





1900

EDOUARD PELLETAN
PARIS



ALMANACH DU BIBLIOPHILE

Publication annuelle illustrée

*

SOMMAIRE

DE LA PREMIÈRE ANNÉE (1898) :

28 illustrations de BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR FROMENT

PREMIÈRE PARTIE :

JANVIER : *La Vie à Paris*, par M. Jules CLARETIE. —
FÉVRIER : *Du Poème dans le drame lyrique*, par M. Catulle
MENDÈS; *Nouveau théâtre*, par M. Emile BERGEBAT. — MARS :
La Reliure en 1897, par d'EYLAC (M. le baron de Claye). —
AVRIL : *L'Impressionnisme*, par M. Gabriel SÉAILLES. — MAI :
Les Snobs, par M. Jules LEMAITRE. — JUIN : *Les Sociétés de
Bibliophiles*, par M. Pierre DAUZE. — JUILLET : *Vues gé-
nérales sur le mouvement poétique en France*, par M. SULLY PRU-
DHOMME. — AOUT : *L'ancienne Bibliothèque Sainte-Geneviève*,
par M. Georges LAMOUREUX. — SEPTEMBRE : *Antisemitisme*,
par M. Anatole FRANCE. — OCTOBRE : *Les Editions de
bibliophiles en 1897*, par M. CLÉMENT-JANIN. — NOVEMBRE :
Conté pour les bibliophiles, par M. Octave MIREAU ; —
Les Ventes de livres en 1897, par M. Georges VICAIRE. —
DECEMBRE : *Le duc d'Anville, Henri Meilhae et Alphonse
Daudet*, par M. Gustave LARROUMER. — *Notules nécrologiques*,
par M. Fernand DRULON. — *Le Centenaire de A. de Vigny*,
par M. Melchior de VOGÜÉ.

DEUXIÈME PARTIE :

*Listes et adresses des membres des Sociétés de Bibliophiles en
France et à l'étranger* : La Société des Bibliophiles français.
— La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles.
— Les XX. — Les Bibliophiles Bretons. — Les Bibliophiles
de Guyenne. — Les Bibliophiles Lyonnais. — La Société des
Bibliophiles Normands. — La Société Normande du Livre
illustré. — La Société Rouennaise de Bibliophiles. — The
Bibliographical Society de Londres. — Grolier club de New-
York.

TROISIÈME PARTIE :

L'Année théâtrale et bibliographique.

Tirage en noir et rouge, à 1.200 exempl. numérotés, dont :
100 exemplaires sur échine fort, *texte reimposé* (50 avec un
tirage à part à la presse, des 28 gravures, sans la lettre, à 50 fr.,
et 50 exemplaires sans suite, à 30 fr.).

Pour unifier la justification de cette première année
avec les années suivantes, cinquante exemplaires sur
chine ont été détruits. En conséquence la justification
définitive est la suivante :

25 ex. avec suite, au prix net de 80 fr. et à 25 ex. sans
suite, au prix net de 40 fr.

1.100 exemplaires sur beau papier, à 10 fr.

ALMANACH DU BIBLIOPHILE

POUR L'ANNÉE 1899

(2^e ANNÉE)

*

Trente-huit compositions

DESSINÉES ET GRAVÉES PAR FLORIAN

▼

PREMIÈRE PARTIE :

JANVIER, Anatole FRANCE : *Les Bouquinistes et les Quais*. — FÉVRIER, J.-K. HUYSMANS : *Le quartier Notre-Dame*. — MARS, Georges LAMOURON : *La Bibliothèque Mazarine*. — AVRIL, Gustave LARROUQUET : *L'ancienne Sorbonne et le vieux quartier Latin*. — MAI, Jules CLAUDEL : *Souvenirs d'un Bibliophile : la Librairie nouvelle*. — JUIN, Georges VICARIE : *La Bibliothèque d'Eugène Paillet*. — JUILLET, Fernand DRUON : *La Société des Amis des Livres*. — AOÛT, Clément-JANIN : *Les Editions de Bibliophiles*. — SEPTEMBRE, D'EYLAC (Le Baron DE CLAYE) : *La Reliure de 1879 à 1899*. — OCTOBRE, Pierre DAUZL : *Le marché du Livre en 1898*. — NOVEMBRE, *Les Disparus*. — DÉCEMBRE, Gabriel SÉAILLES : *Pupis de Chavannes*.

DEUXIÈME PARTIE :

Listes et adresses des membres des Sociétés de Bibliophiles en France et à l'étranger : La Société des Bibliophiles français. — La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. — Les XX. — The Bibliographical Society de Londres. — Grolier club de New-York.

TROISIÈME PARTIE :

L'Année théâtrale : — *L'Année bibliographique*.

Tirage en noir et rouge, à 1,000 exempl. numérotés, dont :
50 exemplaires sur Chine fort, *texte réimposé*, (25 avec un tirage à part à la presse, des 38 gravures, sans la lettre, à 60 fr. net, et 25 exemplaires sans suite, à 35 fr. net).

Les derniers exemplaires sur chine de l'année 1899 sont portés respectivement à 80 fr. net et à 40 fr. net.

950 exemplaires sur beau papier, à 10 fr.

Vient de paraître

aux Éditions d'Art
Boulevard Saint-Germain, 125

MAURICE DE GUÉRIN

POÈMES EN PROSE

(LE CENTAURE — LA BACCHANTE)

*

Compositions et décorations en couleurs de
H. BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR E. FLORIAN

*In-4 et in-8, imprimé en 6 couleurs par Lahure, tirage à la presse
à bras, limité à 167 exemplaires numérotés.*

IN-4. TEXTE RÉIMPOSÉ

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les
dessins originaux, avec une suite d'épreuves d'artiste
signées, sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aqua-
relle originale sur chacun des faux-titres, avec une
suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine.

23 exemplaires — N° 3 à 25 — sur japon ancien ou sur grand
vélin des papeteries du Marais, contenant une suite
d'épreuves d'artiste signées, sur chine, plus une collec-
tion monochrome et polychrome, sur chine, au prix
net de 325 fr.

IN-8

10 exemplaires — N° 26 à 35 — sur chine, au prix *net* de 200 fr.

135 exemplaires — N° 33 à 167 — sur vélin à la cuve des pape-
teries du Marais, filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ, au prix de 100 fr.

EN FLANANT

A Travers

l'Exposition

DE 1900

par

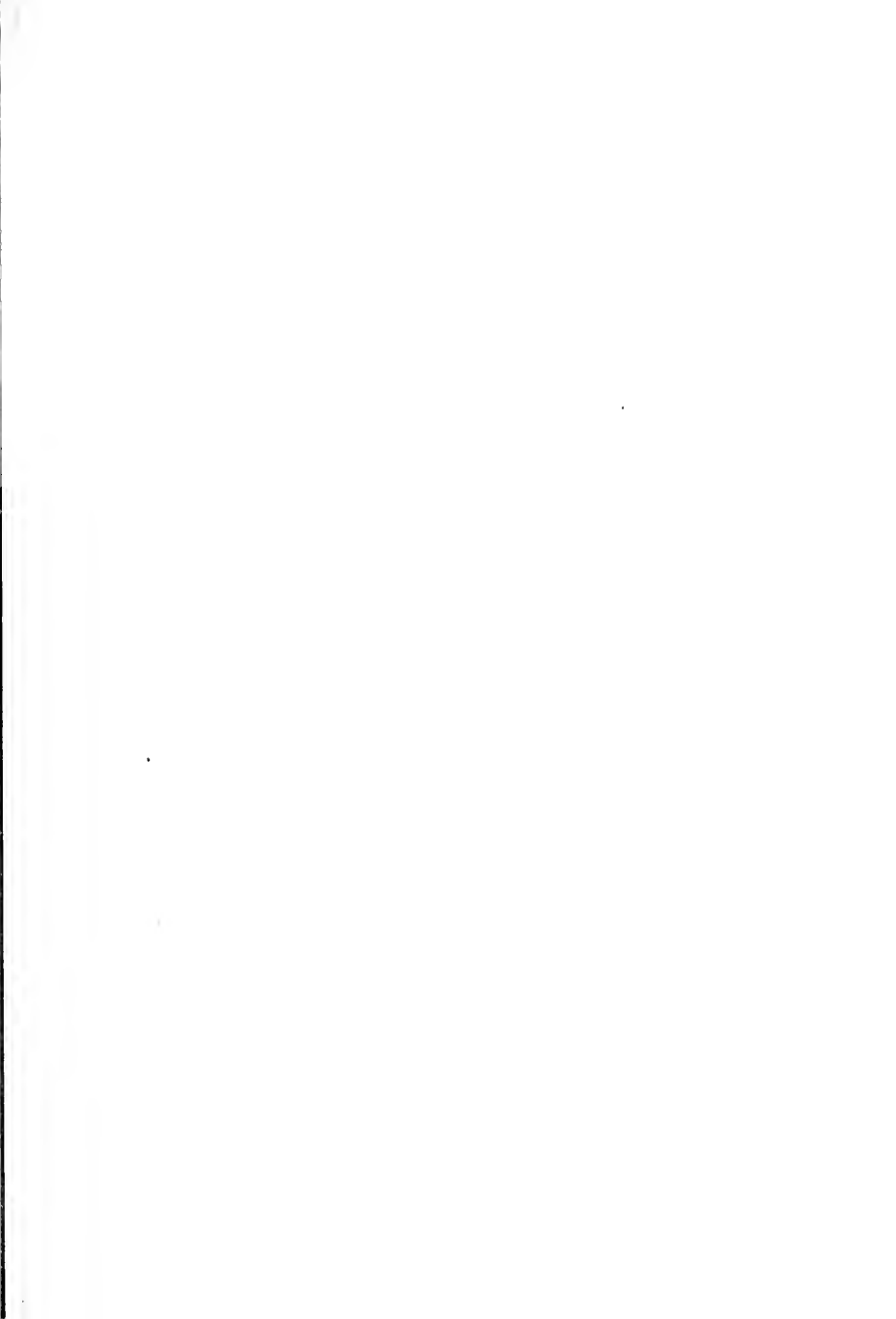
ANDRÉ HALLAYS

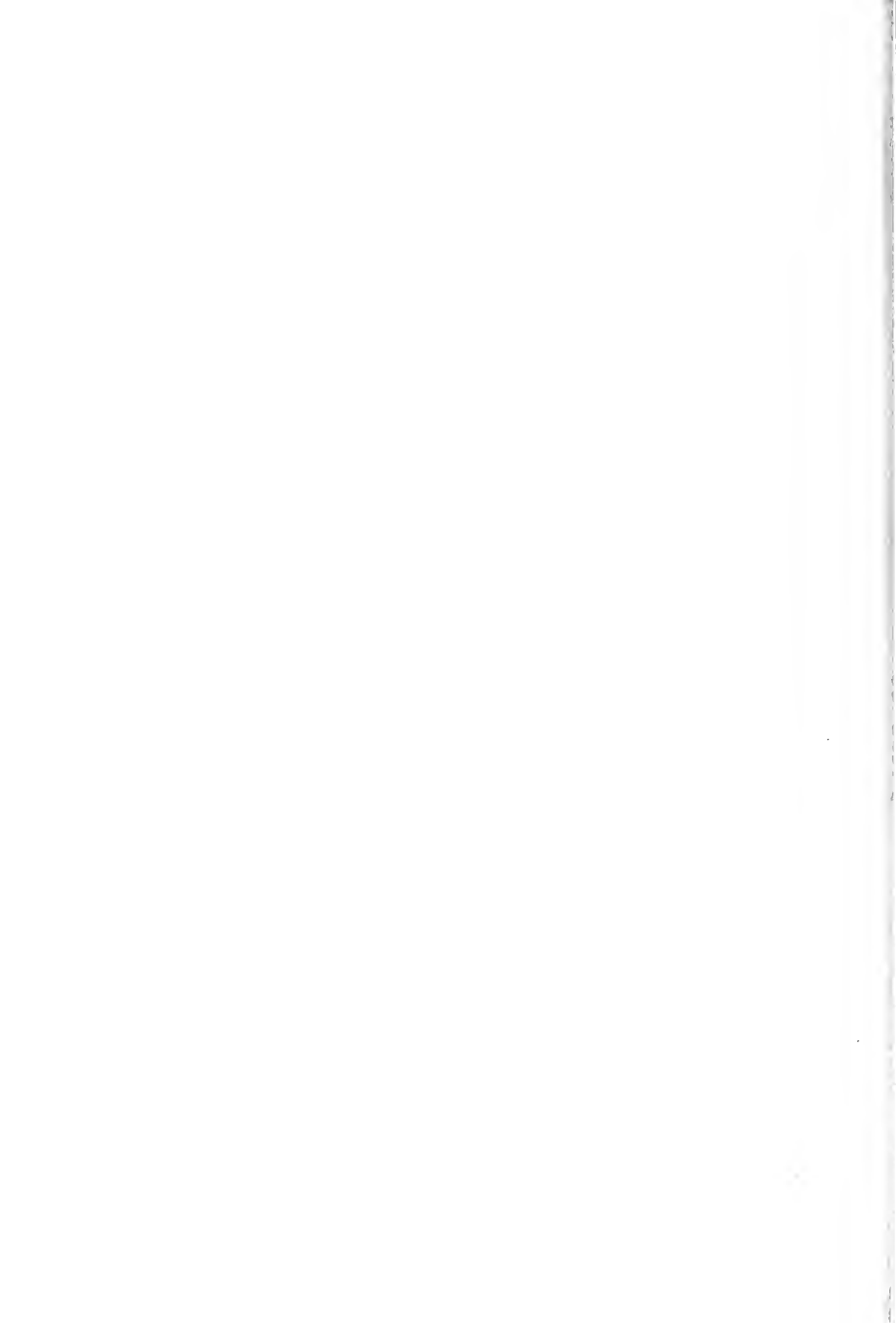
★

Un volume in-16, à 3 fr. 50

Librairie académique PERRAS et C^e
Quai des Grands-Augustins.

Chateaudun. — Imp. de la Société Typographique (*Téléphone!*).





Exemplaire n° 669.

H.G.



ALMANACH
du Bibliophile

(Troisième année)




ALMANACH

pour
l'année 1900

CONTENANT

TRENTE ET UNE COMPOSITIONS DE STEINLEN
GRAVÉES PAR LES DEUX FROMENT



se vend
AUX ÉDITIONS D'ART

125, boulevard Saint-Germain, 125
PARIS



7

2

11

L'Almanach du Bibliophile pour 1900 ne devait pas se désintéresser de la grande manifestation qui a clôturé le XIX^e siècle. Une appréciation de l'Exposition universelle, au moins dans certaines de ses parties, s'imposait. De là, la nécessité d'attendre, et de là un retard dans la publication, que nous eussions souhaité moins long.

Notre premier projet avait été de célébrer l'Intelligence au siècle qui vient de finir. Puis, en creusant davantage cette idée, nous avons été amené à glorifier d'abord le Travail, base de tout progrès humain. L'idée, du même coup évoquait l'artiste qui pouvait le mieux la traduire, Steinlen, et en même temps le plan définitif de nos Almanachs futurs se précisait. La longue élaboration de ce volume n'aura donc pas été du temps perdu.

L'Almanach du Bibliophile, on a pu le remarquer, est un constant exposé de principes. Divisé en deux parties, l'une littéraire et l'autre critique, chaque collaborateur y émet son opinion sur la philosophie, l'art, la littérature, la politique, la bibliophilie, et généralement une certaine actualité préside au choix des sujets. Les écrivains les plus notoires traitent ces questions avec une compétence indiscutable.

Aux artistes, la même liberté est laissée. Chacun élit le thème qui lui plaît. Aujourd'hui, Steinlen développe celui du Travail, et les ouvriers en labeur d'Exposition lui ont fourni des motifs dont l'intérêt d'art se double de celui du souvenir. Les années suivantes, Vierge nous promènera parmi les paysages brûlés des Sierras, Dunki évoquera les scènes militaires où il excelle, Grasset, Léandre, Willette, apporteront leur note particulière de haute décoration, de spirituelle satire, de grâce sensuelle et naïve.

Nul doute que ces vignettes, expression d'un choix volontaire et d'un art sans entraves, ne soient à la fois séduisantes et caractéristiques, et

ne donnent à la collection de l'Almanach du Bibliophile, ainsi constituée, un attrait durable. Ne sera-t-elle pas comme une anthologie, moins sèche et plus vivante, des écrivains et des artistes de notre époque?

Pour Steinlen, aucun doute ne saurait exister. Il a exprimé, comme il l'a sentie, sa conception du Travail, ou mieux, des Travailleurs, et il n'est pas un dessin, dans cette suite importante, qui ne soit un reflet de son intelligence et de son cœur. Plus même, il a, dans une préoccupation, je dirai presque de symbolisme, mais des plus louables, diversifié sa facture dans les quatre hors texte, le Bois, la Pierre, le Fer et la Houille, ces matériaux de l'évolution humaine, qui, dans cet Almanach du Travail, remplacent les quatre saisons. Examinez-les, et vous verrez comme ces dessins sont aussi divers d'exécution que la matière qu'ils expriment.

L'heure, du reste, a sonné où cet artiste se voit en possession totale de ses moyens. Le présent volume, venant après l'Histoire du Chien de Brisquet, en est la preuve évidente. Mais la

magistrale illustration que Steinlen vient de terminer pour le *Crainquebille*, d'Anatole France, — une œuvre capitale par la grande pitié, voilée d'ironie, dont elle est pleine, — et celle qu'il exécute pour la *Chanson des Gueux*, dont le premier volume paraîtra au commencement de l'hiver, apporteront aux amoureux d'art une joie, et une confirmation.

L'artiste dont on a pu suivre depuis vingt ans, — du *Chat Noir* au *Gil Blas*, en passant par le *Chambard* et la *Feuille*, — les progrès chaque jour plus affirmés, est arrivé à la plénitude de son talent. Les influences de jadis secouées, il a pris possession de lui-même. Dans le feuillet noirci qu'ouvrent les faubourgs au livre des villes, il trouve le sujet de ses rêves et de ses réalisations. Sans déclamer, il exalte; sans dramatiser, il émeut. Son crayon a l'accent juste, comme son cerveau cultivé a la vision nette. Par cette justesse de vision et de rendu, il traduit la vie. Ses chemineaux, ses types de la rue, ses modistes, ses blanchisseuses, ne sont point des mannequins à qui les vêtements ou les accessoires de métier prêtent

une profession; ce sont des êtres agissant et pensant, des êtres vivants. A côté du pittoresque de la tenue, tout le déchet d'humanité cher à Steinlen révèle sa condition par cet habitus du visage et du corps auquel nul n'échappe, et que savent reconnaître trois catégories de gens : les médecins, les policiers et les artistes.

Cette qualité de vie totale, cette vision pénétrante qui, selon l'expression des Goncourt, est «un déshabillé d'âme», place Steinlen au rang des notateurs les plus incisifs de notre époque. Il est aussi un dessinateur solide et coloré, un constructeur au crayon nerveux et délicat, qui s'entend à merveille à relier les valeurs les plus vigoureuses aux plus légères, et cela, sans enlever à son dessin cet aspect de croquis dont sa manière est caractérisée. Originalité évidente, puisque Steinlen n'obtient ce résultat qu'avec beaucoup d'efforts, efforts que d'autres emploient d'ordinaire pour parachever, quand ce n'est pas pour alourdir ou affadir. Steinlen est bien un croquiste, mais par volonté et non par impuissance. Ce qu'il cherche, ce n'est pas le fini, — qu'il obtient quand il le

vent, comme dans l'Histoire du Chien de Brisquet, — mais ce que, faute d'un autre terme, j'appellerai la fraîcheur d'expression, et tel de ses dessins qui semble une improvisation est tout le contraire d'un dessin de premier jet. En un mot, Steinlen est moins un spontané qu'un réfléchi qui donne l'impression de la spontanéité.

Notons enfin que peu d'artistes ont à la fois sa force et son charme, car peu pourraient passer, avec son aisance, des chats souples et câlins que réclame son besoin de grâce robuste, aux bons-hommes de brutalité ou de souffrance que stigmatise ou que plaint son âme éprise d'humanité et de justice.

Les compositions de Steinlen ont été gravées par les deux Froment avec la fidélité dans le trait et dans la coloration, qui distingue les bois de ces excellents artistes.



L'Almanach, avons-nous dit, est un continuel exposé de principes. Il aurait été surprenant que

seuls les livres échappassent à cette règle. On a pourtant blâmé notre collaborateur et ami Clément Janin de la liberté grande qu'il prenait d'exprimer son opinion en toute sincérité et de ne point distribuer que des louanges.

Je m'explique fort bien la mauvaise humeur que causent ses critiques. Mais à l'heure où elles paraissent, elles ne peuvent plus avoir de répercussion sur la vente. Pour cette année, notamment, des deux volumes les moins ménagés, l'un a été entièrement souscrit dès son annonce, et l'autre a été enlevé dans le mois de sa publication. Une appréciation a d'autant plus le droit d'être libre que les intérêts matériels n'en peuvent plus souffrir. Mais encore, il ne faudrait pas croire que le jugement des amateurs exige un si long temps pour être éclairé; leur propre examen, leurs conversations réciproques, ne tardent pas à les fixer sur la valeur réelle d'un ouvrage. Les livres manqués ne s'améliorent pas en vieillissant, et la plume de Clément-Janin, en soulignant les défauts, ne les crée pas.

A quoi bon alors cette censure tardive! Tout simplement à dégager et, s'il se peut, à corriger le

goût de notre temps. Quand, dans quelques années, les yeux enfin ouverts, les bibliophiles s'étonneront de certains emballements bibliophiliques, l'Almanach démontrera qu'au moment même où ces livres triomphaient, il y avait des gens qui ne les aimaient pas, et en donnaient leurs raisons.

Car, en critique, tout est là : donner les raisons de ses préférences ou de ses haines. Clément-Janin ne faillit pas à ce devoir. Sa critique est vive, mais il suit en cela son tempérament ; — elle est indépendante — et notre affirmation doit suffire, sans qu'il soit besoin d'insister.



Le prochain Almanach traitera de l'Intelligence au XIX^e siècle. Il sera décoré de trente compositions en couleur de M. Eugène Grasset. Nous pouvons assurer qu'il se fera moins attendre que celui-ci, dont nous prions le public d'excuser la tardive apparition.

E. P.

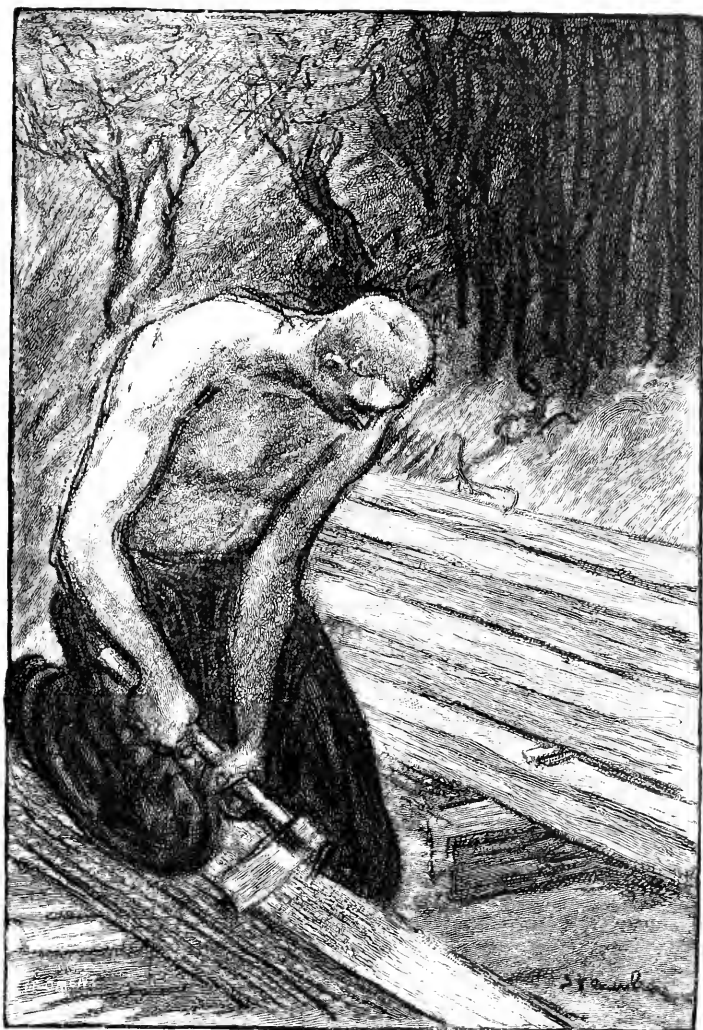


Le Travail.

L'Humanité fragile a fait ses destinées.
Cette race aux pieds blancs, aux tempes satinées,
Laboure avec l'espoir d'un immense loisir,
Plus grande sans bonheur que son Dieu sans désir.
Cette vie éphémère, insatiable et tendre,
Qui lui fût imposée, elle a su la défendre;

Et son dur créateur, l'affamant sans pitié,
Père avare d'amour n'est père qu'à moitié.
Mais s'il croit que son œuvre est parfaite, qu'il dorme !
Nous lutterons plus beaux contre la terre informe,
L'eau du ciel, et des nuits le tombeau quotidien.
Nous sommes, c'est assez, nous ne voulons plus rien.
Nous prenons son ébauche à ce point; qu'il abdique !
Nous acceptons de lui cette faveur unique
Que tous les lendemains soient exacts au réveil,
Et que toujours sauvés des ombres du sommeil
Nous retrouvions toujours la tâche commencée,
L'air, et nos seuls flambeaux, l'azur et la pensée.

SULLY PRUDHOMME.





JANVIER.

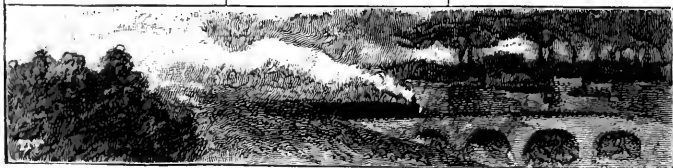
1 L	CINCOVIESION.
2 M	s. Basile, év.
3 M	s ^e Geneviève.
4 J	s. Rigobert
5 V	s ^e Emilie.
6 S	EPIPHANIE.
7 D	s ^e Mélanie.
8 L	s. Lucien.
9 M	s. Julien, m.
10 M	s. Guillaume.
11 J	s ^e Hortense.
12 V	s ^e Arcade.
13 S	B. de N.-S.
14 D	s. Hilaire, év.
15 L	s. Maur.
16 M	s. Marcel.
17 M	s. Antoine.
18 J	Ch. s. P. à R.
19 V	s ^e Germaine.
20 S	s. Sébastien.
21 D	s ^e Agnes.
22 L	s. Vincent.
23 M	s. Raymond.
24 M	s. Babylas.
25 J	C. s. Paul.
26 V	s ^e Victorine.
27 S	s. Julien.
28 D	s. Charlemagne.
29 L	s. François S.
30 M	s ^e Martine.
31 M	s ^e Marcella.

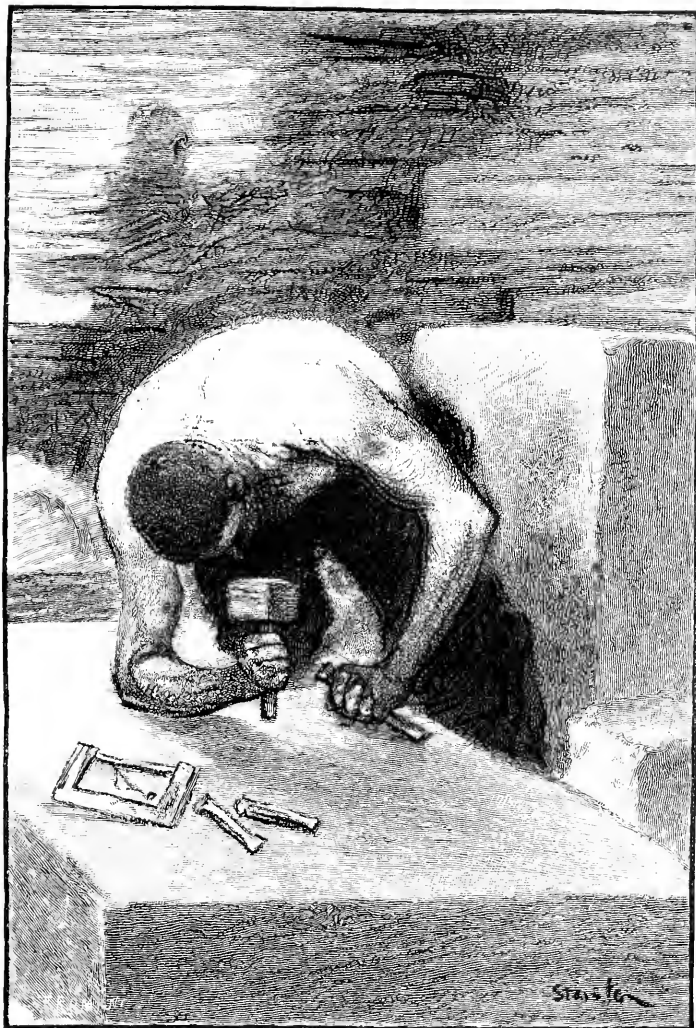
FÉVRIER.

1 J	s ^e Brigide.
2 V	PURIFICATION.
3 S	s. Blaise.
4 D	s. Gilbert.
5 L	s ^e Agathe.
6 M	s. Amand.
7 M	s. Moise.
8 J	s ^e Irma.
9 V	s ^e Apolline.
10 S	s ^e Scholastique.
11 D	SEPTUAGESIME.
12 L	s ^e Eulalie.
13 M	s. Lézin.
14 M	s. Valentin.
15 J	s. Faustin.
16 V	s ^e Julienne.
17 S	s. Théodule.
18 D	SEXAGESIME.
19 L	s. Gabin.
20 M	s. Silvain.
21 M	s. Pepin.
22 J	s ^e Isabelle.
23 V	s. Florent.
24 S	s. Mathias.
25 D	QUINQUAGESIME.
26 L	s. Nestor.
27 M	<i>Mardi gras.</i>
28 M	CENDRES.

MARS.

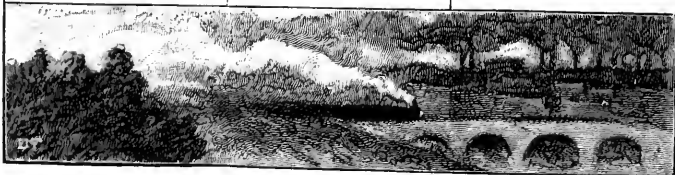
1 J	s ^e Eudoxie
2 V	s. Simplicie.
3 S	s. Martin.
4 D	QUADRAGESIME.
5 L	s. Adrien.
6 M	s ^e Colette.
7 M	<i>IV Temps</i>
8 J	s. Jean de D.
9 V	s ^e Françoise.
10 S	s ^e Dorothee.
11 D	REMINISCERE.
12 L	s. Marius.
13 M	s ^e Euphrasie.
14 M	s ^e Mathilde.
15 J	s. Zacharie.
16 V	s ^e Octavie.
17 S	s ^e Gertrude.
18 D	OCULI.
19 L	s. Joseph.
20 M	s. Joachim.
21 M	s. Benoît.
22 J	<i>Mi-Carême.</i>
23 V	s. Victorien.
24 S	s. Gabriel.
25 D	Annociation.
26 L	s. Emmanuel.
27 M	s. Amédée.
28 M	s. Gontran.
29 J	s. Jonas.
30 V	s. Pasteur.
31 S	s. Benjamin.

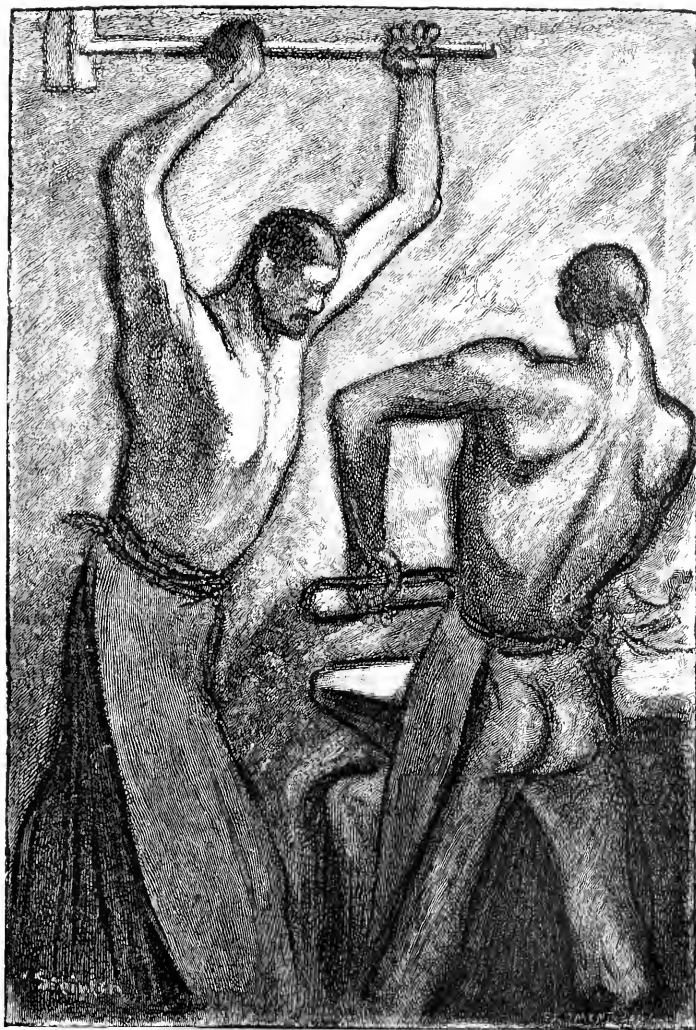






AVRIL.		MAL.		JUIN.	
1 D	PASSION.	1 M	s. Phil. s. Jacq.	1 V	s. Pamphile.
2 L	s. François P.	2 M	s. Athanase.	2 S	s. Pothin.
3 M	s. Richard.	3 J	Iny. s ^e Croix.	3 D	PENTECOTE.
4 M	s. Isidore.	4 V	s ^e Antoinette.	4 L	s ^e Emma.
5 J	s. Vincent.	5 S	G. s. Aug.	5 M	s ^e Yvonne.
6 V	s. Célestin.	6 D	s. Jean P.-L.	6 M	<i>IV Temps.</i>
7 S	s. Clotaire.	7 L	s. Stanislas.	7 J	s. Havenne.
8 D	RYMEAUX.	8 M	s ^e Félicie.	8 V	s. Médard.
9 L	s ^e Marie Eg.	9 M	s. Grégoire.	9 S	s ^e Pélagie.
10 M	s. Macaire.	10 J	s. Antony.	10 D	TRINITÉ.
11 M	s. Léon, p.	11 V	s. Mamert.	11 L	s. Barnabé.
12 J	s. Jules.	12 S	s ^e Flavie.	12 M	s. Olympé.
13 V	<i>Vendredi Saint.</i>	13 D	s. Servais.	13 M	s. Antoine du P.
14 S	s. Tiburse.	14 L	s. Bonifacé.	14 J	FÊTE-DIEU.
15 D	PAQUES.	15 M	s ^e Denise.	15 V	s. Abraham.
16 L	s. Fructueux.	16 M	s. Honoré.	16 S	s. François.
17 M	s. Robert.	17 J	s. Pascal.	17 D	s. Manuel.
18 M	s. Parfait.	18 V	s ^e Juliette.	18 L	s ^e Marine.
19 J	s. Léon.	19 S	s ^e Sidonie.	19 M	s. Gervais.
20 V	s. Marcellin.	20 D	s. Bernardin.	20 M	s ^e Florence.
21 S	s. Auselme.	21 L	ROGATIONS.	21 J	s ^e Alice.
22 D	QUASIMODO.	22 M	s ^e Julie.	22 V	s. Alban.
23 L	s. Georges.	23 M	s. Didier.	23 S	s. Félix.
24 M	s. Benye.	24 J	ASCENSION.	24 D	Nat. s. J.-B.
25 M	s. Marc, ev.	25 V	s. Urbain.	25 L	s. Prosper.
26 J	s. Clot.	26 S	s. Briv.	26 M	s ^e Héloïse.
27 V	s. Fernand.	27 D	s. Olivier.	27 M	s. Crescent.
28 S	s ^e Aimée.	28 L	s. Émile.	28 J	s ^e Irénée.
29 D	s. Hugues.	29 M	s. Maximin.	29 V	s. Pierre s. Paul.
30 L	s. Maxime.	30 M	s. Ferdinand.	30 S	s. Martial.
		31 J	s ^e Angèle.		







JUILLET.

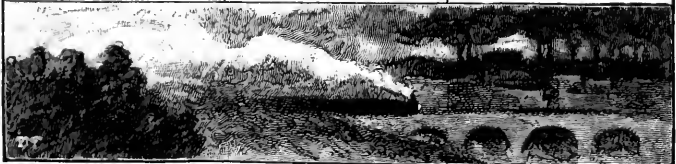
1 D	s ^e Eléonore.
2 L	Visit. de N. D.
3 M	s. Anatole.
4 M	s ^e Berthe.
5 J	s ^e Zoa, m.
6 V	s ^e Lucie.
7 S	s ^e Ernestine.
8 D	s ^e Virginie.
9 L	s ^e Blanche.
10 M	s ^e Félicité.
11 M	s. Cyprien.
12 J	s. Frédéric.
13 V	s. Eugène.
14 S	FÊTE NATION.
15 D	s. Henri.
16 L	s ^e Estelle.
17 M	s. Alexis.
18 M	s. Camille.
19 J	s. V. de Paul.
20 V	s ^e Marguerite.
21 S	s. Victor.
22 D	s ^e Madeleine p. c.
23 L	s ^e Valentine.
24 M	s ^e Christine.
25 M	s. Christophe.
26 J	s ^e Anne.
27 V	s ^e Nathalie.
28 S	s. Saumon.
29 D	s ^e Marthe.
30 L	s. Ignace.
31 M	s. Germain.

AOÛT.

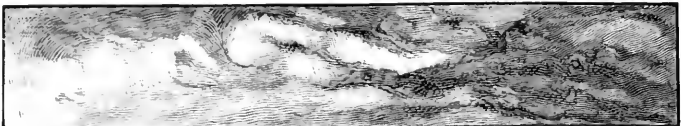
1 M	s ^e Espérance.
2 J	s. Alphonse.
3 V	s ^e Lydie.
4 S	s. Dominique.
5 D	s. Abel.
6 L	Trans. J.-C.
7 M	s. Albert.
8 M	s ^e Léonide.
9 J	s ^e Clarisse.
10 V	s. Laurent.
11 S	s ^e Suzanne.
12 D	s ^e Claire.
13 L	s. Hippolyte.
14 M	s ^e Zélie.
15 M	ASSOMPTION
16 J	s. Roch.
17 V	s. Mammès.
18 S	s ^e Helene.
19 D	s. Louis, év.
20 L	s. Bernard.
21 M	s ^e Jeanne.
22 M	s. Ph'libert.
23 J	s ^e Caroline.
24 V	s. Barthélemy.
25 S	s. Louis, roi.
26 D	s ^e Rose f. j. c.
27 L	s ^e Armandine.
28 M	s. Augustin.
29 M	D. s. Jean B.
30 J	s. Fiacre.
31 V	s. Aristide.

SEPTEMBRE.

1 S	s. Len s. Gille.
2 D	s. Antonin.
3 L	s. Grégoire.
4 M	s ^e Rosalie.
5 M	s. Bertin.
6 J	s ^e Reine.
7 V	s. Cloud.
8 S	N. de la Vierge.
9 D	s. Omer.
10 L	s ^e Pulchérie.
11 M	s. Hyacinthe.
12 M	s. Léonce.
13 J	s ^e Aline.
14 V	Exc. s ^e Croix.
15 S	s. Valérien.
16 D	s. Cornille.
17 L	s. Lambert.
18 M	s ^e Sophie.
19 M	<i>l' Temps.</i>
20 J	s. Eustache.
21 V	s. Mathieu.
22 S	s. Maurice.
23 D	s ^e Célestine.
24 L	s. Andoche.
25 M	s. Firmin.
26 M	s ^e Justine.
27 J	s. Come s. D.
28 V	s. Silvin.
29 S	s. Michel.
30 D	s. Jérôme.







OCTOBRE.

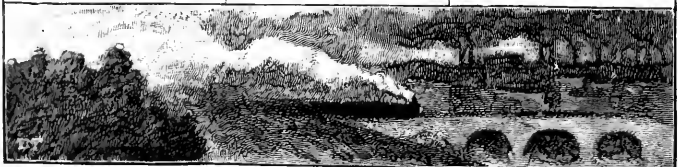
1 L	s. Remi, év.
2 M	ss. Ang. Gard.
3 M	s. Gérard.
4 J	s. Franc. d'Ass.
5 V	s. Constant.
6 S	s. Bruno.
7 D	s. Auguste.
8 L	s ^e Fanny.
9 M	s. Denis, év.
10 M	s. Fr. de B.
11 J	s ^e Clémence.
12 V	s. Séraphin.
13 S	s. Edouard.
14 D	s. Caliste, p.
15 L	s ^e Thérèse.
16 M	s. Léopold.
17 M	s. Florentin.
18 J	s. Luc, év.
19 V	s. Savinien.
20 S	s. Félicien.
21 D	s ^e Céline.
22 L	s. Mellon, év.
23 M	s. Hilarion.
24 M	s. Magloire.
25 J	s. Crépin.
26 V	s ^e Francine.
27 S	s. Simoo.
28 D	s. Alfred.
29 L	s. Narcisse.
30 M	s. Arsène.
31 M	s. Quentin.

NOVEMBRE.

1 J	TOUSSAINT.
2 V	<i>Tropassés.</i>
3 S	s. Hubert.
4 D	s. Charles B.
5 L	s ^e Sylvie.
6 M	s. Léonard.
7 M	s. Ernest.
8 J	s ^e Reliques.
9 V	s. Mathurin.
10 S	s. Juste.
11 D	s. Martin, év.
12 L	s. René.
13 M	s. Brice.
14 M	s ^e Philomène.
15 J	s ^e Eugénie.
16 V	s. Malo.
17 S	s. Agnan.
18 D	s. Octave.
19 L	s ^e Elisabeth.
20 M	s. Edmond.
21 M	Pr. N.-D.
22 J	s ^e Cécile.
23 V	s. Clément.
24 S	s ^e Flore.
25 D	s ^e Catherine.
26 L	s ^e Delphine.
27 M	s. Séverin.
28 M	s. Sosthène.
29 J	s. Saturnin.
30 V	s. André.

DÉCEMBRE.

1 S	s. Éloi.
2 D	AVENT.
3 L	s. Claude.
4 M	s ^e Barbe.
5 M	s. Sabas.
6 J	s. Nicolas.
7 V	s. Ambroise.
8 S	Immac. Concept.
9 D	s ^e Léocadie.
10 L	s ^e Julia.
11 M	s. Daniel.
12 M	s ^e Constance.
13 J	s ^e Luce.
14 V	s. Nicaise.
15 S	s. Mesmin.
16 D	s ^e Adélaïde.
17 L	s. Lazare.
18 M	s. Gatien.
19 M	<i>IV Temps.</i>
20 J	s. Philogone.
21 V	s. Thomas.
22 S	s. Honorat.
23 D	s ^e Victoire.
24 L	s ^e Irmine.
25 M	NOËL.
26 M	s. Étienne.
27 J	s. Jean, év.
28 V	ss. Innocents.
29 S	s. David.
30 D	s. Sabin.
31 L	s. Sylvestre.





EM

Stein



Le Petit Palais

PAR

ANATOLE FRANCE.



L'exposition des monuments de l'art français au Petit Palais ne fut pas seulement, comme tant d'autres qui l'ont précédée, une « montre » brillante, un rassemblement d'ouvrages précieux. Ce fut un spectacle nouveau, unique, un enseignement extraordinaire. Tout le monde en a eu la révélation ou du moins le vague sentiment. La pensée qui a inspiré l'admirable organisateur de cette « Rétrospective », le savant Auguste Molinier et ses érudits collaborateurs, n'a pu naître qu'à l'heure où l'on a compris que la véritable histoire humaine est l'histoire du travail, que l'on acquiert une intime connaissance des générations passées par l'étude des œuvres de leurs mains, que le gé-

nie d'un peuple réside dans la foule obscure des hommes laborieux et qu'enfin ce qu'il y a au monde de plus digne de mémoire, c'est l'artisan.



Telle qu'elle a été conçue par un Molinier, l'exposition de l'art français au Petit Palais a servi heureusement d'illustration et d'exemple à cette philosophie moderne de l'histoire. Par l'ordre et la suite des séries, par la méthode du classement, elle a été la première galerie vraiment historique de notre pays, la revue du travail en France depuis les âges préhistoriques jusqu'aux derniers jours de la monarchie.

On y a vu, ou entrevu, que telle œuvre d'art, telle œuvre d'orfèvrerie, la figure assise de sainte Foy de Conques, par exemple, ou le calice de Saint-Remi, constitue un document historique d'une grande importance, et que la création de pareils ouvrages nous instruit mieux de la vie, des mœurs, de la pensée même de la génération qui en fut témoin et y contribua, que ne l'ont pu faire les événements recueillis par les annalistes et les historiens, comme un partage de terres entre

les fils d'un roi ou une bataille livrée par des vaisseaux à leur suzerain.

C'est au *x^e* siècle qu'un moine orfèvre de Conques a réalisé, à grand'peine, cet ouvrage de chaudronnerie grossière et magnifique, et qu'il a couvert la difformité de son idole sous l'or et les pierreries. Sainte Foy, ainsi réalisée brutalement, inspira, dans sa nouveauté, la terreur et la vénération aux fidèles. Elle étonna encore les visiteurs du Petit Palais par l'horreur de son éclatante barbarie.

C'est deux cents ans plus tard, au siècle de Suger, que fut dessiné, ciselé, émaillé, orné de pierreries le beau vase du trésor de la cathédrale de Reims, le calice de Saint-Remi. Nous l'avons contemplé dans une des vitrines du Petit Palais. Il est d'un galbe pur, de proportions parfaites et décoré avec la richesse à la fois la plus abondante et la mieux mesurée. Jamais l'art de distribuer les ornements en relief sur un ensemble de surfaces courbes, et de ménager des repos nécessaires à l'œil, en faisant alterner les zones nues et les zones riches, jamais la science du décorateur n'a été mieux exercée que par l'orfèvre à qui l'on doit ce noble joyau.

En passant de la rude sainte Foy de Conques

à cet admirable calice de Reims on comprend que durant le XII^e siècle et le XIII^e, l'orfèvrerie française ait, par son excellence, imposé ses produits à toute l'Europe. Et n'est-il pas vrai de dire que ce fait est plus considérable et plus significatif pour la connaissance d'un pays à un moment de sa durée, que l'avènement d'un roi, ou quelque chevauchée curieusement notée par les chroniqueurs ?

On s'explique aussi clairement, en examinant les vitrines du Petit Palais, qu'à partir du XIII^e siècle, les émailleurs de Limoges aient fourni à toute la chrétienté chasses, flambeaux, crosses, pyxides, navettes, boîtes à hosties, colombes, croix, à foison ; M. Molinier ayant pris soin de nous montrer, à sa vraie place, la grande plaque destinée au tombeau de Geoffroy Plantagenet, et de nous faire connaître ainsi que dès le XII^e siècle, les ouvriers limousins traitaient avec maîtrise l'émail champlevé.

La vue des ivoires, Annonciations d'un sentiment exquis, coffres, boîtes de miroirs, peignes liturgiques, olifans, pions d'échecs, nous confirme dans cette idée que le XIII^e siècle fût une époque de grande expansion de l'art français. L'histoire, telle qu'elle est conçue aujourd'hui,

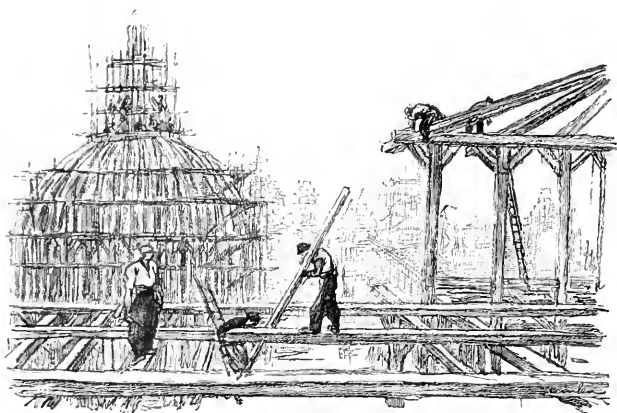
exposera ce grand fait avec toutes ses circonstances.



Je devrais m'arrêter ici, m'étant promis de m'en tenir à une seule réflexion, assez intéressante si elle est juste. Mais comment quitter le Petit Palais sans dire un mot des richesses moins antiques qu'il nous a montrées, des émaux peints et des faïences de la Renaissance, des meubles sculptés et des meubles à tapisseries ! Au *xvi^e* siècle, l'art français a beaucoup reçu de l'Italie et des Flandres. Mais il n'a certes pas manqué de jugement et d'adresse pour distribuer les richesses acquises. On peut dire même qu'il resta original dans bien des parties, notamment dans la céramique et dans le travail du bois.

Au siècle suivant, des mœurs plus douces créèrent des meubles plus moelleux, et la France, qui enseigna la politesse à l'Europe, lui enseigna aussi la forme des fauteuils et l'ordonnance des salons. Ce n'est pas à dire qu'alors même elle ne dut rien à personne. Les peuples comme les hommes vivent d'échanges. Il n'y a pas d'art

exclusivement national. Si nous ne l'avions su d'avance, nous l'aurions appris au Petit Palais. Depuis ses origines jusqu'à nos jours, l'art français a beaucoup pris aux Latins, aux Orientaux, aux Germains, aux Flamands, aux Italiens ; il a beaucoup donné à l'univers.





Stamler

Le Grand Palais

PAR

MAURICE HAMEL.



Le siècle qui va finir léguera de lui-même une histoire magnifiquement illustrée. Par l'image peinte et sculptée il a raconté les gestes de son enfance héroïque, il a chanté les amours de sa jeunesse, il a exprimé la philosophie de son âge mur. L'art qui le représente en ses contrastes vigoureux comme en ses nuances fines, d'abord étroit et fort, s'est élargi, humanisé, assoupli jusqu'à traduire les mouvements les plus délicats de la pensée et le chant le plus profond des âmes. De narratif et dramatique il s'est fait de plus en plus méditatif et musical, intime, intellectuel et passionné.

A ses débuts, le brusque renouvellement des

mœurs, le heurt fiévreux des volontés, l'âpreté de la lutte ne favorisent guère la rêverie ni cet ardent retour sur soi-même d'où peut naître l'image embellie et transposée de la vie. Les sensations brûlantes et brèves, les idées qui sont des forces en acte, n'offrent pas la stabilité nécessaire aux conceptions mûries et profondes. L'atmosphère est trop orageuse et le sol trop mouvant pour que s'épanouisse la fleur délicate de l'art. Le réel directement senti comme une menace ou comme une victoire opprime ou exalte les âmes et ne se résout pas en harmonie. Tous les éléments dont se composera la riche matière du siècle sont en fusion et bouillonnent dans le creuset.

L'art et la société ont rompu si radicalement avec le passé que l'âme française apparaît incomplète et mutilée, tendue dans un viril effort, veuve de son engageante douceur. Charme social, grâces nonchalantes, culture exquise qui revenait au naturel à force d'art ont cédé la place à la roideur austère d'un héroïsme didactique. Ce monde enivré de liberté et qui a renversé les Bastilles, garde la superstition des règles et n'a rien de plus pressé que de chercher la tutelle d'un pédagogue dur et colère. Etourdi, apeuré

de ne plus sentir les appuis traditionnels, le siècle enfant renonce à la liberté du caprice et ne se rassure que dans le cadre d'un idéal tracé au cordeau. Débarrassé des molles lisières d'une tradition, il lui en faut une autre plus rigide; il nomme Brutus César et d'un excès de liberté chavire dans la tyrannie.

Mais que pouvait-il faire dans ce bruit de forge et de tempête, et quand la société nouvelle était encore sur l'enclume? Il ne sait que refléter la silhouette des faits et des êtres, non le sens profond des choses. Il dogmatise, il prêche, il agit plutôt qu'il ne pense. Dans le choc et le fracas des événements qui le touchent à bout portant, l'artiste, pris lui-même au tourbillon, n'a pas de recul ni de vue d'ensemble. Les œuvres ont un intérêt documentaire plutôt qu'un attrait de beauté.

L'âge précédent était l'aboutissant d'un lent travail collectif qui avait extrait de plusieurs antiquités tout ce qui s'adaptait à notre esprit et à notre gout. Alors la vie se transposait, selon un savant artifice, dans un milieu imaginaire et vrai, voluptueux Olympe et chimérique pastorale. Pour le moment il n'y a que des mœurs en transformation et des idées en conflit. Les faits seuls

vivent d'une vie intense : le réel viole brutalement l'illusion charmante de l'art.

L'art ne s'improvise pas. Il s'élabore lentement au sein des sociétés dont il exprime, fleur suprême, l'esprit, les sentiments, les croyances en ce qu'elles ont d'universel. Pour qu'un art nouveau se produise, il faut qu'une société ait pris conscience d'elle-même; il faut qu'elle ait subi l'épreuve de la vie. Au commencement, dit Faust, était l'acte. Toute forme neuve doit d'abord livrer combat pour l'existence et s'imposer de haute lutte au milieu préexistant qui la repousse par la coalition des intérêts et des habitudes : âge héroïque où toutes les forces se tendent et s'absorbent à vouloir être. Dans ces tourmentes violentes et rapides, l'art n'a pas le temps de philosopher sur les choses.

De là le désaccord apparent entre cette époque et ses interprètes. Le principe qui devait faire vivre la société nouvelle, c'était le sentiment élargi de l'humanité et de la nature : l'homme simplifié, affranchi de besoins factices, voulait se purifier dans un commerce intime et apaisant avec la logique des choses. Qui s'en douterait à voir le dogmatisme hargneux et les abstinences

systematiques d'un art où des êtres de raison se meuvent en des milieux abstraits ! C'est qu'avant d'incarner les aspirations nouvelles, il fallait sans doute se dégager, fût-ce au prix d'une brusque cassure et d'un appauvrissement momentané, des trop séduisantes molleses et des routines exquises où l'esprit et la main allaient retomber d'eux-mêmes. Voyez se dessiner pourtant dans le portrait quelque chose de plus net et de plus viril, de plus énergique et de plus ardent. La physionomie de l'homme et de la femme est profondément modifiée; une race surgit, au regard clair et direct, ouvrière de la transformation sociale qui doit édifier une poésie, une philosophie différentes.

Avec les formes d'esprit évoluent les formes de sentiment. Une sensibilité plus simple, plus saine et plus franche, une autre manière d'aimer se lève comme une aube dans la douceur attendrie des regards et des sourires. L'histoire vraie de ce temps n'est pas dans le procès-verbal pompeux de ses gestes héroïques; elle se lit mieux, par reflet, aux regards palpitants et craintifs, aux poses languissantes et passionnées. C'est par la femme, par sa beauté touchante et meurtrie que l'art français renoue avec la nature. Pour

parler le langage allégorique du temps, l'Amour ramène la Poésie exilée par la Force.

Un grand amoureux sculpte la figure de l'Ève nouvelle. Dégagée du caprice élégant et bizarre qui faisait d'elle un bibelot d'étagère, une chimère gracieuse et improbable, elle s'offre en son costume de statue et comme une captive antique, aux hommes prompts et virils, à la tendresse rude des vainqueurs. L'amour n'est plus la science des vies oisives, la tactique des Valmonts déniaisés et corrompus. Il a reconquis son innocence et sa grandeur. Détrônée de la royauté du plaisir, la femme est redevenue femme. Hélènes, Andromaqes de la dure Iliade, elles se soumettent à la volonté mâle, victimes résignées, douces quêteuses d'amour. En se relevant l'homme les a relevées et rendues à leur vrai rôle : en brisant un voluptueux esclavage qui dégradait son idole, il a redressé et purifié l'image de la mère et de l'amante.

L'âme populaire, l'âme sérieuse et bonne de la France neuve rayonne dans l'œuvre d'un génie tout naïf qui renonce à des vertus un peu sauvages pour apprendre aux hommes la tendresse et la pitié. Un rayon venu de la Grèce amollit les dures arêtes de l'époque romaine ; la nature

même, comme entrevue à travers un voile, se risque à baigner de ses molles clartés la rêverie d'une Impératrice.

Vive et profonde intuition du cœur, presque incomprise alors et qui ne put prévaloir contre les erreurs de l'esprit. L'orientation dogmatique et abstraite l'emporta et les raisonneurs firent taire les poètes. Cette âme française qui rêvait de justice et de fraternité, se durcit dans l'orgueil national; infidèle à sa mission libératrice elle poursuit un mirage d'empire universel; étourdie de gloire elle oublie son idéal. De la rude discipline guerrière elle retombe toute meurtrie au régime émollient de la Restauration. Les conventions artistiques trouvent un point d'appui dans les conventions sociales. La rude franchise est réduite au silence et les premières violettes du printemps se fanent. L'art se fait l'humble serviteur du monde; sans flamme, sans conviction, sans indépendance, il ne sait que refléter les grâces fûtées et le tact diplomatique d'une société qui réforme ses cadres, sans pouvoir ramener à l'unité des éléments hétéroclites.

Mais sous le vernis des convenances et derrière la façade pseudo-classique l'esprit fermente

et travaille. Les activités brusquement réfrénées dans leur élan, les idées arrêtées dans leur essor, se transforment en émotions, en sentiments. Trompé par la réalité, le besoin d'indépendance se reporte dans un autre domaine ; dans le silence des événements, la poésie lyrique élève la voix. Ainsi, au moment où elle semble vaincue, la révolution va pénétrer la littérature et l'art sous la forme du romantisme. Avec ses allures moyen-âgeuses et son décor féodal, le romantisme est une insurrection contre tout le vieillot et le suranné de l'époque. Il traduit et propage des manières de sentir qui ne sauraient se trouver à l'aise entre les parois recrépies du vieux monde. Fruit de tendances obscures et peu conscient de son but final, il manifeste un désir d'émotions fortes, de sensations colorées, un vaste appétit de sentir. Mais ses regrets mélancoliques du passé retombent durement sur le présent. Le décor traditionnel replanté à la hâte vacille sous des souffles orageux ; et malgré les théories des penseurs graves, la sensibilité déchaînée prétend ne recevoir de loi que d'elle-même. Avant d'avoir trouvé son objet, elle se pose comme libre, comme ennemie de toute règle et de toute tradition.

Ainsi le romantisme publiait sa Déclaration des droits du sentiment, en face du principe d'autorité. Dans son dégoût du réel, il exagère la scission entre l'esprit bourgeois et l'esprit artiste. Pour avoir été trop docile, l'art se jette à l'extrême, à l'aigu, à l'extraordinaire. L'équilibre est rompu de nouveau entre la vie et ceux qui ont mission de l'interpréter. Le regret d'un passé magnifié par la légende détourne les yeux du modèle moderne : l'invasion des littératures étrangères éblouit l'âme française, la décourage d'elle-même, la lance à la poursuite d'un idéal multiple et fuyant.

Telle est l'erreur du romantisme. Il enlève l'homme et l'artiste à son milieu naturel et l'égare dans un domaine imaginaire. Mais voici sa nouveauté féconde. Il substitue à des rites prescrits, les rythmes libres et imprévus de la nature. Il délivre la fantaisie, exalte la sensation, rouvre les yeux à la magie de la lumière et de la couleur. En attaquant l'art classique il le force à se concentrer, à se resserrer pour la lutte : celui-ci fait un suprême effort; il emprunte des armes aux novateurs pour les mieux combattre; il refond sa statue et refrappe sa médaille avec une tranchante

et froide énergie, opposant sa netteté à des efforts tumultueux et confus : et ce testament de l'art analytique et abstracteur reste debout isolé et hautain dans le débordement universel.

Période de contradictions et de luttes qui ne pouvait rien fonder de durable : des noms illustres, des talents éclatants; pas d'unité profonde ni de claire harmonie. Cependant, dans la mêlée des théories, une voix fraîche et naïve, une chanson pénétrante et pure se fait entendre. Il semble qu'un voile se déchire. La nature se montre en son charme familier et dans ce beau décor l'humanité va bientôt paraître. L'art comprend enfin qu'il nous doit l'image embellie et transposée de nous-mêmes et de nos entours, et que la poésie qu'il cherchait si loin est dans les choses ordinaires de la vie. Dès lors tout devient clair et logique. L'imagination et le sentiment, au lieu de construire en l'air des édifices chimériques, s'appuient sur l'observation. Les éléments de beauté épars dans notre ciel, sur notre sol, dans nos mœurs, dans les formes de la vie moderne, organisés, choisis par le sentiment de l'artiste, entrent dans la composition des œuvres qui nous renvoient agrandis nos souvenirs et nos émotions.

Dans la société moderne les liens qui rattachent les hommes entre eux sont administratifs et abstraits. Pas de symbole visible, pas de mission commune à laquelle les artistes soient appelés à collaborer. L'individu parle à l'individu et cherche son semblable dans la foule éparse. L'artiste jette un cri d'appel et se réjouit de trouver un écho. L'art académique ne s'adressait qu'à un public restreint dont il flattait l'érudition; celui de 1830 s'adresse à toute l'humanité, révèle à tous le sens profond du monde visible. Il a de quoi charmer les délicats, il a de quoi émouvoir les simples. Il élargit à l'infini le cercle des esprits appelés à le goûter. La nature est à tous; c'est un thème universel. Qui en comprend la beauté rentre en communion avec tous les hommes. Dès lors plus rien d'exclusif ni de hautain; point de hiératisme fermé ni de cénacle où ne pénétrèrent que les initiés. Grande révolution accomplie sans fracas. L'art recompose l'unité et l'harmonie, et malgré les conditions factices qui lui sont imposées, il reconstruit la cathédrale moderne assez vaste pour abriter l'humanité.

Le XVIII^e siècle avait divinisé le plaisir; le nôtre fait de la nature un temple où se réfugient

la volupté grave et la rêverie amoureuse. Le lyrisme de Rousseau triomphe, opposant sa force expansive aux sèches conventions classiques, à des schèmes sans vie et sans couleur. Par là tout se renouvelle. La vie réveillée sur un point gagne de proche en proche, se communique à tout l'organisme. L'art rapprend la sensation directe; la sève universelle circule dans toutes les formes. Pan ressuscite : les Nymphes se jouent dans les clairières de Meudon et les hardes de cerfs passent dans les taillis de Fontainebleau.

Ce fut bien l'accomplissement d'un désir longtemps déçu; on vit enfin réalisé ce que les poètes avaient chanté, ce que les amants avaient rêvé, l'accord de l'homme avec la nature. Dès lors l'art moderne avait compris son rôle. Il conviait les hommes à un large festin; il leur proposait une forme de bonheur accessible à tous. Quel rafraîchissement meilleur, quel charme plus apaisant pouvait-il offrir à ce monde fatigué de prosaïsme et de sèche raison, que ces perspectives infinies sur les champs pacifiques, sur les eaux et les feuillages? « Venez tous, disait-il, cerveaux parcheminés, cœurs malades, esprits surmenés, venez à la bonne mère, à sa mamelle intarissable. » Et le

rieur rabelaisien, bousculant la morgue bourgeoise, était d'accord avec les tendres et graves poètes, dans son amour des choses simples et dans sa rudesse populaire.

Ainsi l'art, de sa baguette magique, fit jaillir une source inépuisable de plaisirs purs; il changea en trésors ces biens méprisés qui sont à tous, les arbres du chemin, les eaux de la mer et les nuages du ciel.

Par cette voie royale il revint à l'humanité. La beauté et l'intérêt de la vie moderne, la possibilité de faire de l'or avec le billon des choses communes et vulgaires étaient reconnues, la transmutation des métaux qu'avaient cherchée vainement les savants alchimistes était opérée par les cœurs simples.

A l'idéal aristocratique d'une vie délicate et voluptueuse succédait l'idéal robuste et vrai du travail. On comprenait la beauté des fonctions normales, l'éloquence des gestes adaptés à une fin. La plus large sympathie se trouvait d'accord avec les lois de l'art. Une humanité saine et drue se montra au-dessus du sillon : Jacques Bonhomme se redressa appuyé sur sa houë.

Depuis ce tournant décisif, l'art moderne a persévéré dans sa voie. Il vit qu'il y avait une société neuve, des mœurs, une direction d'esprit

large et féconde, et que tout cela était matière infinie de poésie et d'art. Un esprit de simplicité et d'observation cordiale prévalut contre les dogmes exclusifs et les imitations bâtardes. La bonhomie des expressions et des poses coutumières, la logique des attitudes efficaces, l'élan direct des instincts eurent un langage. La vie populaire, si plastique par l'énergie et la sincérité de son effort, si noble et si tragique en son inconscience, s'offrit à l'admiration de ceux qui surent l'idéaliser de leur ardente sympathie. La famille et l'atelier, la vie rustique et la vie bourgeoise, la chambre et la rue, l'usine et le champ, le laboratoire et l'échoppe, les aspects variés de la vie moderne entrèrent brusquement dans le domaine de l'art, qui, sur les pas de la poésie, chercha le sens intime de tout.

En manifestant ce que recèlent de beauté les formes les plus humbles de la vie, en faisant prédominer la noblesse intérieure sur le vain éclat, l'art moderne a fait œuvre de pitié et de bonté, œuvre religieuse. Les réalistes honnis ont été des peintres d'âmes.

Narratif d'abord puis archéologique, l'art est donc devenu, dans la seconde moitié du siècle, humain, familier, intime. Il s'est élargi, attendri,

popularisé, jusqu'à être la représentation intelligente, émue de toute la vie. La composition qui était chose d'arrangement et d'équilibre préconçu, n'est plus tant une opération de l'intelligence qu'une émanation du sentiment. La notion même de poésie a changé; de la qualité du sujet elle est passée à la qualité de la sensation et de l'impression. L'observation a découvert des richesses insoupçonnées de vérité et de beauté dans la nature.

Partout en un mot l'*a priori* a cédé le pas à l'expérience, qui ne prétend pas imposer à la nature un cadre tracé d'avance, mais qui s'efforce de pénétrer ses lois. L'art ne repose plus sur l'acquisition et l'application de formules, mais sur l'expression du sens intime. De là cette mêlée des genres, ce renversement des barrières; la suppression de la hiérarchie artificielle qui régissait les sujets et les formes.

Cet accent nouveau direct, cordial et franc, a gagné jusqu'au grand art longtemps figé dans les réminiscences. Une naïveté exquise est venue égayer et rajeunir la peinture murale. Le geste ingénu, la familiarité gauloise, le sentiment intime et populaire mirent un charme de vérité et de légende où régnaient la sécheresse archéologique

et l'anémique érudition que l'on prenait pour le style. Des figures nobles et simples, illuminées de vie intérieure, se groupaient suivant des rythmes gravés, au sein d'une nature résumée et vraie. Pour clore dignement ce siècle, l'effort vers la vérité naïve, vers la beauté familière, aboutit à une œuvre synthétique et magnifiquement sereine; veine d'or retrouvée par un esprit ingénu et savant qui sut donner une expression neuve à d'éternels symboles.

Après tant de renouvellements, et ces continus départs vers l'inconnu, l'art français n'est ni épuisé, ni à bout de voie. A ne regarder que le présent, et sans prétendre vaticiner, deux choses garantissent qu'il garde sa primauté et son rôle d'initiateur : sa ferme attache aux réalités et sa puissance de généralisation.

A ses recherches techniques, à ses aventures de métier, il doit une vitalité, une hardiesse d'exécution incomparables. Il a plus et mieux que de la virtuosité; une ardeur d'invention et de création personnelles, une sorte d'intuition qui devance les observations de la science. Affranchi de toute entrave traditionnelle, il se livre à l'intensité, à la variété des sensations qui renouvellent et enri-

chissent les moyens et le vocabulaire de l'art. Il pénètre les secrets de la nature. Pour la puissance objective du rendu, il a comme une provision de forces qui n'ont pas même encore trouvé tout leur juste emploi.

Mais, loin de se perdre et de s'épuiser dans cet effort d'invention matérielle, il est maître aussi dans le domaine des idées et des sentiments éternels. Il sait donner aux formes élémentaires, aux directions essentielles de la vie la plus idéale expression. En serrant de plus près la vérité, et sans chercher d'autre beauté que la logique, il imprime des significations profondes et touchantes aux faits de vie les plus nus; dépassant les contingences, il confère à de simples gestes le caractère auguste de la fatalité.

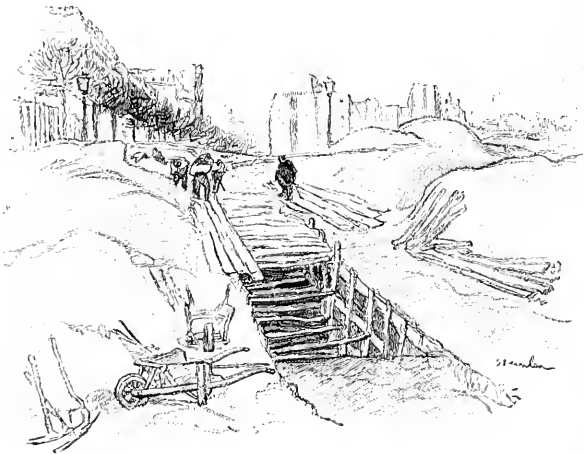
S'il est des artistes qui écrivent aujourd'hui le poème éternel de la passion et de la tendresse, qui sachent dégager de la mêlée complexe des phénomènes les lignes qui expriment l'essentiel, l'essor et la retombée de nos pensées et de nos désirs, les nécessités redoutables et charmantes; qui par des formes et des couleurs fassent renaître à nos yeux la grande volupté antique, le chant profond des instincts et l'élan irraisonné de la tendresse,

il ne faut pas les chercher ailleurs qu'en France. Les rythmes de la nature et de la vie n'ont trouvé nulle part d'interprètes plus savants ou plus émus.

De telles œuvres ne sont pas conditionnées par la couleur spéciale d'une époque ni limitées aux constatations de l'histoire; tout en obéissant au grand courant de l'esprit moderne, elles sont une philosophie de l'humanité.

De ces artistes, que l'un passionné et tragique montre l'homme à l'homme en sa nudité et révèle à nos timidités le fonds trouble et amer des fatalités physiques, que l'autre pathétique et tendre nous dise avec autant d'éloquence que Tolstoï ce qui fait vivre les hommes, la chaleur vitale et le rayonnement heureux des instincts; en tous deux, la nature avec ses énergies irrésistibles parle le haut langage que l'on ne peut méconnaître sans s'amoindrir et se mutiler. Elle chante son chant des Normes; elle déploie ces courbes persuasives et hautaines qui ont la certitude de la science et le prestige d'une incantation. Elle rappelle à lui-même l'homme distrait par les mirages de la vie sociale ou abusé par les chimères intellectuelles. Elle dresse impérieusement en face des oublieux ou des affairés la figure vraie de l'Humanité.

Un art qui s'exprime avec tant de grandeur n'a pas à redouter les comparaisons avec le passé ni avec le présent. Pour son avenir il faut souhaiter que cette grande manière, également éloignée d'un réalisme étroit et d'un mysticisme vieillot, soit comprise et appréciée; et que l'on voie la grandeur de notre art où elle est, non où elle n'est pas. Sans doute, il est bon qu'il y ait des amuseurs et d'habiles gens pour attirer la foule; mais il serait fâcheux que cette foule, retenue par les bagatelles de la porte, négligeât d'entrer dans le temple et de saluer les vrais dieux.





Stember

Le pont Alexandre

PAR

ÉDOUARD PELLETAN.



L'architecture officielle à l'Exposition a donné l'impression d'une faillite. Ayant deux occasions de se manifester, elle n'a été de son temps ni dans l'une ni dans l'autre. Elle pouvait être audacieuse dans ces constructions d'un été, qui ne devaient que naître et mourir; elle a été réactionnaire, alambiquée et ridicule. Elle pouvait être moderne, avec mesure, dans les constructions définitives qu'elle érigeait; elle a été louis-seizième, ambiguë et difforme. Sauf dans le Petit Palais, qui est charmant de proportions et de grâce aisée, malgré un fronton de porte un peu lourd, et quelques décorations plaquées, inutiles, partout ailleurs elle a prêté le flanc à la critique la plus vive et la plus méritée.

Que dire, en effet, du Grand Palais? Nulle part l'académisme et la camaraderie officielle n'ont régné avec plus de stupidité que dans cette énorme bâtisse hybride, qui commence comme le Louvre de Perrault et se termine, sans le moindre lien logique, en serre de jardinier! Je comprends que l'on ait redouté, pour un édifice de cette importance et de ce prix, l'emploi exclusif du fer, dont l'effet est un peu mince. Mais il fallait alors le subordonner complètement à la pierre, comme au Petit Palais, et ne pas le marier à elle aussi gauchement qu'on l'a fait.

Le fer cependant aurait dû dominer, dans cette Exposition qui clôturait le siècle où l'architecture du fer a pris naissance, il y a plus de cinquante ans, avec le Gymnase, devenu depuis le Bouillon Duval de la rue Montesquieu, et s'est développée avec les Halles de Baltard, avec les gares de chemin de fer, avec la Galerie des machines et la tour Eiffel.

Les constructions légères des Invalides et du Champ de Mars se prêtaient admirablement à de nouvelles recherches, dans le genre de celles de M. Formigé, en 1889. Mais non. L'Exposition de 1900 ne voulait rien devoir à celle qui l'avait

précédée ! Sans M. Binet et sa porte inélégante mais remplie d'heureux détails, on aurait pu se croire revenu à l'an IX de la République une et indivisible, et c'est un franc recul !

Toutefois, ne soyons pas injuste ! L'architecture du fer a eu sa revanche contre la pierre et le stuc, et cette revanche est éclatante.

Le pont Alexandre III est un admirable morceau d'acier, qui jette sur la Seine un arc d'une belle ligne. L'ingénieur, ici, fut l'artiste, et ses équations lui ont procuré une grandeur et une hardiesse dont les plus compétents sont émerveillés. C'était, en effet, une redoutable difficulté à vaincre que de diminuer la courbe sans compromettre la résistance, et cette difficulté a été surmontée avec une aisance parfaite. MM. Résal et Alby ont donc droit à une approbation sans réserve.

Mais un pont, — surtout quand on le veut monumental, — a besoin d'accessoires que ne produit pas le haut-fourneau du métallurgiste. Deux architectes furent préposés à l'achèvement de la superstructure, et, avec eux, les erreurs commencèrent.

Ce pont, avons-nous dit, devait être monu-

mental. Sa signification décorative était précisée par le fait historique qu'il avait à commémorer, et ses moyens décoratifs par la matière employée pour l'œuvre vive. L'alliance franco-russe avait soulevé un tel enthousiasme qu'il devenait nécessaire de faire grand, de faire riche, de faire glorieux. Quoi qu'on en pense, il n'y a jamais de mal à mettre de l'opulence dans un monument public; un beau pont, sur cette Seine sans égale, n'eut choqué la raison de personne.

Il est évident, d'ailleurs, que cette préoccupation a été celle des architectes. Ils ont voulu la réaliser de deux façons : par la décoration proprement dite et par la couleur de cette décoration. Malheureusement, ils ont échoué dans l'une par excès et dans l'autre par indigence. Examinons-les brièvement.

La décoration du pont Alexandre se compose principalement de motifs ajoutés. Il y en a peu qui fassent corps avec le pont proprement dit, ou qui en découlent logiquement. Pourtant l'ensemble ne serait pas désagréable s'il ne péchait pas par accumulation. Ainsi l'entrée du pont est précédée d'un petit pylône en pierre portant des candélabres, puis on trouve, à l'entrée d'un escalier

conduisant à la berge, un vase et un lion qui se font vis-à-vis, enfin le grand pylône, — d'excellente proportion quoi qu'on en ait dit, — est lui-même avoisiné, en retour d'équerre, par un candélabre monumental et un autre groupe en bronze. En tout sept motifs importants, répétés quatre fois. C'est trop, sans aucun doute, et quand il y a trop de choses c'est qu'il n'y a pas eu assez de réflexion.

Sur le pont, nous rencontrons d'autres candélabres où la sculpture a encore une part, et deux immenses fontes allégoriques : les Nymphes de la Seine et celles de la Néva, dont le principal mérite est de cacher la Seine au passant. Cela est regrettable, un fleuve doit jouer son rôle dans la beauté d'un pont, dont il est la raison d'être.

Trop de décoration, donc, mais, par contre, pas assez de coloration. L'ensemble est froid et, n'étaient les groupes dorés qui surmontent les pylônes, il serait terne. Toute la couleur tient dans l'emploi du bronze, et d'une pierre grise, d'aspect solide, qui repose sur un soubassement de pierre blanche, d'aspect tendre, ce qui constitue un contresens. La balustrade du pont est en fonte peinte en bronze, autre faute de goût

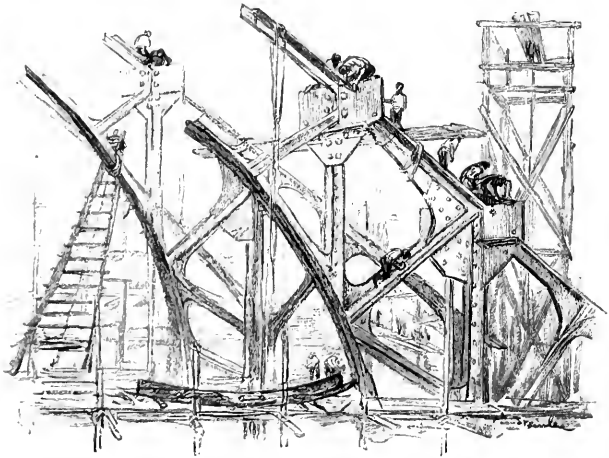
cette fois, et mesquinerie sans nom. En outre, dans les pylônes, les statues et les proues du navire de la Ville sont en pierre de même provenance, rehaussées d'applications d'or, et le cartouche qui contient les inscriptions est de marbre blanc. C'est, on le voit, une de ces colorations dans le genre fade, dont on paraît très épris en ce moment.

Pour un ouvrage qui devait rappeler la Russie, un autre parti s'imposait. C'était celui des tons vifs et des marbres précieux. Il fallait se rapprocher de la polychromie extraordinairement opulente de Saint-Isaac et de Notre-Dame de Kazan à Saint-Petersbourg, au moins par l'emploi des matériaux les plus riches que produit notre sol. Un beau marbre rouge pour le soubassement et pour la balustrade courant d'une rive à l'autre, le bronze pour les statues et les proues qui ornent les pylônes, voilà le minimum de ce qu'il aurait fallu pour accompagner, sans faiblir, l'œuvre magistrale des ingénieurs.

L'effet du pont est donc manqué. On a dépensé beaucoup d'efforts et d'argent pour un résultat insuffisant et contraire à la logique. Car, — en nous plaçant au point de vue de l'ensemble, —

on ne saurait absoudre ce retour au XVIII^e siècle qui, moins encore que pour les palais, pouvait se justifier.

Espérons que le XX^e siècle ne verra pas se renouveler les mêmes errements et qu'il dégagera l'architecture du fer, que le XIX^e finissant a paru vouloir rejeter, après qu'elle eut donné l'éclat que l'on sait lors de la précédente Exposition.





La rue des Nations *et la rue de Paris*

PAR

JULES CLARETIE.



L'Exposition n'est plus qu'un souvenir. On la démolit à l'heure où j'écris. Elle s'effrite. Elle tombe. Elle disparaît. Platras et poussière! Tout ce qui était une vision de féerie n'est plus qu'une réalité sans pittoresque. J'ai vu, l'autre matin, précipiter du faite du pavillon allemand l'aigle noir aux larges ailes qui dominait le palais germanique. Il est venu se briser à mes pieds, sur le sol gelé, dans un nuage de poudre blanche. Et c'était un lendemain singulier à toutes ces journées d'énormes bousculades et d'amusantes *frairies!*

Quoi de plus triste que la carcasse d'un feu

d'artifice éteint ou qu'une affiche de théâtre déchirée ! Précisément de vieilles affiches du dernier jour, — du jour de clôture, — apparaissaient encore, déchiquetées, en lambeaux, sur une colonne-annonce qu'interrogeait curieusement la foule il y a si peu de mois ! Il y a mille ans ! . . . Et je regardais l'affiche de la matinée de la Comédie-Française au théâtre Sarah-Bernhardt et il me semblait relire là quelque page oubliée d'un vieux, d'un très vieux livre ! . . . Que tout cela est loin ! Loin pour moi, loin pour les Parisiens, loin pour tout le monde ! Loin comme cette *Parisienne* de la Porte Monumentale que j'ai vue à terre et qui, dans son chapeau polychrome, portait un jardinet improvisé, fleurs ou arbustes nés de graines poussées là par le vent ou les oiseaux

Mais si elle est lointaine, la vision, elle est délicieuse encore et, par le souvenir, quand, en fermant les yeux, je la revois, elle a toujours le même charme, fantomatique maintenant.

La *rue des Nations*, par exemple, la *berge*, ce spectacle unique dont nous avons trop peu joui les uns et les autres, emportés, absorbés que nous étions par nos occupations de chaque jour ! La *berge*, nous rappelons-nous maintenant cette *berge*

que j'essayai de sauver, qu'on voulut conserver et qui n'est plus!

On a tout dit sur cette *berge* où les czardas tziganes et les vitos espagnols chantaient sous les palais comme les étudiants de *Faust* dans les caves d'Auerbach. Elle fut la création personnelle de M. Alfred Picard qui voulait montrer à Paris ce qu'on peut faire d'un fleuve, comme il voulait, en édifiant, dans les Champs-Élysées, un Théâtre-Modèle, montrer ce que l'art du machiniste avait fait de progrès en ce siècle. Il y eut une Commission réunie pour cela et je poussais M. Picard à créer, à bâtir le Théâtre-Type. Nous avions six millions pour arriver à ce résultat. Et nous nous heurtâmes à des oppositions imprévues. Ah! Dumas, ah! Sardou, pourquoi vous êtes-vous opposés à la réalisation d'un tel projet!

Oui, Paris un beau matin s'aperçut, comme me le disait M. Roujon, qu'il avait un fleuve. Paris déjà aimait profondément ses quais, où l'on peut errer en flânant, les yeux sur les estampes ou les doigts dans les vieux livres, et il avait raison de chérir ses étalages de bouquinistes qui sont comme la frise de ces parapets de pierre. Mais lorsqu'il aperçut la *berge*, lorsqu'on lui montra

cette rue des Nations profilant les architectures contrastées de ses palais multicolores, Paris brusquement s'étonna de n'avoir pas plus tôt admiré « son fleuve », la Seine, ce boulevard qui marche.

Il faut le dire : resserrée entre la *berge* même et l'autre rive, où se profile encore le pavillon de la Ville de Paris, la Seine semblait tout à coup un fleuve nouveau. Il y avait métamorphose. Elle paraissait plus profonde et, sous les illuminations électriques des soirs, plus claire, avec des remous et des vagues de bassin maritime. Ce fut une surprise. Une surprise et un charme. Et là-haut, les palais nous donnaient en même temps l'illusion d'un voyage en quelque pays chimérique où des bonnes volontés puissantes et des inventions ingénieuses exposaient, en une promiscuité inattendue, des merveilles d'art, des trésors incomparables : la Hongrie, ses joailleries d'un art à la fois raffiné et robuste ; l'Angleterre, ses Turner, ses Constable, ses Reynolds et ses Burne Jones ; l'Espagne, la fière Espagne, dans son pavillon élégant, les vieilles tapisseries de ses conquêtes, le casque légendaire de Boabdil et, à côté des rondaches et des épées de ses héros, la statue de Velasquez, l'incomparable coloriste, le maître des maîtres, le plus mo-

derne des anciens. Puis c'était la Norvège et ses pêcheries, le pavillon rouge, la Suède et ses visions de là-bas : une nuit d'hiver sous la nuit polaire, une nuit d'été dans cette autre Venise, Stockholm.

Quel assemblage sur cette *berge* et quels contrastes ! L'Allemagne y exposait des œuvres choisies et semblait nous donner la joie d'une apothéose paradoxale : celle de l'art français, les Watteau, les Lancret, les Pater, de ce XVIII^e siècle où le charme de notre France faisait, à coups de plume, à coups de pinceau, à coups d'éventail, la conquête du monde. On prenait un fiacre-automobile. — « *A la berge !* » Et l'on était à Potsdam. Potsdam à Paris, Potsdam, avec son délicieux style rococo et ses chefs-d'œuvre de nos peintres et le pupitre du roi joueur de flûte. Et, tout près de là, ce n'était plus l'Allemagne, c'était l'Amérique, oui, l'Amérique aussi, l'Amérique chez nous, dans ce Panthéon classique, en ce hall où la vie courante pouvait trouver tout à la fois rassemblés : le bureau de poste, le télégraphe, le bureau de change, et jusqu'à des dollars de trois francs cinquante, le « Lafayette-Dollar » qui se vendait dix francs au bénéfice du monument de Lafayette à Paris. « Cent cinquante mille Améri-

cains ont traversé ce hall, télégraphié au bout du monde en datant leurs dépêches de leur pavillon national », me disait le général Horace Porter, heureux, avec sa bonne grâce habituelle, de ce rapprochement entre ses compatriotes et nos Parisiens.

J'entrais volontiers dans ce pavillon américain. On y avait vraiment la sensation d'une halte dans un home familial, habité et hospitalier. C'était l'Amérique, avec son caractère pratique, ses meubles massifs, solides et commodes. On pouvait se croire à New-York ou à Philadelphie. Devant le pavillon de l'Autriche, historié, avec son balcon à rinceaux, je songeais à Schoënbrunn et me disais que c'était précisément du haut d'un balcon pareil, sous l'aigle d'or à deux têtes, que le faible « aiglon » pouvait entendre, dans la nuit, lorsqu'il regardait aux rayons de la lune les arcs légers de la Gloriette, quelque refrain du temps des grandes guerres, peut-être un lambeau de *Marseillaise* oublié là, — graine perdue des semilles d'autrefois. . . Le refrain de Béranger me revenait alors :

Et cependant je suis à Vienne!

Il y avait aussi dans ce pavillon autrichien de

pittoresques peintures polonaises où les aspirations d'un peuple toujours vivant se traduisaient par des compositions attirantes, Cracovie nous envoyant des tableaux à l'heure où Varsovie nous donnait Sienkiewicz et *Quo Vadis!*

Un coin où j'ai fait parfois halte, avec joie, c'est le pavillon du Danemark. Il n'était pas luxueux, mais il était vrai : il donnait l'impression de l'exactitude. C'était une maison de braves bourgeois des environs de Copenhague, et j'imaginai un pasteur du siècle passé lisant là quelque bon gros livre entre des faïences et son pot d'étain, derrière ses vitres serties de plomb. Quelle paix en ce logis de bois et de brique ! Au haut clapotait le « Danebrog », l'étendard du vaillant petit peuple, croix blanche sur étoffe rouge, le drapeau que ses héros brandissaient à Düppel sous les obus prussiens.

Et le pavillon de la Perse, aux couleurs de turquoise, — la pierre du pays, — où le shah, qui fut populaire durant son séjour à Paris, avait, un moment, l'intention d'aller tirer au pistolet, là-haut, sur la terrasse ! Il eut un mot charmant, d'une jolie tournure très crâne, le shah, lorsqu'on le félicita du sang-froid qu'il avait montré au

moment de l'attentat dont, pour si peu, il eut été la victime :

— Mais, dit-il fièrement à ceux qui le complimentaient, — et un sourire relevait sa moustache noire, — je suis d'une famille de soldats!

M. Crozier, qui entendit ce mot, me l'a conté.

Le pavillon de la Finlande n'était pas éloigné du pavillon persan. J'eusse voulu avoir le temps de passer des heures dans ce bâtiment au clocher de bois peint, avec ses ours farouches veillant sur sa porte originale, sorte d'église tassée et comme accroupie, où, comme en un autel, brûlait, flamme inextinguible, l'âme simple, solide, vaillante, d'un peuple laborieux, érudit, vivant six ou sept mois dans un rude hiver, et de cette ombre hivernale, crépusculaire et neigeuse, faisant, avec ses savants d'Helsingfors, avec ses artistes, avec ses penseurs, avec ses poètes : — de la lumière!

Il est démoli comme les autres, le pavillon finlandais, et l'on a vendu ses portes de bois rouge. . . Qui dira ce que deviendront, chez des particuliers, ces palais de féerie? Nous les retrouverons peut-être, transportés, rebâti en partie dans quelque bois de Ville-d'Avray ou quelque ruelle de Meudon.

Et qu'est devenue la rue de Paris, avec ses séductions tapageuses, ses fanfares, ses grosses gaités de kermesse, ses théâtres, ses parades, ses baladins et ses clowns? Antithèse de la rue des Nations, la rue de Paris fut comme une foire de Neuilly parallèle à un voyage autour du monde. Elle avait des attractions pittoresques sans doute, les puppazzi des frères Guillaume, les scènes théâtrales du cinématographe de M^{lle} Vrignault, avec M^{lle} Mauri dansant la *Sabotière* et M^{me} Sarah-Bernhardt jouant *Hamlet* en effigie; elle avait ses soirs de tapage et de cohue; mais Paris renonça bien vite à la rue de Paris. Il préféra la *féria* de la *berge* ou les verres à vin du Rhin du pavillon allemand. Seules la petite poupée japonaise, Sada Yacco chez la Loïe Fuller et cette Parisienne de Copenhague, M^{me} Charlotte Wiehe, la rivale danoise de la jolie M^{me} Anna Larsen, seules celle qui jouait *la Geisha* et celle qui mimait *la Main*, retinrent l'attention, laissèrent à ces oublieux Parisiens un nom et un souvenir. Ah! les soirées de foule et les poussées de fêtes de Saint-Cloud dans cette rue de Paris illuminée de fleurs électriques! . . . Que c'est loin, cela aussi! Est-ce que cela a vraiment existé?

Et, de l'autre côté de la Seine, — fuyant la rue de Paris qui finissait par les singes de Corvi, — j'allais souvent, — en ces soirées préhistoriques, — sur la terrasse, contempler *la berge*, illuminée, avec ses silhouettes de ville fantastique se détachant sur le ciel strié; — et des bouffées de musique m'apportaient de là-bas les accords de *la Valse bleue*. Valse bleue, valse de 1900, valse des adieux, valse de l'oubli!.. La vie est un songe, dit le poète espagnol.

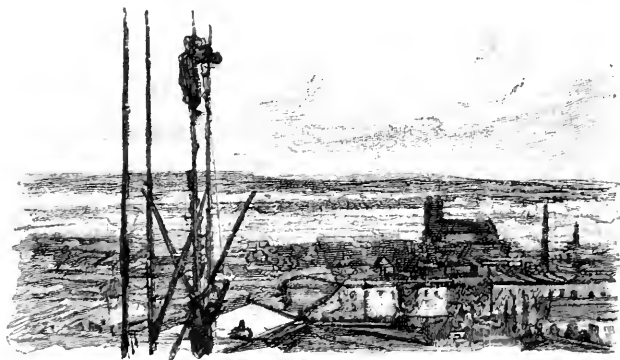
J'ai beaucoup aimé cette fête des yeux qui m'arrachait à des préoccupations sombres. Car elle fut sinistre pour moi, l'année de tapage et de fête. J'aurais volontiers passé mes heures :

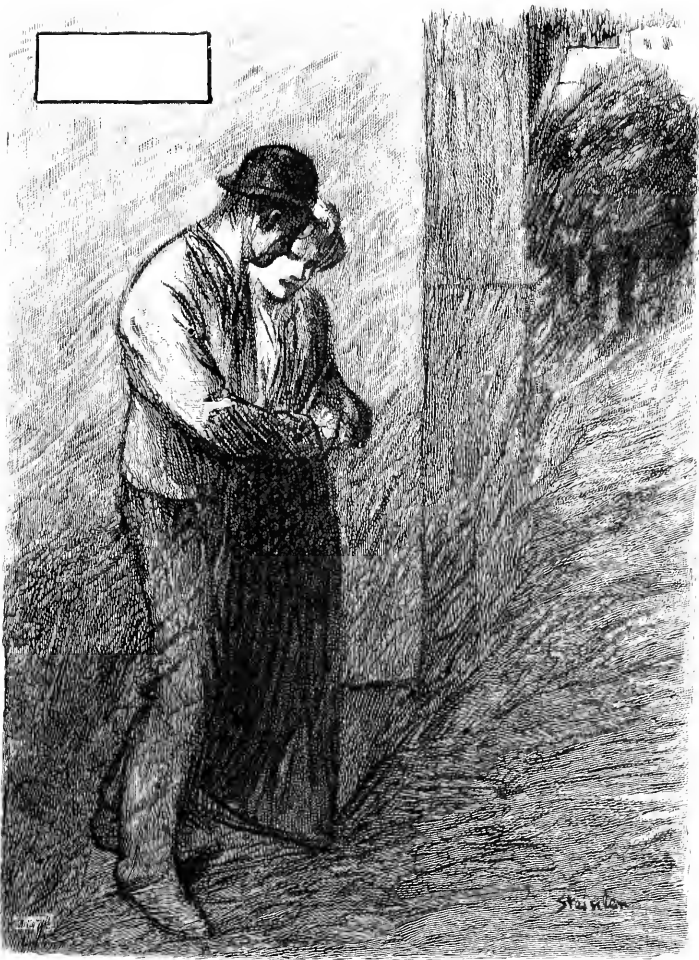
Au bois de deuil à l'ombre d'un souci!

Les musiques des tziganes, la flûte des lautars roumains, les évohés même de la rue de Paris me faisaient, comme Langély, vivre par curiosité, — sans parler du devoir.

Maintenant tout est fini. De ce qui fut le songe d'avril, du dernier avril, l'ouverture de cette comédie gigantesque aux multiples décors et aux cent mille figurants, il ne reste rien, rien qu'un beau souvenir. Ce fut trop court vraiment

et la durée d'une telle œuvre n'a pas été proportionnée à l'effort dépensé. Tant de labeur de tant d'années, pour si peu de jours de durée! Hélas! il en est ainsi de tous les efforts humains! L'enfant qui souffle dans le chalumeau pour gonfler la bulle de savon nous montre à peu près ce que sont les travaux des hommes. Et ce fut la plus admirable bulle de savon qu'ait jamais irisée et lancée à l'air une poitrine humaine, cette Exposition de 1900 qui, d'avril, du clair avril au froid novembre, nous donna l'illusion du voyage, la joie de l'inconnu, les surprises de la science, l'inappréciable, caressante, consolante volupté du Rêve!





La Reliure

à l'Exposition de 1900

PAR

HENRI BERALDI.



La reliure étrangère, d'abord.

Montrée par un seul pays, l'Angleterre, où elle est traditionnelle et se renouvelle en gardant toujours la même allure *sui generis* et comme le même air de famille : les reliures anglaises à travers le temps, a-t-on dit, sont les variantes de fruits d'un arbre unique. Elles sont fort incomplètement représentées à l'Exposition. Peu d'exposants : Zœhnsdorff montre les décors à fers gras et à fonds de pointillé qui sont essentiellement dans la manière anglaise, envoi très typique et intéressant; Harslake divise ses reliures en « exécutées par des hommes » et « exécutées par

des femmes» : ce côté des hommes, côté des dames, en reliure d'art, est inattendu; Bagguley, de Newcastle, présente d'élégants décors sur doubleur blanche, quelques-uns dus à un Français d'origine fixé en Angleterre, Léon Solon, fils du dessinateur de la manufacture de Sèvres. Le tout à des prix sterling.

Récemment, la reliure anglaise fut montrée au complet, avec son fort et son faible, dans une exposition faite chez Boussod-Valadon. Remarquable en certaines parties, et d'une saveur étrangère, elle réussit beaucoup. Tout se vendit. Certaines vitrines furent dévalisées. Plus d'un, même, qui ne s'était jamais occupé de reliure et eut été embarrassé de dire le nom d'un relieur parisien, tint à se signaler par un achat de reliure londonienne. Tout comme aujourd'hui, à l'Exposition, on s'établit homme de goût en mettant sa carte de visite devant un petit pot de Copenhague.

La reliure française.

Splendide! Art en floraison et en renouvellement complet, ayant dégagé, pour une époque nouvelle et des livres nouveaux, une formule nouvelle.

Que d'efforts à travers le siècle pour en arriver là! Combien intéressants à suivre, depuis le moment où, à la fin du XVIII^e siècle, la reliure française au plus bas se reprit pour échapper à la concurrence anglaise et à « l'anglomanie ».

Comme, ici, une belle exposition centennale, exclusivement centennale, préparée de loin, poussée à fond, se fut imposée! Vitrine des reliures de l'Empire, en maroquin rouge à grain long, à décor non d'un grand art, mais d'un style caractérisé. Vitrine des célèbres frères Bozérian et de leurs imitateurs. Vitrine de la Restauration; reliures d'un aspect tranché, lourdes de décors, admirables de métier : les reliures de Purgold, Simier, et, — en supposant qu'on soit parvenu à l'établir, — la réunion complète des ornements employés dans l'atelier du très illustre Thouvenin. Vitrine de la gaufrure et de l'abus de la gaufrure, de la reliure néo-gothique, gothico-romantique et « à la cathédrale ». Vitrine de la reliure de 1830-48, époque pauvre en idées originales, mais où quelques efforts isolés méritent d'autant plus de ne pas être oubliés qu'ils sont rares. Même, vitrine des reliures industrielles, à plaques illustrées : cette reliure a été

franchement nouvelle, et elle a eu ses chefs d'œuvre (que dès maintenant le Musée des Arts décoratifs se préoccupe de sauver). Vitrine de reliures de bibliophiles, précises et martelées : reliures de l'admirable Bauzonnet, exquises dans leur simplicité et rehaussées des fameux filets « à la Bauzonnet » ou « filets XIX^e ». Vitrine du milieu du siècle, vitrine de la copie, mais aussi vitrine de la virtuosité : livres précieux que les grands bibliophiles d'alors font restituer dans des reliures copiées d'anciens modèles, copies par lesquelles se sont formées des mains de doreurs d'une habileté sans égale (et « l'ère des grands doreurs » depuis ne s'est point fermée); dorures d'Ottmann, de Niedrée; et sur les reliures de Capé, — le relieur du second Empire, célèbre quoique mou, — les morceaux d'étourdissante exécution d'un doreur incomparable : Marius Michel père. Vitrine des tentatives de renouvellement faites par un jeune ornemaniste, Rossigneux, sur la commande de la maison Gruel : essais remarquables mais prématurés; ils porteront fruit trente ans plus tard. Vitrine d'un relieur fameux entre tous, aimé des bibliophiles rétrospectifs d'un amour exclusif, du relieur demi-dieu, de Trautz, cheva-

lier de la Légion d'honneur. Vitrine des dorures vigoureuses et flamboyantes de Lortic, chevalier de la Légion d'honneur à l'Exposition de 1878. Vitrine de Cuzin, qui, par nécessité, parce qu'il fallait mettre en état les exemplaires exceptionnels des livres à figures du XVIII^e siècle, créa le décor XVIII^e-XIX^e ou « genre Cuzin », puis par nécessité encore, évolua vers des idées nouvelles et des fers nouveaux lorsque, les livres anciens étant épuisés, les bibliophiles n'apportèrent plus à relier que des livres contemporains. Vitrine d'Amand, de Magnin, de l'évolution, — par des spécimens d'une exécution plus ou moins estimable et d'une conception plus ou moins pure, — vers le décor « parlant », c'est-à-dire approprié au sujet du livre. Vitrine des excès de la reliure parlante et symbolique; illustrations enfantines en maroquin, anecdotes racontées sur la couverture du livre, reliures-tableaux. Vitrine des cuirs incisés et des cuirs ciselés, reliures-sculptures. Enfin la vitrine d'Henri Marius Michel, du Marius de jadis, jeune relieur inquiet s'efforçant de renouveler le décor par la flore ornementale, et, influencé par le XVI^e et par Rossigneux, arrivant à des compositions de plus en plus remarquables qui, à l'Exposition de 1889,

le mettent (en même temps que Cuzin) à la médaille d'honneur.

Et ici, il n'y avait plus qu'à enchaîner avec l'exposition décennale. . .

Oui. Mais faites donc du XIX^e siècle avec des amateurs rétrospectifs qui n'y croient point, et n'ont qu'une seule idée : remonter une fois de plus et hors de propos le XVI^e, remonter Le Gascon, remonter Padeloup!

Quand on en vint à répartir les espaces à attribuer, pour la reliure, aux différents siècles, un bibliophile « très pur » s'écria d'un ton de dédain : *Pour le dix-neuvième siècle, soixante centimètres c'est assez.*

Aussitôt l'on dérailla dans la mégalomanie des projets. Comme le grenadier Flambeau de *l'Anglon*, on fit « du luxe ». La rétrospective se sépara de la décennale : la tricentennale de la reliure se mit sous un même hall avec la quadricentennale du livre et de la vignette, la bicentennale de l'affiche, la centennale *bis* de la lithographie, etc. Et les beaux plans sur le papier se réduisirent, en fait, étonnamment. Se procurer l'équivalent de la galerie Mazarine! chimère. Avec un zèle absolu, des organisateurs dévoués draguèrent les fonds

appauvris : ils ne purent ramener ni les grands « seizièmes », ni les grands Le Gascon, ni les mosaïques de Padeloup à trente mille francs la pièce, d'abord parce que les collectionneurs deviennent récalcitrants au prêt, et surtout parce que — axiome — *depuis l'Exposition de 1889, la difficulté de réunir une exposition rétrospective quelconque a décuplé.* C'est la fin!

Et l'exposition rétrospective de la reliure, bien qu'estimable et contenant quelques curiosités, ne fut, ni assez éclatante pour arrêter le regard des foules, ni assez originale pour émouvoir les bibliophiles.

Venons à la décennale.

On dit couramment que pour la gloire de la reliure, il suffit d'avoir un relieur à la fois. Présentement nous en avons dix, et ils ne suffisent pas. Et toujours, dans leurs ateliers, sont en confection des reliures de mille, deux mille francs et plus. Et toujours sur des livres contemporains. C'est le retour au vrai principe : le livre d'un temps dans la reliure de son temps. (La reliure à décor copié de l'ancien ne fut, en somme, qu'un long accident, nécessaire dans notre XIX^e siècle de la curiosité et du collectionnisme rétrospectif.)

Et invariablement sur des livres contemporains illustrés.

Depuis 1889, l'activité de la reliure d'art a quintuplé. Voilà le fait décisif.

L'Exposition de 1900 met au comble de la gloire Marius Michel. Sa vitrine est une réunion de morceaux les plus précieux, *Le Passant*, *La Vie rustique*, *Mireille*, *Les Nuits*, *Les Ballades de Villon*, *Paris qui consomme*, *Paysages parisiens*, *Pastels*, etc., montrés en partie déjà à ces Salons du Champ de Mars qui furent si bienfaisants aux objets d'art. Tout a été dit alors sur l'harmonieux contraste des tons de maroquin amoureux choisis, toujours dans la note un peu grave. Tout a été dit sur l'élégance des décors admirablement proportionnés, établis sur des données géométriques certaines, et empruntés à la flore ornementale, qui va de la rose et de l'œillet au chèvrefeuille et à l'orchidée; d'un art absolument nouveau, sans être de « l'Art Nouveau » ou du « modern style » dont Marius, en pur Français qu'il est, a horreur; d'un art jamais maladif surtout, et absolument sain. On a dit de Marius qu'il était le relieur le plus intéressant que nous ayons eu depuis la Renaissance. Grand prix pour la

seconde fois, il vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur, tardivement, car dans la reliure d'art une croix est autrement difficile à emporter que dans le biscuit ou le cirage. Décoré à temps, il eût été officier aujourd'hui, comme Lalique. Et il eût dégagé, pour la croix de chevalier, Mercier.

Marius représente un art personnel. Mais il y a en France une reliure traditionnelle, à filets, à fers, à dorures brillantes, à mosaïque finement sertie. Cette reliure est aujourd'hui représentée par un homme d'un goût élégant et sûr, et d'une habileté de main prestigieuse : Mercier, qui a obtenu son grand prix. En fait, il est le successeur lointain des Ève et de Le Gascon, et le successeur immédiat de Cuzin, qui remplaça Trautz, lequel succéda à Bauzonnet, qui succéda à Purgold. Les reliures de Mercier sur *Le Chevalier de Maison-Rouge*, *Pastels*, *Le roi Candaule*, *Les Contes Rémois*, *Les Nuits à Paris*, *Lorenzaccio*, *Cœur simple*, *La Vie des Boulevards*, etc., sont des bijoux scintillants, des objets précieux à toucher, et que le bibliophile s'enorgueillit de posséder et se délecte à regarder et à manier. Les Valois, jadis, les eussent recherchés, pour alterner dans leurs bibliothèques avec les grands morceaux de Ma-

rius. Aujourd'hui les Valois s'appellent Lacroix-Laval, Girard, Villebœuf, de Marsay, Pradeau, Borderel, Vitta, Spenser, Bordes, Vautier, de Montgermont, Barthou, Claude-Lafontaine, etc. Une sorte de Grolier à cent têtes.

Derrière Marius et Mercier, ces deux grands protagonistes, Petrus Ruban (médaille d'or) est tenu en haute estime. Idées un peu moins spontanées, travail fin et serré : il vient d'exécuter, pour le Musée des Arts décoratifs, un très beau buvard à fleurs jaunes sur fond vert. Un petit volume de sa vitrine renouvelle très heureusement le décor à répétition, par l'emploi du myosotis. — Canape, en très grand progrès, envoie de remarquables reliures sur *Nausikaa*, *Ilseé*, *Antar*, *Hérodias* et la *Prière sur l'Acropole*; par les titres des livres on devine la fantaisie et la variété des décors. — Chambolle, Magnin (de Lyon), David, Bretault, sont des relieurs tout prêts à rendre à la bibliophilie de très grands services.

Le sympathique président de la Chambre syndicale, Léon Gruel, fait des infidélités à ses livres d'Heures si réputés et évolue vers la reliure des livres de bibliophilie; exemple : un très heureux

décor sur *Fleurs de Cyclamen*. Voici donc un atelier célèbre à la disposition des bibliophiles : ressource infiniment précieuse. Gruel expose aussi toute une série de cuirs incisés, très fins. (Mais des cuirs incisés, des cuirs ciselés, nous n'avons pas à parler. Ce n'est pas de la reliure, c'est de l'objet indépendant, — remarquable souvent, — encastré dans la reliure. Dès lors relevant d'une critique spéciale.)

On pourrait citer encore d'autres noms. Cuzin fils, qui n'expose pas; Noulhac le janséniste; Carayon le roi du cartonnage. Etc.

Un relieur a refusé de figurer à l'Universelle, pour ouvrir chez lui, dans son magasin du boulevard Malesherbes, une très remarquable exposition de plus de cent reliures. Devons-nous omettre Meunier, parce que l'Exposition universelle étant une bataille, il n'a pas marché au canon? Mais il répond : « Le diplôme de grand prix seul vaut, et je n'étais pas en mesure de l'obtenir. » Humilité non sans orgueil. Et il ajoute : « Pourquoi voulez-vous que je donne sept cent cinquante francs par mètre pour exposer des reliures dans des vitrines perdues au milieu de la classe des livres brochés, tuées par ce milieu gla-

cial de blanc et noir qui éloigne le visiteur? Les jours où il y a quatre cent mille personnes à l'Exposition, on en trouve deux devant la reliure, et encore ce sont des relieurs!»

La vérité est que la reliure d'art, qui a été cruellement isolée et délaissée dans l'Exposition (si encore on en avait formé, dans le salon de repos de la classe, un seul fond flamboyant!) a droit désormais de constituer sinon une classe, du moins une section spéciale. Elle a droit d'être exposée, comme au Champ de Mars, dans le chaud milieu des objets d'art. Ou tout au moins avec l'orfèvrerie . . .

Non, gardons-nous d'omettre Meunier, relieur de grand avenir et de remarquable présent, d'une fécondité d'idées extrême, et qui s'explique par ce fait, caractéristique de notre temps, qu'aujourd'hui un décor ne sert presque jamais qu'une fois, et que *sur chaque volume le bibliophile exige un décor inédit!* Sur les cent reliures exposées par Meunier, un bon tiers sont de valeur, surtout les plus tranquilles d'idées; les décors extérieurs symétriques et les doublures traitées en mosaïque à répétition. Car aujourd'hui on veut aussi tout en mosaïque. Il y a, chez les bibliophiles, une

sorte de frénésie bibliopégique qu'aucun temps n'avait encore connue.

En résumé :

Au *xvi^e* les entrelacs-arabesques des grands artistes inconnus. A la fin du *xvi^e* les compartiments des Ève, plus ou moins remplis (les fan-fares). Au *xvii^e* les subtils pointillés de Le Gascon. Au *xviii^e* les mosaïques de Padeloup et de Monnier, à répétition, ou inspirées de la faïence de Rouen; les riches dentelles Pompadour inspirées de la serrurerie; les admirables plaques Louis XV. Au *xix^e* le matériel de fers de l'Empire et de la Restauration; les filets *xix^e*, la série des dorures extraordinaires, puis les recherches fiévreuses de nouveau. Au commencement du *xx^e*, le style établi, dans sa prodigieuse variété, de la reliure à flore ornementale.





Stanley

Les Rétrospectives du Livre *à l'Exposition de 1900*

PAR

CLÉMENT-JANIN.



Le livre n'a pas eu une rétrospective, il en a eu deux! L'une faite par la librairie et l'autre par l'imprimerie. C'est beaucoup. Et encore ne parlons-nous pas de celle qui se trouvait à la rétrospective du papier et où figurait la collection des Almanachs de M. le vicomte de Savigny de Moncorps. Une seule, sans lacunes, avec de beaux spécimens, choisis, autant que possible, parmi ceux récemment mis au jour, aurait mieux fait notre affaire.

La librairie avait adopté l'ordre chronologique; les imprimeurs, guidés sans doute par le magnifique ouvrage que l'Imprimerie nationale publie

actuellement, sous l'active direction de M. Christian ⁽¹⁾, ont paru vouloir manifester les efforts de leur art dans quelques-unes de nos provinces. Tout cela aurait pu être intéressant; mais les organisateurs réels, eux-mêmes, avaient du réfréner leur désir de bien faire, en présence de la prodigieuse incurie de l'Administration.

Celle-ci, en effet, n'avait-elle pas eu l'idée de construire des bibliothèques pour livres précieux, avec le même soin que les vitrines pour écrous ou pour linoléum? Ces placards, mal joints, étaient en outre incommodes. De leurs quatre rayons superposés, deux au moins étaient hors de vue, et la partie d'arrière se trouvait dans une telle obscurité, qu'on n'avait osé y exposer que des reproductions — pour garnir.

Et que n'en avait-on mis, également, dans la partie éclairée? C'était pitié que de voir les incunables, les manuscrits enluminés, les papiers teintés, couverts de poussière! J'ai tenu en mains un almanach sur papier rose, devenu aux pages ouvertes papier blanc! On est peu encouragé, dans

⁽¹⁾ *Histoire de l'Imprimerie en France aux XI^e et XVI^e siècles*, par A. CLAUDIN. Grand in-fol., avec reproductions en noir et en couleurs. 1 vol. paru.

ces conditions, à prêter ses livres aux expositions et il en faut savoir d'autant plus de gré aux amateurs qui se sont sacrifiés¹⁾.

Ces observations faites, en manière de protestation, signalons les quelques beaux livres fourvoyés dans ce lieu malsain. Il y en aurait eu bien davantage si les conditions d'exposition avaient été meilleures.



L'espace avait été partagé également entre la librairie et l'imprimerie. Nous avons dit que celle-ci avait exposé les productions typographiques de quelques provinces, ce qui était une idée excellente; mais on se demande pourquoi *toutes* les provinces n'ont pas été représentées. Beaucoup manquaient au rendez-vous; par contre, certaines

¹⁾ Voici les noms des principaux : MM. de Boissière, Gougy, Rouveyre et Madame, M^{me} la duchesse de la Trémoille, MM. Gounelle, Th. Belin, Dablin, E. Petit, de Ligneris, Dutilleul, Hanoteaux, Beraldi, Gruel, M^{me} la comtesse de La Rochefoucauld, M. de Savigny de Moncorps, les bibliothèques d'Abbeville, de Laon, etc. Il n'a pas été dressé de catalogue, et l'on vaudra bien, à cette considération, excuser les omissions de noms que l'on pourra constater.

étaient peut-être un peu trop abondamment pourvues. La *Bibliothèque Bleue* de Troyes, par exemple, tenait tout un côté d'une bibliothèque, et si, au point de vue social, elle a une relative importance, elle en a beaucoup moins au point de vue de la typographie ou de l'illustration. C'est une bibliothèque populaire qui, depuis 1600 jusqu'en 1863, par les 400 ouvrages qu'elle a publiés, renseigne assez clairement sur le niveau intellectuel de la petite bourgeoisie et des gens de métier au XVII^e et au XVIII^e siècle. A une telle exposition, le sociologue trouve plus son compte que le bibliophile, et le folkloriste plus encore que le sociologue. Car, la *Vie et Histoire des Grands Voleurs* avec les *Subtilités de Guilléri et de ses compagnons*, le *Testament curieux et burlesque d'un maître savetier*, l'*Histoire de Jean de Paris, roy de France*, ou celle de *Huon de Bordeaux, pair de France, duc de Guienne*, n'apportent qu'une contribution modérée aux progrès de l'imprimerie, des lettres et de l'esprit humain. Tel autre ouvrage, comme les *Prophéties perpétuelles très-anciennes et très-certaines (!) de Thomas-Joseph Mault, natif de Naples, grand astronome et philosophe* (que n'ajoute-t-il très-modeste!) *qui ont commencé*

en 1560 et dureront à jamais, n'a d'autre valeur que celle de la curiosité. Il ne faut pas abuser de ces livres imprimés avec des têtes de clous sur du papier à chandelle. Une demi-douzaine de spécimens aurait bien suffi.

L'imprimerie à Lyon n'est presque pas représentée. Lyon était pourtant un centre très important de librairie au XVI^e siècle, avec l'imprimeur Treschel, qui fit la première édition française des *Simulachres de la Mort* d'Holbein, avec les libraires de Tournes, Roville, Bonhomme et les illustrateurs Petit-Bernard et Corneille de Lyon. A défaut des introuvables *Pérégrinations en Terre-Sainte*, sorties des presses de Tobie de Pymont en 1488, on aurait pu exposer les *Emblèmes* d'Alciat ou ceux de Georgette de Montenay ornés des charmantes tailles-douces de Woérior (1566). Mais nous avons la *Chasse au Loup, nécessaire à la Maison rustique, par Jean de Clamorgan*, à Lyon, pour Jacques de Puys, 1583, dont le titre est entouré d'une délicate et riche bordure décorative, et les *Dictz et Complaintes de trop tôt et de trop tard marié* (en fac-similé) chez Jacques Moderne, à l'enseigne du Rocher. C'est peu, en vérité.

De l'imprimerie à Avignon, moins encore : Une *Responce aux blasphémateurs de la Sainte Messe, avec la réfutation de la vaine et ridicule cène des calvinistes . . . par Retier, inquisiteur de la Foy, Avignon, Pierre Roux 1566.*

Puis, nous arrivons à Paris. De la Bourgogne, De la Touraine, de la Normandie, de la Gascogne, du Dauphiné, de la Franche-Comté, rien. Par contre, un *Songe de Polyphile*, toujours agréable à voir, mais un peu bien connu.

La documentation sur Paris est abondante. Voici, notamment, un Boccace, *de la Généalogie des Dieux . . .* de Jehan Petit, sans date. Le titre général, rouge et noir, est inscrit dans une singulière bordure, contenant des scènes mythologiques où l'on voit un Pâris, en habit de cour, offrant la pomme aux trois déesses, dont deux sont nues et la troisième habillée en dame noble, tandis que, derrière un arbre, un Amour apprête sa flèche. Dans la partie gauche, un homme dans un panier est accroché au sommet d'une fontaine d'où l'eau jaillit de la bouche, du derrière et du . . . de trois enfants. Cette mythologie à la flamande, qui ne rappelle en rien le style délicat du maître de Bourges, est signée de la croix de Lor-

raine qui passa, un temps, pour être la marque propre de Geoffroy Tory. Mais on sait maintenant que d'autres, notamment Woëriot, se servirent de cette marque, et qu'elle fut moins celle d'un artiste que celle d'un atelier, et même une sorte de signe porte-bonheur dont on revêtit le livre, pour qu'il s'écoulât plus facilement.

Je note rapidement, édité par Simon de Colines en 1546, un ouvrage plein de noblesse et de clarté, bien français d'allure : *La dissection des parties du corps humain . . . par Charles Estienne, avec les figures et déclarations des incisions, composées par Estienne de la Rivière, chirurgien*; puis *l'Architecture de Philibert Delorme*, de Frédéric Morel, 1568; les éditions princeps de Corneille, chez Aug. Courbé, et de Racine, chez Claude Barbin; un Suétone, de 1610, chez Jean Gesselin, orné d'un frontispice à l'eau-forte de Gaspard Isaac, imitation des éditions plantiniennes; enfin, nombre d'ouvrages du XVIII^e siècle : les fables de Phèdre *in usum serenissimi Delphini* (Barbou, 1728), le *Catalogue des Chevaliers, Commandeurs et Officiers de l'ordre du Saint-Esprit*, de l'imprimerie de Christophe-Jean-François Baillard, 1760, et toute une série de ces charmants vo-

lumes illustrés par Eisen, Gravelot, Marillier, J-B. Moreau, etc. Dans ce siècle de goût si pur, on remarque l'appropriation toujours parfaite du format au caractère de l'ouvrage, cette convenance, ce rapport entre la forme et l'esprit, sans lequel la beauté totale d'un livre ne saurait exister.



C'est tout pour l'imprimerie. Passons maintenant à la librairie. Le nombre des pièces importantes y est un peu plus grand.

Voici, d'abord, quelques manuscrits, parmi lesquels je cite en première ligne, bien qu'il figure aux reliures, le magnifique *Évangiliaire de l'abbaye de Saint-Ricquier*, don de Charlemagne, en vélin pourpre et merveilleusement conservé. La bibliothèque d'Abbeville possède ce trésor. Puis le manuscrit de l'abbaye de Boscodon (xii^e siècle), une *Vie de sainte Marguerite* et une Bible latine, du xiii^e siècle; un livre d'Heures du xv^e siècle et un bel antiphonaire, probablement du xv^e siècle, provenant d'une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît. Les ornements et les personnages de ce dernier paraissent être de deux mains différentes :

l'une italienne, l'autre flamande. A signaler aussi un album de petites images de piété de Port-Royal-des-Champs assez finement traitées.

Les incunables comprennent un rare et remarquable missel à l'usage du diocèse d'Amiens, de Jehan du Pré (1498), qui fut le premier imprimeur, en France, des livres liturgiques, auparavant imprimés à Venise, et, avec Gering, Guy Marchant et Pierre le Rouge, un des grands imprimeurs français au xv^e siècle; un *Vocabularius*, de Michel Anguier, Rouen, 1512; la *Cirurgie de maistre Guillaume de Saliat*, Lyon, 1492; le *Temple de Bone renommee et repos des hommes et femmes illustres*, Galliot du Pré, 1516; les *Heures à l'usage de Châlons*, Simon Vostre, 1520; un *Valère le Grand*, de Philippe le Noir, 1520; un très beau Virgile, de 1517, avec des figures sur bois; les *Trois Estatz tenuz à Tours*, de Galliot du Pré, 1518; un Philippe de Commines, de Claude Nourry, Lyon, 1526; le *Panégyric du Chevalier sans reproche*, à Poitiers, 1527; l'*Histoire mémorable des grands troubles de ce royaume sous Charles VII*, par Alain Chartier, homme bien estimé et secrétaire dudit Roy, Nevers, Pierre Roussin, 1594; un splendide *Palmerin d'Angle-*

terre, de Thibault Payen, à Lyon, 1553, etc. Puis, ce sont les impressions du xvii^e siècle, avec les tailles-douces de Léonard Gaultier, de Claude Mellan, d'Audran, de Crispin de Passe, et surtout d'Abraham Bosse, de Sébastien Leclerc, de Callot, d'Edelynck et de Lebrun illustrant Racine; puis celles du xviii^e, sur lesquelles nous ne reviendrons pas, et enfin celles du xix^e.



A notre avis, il aurait suffi de faire la centennale du livre comme ailleurs on a fait la centennale de la peinture, de la sculpture et de l'estampe. Il y aurait eu assez à voir et l'on aurait pu juger, en toute sévérité éclairée, les tendances multiples et anarchiques du siècle. Il est vrai que l'exposition du livre chez Bing, en 1897, avait déjà jeté une pleine lumière sur ce point, et montré la défaite du livre français devant les éditions anglaises et allemandes. Depuis, grâce à l'effort heureux d'un maître-éditeur, le beau livre français a repris sa place.

L'organisateur, M. Rouveyre, que ses *connaissances nécessaires aux Bibliophiles* désignaient par-

ticulièrement, a divisé cette exposition du XIX^e siècle en trois parties : livres illustrés par la gravure en relief, livres illustrés par la gravure en creux, livres illustrés en couleurs. Une autre division contient les *amusettes* bibliographiques : les classiques en miniature publiés de 1824 à 1828, par Roux, Dufort et Fromont, et les livres minuscules. Il manque la section du livre ordinaire, du volume cabinet de lecture, devenu plus tard le volume Charpentier, dont l'importance au point de vue de la vulgarisation ne saurait être méconnue.

L'illustration en couleurs est surtout représentée par les fac-similés chromolithographiques de Curmer et par quelques coloriages au patron, dont un *Apollon et les Muses, calendrier pour 1807*, et par *Perles et Parures*, de Gonnet, contenant des lithographies coloriées de Gavarni, hors texte, tirées sur un papier à bordure de dentelle. Luxe de confiseur, assurément ! Le type du livre gravé en creux est encore dû à cet esprit chercheur qui avait nom Curmer : ce sont les *Contes du temps passé*, entièrement tirés sur cuivre, texte et vignettes. Parmi les ouvrages illustrés par le bois, à part les *Portes de Fer* et le *Molière*

de Paulin, il n'y a rien de saillant à signaler. A titre de rareté je mentionnerai l'envoi de M. Paul Meurice, les trois volumes du *Conservateur littéraire* (1819-1820) et le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux* (1820), qui contiennent les premiers écrits, vers ou prose, de Hugo.



La conclusion d'une semblable exposition, qui, malgré d'appréciables efforts, reste sans valeur certaine d'enseignement, est qu'elle apparaît à tout le moins comme inutile. L'exposition permanente des livres anciens est à la Bibliothèque nationale, à Sainte-Geneviève, à la Mazarine ou à l'Arsenal. Ces collections détiennent les plus beaux livres et ne peuvent s'en dessaisir. Il y en a une autre aussi, — et merveilleuse, celle-là, — à Chantilly.

Il aurait fallu ne pas prendre tant de recul et se contenter d'une centennale logiquement distribuée et judicieusement représentée. D'autant plus que l'Imprimerie nationale, avec son *Histoire de l'Imprimerie* et ses parfaites reproductions, est en train de nous dire et de nous montrer ce qu'il im-

porte que nous sachions sur la matière ancienne. Reste la période contemporaine, sur laquelle nous ne possédons que les matériaux pour un travail d'ensemble, qui est encore à faire. Une exposition complète du livre, de 1789 à 1899, mais du livre dans son acception la plus large et non seulement du livre de bibliophile, aurait été instructive et vraiment démocratique. Quelle est la destination sociale des belles éditions, sinon de servir de modèles aux éditions courantes? Il n'y a de véritable progrès dans l'art d'une nation que lorsque les choses usuelles revêtent leur maximum relatif de beauté.





L'Exposition de 1900

PAR

ANDRÉ HALLAYS.



Bien que l'Exposition universelle soit terminée, il n'est pas encore possible d'en mesurer les conséquences immédiates. Elle aura sans doute des contre-coups sur l'industrie, sur la vie sociale, sur la politique, sur l'art; mais lesquels? Nous le saurons dans quelques années. Essayons seulement aujourd'hui, nous remémorant nos impressions de promeneur, d'apprécier quelques-uns des efforts dépensés pour cette formidable entreprise : il y en a beaucoup, hélas! dont la vanité est déjà évidente.

Après l'Exposition de 1889, je me rappelle avoir, dans de nombreuses conversations, surpris chez des étrangers la stupéfaction que leur causait

alors la vitalité de la France. Le spectacle des agitations puériles des politiciens français les avait trompés, ils en convenaient; et ils étaient émerveillés de tout ce qu'ils découvraient chez nous de sérieux, de goût et de bonne volonté. Les étrangers qui sont venus en 1900 emportent peut-être des impressions moins vives et plus mélangées. La cause principale en est que leur surprise, cette fois, a été moins forte : depuis dix ans, ils se sont accoutumés à la pensée qu'il n'y a aucune relation entre le gouvernement et la vie de la France, que le sport de la politique est une de nos faiblesses, mais qu'il est sans influence sur les mœurs et les idées de la nation. Cependant, avouons-le, nous avons, cette fois, comme à plaisir, rendu difficile à un étranger de découvrir à Paris la France, la vraie France. Nous nous sommes appliqués à ressembler à la caricature que tracent de nous ceux qui nous détestent : il y avait trop de danses du ventre aux quatre coins de l'Exposition, et la Rue de Paris était le trop parfait monument d'une certaine imbécillité montmartroise. D'autre part, nous avons bâti une exposition d'une splendeur toute vénézuélienne et bien propre à faire croire aux visiteurs pressés que la France

de 1900 avait perdu ce sentiment de la mesure, ce goût de la délicatesse et de la convenance qui furent la marque de son génie particulier. Il y avait là contre nous de fâcheuses apparences.

C'étaient seulement des apparences, je le sais. Car jamais on ne vit en France, pour une œuvre commune, pareil concours de talent, de désintéressement et de bonne volonté. Industriels, artistes et commerçants ont rivalisé d'ardeur. Pour s'en convaincre, il suffisait de passer la porte des palais innommables où on les avait logés. Incompétent pour juger les choses de la science ou de l'industrie, le passant qui avait de bons yeux pouvait du moins constater à chaque pas la supériorité, l'écrasante supériorité du goût français, maintenant quand même la recherche du style et la virtuosité de l'exécution au milieu de la camelote presque universelle.

Comme cette supériorité eût été encore plus évidente, si une autorité plus ferme et plus intelligente avait discipliné tous ces efforts, si, oubliant leurs mesquines jalousies de concurrents, les exposants français s'étaient moins souciés du succès individuel et avaient, comme d'autres plus habiles,

senti l'intérêt général de l'industrie nationale! Mais nous vivons, si l'on peut ainsi parler, sous le régime de l'anarchie. Nous en avons les bénéfices incertains. Il faut que nous en subissions les inconvénients : ils ne sont que trop manifestes.

Que de fois, en parcourant l'Exposition, ai-je été obsédé de l'idée que j'avais là, devant les yeux, l'image même de la France continuant sa vie laborieuse et raisonnable en pleine anarchie!

Cette Exposition s'est faite, s'est développée, s'est enrichie toute seule. Elle a réussi, on peut le dire hardiment, malgré ses organisateurs. Ceux-ci ont accumulé les erreurs de calcul, les fautes de goût et les bévues d'administration. Le monde entier a apporté à Paris ses merveilles et ses trésors. On a bâti, pour abriter ces richesses, une ville de fer et de stuc où on les a jetées pêle-mêle. Il y avait, paraît-il, dans le principe, un plan de classification; mais il n'en est rien resté dans la réalité, sinon un vague semblant de méthode encore plus déconcertant qu'un désordre avoué, car il induit en de vaines recherches.

Le visiteur qui avait de bonnes jambes et de grands loisirs pouvait sans doute passer de déli-

cieuses journées à battre dans tous les sens ce gigantesque bazar. Il errait au hasard, résigné à toutes les incohérences du spectacle mis sous ses yeux; il passait brusquement de la Scandinavie à l'Extrême-Orient, traversait la Rétrospective du chauffage pour tomber sur les fourgons d'artillerie, découvrait la baignoire de Marat à l'Assistance publique, au milieu d'une collection de vieilles bassinoires, rencontrait les statues de Delphes dans le voisinage des fourmilières, trouvait le casque de Murat parmi les armes de chasse, et des hochets d'enfants dans la Rétrospective de la métallurgie. Il ne se fâchait point de ce pêle-mêle fou, et s'amusait de l'imprévu de chaque trouvaille. Ce paradoxe perpétuel grisait son imagination, et il se plaisait à nigauder à l'aventure, bien décidé à ne rien chercher, puisqu'il était assuré de ne rien trouver à sa place normale et logique. Celui-là, après une centaine de promenades à l'Exposition, s'est fait une idée à peu près complète de tout ce qu'elle contenait.

Mais le visiteur débile ou pressé, lui, n'a rien pu voir. Pour lui, la leçon des choses, la fameuse « leçon des choses », que devait être cette Exposition, a été perdue. Impossible de comparer les

produits d'une même industrie ou bien d'étudier les expositions d'un même peuple. Pour faire de pareils rapprochements, il fallait sans cesse courir du Champ de Mars aux Invalides et du Trocadéro au Cours-la-Reine. Ces allées et venues étaient insupportables. Il n'y avait point, dans l'Exposition, un seul moyen de transport qui fut vraiment pratique. Le petit chemin de fer électrique aurait pu rendre quelques services; mais ses stations étaient trop éloignées les unes des autres. Il fallait marcher, toujours marcher. A trois heures de l'après-midi, tous les promeneurs de l'Exposition avaient déjà la mine fourbue.

Beaucoup de personnes se seraient encore résignées à la fatigue, si on avait pris soin de les guider et de les instruire. Mais point de catalogue, point de notices explicatives. A chaque moment on tombait sur une vitrine mystérieuse. Quelques-unes des expositions rétrospectives furent, au bout de plusieurs mois, munies d'étiquettes, mais si rares et si vagues! Nous étions sans doute heureux d'apprendre le nom du collectionneur généreux à qui nous devons de contempler chacun de ces vieux objets, et il eût été inconvenant de ne point rendre à sa généro-

sité l'hommage d'une petite pancarte. Mais il nous eut été aussi fort utile de savoir la provenance, la date et la destination de l'objet. Tout le monde n'avait point sous la main un spécialiste pour se faire montrer chaque section de l'Exposition.

Au Petit Palais des Champs-Élysées, où l'on a entassé tant de belles œuvres d'art, les salles consacrées au moyen âge étaient illustrées d'étiquettes précises et explicites. Mais, pour le xvii^e et le xviii^e siècle, on s'était contenté de disposer dans les salles les objets prêtés par les collectionneurs ou bien tirés des dépôts publics sans nous fournir l'ombre d'un renseignement. On avait bien dressé un catalogue. Mais, ou bien les objets n'étaient pas numérotés, ou bien ils n'étaient pas catalogués, ou bien les numéros du catalogue ne concordaient pas avec ceux des objets exposés. Il y avait une admirable collection de bustes du xviii^e siècle. C'était un immense plaisir de les pouvoir contempler. Tout de même, je n'aurais pas été fâché de savoir quels personnages ils représentaient et quels sculpteurs les avaient exécutés.

Au Grand Palais, mêmes incertitudes. Là, nous avons sous la main deux catalogues : le catalogue général de l'Exposition et celui de

chaque section, publié par les commissaires étrangers. Celui-ci portait un numéro, celui-là en portait un autre, et, le plus souvent, le tableau en portait un troisième.

Ils ont souffert, cruellement souffert, les naïfs qui ont tenu bon et qui ont prétendu voir méthodiquement l'Exposition universelle de 1900 !

Était-ce qu'ils étaient découragés par l'immensité de l'Exposition ? Était-ce qu'on n'avait rien fait pour les intéresser aux objets exposés ? Était-ce tout simplement que très peu d'hommes ont le goût ou la faculté de regarder ? La plupart des visiteurs défilaient dans les galeries d'un pas lent, sans une minute d'attention, s'arrêtant au hasard devant une vitrine, la toisant d'un regard indifférent, puis reprenaient leur morne promenade. D'ailleurs, ils restaient peu de temps enfermés, pressés de se retrouver au grand air, et ils vaguaient par les avenues et les jardins le nez levé vers les façades, mais, cette fois, avec un semblant d'attention. Ce que le public aura surtout vu de l'Exposition, c'est le dehors. Aussi est-il triste que ce dehors ait été d'une si grande laideur.

Lorsque nous nous indignions de l'architecture extravagante des palais des Invalides et du Champ

de Mars, on nous répondait toujours : « D'accord, toutes ces pâtisseries sont d'un goût détestable. Mais ce ne sont là que de simples décors qui vont dans quelques mois s'écrouler. Nous ne les verrons plus. L'esplanade des Invalides sera dégagée, nivelée, ornée de beaux parterres. C'est à peine si dans six mois nous nous rappellerons cet abominable cauchemar. Au Champ de Mars un parc va bientôt remplacer les bâtisses de l'Exposition. Il est donc inutile de tant invectiver contre les constructeurs de tous ces palais saugrenus. »

Je ne crois pas que ces débauches de mauvais goût aient été inoffensives.

Durant sept mois, des foules ont défilé devant ces façades et elles les ont regardées; elles n'ont pas pu ne point les regarder. Certaines personnes passeront tous les jours en se rendant à leur travail devant le Louvre ou devant Notre-Dame et resteront néanmoins des années sans lever les yeux sur ces monuments, presque sans soupçonner leur existence. Mais les mêmes, si elles ne faisaient que traverser l'Exposition, donnaient un regard aux palais, et il y a bien des chances pour que ces palais ne leur aient pas déplu : croyez-en un badaud qui a beaucoup écouté dans l'Exposition les

propos des promeneurs. D'abord, ces édifices étaient tout blancs et tout neufs : cet air de propreté séduit les gens ; un jour, sur le pont Alexandre III, j'ai entendu des visiteurs déplorer qu'on ait commis la sottise de ne pas gratter les Invalides ! Puis, il faut le reconnaître, cette surcharge d'ornements, ce délire de sculpture, ce placage de bas-reliefs et de hauts-reliefs sans aucune relation avec l'architecture, cette profusion de guirlandes, de pilastres, de cassolettes, de fleurs, d'animaux, d'allégories, de balcons, de loggias, de galeries, de clochetons, de minarets et de guérites, cette cacophonie de tous les styles, de toutes les fantaisies et de tous les poncifs, ce mélange de banalités sordides et d'inventions biscornues, toutes ces laideurs et toutes ces folies enthousiasmement les foules, qui confondent le luxe, fût-il en toc, avec la beauté.

Alors on nous demande pourquoi nous nous plaignons : est-ce que ces constructions n'ont pas été élevées pour plaire à la foule ? Celle-ci les admire : tout est bien ; ces façades répondent exactement à leur destination, qui est d'ébahir les passants.

Le malheur est que, les façades en poussière,

les passants conserveront à tout jamais le souvenir de leur ébahissement. L'occasion eût été bonne pour violenter le goût public, et, — souriez de mes utopies, — l'élever, l'affirmer en lui offrant un spectacle harmonieux. On l'a odieusement flagorné, on l'a entraîné dans le sens de ses pires instincts. Vous ne tarderez pas à en voir les suites pitoyables. Les architectes ne sont déjà que trop séduits par la facilité de cet art nouveau, tout en placages, qui permet de revêtir une bâtisse quelconque d'un décor improvisé. Il ne fallait pas donner à la multitude l'occasion de les pousser par son applaudissement dans cette voie détestable. M. Bouvard aura causé, par ses exemples et ses conseils, un terrible dommage à l'architecture française.

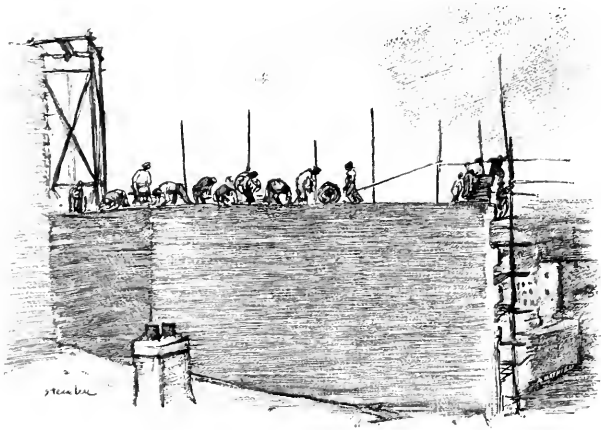
Voilà le legs artistique de l'Exposition universelle de 1900. Et je ne parle pas des deux monuments définitifs qu'elle laisse derrière elle : le Petit Palais et le Grand Palais, l'un dont l'invention est assez élégante, mais qui porte la peine de la hâte ridicule avec laquelle il a été exécuté et déconcerte, ici, par la pauvreté, là, par l'incohérence de son décor; l'autre, assemblage monstrueux d'éléments discordants, qui ressemble à

une gare s'évadant d'un portique romain, — le Terminus de Caracalla, — et qui nous fait regretter cet honnête hangar du Palais de l'Industrie.

L'Exposition de 1900 aura donc été un prodigieux divertissement pour les badauds. Ceux qui ont eu le temps d'y faire de longues pérégrinations ont découvert dans ces galeries mille objets pour amuser leurs yeux et exciter leur imagination. Aux étrangers et même à un grand nombre de Parisiens, elle a révélé la grâce de la Seine et le charme de la lumière de Paris, la plus douce, la plus mouvante, la plus délicate qui soit en aucune cité de l'univers : les crépuscules de l'Exposition ont été un enchantement.

Nous avons vu la fête s'achever, sans regret mais non sans tristesse. Le décor n'était pas assez beau pour que sa démolition nous chagrînât. Cependant, il est cruel de penser qu'on a gaspillé tant d'efforts pour assurer à quelques millions d'hommes des jouissances aussi éphémères. En d'autres siècles, une pensée d'avenir inspirait toute œuvre humaine; on travaillait pour soi et ses descendants; on songeait au bien-être ou au plaisir de ses successeurs; on ne bâtissait pas des édifices

d'un jour. Aujourd'hui, nous refusons aux générations futures le bénéfice de notre labeur. Nous élevons une ville et, six mois plus tard, nous la jetons par terre. C'est un délire d'égoïsme... Et, dans toutes les harangues officielles prononcées à propos de l'Exposition, revient sans relâche le mot solidarité. Voilà une belle ironie.





[Empty rectangular box]

Steindler

Anatole France, poète

PAR

GUSTAVE LARROUMET.



A peu près inconnu du grand public jusqu'à l'âge de quarante ans, mais grandement apprécié par un petit nombre de poètes et d'érudits, Anatole France se révélait tout à coup, par sa collaboration au *Temps*, en 1885, comme un de nos premiers prosateurs. C'était un des débuts les plus éclatants, un des plus rapides essors vers la renommée que les lettres françaises aient enregistrés en ce siècle. Une lente formation dans les bibliothèques et les musées avait amassé la richesse de pensée et de forme qui se dépensait ainsi tout à coup, avec l'aisance prodigue d'un millionnaire de l'esprit, et aussi de la science. Nous n'avions alors qu'un homme, Ernest Re-

nan, qui pût nous fournir un terme de comparaison avec le nouveau venu pour l'alliance de l'imagination et de l'érudition, la hardiesse de la pensée, la qualité de l'esprit critique, le charme de la forme.

Les curieux se mettaient alors à chercher les premières traces imprimées du nouveau venu et ils avaient de la peine à les trouver. Si France avait collaboré à plusieurs recueils et journaux consacrés, dont un officiel, le journal de ce nom, on rencontrait surtout sa signature dans une « revue de jeunes », bientôt disparue, la *Vie littéraire*. En librairie on ne connaissait de lui que des préfaces pour quelques éditions de classiques publiées par Alphonse Lemerre, — il est vrai que l'une d'elles, en tête d'un Racine, passait pour un chef-d'œuvre, — et trois petits volumes : une « étude », *Alfred de Vigny*, publiée en 1868 chez Bachelin-Deflorenne, et deux volumes de vers chez Lemerre : les *Poèmes dorés* et les *Noces corinthiennes*, datés de 1873 et de 1876. Il va de soi que ces trois volumes devenaient bientôt introuvables et qu'ils figurent aujourd'hui parmi les grandes raretés de la bibliographie.

Je me sais gré, non seulement de les posséder,

mais d'avoir été un des premiers, en les goûtant beaucoup, à y voir l'indice d'un rare talent. Ils m'avaient été signalés par un ami de l'auteur, Frédéric Plessis, poète délicat, lui aussi, et de la même espèce que France, c'est-à-dire érudit et imaginaire. J'étudiais alors la poésie latine à la Sorbonne, avec Plessis, sous Eugène Benoist et, au sortir d'une conférence sur Tibulle, il allait retrouver France et un groupe d'amis sous les arbres du Luxembourg.

C'était l'époque où l'école parnassienne battait son plein. Ses chefs, Leconte de Lisle, François Coppée et Sully Prudhomme étaient populaires. Anatole France entretenait avec eux des relations d'amitié ou de déférence. Mais, selon les termes de Catulle Mendès, l'un des maîtres et l'historien de l'école, dans la *Légende du Parnasse contemporain*, il n'était pas « du premier mouvement parnassien », mais de « ceux qui vinrent s'y rallier plus tard ».

Pourtant, il avait à peu près l'âge de Coppée et de Sully Prudhomme, et la qualité de ses vers le rendait parfaitement digne de prendre place à côté d'eux, sur le même rang. S'il paraissait alors un débutant et un disciple, c'est d'abord qu'il

écrivait peu et à ses heures. Puis, sa voie et sa vocation foncière n'étaient pas de ce côté. La critique littéraire et la chronique devaient les lui révéler. C'est par elles qu'il allait créer un genre que j'appellerai, faute d'autre terme, le roman d'idées, un roman dans lequel la fiction n'est qu'un fil léger dont se sert, pour lier les feuilles de son inventaire, le scepticisme le plus hardi et le plus séduisant qui se soit exprimé depuis Montaigne.

Anatole France est donc, comme poète, un parnassien de la deuxième heure. L'expression est même de toute exactitude au point de vue bibliographique. Le premier volume du *Parnasse contemporain*, publié en 1866, ne contient rien de lui, mais deux pièces des *Poèmes dorés* figurent dans le second, publié en 1871, et les *Noces corinthiennes* ont paru pour la première fois dans le troisième, publié en 1876.

La physionomie d'Anatole France dans l'école parnassienne vient d'être exactement retracée par un des fondateurs de cette école, Xavier de Ricard, qui en a écrit l'histoire, comme Catulle Mendès, sous le titre modeste de *Petits mémoires sur le Parnasse*. Après avoir précisé ses débuts et

caractérise son talent, X. de Ricard ajoute : « Je n'insisterai pas ici sur la très haute valeur du poète que fut France; je regretterai pourtant que sa renommée de prosateur ait relégué ce poète un peu trop au fond dans la pénombre. » L'opinion de tous les lettrés qui connaissent les vers de France, et aucun d'eux ne peut plus les ignorer aujourd'hui, car, réunis dans la *Petite bibliothèque littéraire* de Lemerre, ils sont désormais à la portée de tous, et compense amplement ce qui peut manquer à France poète comme renommée populaire. Puis dans ses débuts de poète doublement rare, par la qualité et la quantité, le grand prosateur est en germe. Cette pénombre est une aurore.



Par ses origines et ses préférences intellectuelles, France est un grec, un attique, un fils de Platon et de Lucien. Ce grand sceptique a une religion, celle de la divinité essentielle de la Grèce, Pallas Athéné, protectrice d'Athènes, la seule qui ait survécu à la ruine de l'Olympe, la seule dont le culte, non seulement, ait duré dans le triomphe du christianisme, mais qui, peu

à peu, depuis la renaissance de l'antiquité et l'avènement de la science, ait attiré et groupé tous les esprits libres, dans une résurrection du paganisme; Pallas Athéné qui devait inspirer, à la fin de notre siècle, cet incomparable chef-d'œuvre, la *Prière sur l'Acropole*, d'Ernest Renan.

C'est aussi par une prière à Pallas que s'ouvrent les *Poèmes dorés*, car cette pièce est une *ode à la Lumière*, et qu'était Pallas sinon une personnification de la lumière, dont la pureté se reflétait dans ses yeux pers?

Or, France chantait :

Sois ma force, o Lumière! et puissent mes pensées,
 Belles et simples comme toi,
 Dans la grace et la paix, dérouler sous ta foi
 Leurs formes toujours cadences!

Donne à mes yeux heureux de voir longtemps encor
 En une volupté sereine,
 La Beauté se dressant marcher comme une reine
 Sous sa chaste couronne d'or.

Cette lumière est celle des grecs, ἡδὺ εἶος, la douce lumière, dont le besoin et l'admiration entraient dans leurs yeux dès qu'ils s'ouvraient, et dont ils exprimaient le regret au moment de les fermer à jamais. Elle baigne les collines et la

mer, les statues et les livres de la Grèce; elle éclaire la pureté des formes et des couleurs; elle pénètre les esprits de clarté; elle en chasse les ombres et les fantômes; elle est l'ennemie de toute erreur; elle apporte partout avec elle l'ordre, le charme, l'eurythmie; elle est la mère ou la sœur de la raison.

D'elle aussi naît la beauté, qui paraît avec elle et sans elle ne serait pas. Aphrodite est sortie du sourire de la mer, dans un rayon et d'un rayon.

Anatole France n'aura pas d'autre religion que celle de Pallas. Il adorera la lumière engendrant la beauté, lumière des idées et beauté de la forme. Il sera de ceux pour lesquels n'existe aucune vérité révélée, c'est-à-dire imposée; de ceux que le mystère attire, mais pour le pénétrer ou le dissiper, qui veulent porter la lumière dans toutes les ténèbres, pour qui la vérité seule a des droits et un prix. En toutes choses, il voudra la beauté, forme visible de la vérité, c'est-à-dire de la raison, de l'ordre et de l'équilibre. Il aura le mépris de la laideur; il la dénoncera et la raillera; il la montrera illogique et ridicule. Tous ses poèmes sortent de ces deux sources, vérité et beauté.

Mais surtout, le double amour de la vérité et de la beauté sera l'inspiration de toute son œuvre et, par là, le grand prosateur est contenu tout entier dans le charmant poète. L'auteur de *Jérôme Coignard* et du *Lys rouge* est le même que celui des *Poèmes dorés* et des *Noces corinthiennes*.



En attendant que la nécessité du travail, l'ambition et la nécessité de défendre son idéal littéraire obligent France à donner toute sa mesure, il doit à son double culte de l'idée et de la forme son originalité dans le groupe dont il fait partie. Car on sent et on décrit plus qu'on ne pense dans l'école parnassienne. France y est une exception au même titre que Sully Prudhomme. Le pessimisme de Leconte de Lisle est une philosophie courageuse et hautaine, mais courte. François Coppée s'inquiète plus de sentiment que de métaphysique. Catulle Mendès et Verlaine sont aussi de purs sensuels ou sensitifs. Tous s'inquiètent peu d'érudition. Sully Prudhomme lui-même s'en tient aux sciences de raisonnement. France, lui, ne se contente pas de sentir et de

voir : il pense et il sait. L'histoire l'attire ; c'est un archéologue, un collectionneur, un curieux. Il évoque les plus belles et les plus justes images que nous ayons de la vie gréco-romaine depuis André Chénier. A ce point de vue, il laisse loin derrière lui, non seulement les parnassiens, mais les romantiques, le *Bain d'une dame romaine*, de Vigny, et la *Mélamis*, de Bouillet. Je le rapprocherais de Gautier pour l'intensité de la vision, si Gautier ne s'était abstenu de penser. La vue d'une signature de Marie Stuart le fait rêver ; il en fait sortir une évocation sensible et idéale, le corps et l'âme de la reine charmante et criminelle.

De l'école commune, il a le culte de la forme exacte et précise, serrée de dessin et juste de couleur. Comme elle, il réagit contre le laisser aller et la négligence dans lesquels sont tombés les romantiques, à la suite de Lamartine et de Musset. Il n'ira jamais, comme ses amis, jusqu'à la dureté métallique, à l'abstraction sèche ou au prosaïsme bourgeois. Il garde toujours quelque chose d'aisé et de moelleux, de rêveur et d'imprécis ; il a même quelque chose d'un peu fluide.

Ceci est un autre moyen de le distinguer et de le reconnaître dans la physionomie commune de l'école, une des raisons de son originalité. Ce serait aussi, par un relief et une fermeté moindres, la cause de quelque infériorité dans une école qui vaut surtout par le travail de la forme, si dans son œuvre de maîtrise, les *Noces corinthiennes*, il n'était arrivé à la perfection de sa manière par des vers aussi fermes, aussi pleins et aussi colorés que les meilleurs de l'école, mais d'une grâce et d'une douceur qu'il est seul à réaliser.

Ces *Noces corinthiennes* sont dans l'œuvre entier d'Anatole France, prose et vers, le centre auquel tout se ramène, car tout y est contenu en germe. Le poète y a mis au complet son esprit et son cœur, l'expression de ses deux cultes et comme la profession de la foi qui les inspire.

Cette foi est tout antique. France n'a pas besoin de dire expressément qu'il se range parmi ceux qui regrettent le temps

où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux.

Tout son œuvre le laisse entendre et l'insinue. Il a trop de tact pour afficher une incré-

dulité capable de peiner les âmes que le christianisme élève et console. Il a trop le respect de la perfection morale qu'il inspire et nourrit pour ne pas le comprendre et l'admirer. Il apprécie à leur prix les vertus nouvelles qu'il a fait fleurir dans le monde. Mais il a le regret des ruines qu'il a dû causer pour s'établir.

Surtout, il ne tient pas pour « barbare », comme dit Musset, le monde qui a donné naissance au « siècle d'or »

Où le vieil univers fendit avec Lazare
De son front rajeuni la pierre du tombeau.

La « renaissance » par la main du Christ lui semble achetée bien cher. Il estime qu'avant la venue du Sauveur le monde était aussi heureux, plus heureux même. « Une immense espérance » n'avait pas traversé la terre; l'homme bornait ses désirs à ce que la terre lui offrait et il en jouissait avec quiétude. *Ignoti nulla cupido.*

Les *Noces corinthiennes* mettent en scène le conflit du paganisme finissant et du christianisme naissant. A la manière dont elles le présentent, malgré l'effort pour tenir la balance égale, on devine de quel côté pèseraient les préférences du

poète. Il n'y a que raison dans les paroles et les actes du païen Hippias, qui suit la nature et défend les anciens dieux. Il y a un trouble déchirant dans le cœur de sa fiancée Daphné, qui embrasse le christianisme avec le regret mortel de ce qu'elle perd en quittant la vieille religion de Pallas et d'Aphrodite. C'est non seulement le fanatisme, mais l'égoïsme qui font exiger par la vieille Kallista le renoncement de sa fille à l'amour et l'abandon complet au dieu jaloux. L'évêque Théognis a beau fléchir devant l'amour et la mort la rigueur de la foi nouvelle, et rendre à Hippias, pour un baiser suprême, celle que sa mère avait fiancée au Christ. Nous plaignons Hippias demeuré païen et Daphné qui abjure le christianisme à peine embrassé; nous sommes avec eux contre la chrétienne.

C'est tout ce que le poète a voulu. Il n'est pas de ceux qui ont besoin de déclamer; il lui suffit de peindre.

Et il peint délicieusement. Dans les *Poèmes d'orés*, les sujets sont pleins de pensée délicate et profonde, mais l'artiste fait encore son apprentissage et la qualité de l'expression n'est pas toujours égale. Il y a plus ou moins de bonheur dans la

rencontre des images et des mots. Dans les *Noces corinthiennes*, il n'y a pas une faiblesse, pas un vers qui ne soit parfait d'aisance et d'élégance, de fermeté et de fini. Dans sa mesure et son objet, ce poème égale tout ce que la poésie française peut offrir de plus achevé. Bien plus, je ne vois rien qui nous en offre l'équivalent. Cette pensée et cet art rappellent à la fois Racine, Chénier et Renan.

Rappeler ces trois grands artistes et ne ressembler à aucun, est-il plus rare originalité? D'autres poètes fondent en bronze; ils ont plus de vigueur, de sonorité, de fermeté et aussi de dureté. Celui-ci a sculpté dans le marbre le plus pur. L'œuvre qu'il en a tirée est harmonieuse et aisée comme la statuaire grecque.

Enfin, une pensée l'anime, que la Grèce, en son beau temps, n'a pas connue : la mélancolie. Car il y a de la tristesse dans la sérénité du poète et la douleur se cache derrière son sourire. Malgré son détachement de philosophe et sa sérénité de sceptique, il ne peut se consoler de ce que le monde a perdu avec les anciens dieux. Il regrette Pallas et Aphrodite.

Du moins emploie-t-il son art à les ressusciter;

il relève dans son âme leurs statues abattues; il nous convie à les adorer avec lui. Venu après le Christ, il a pris sa part de l'idée chrétienne; elle est entrée dans son âme, à lui aussi; elle lui a donné le besoin de la pitié qui n'était pas un sentiment antique. Mais à cette acquisition, — de tout prix, certes, d'un prix inestimable, — me semble bien se borner tout ce qu'il doit à la foi nouvelle.

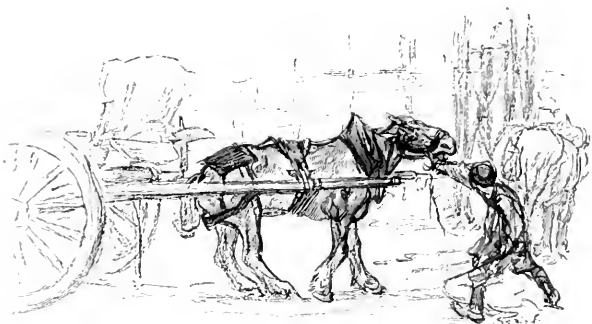
Beauté et vérité, telles sont les inspirations que va suivre le grand prosateur qui est en germe dans le poète des *Poèmes dorés* et des *Noces corinthiennes*. Pallas et Aphrodite demeureront ses dieux.

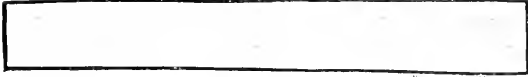
Entre ses derniers vers et ses premières pages de prose, — j'entends celles qui seront lues aussitôt par le grand public, — Anatole France continuera une longue et lente préparation par le commerce des livres et l'expérience de la vie. C'est elle qui lui permettra de faire le début le plus tardif et le plus soudain à la fois qu'enregistre l'histoire de la littérature française en ce siècle. A ses divinités antiques, il joindra une troisième muse que les Grecs n'avaient pas personnifiée, mais qui est la fleur de leur pensée,

l'ironie, c'est-à-dire le sourire de Minerve, le pli du dédain sur la lèvre divine.



Culte de la vérité et de la beauté, ironie et pitié, science et inspiration, grâce de la pensée et perfection de la forme, c'est tout Anatole France, et il est déjà tout entier dans ses vers.





Spencer

La Bibliothèque
Guyot de Villeneuve

PAR

D'EYLAG.



En 1893, quand M. de Lignerolles mourut et qu'on annonça la prochaine dispersion de sa collection si complète de livres anciens, ce fut, parmi les amateurs de la vieille école, un cri unanime : « Heureusement que la bibliothèque Guyot de Villeneuve subsiste ; sans quoi l'on pourrait sceller la tombe de la bibliophilie classique. »

L'année suivante, le baron Pichon donnait, pour cause de vieillesse, sa démission de président de la vénérable Société des Bibliophiles français, dont il avait dirigé les destinées durant cinquante ans. D'un avis unanime, la Société décida qu'un

seul de ses membres pouvait le remplacer : M. G. de Villeneuve.

Voilà dans quelle estime étaient tenus le bibliophile qui mourut à son tour il y a deux ans, et la riche bibliothèque qui va être livrée aux enchères, elle aussi, moitié en la présente année 1900, moitié l'année prochaine.

L'homme demandait à être connu de près pour être apprécié à toute sa valeur. J'ai été honoré de sa bienveillance; j'ai pu apprécier tout ce qu'il y avait en lui de bonté derrière des apparences un peu froides. Quand on fouillait, on découvrait des trésors de gout et d'érudition qui étaient comme son « jardin secret ». Sous des dehors d'une impassibilité voulue, une passion violente couvait, se fortifiait de jour en jour, grandissait avec l'âge: la passion du livre.

Oh oui! il aimait les livres. Cela le prit, lui-même a précisé la date, en 1854. Il était très jeune. On vendit cette année-là la bibliothèque Renouard; il y fit sa première acquisition: un exemplaire de la *Nature des Choses*, de Lucrèce, édition de 1768. Le choix de l'ouvrage ne permettait pas de pressentir son orientation future; car la collection formée par lui est essentiellement

une collection française ; la littérature nationale, du début du xv^e siècle au début du xix^e, y est représentée de la façon la plus complète ; les littératures anciennes, au contraire, et surtout les littératures étrangères ont été visiblement négligées. Mais le choix de l'exemplaire, en grand papier, enrichi de pièces rares, recouvert par Derome d'une élégante reliure avec dentelles, dénotait déjà le goût de l'amateur qui allait se signaler par la recherche de tout ce qui serait objet de curiosité ou œuvre d'art.

A partir de ce moment, le jeune de Villeneuve appartenait à la bibliophilie ; elle s'était emparée de lui ; elle le tenait bien et pour toujours. Les voyages qu'il fit ne l'arrachèrent pas à son étreinte : au loin comme à Paris, il cherchait et il découvrait des livres. Beaucoup cherchent ; tous ne trouvent pas ; lui savait trouver. Il occupa de hautes situations administratives ; son cabinet de préfet de Seine-et-Marne, quelque zèle qu'il mit à l'accomplissement de ses fonctions, ne l'empêchait pas de soigner son « cabinet » de livres rares. Ses cheveux blanchirent, et le feu sacré qui le dévorait n'en devint que plus ardent. L'implacable maladie le terrassa, elle détruisit lentement ses

forces physiques, non son amour du livre, et il mourut comme le héros de Charles Nodier, ou plutôt comme Charles Nodier lui-même, « entre un Du Seuil et un Padeloup ».

A son entrée dans la carrière, il avait été admis dans l'intimité d'amateurs de haute marque, tels le « bon » Cicongne et le marquis de Ganay, le comte de Lurde et Victor Cousin, qu'il rencontrait chez le célèbre libraire Potier, où il fréquentait assidûment. Il fut ainsi un trait d'union vivant entre deux générations de bibliophiles, celle dont il avait été l'élève et qui a disparu, celle dont nous sommes et qui l'honorait comme un maître.

Son mariage avec M^{lle} de Montalivet lui avait permis de joindre aux livres déjà assemblés par lui ceux qu'avait réunis son beau-père. Pendant quarante ans et plus il ne se laissa point d'enrichir ce premier fonds, améliorant sans cesse, se montrant de plus en plus exigeant pour la qualité et méticuleux sur la « condition ».

Aussi, quelle étonnante réunion de livres sans défauts, parfaits, exceptionnels, hors ligne!

Il avait entrepris de rédiger lui-même le catalogue de sa bibliothèque. Ce soin occupa ses der-

nières années. Il voyait et revoyait les épreuves, mais il ne donnait jamais le « bon à tirer », par la raison qu'il se réservait toujours d'intercaler de nouveaux « numéros » entre ceux qu'il décrivait. De fait, il acheta jusqu'au dernier moment de son existence.

Tel qu'il le laissa, son travail a beaucoup servi à l'érudit libraire chargé de sa vente, M. Édouard Rahir, qui en a respecté les divisions et l'ordre général. M. de Villeneuve, par exemple, avait trouvé préférable de grouper dans un ensemble tous les écrits d'un même auteur, malgré la diversité des genres. Prenons Bossuet : d'après l'usage généralement admis, ses œuvres sont disséminées partie sous les rubriques *Théologie mystique*, *Théologie polémique*, etc., partie sous la rubrique *Rhétorique*, partie enfin sous la rubrique *Histoire*. Chez M. de Villeneuve on trouve réunies toutes les éditions originales de Bossuet, — car il les possédait toutes, — dans l'ordre des dates de publication. N'est-ce pas mieux ?

Pareillement, on trouve ensemble tous les livres à figures des xv^e et xvi^e siècles d'abord, du xvii^e ensuite, puis du xviii^e, si particulièrement riche. Cette méthode facilite les recherches; elle

permet d'embrasser d'un coup d'œil les richesses de la bibliothèque dans chaque genre.

Un autre trait distingue du commun des « catalogues de vente après décès » celui de M. de Villeneuve : des souvenirs y sont relatés, de même que des appréciations personnelles y sont consignées. On voudrait que la part faite à ces souvenirs et à ces appréciations fût plus considérable encore. On regrette que M. de Villeneuve se soit montré trop laconique parfois dans ses commentaires écrits, comme aussi il se montrait circonspect à l'excès dans la conversation. Il semblait craindre avant tout qu'on ne l'accusât de se vanter, ou de rabâcher. Bien souvent il en dit juste assez pour laisser entendre qu'il pourrait en dire beaucoup plus. Mais ce qu'il dit est toujours intéressant. On y trouve la preuve de l'étude approfondie qu'il faisait de chaque exemplaire, du soin avec lequel il « collationnait » ses livres, de la connaissance parfaite qu'il en avait.

Ce n'est pas à lui, certes, que fût advenue la fâcheuse aventure narrée à la page 59 de son catalogue, sous le n^o 220. Le livre qui est inscrit sous ce numéro est un des quatre exemplaires jusqu'à

présent connus de l'édition originale des *Caractères* de La Bruyère, 1688, *avant les cartons*, c'est-à-dire avec le texte primitif que l'auteur crut devoir, au cours de l'impression, modifier en quinze endroits différents. « L'exemplaire, nous apprend M. de Villeneuve, avait été cédé au libraire Rouquette par un bibliophile auquel ces particularités si importantes avaient échappé. Il me fut signalé obligeamment par M. Harisse et je m'empressai de m'en rendre acquéreur. » Ce n'est pas M. de Villeneuve qui se serait rendu coupable d'une semblable inadvertance : il connaissait trop bien et trop à fond ses livres ! Je note, en passant, qu'à son obligeante entremise le grand public doit d'avoir été initié, par les notes de M. Servois dans la collection des *Grands écrivains*, à ces variantes si curieuses pour l'histoire littéraire. Toujours en passant, je constate que la bibliomanie, — pour prononcer le mot bibliophilie à la façon de certains railleurs, — n'est pas forcément ridicule ni tout à fait stérile. Remarquez que si elle a révélé des textes inconnus de La Bruyère, elle a suscité des découvertes analogues pour Montaigne (lisez la note du n° 198 de notre catalogue); — pour La Rochefoucauld, dont M. de Villeneuve

possédait (n^o 212) une édition antérieure à la première édition qui est de 1665; — pour *Molière*, regardez plutôt l'exemplaire de l'édition de 1682, que possédait M. de Villeneuve. Aussi bien vous pourrez le revoir : il ne sera vendu que l'année prochaine, en 1901. Il a une histoire; il appartient au lieutenant-général de police de La Reynie. C'est pourquoi, sans doute, il échappa aux corrections que subirent presque tous les autres exemplaires de la même édition. Il contient, notamment dans le *Festin de Pierre*, les nombreux et significatifs passages qui furent modifiés ou supprimés en cours d'impression. La Bibliothèque Nationale ne possède pas ce « premier état » de l'édition. Un seul exemplaire identique à celui-ci, mais ne présentant pas le même intérêt de provenance, a été signalé : c'est celui qui fit partie de la vente Rochebilière (1882) où il fut, nous dit M. de Villeneuve, « poussé par deux amateurs passionnés et adjugé à l'un d'eux au prix fort élevé de 15,600 francs, plus les frais ». Le même exemplaire a passé de nouveau en vente cette année : il n'a plus réalisé que le prix, fort honorable d'ailleurs, de 8,500 francs.

Ah! ces impressions du XVII^e siècle, faites sous les yeux des auteurs, sous la surveillance aussi de la police du Grand Roi à laquelle présidait le Sieur de La Reynie, au moyen de la presse à bras dont la sage lenteur permettait les «repentirs»! Leur étude donne lieu à d'innombrables remarques. C'est un champ presque inépuisable. Tenez, un exemple, qui me permettra de relever une petite erreur de l'observateur presque impeccable, de l'analyste presque infailible que fut M. de Villeneuve.

C'est encore de Molière qu'il s'agit, et des deux éditions si rares de ses *Œuvres*, l'une, — la première, — datée de 1666, l'autre datée de 1673. On sait que les deux premiers volumes de la seconde ont exactement le même nombre de pages que les deux volumes qui forment, à eux seuls, toute l'édition de 1666. On sait également que cette circonstance fit croire à des bibliographes peu experts que les deux premiers volumes de 1673 n'étaient autres que les deux volumes de 1666, avec des titres renouvelés, mais qu'un examen plus minutieux a fait reconnaître que ce n'est pas la même impression. Prenez maintenant la note de M. de Villeneuve,

dans la partie du catalogue qui ne subira les enchères qu'en 1901 (n° 862). Il semblerait que, d'après lui, le moyen de discerner la seconde impression de la première serait d'aller à la page 35 du tome I. Je cite : « A la ligne 14, édition de 1666, on lit : « Viste, venez nous attendre icy dedans le conseiller des grâces. » Dans la réimpression, on a corrigé ainsi : « Viste, venez nous tendre icy . . . etc. »

Pardon, il y a là une erreur. D'autres remarques très nombreuses permettent de discerner les deux impressions, mais celle-là est sans valeur. Ce n'est pas dans l'intervalle de 1666 à 1673, c'est au cours même du tirage de 1666 que le mot *attendre* fut signalé comme une faute rendant la phrase inintelligible et qu'il fut corrigé.

Il y a des exemplaires de *première émission* de 1666, — tel celui de M. de Villeneuve, — qui portent le mot *attendre*; il y en a d'autres, de *seconde émission*, mais qui pourtant ne sont pas de la réimpression, où l'on peut lire le mot *tendre*.

Je m'excuse de m'être attardé sur ce petit détail, mais les occasions de trouver en défaut la

science bibliographique de M. de Villeneuve sont si rares ! J'ai saisi celle-là.



A vrai dire, j'en sais une autre ; mais ici, je crois fort que ce n'est point sa science qui fut en défaut et que, si le catalogue rédigé par lui renferme une inexactitude, ce fut une inexactitude intentionnelle. Nous rencontrons ici quelque chose de plus intéressant qu'une subtilité bibliographique ; nous rencontrons, si je ne me trompe, un trait de caractère.

Il possédait un exemplaire des *Contes de Perrault* de 1697, Paris, Claude Barbin. Livre rare et rarissime ! C'est le merle blanc des collectionneurs d'éditions originales françaises. Très beau, très pur, l'exemplaire appartenant à M. de Villeneuve provenait de Charles Nodier. Se reposant dans une douce quiétude, son possesseur savourait la joie légitime de se considérer comme détenteur d'un des quatre ou cinq exemplaires connus de cette édition originale.

Or, il y a quelques années, le bruit se répandit d'une singulière découverte, à laquelle je puis

dire que je ne fus pas étranger : ces quatre ou cinq exemplaires sont tout ce qui reste non pas d'une édition, mais de deux éditions données par le libraire Barbin en l'année 1697. Et les différences très caractérisées qui séparent les deux éditions furent indiquées, et de cet examen il résulta que M. de Villeneuve, au lieu d'avoir la vraie première édition, n'avait que la seconde. Cette constatation l'affligea. S'il avait eu la possibilité d'acquérir la vraie première édition, il l'eût acquise. Ne le pouvant pas, il voulut se convaincre que son exemplaire. . . n'était pas de la seconde. Et, en effet, je lis dans son catalogue (n° 1,047) : « On a relevé des différences de texte sans importance entre les exemplaires qui n'ont pas l'errata et ceux où il a été placé. » *Différences sans importance*, alors qu'il s'agit de deux éditions distinctes sous la même date ! M. de Villeneuve n'ignorait pas ce qui en était. Ce fut sa volonté qui fut rétive. Je le vois encore me disant, son exemplaire à la main : « N'est-ce pas que c'est sans importance ! » Et il y avait dans son regard de bibliophile passionné quelque chose de si touchant que je me laissai aller à lui répondre : « Les différences pourraient, de fait,

être plus importantes. » Il fût réjoui. Je note l'incident, parce que jamais je ne me rendis mieux compte de l'amour qu'il avait voué aux livres si patiemment et si ardemment choisis par lui.

Aussi, comme il les avait étudiés ! Comme il les avait fouillés dans tous leurs replis ! Il faut lire son étude, par exemple, sur la si précieuse lettre autographe de remontrances adressée par Fénelon à Louis XIV, vers 1694 (n° 28 du catalogue). Il faut lire sa dissertation sur le splendide manuscrit du XVII^e siècle, *Præces Pivæ* (n° 7), orné de miniatures qu'il a restituées à leur auteur, le célèbre Geoffroy Tory. Mais c'est surtout à propos du manuscrit inscrit sous le numéro 2 qu'il a donné la pleine mesure de son érudition servie par un flair et une sorte de sens divinatoire qui firent de lui notre maître à tous. Ce manuscrit, d'ailleurs très beau en lui-même, était, à l'époque où il le paya 12,000 francs à un amateur anglais, en 1887, considéré comme une énigme indéchiffrable. Certes, il portait des annotations, et des mentions même bizarres, et des armoiries ; mais il semblait que tous ces signes, par leurs contradictions ou leur incohérence, rendissent plus insoluble le problème de

la provenance. M. de Villeneuve se mit à la tâche; il se promit à lui-même d'arracher au sphinx son secret, au manuscrit la clef de ses mystères. Et il se tint parole. Et de ses recherches est sortie une magnifique publication éditée par la Société des Bibliophiles françois. Et de cette publication il résulte avec la dernière évidence que ce manuscrit fut le *Livre d'Heures* du maréchal de Boucicaut, qu'après avoir été exécuté pour lui à la fin du xiv^e siècle, il arriva, après diverses péripéties, entre les mains de Diane de Poitiers, puis fut offert par le roi Henri IV à la marquise de Verneuil, laquelle le transforma en son « livre de raison », puis devint, on ignore comment, la propriété de ce même La Reynie, dont j'ai parlé plus haut, et enfin, par un itinéraire resté inconnu, passa en Angleterre d'où M. de Villeneuve le ramena pour le rétablir en sa haute dignité de grande relique historique. . .



Des reliques! La bibliothèque en est pleine. M. de Villeneuve fut un des premiers, parmi les bibliophiles de l'ancienne école, à comprendre

et à rechercher les « provenances ». Il en possédait d'innombrables et des plus précieuses. Tous nos rois, depuis François I^{er}, étaient représentés dans sa collection par des exemplaires qui étaient presque tous de premier choix : à citer, entre vingt autres, le n^o 223 aux armes de Henri II, et le n^o 1-2, aux armes de Catherine de Médicis. D'autres personnages, qui se peuvent appeler les rois de la bibliophilie, comme Grolier et Maïoli, de Thou, et Longepierre, et d'Hoym, figuraient sur ses tablettes avec non moins d'éclat. Il y avait aussi la « Grande Mademoiselle », — la vente de l'année prochaine comprendra un exemplaire de ses « Portraits », à ses armes, — la Duchesse de Bourgogne, M^{me} de Chamillart, dont les reliures étaient si exquises, — M^{me} de Maintenon et M^{me} de Montespan, M^{me} de Pompadour et la Du Barry, — quels assemblages ! — Marie-Antoinette et la princesse de Lamballe. Il y avait des cardinaux, par exemple Richelieu dont les armes décorent un exemplaire des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. Il y avait des Papes, notamment Innocent XI et Clément XI ; leurs insignes furent frappés sur des exemplaires du *Discours de l'Histoire universelle* et de la *Politique tirée*

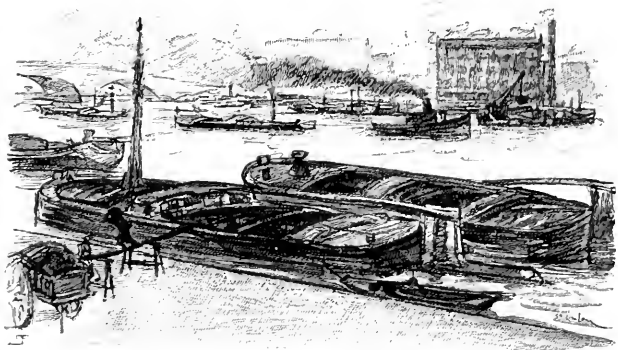
de l'Écriture sainte, à eux offerts en hommage par Bossuet lui-même ou par ses héritiers. Il ne paraît pas que ces hommages, comme le dit M. de Villeneuve, eussent été accueillis avec faveur. Au lieu d'être classés dans la Bibliothèque Vaticane, ces exemplaires allèrent chez les revendeurs de Rome, et ils eurent malheureusement à souffrir d'un manque absolu de soins avant d'être recueillis, deux cents ans plus tard, par M. de Villeneuve. M. Brunetière n'avait pas encore passé par Rome et il n'y avait pas remis notre grand Bossuet en honneur !

Comme il fut au premier rang des bibliophiles ses contemporains pour le culte des « provenances », M. de Villeneuve fut un initiateur dans la recherche des beaux livres illustrés et aussi des dessins du XVIII^e siècle. Quelques années de moins sur sa tête et il aurait, j'en suis convaincu, pris gout au livre moderne. Je l'ai vu, dans les derniers temps de sa vie, s'intéresser vivement à des publications de Conquet, de Ferroud, d'Ed. Pelletan. . . Un jour que j'avais l'honneur de lui montrer, chez moi, quelques-uns de ces beaux livres dans des reliures non moins modernes, je surpris chez lui des signes d'une curiosité très

éveillée. Puis, repoussant ces livres tentateurs :
« C'est trop tard, fit-il, je suis trop vieux. »

L'homme qui s'exprimait ainsi était plus qu'un riche collectionneur; c'était même plus qu'un érudit; c'était, dans toute la force du terme, un amateur dont l'esprit était ouvert à toutes les formes du beau. C'était un maître. Ses livres vont être dispersés. Sa mémoire restera.

Mars 1900.





Le
Marché du Livre

PAR

PIERRE DAUZE.



Les années se suivent et ne se ressemblent pas — en matière de vente de livres. Celle-ci voit prédominer le livre ancien, celle-là n'enregistre que des livres modernes, car ce qui peut paraître bizarre, voire même illogique, c'est que les belles bibliothèques qui devraient, suivant le simple bon sens, être constituées par ce que peuvent offrir de plus précieux en manuscrits et imprimés les temps passés et présents, sont presque toutes établies dans un esprit déterminé. Tantôt elles sacrifient le présent, tantôt elles écartent le passé. Il est fort rare de rencontrer l'amateur éclectique, qui consent à cultiver l'un sans négliger l'autre.

La raison de cette anomalie ne semble pas diffi-

cile à indiquer, mais ce faisant, nous causerions trop de plaisir aux uns et risquerions d'indisposer trop les autres. Mieux vaut donc nous taire, et observer la regrettable démarcation qui paraît devenir de plus en plus la règle parmi nos contemporains; notre compte rendu, s'en inspirant, s'attachera donc successivement aux ventes de livres antérieurs au XIX^e siècle et à celles de livres modernes.

Si l'on s'en tient à la constatation brutale des chiffres, on remarquera que les premières ventes atteignent toujours des totaux supérieurs en tant que valeur matérielle. C'est qu'elles contiennent presque toujours un certain nombre de raretés bibliophiliques, quelques-unes uniques. Ayant, par suite, un état civil souvent très compliqué, mais parfaitement clair qui permet de suivre leurs étapes successives à travers les collections de leurs multiples propriétaires, ces raretés atteignent des prix élevés, et même de plus en plus considérables, ainsi qu'on le verra, ce qui prouve que la recherche de ces numéros sensationnels, loin de se calmer, s'enfièvre davantage.

Nous ne pouvons énumérer ici les pièces secondaires, nous constaterons toutefois qu'elles sont

l'objet d'une demande plus tiède. Souvent leurs prix sont inférieurs à ceux payés par leurs anciens propriétaires, sans qu'on puisse dire que les amateurs fassent défaut.

Les grandes ventes de 1899, en livres anciens, ont été nombreuses. Nous n'en citerons que deux de mémorables, qui ont produit, l'une, celle de la bibliothèque de feu M. le baron de Ruble, 218,539 francs et l'autre, celle de M. Bordes, 135,120 francs.



On sait que la collection du baron de Ruble n'avait pas été formée par lui, mais par son oncle, M. de Lurdes, et qu'il y avait seulement ajouté un certain nombre de volumes. Ces livres en parfait état n'avaient qu'un défaut, celui d'avoir été, comme ceux de M. de Lignerolles, enlevés de leurs reliures primitives pour être habillés en maroquin, par le même artiste relieur, d'ailleurs, Trautz (et Trautz-Bauzonnet). C'est dire que ces reliures étaient de tout premier ordre; encore qu'il eut été infiniment préférable, à peu d'exceptions près, que le vêtement pri-

mitif contemporain eût été conservé. Quelques volumes ont, cependant, échappé à cette *casse* et leur valeur vénale n'en a pas diminué, au contraire.



Une bonne partie des richesses acquises par M. de Lurdes provenaient elles-mêmes des ventes Lacarelle et de Lignerolles; il est conséquemment aisé de rétablir les prix primitifs d'acquisition pour les principaux numéros, et d'en faire l'objet d'une comparaison instructive.

Un manuscrit de Jarry : *Airs nouveaux de la Cour*, reliure mosaïquée de Trautz, s'est vendu 17,050 francs; un *Molière* de 1682, 8 vol., en maroquin rouge doublé, aux insignes de Longepierre, acquis il y a une soixantaine d'années pour 800 francs, a cette fois obtenu 21,000. C'est assez coquet, comme différence. Un *Malherbe* de 1689, maroquin doublé, même provenance, a fait 5,050 francs; et, toujours, de la même origine, un *Montaigne*, 1669, 2,500. Un autre manuscrit de Jarry, missel exécuté pour le cardinal de Richelieu et à ses armes, en 1639, sur vélin, s'est vendu 6,010 francs; il avait, pa-

rait-il, été découvert par le libraire Claudin chez un marchand de ferraille à Charenton et M. de Ruble l'avait payé 2,320 francs à la vente Lignerolles, en 1894. Nous citerons encore un *Rabelais* de 1741, en maroquin, aux armes de la marquise de Pompadour, vendu 4,260 francs; les *Contes de Perrault*, 1781, relié par Derome, 4,120 francs; *Les Premières Œuvres de Regnier*, 1608, 4,400 francs. Nous avons dû passer le fretin, relatif, des beaux livres vendus 3,000 francs et au-dessous.

Quelques jours après, on réalisait non une bibliothèque, mais une vitrine, dirons-nous, cinquante-deux ouvrages seulement! Mais cette vitrine fut adjugée 135,000 francs. Elle avait appartenu à M. Henri Bordes, qui y avait renfermé, entre autres raretés insignes, un manuscrit français sur vélin, de la première moitié du xv^e siècle, le *Livre d'Heures* du général anglais Jean Talbot, payé une première fois à la vente Firmin-Didot, en 1879, 18,500 francs et qui a réalisé, cette fois encore, 18,500 francs. Un manuscrit de Rousselet, *Prières de la messe*, calligraphié en 1725 pour la reine Marie Leckzinska, et relié à ses armes par Padeloup, payé

10,000 francs en 1888, à la vente Lacarelle, n'a cette fois produit que 8,200 francs; un autre du xv^e siècle, *Roman de la Rose*, a obtenu la même enchère qu'à la vente Perkins, où il avait figuré, soit 20,000 francs.



Parmi les livres imprimés, dans cette même vente Bordes, nous devons nous borner à signaler : *Essais de Montaigne*, 1580, en maroquin ancien, 3,550 francs; *Contes de La Fontaine*, édition des Fermiers généraux, maroquin ancien, 2,420 francs; *Les Baisers*, de Dorat, en maroquin vert, aux armes de Marie-Antoinette, exemplaire de la vente Double, descendu de 5,000 francs à 3,550; *Le Myosotis*, d'Hégésippe Moreau, 1838, en maroquin de Cuzin, mais avec des aquarelles de Giacomelli, 4,500 francs. Ce dernier est le seul livre moderne important de la collection.



Nous ne devons pas oublier de dire quelques mots de la vente de la bibliothèque du château

de Valençay, formée par le prince de Talleyrand, et qui se présentait à l'hôtel Drouot à peu près telle que l'avait laissée son illustre possesseur. C'était, en effet, une bibliothèque du XVIII^e siècle, Empire et Restauration, pour un homme d'État et un érudit plutôt que pour un bibliophile, où on a pu cueillir encore quelques morceaux princiers. Nous pouvons citer, par exemple : *Recueil* de pièces du temps de la Ligue, 9,000 francs (pour la Ville de Paris); collection complète de la *Gazette de France*, depuis sa fondation par Théophraste Renaudot, 8,000 francs (pour la baronne J. de Rothschild).



Dans la vente d'un amateur marseillais, nous relevons aussi quelques livres qui ont atteint d'assez beaux prix : *Chaix de Chansons*, de Laborde, 1--3, en maroquin de Derome, avec les figures avant lettre au premier volume : 9,500 francs; *Fables de La Fontaine*, 1-55-59, sur papier de Hollande, maroquin de Derome le père, ayant appartenu à M^{me} de Montessuy, 8,100 francs; *Suite d'Estampes pour servir à l'histoire des mœurs*,

1784, maroquin de Cuzin, avec le texte de la troisième suite, 8,620 francs.



Nous voici à peu près en règle avec l'année dernière pour les livres anciens, mais la date à laquelle paraît *l'Almanach du Bibliophile* nous permet de faire une incursion sur le domaine de 1900, et nos lecteurs ne nous pardonneraient pas si nous retardions d'un an le compte rendu sommaire de la vente de la fameuse bibliothèque de feu M. Guyot de Villeneuve, l'ancien président de la Société des *Bibliophiles français*, qui vient de prendre rang au mois de mars dernier.

M. Guyot de Villeneuve était un bibliophile de vieille race. Il avait commencé à recueillir ses livres en 1855, et son flair paraît l'avoir assez bien guidé, puisque sa bibliothèque, qu'on estimait à 450,000 francs, a produit 708,000 ; sa dépense n'avait guère excédé 350,000 francs. M. de Villeneuve avait épousé M^{lle} de Montalivet, fille de l'ancien ministre, dont les livres formèrent le noyau de sa collection, où il ne voulait que des livres irréprochables. Un de nos éru-

dits confrères, M. d'Eylac, fait remarquer, à juste titre, que ce sont précisément ceux, qui ont paru exiger le plus lourd sacrifice, qui ont permis de réaliser le plus gros bénéfice. Ainsi, le fameux *Livre d'Heures* du maréchal Boucicaut, acquis 12,000 francs, en Angleterre, en 1887, étudié depuis scrupuleusement dans son origine, ses transformations et ses étapes par son propriétaire, a été poussé jusqu'à 68,000 francs par M^{me} André; avant qu'elle ait pu s'en assurer la possession, il lui a fallu payer 38,000 francs le manuscrit du XVI^e siècle, avec miniatures attribuées à Geoffroy Tory. 19,020 francs ont été donnés pour l'*Histoire des Variations*, de Bossuet, reliée aux armes de son auteur et enrichie de ses annotations; 21,000 francs, le *Monument du Costume*; 7,500 francs, 25 figures avant lettre de Moreau pour les *Chansons*, de Laborde; 20,500 francs, pour les dessins originaux de Moreau illustrant les *Lettres sur la Mythologie*; 8,000 francs, pour ceux d'Eisen, l'*Éloge de la Folie*; 12,700 francs, pour les *Figures de l'Apocalypse*, d'Albert Dürer; 8,000 francs, pour les figures, attribuées à Holbein, des *Simulacres de la Mort*; 13,000 francs, pour la *Cyropédie*, de Xénophon, aux armes de Catherine

de Médecis, etc., car nous devons en passer, on s'en doute, et des meilleurs. Cette belle vente aura d'ailleurs une suite, seule la première partie en a fait les frais; la seconde n'aura lieu que l'année prochaine à peu près à la même époque, et nous ne doutons pas qu'elle obtienne le même succès si flatteur pour la mémoire du bibliophile qui en a réuni si patiemment les matériaux pendant 45 années de son existence, et si encourageante pour ceux qui s'efforceront à suivre son exemple et s'inspireront de son amour exclusif du beau.



Les prix ne sont pas aussi majestueux, dans les ventes de livres modernes, qui n'ont pas eu à passer par le crible terrible de 1793 et qu'on ne peut guère qualifier, sauf peu d'exceptions, de livres rares. Mais, précisément, leur plus grande abondance et leurs prix moindres les mettant plus aisément à la portée des amateurs, et ceux-ci, en raison de la facilité à se procurer les connaissances bibliographiques nécessaires, pouvant se recruter plus aisément, la compétition n'est pas moins vive sur les livres modernes que sur les

anciens, toutes proportions gardées, quand ils réalisent les conditions spéciales de rareté ou de beauté qu'exige le goût du jour.

Nous allons énumérer, à tour de rôle, et très brièvement, les bibliothèques principales dispersées pendant l'année écoulée, en suivant l'ordre dans lequel elles ont été présentées sur tables à l'hôtel Drouot.

C'est la collection d'un relieur bien connu et décédé, M. Chambolle-Duru, qui a ouvert la saison. Bien entendu, il n'y figurait guère que des reliures de sa main, la plupart revêtant des livres édités par la maison Conquet. En tout 239 numéros, qui ont rapporté 42,300 francs.

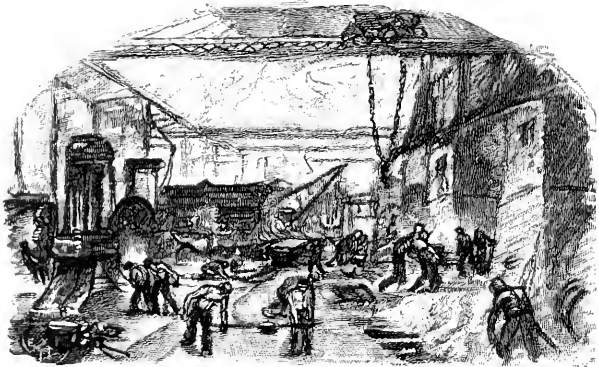
Puis, est venue la vente, par continuation, de M. Ernest Vaughan, 581 numéros pour 8,500 francs; celle de feu M. Eugène Culheron, à Saint-Étienne, 888 numéros, 27,800 francs; de la bibliothèque parisienne [Octave Uzanne], 135 numéros, 17,900 francs (à citer dans cette vente: *La Leçon bien apprise*, d'Anatole France, 1898, sur placage de sycomore, 950 francs); de la bibliothèque d'un amateur russe, 684 numéros, 24,200 francs.

Nous avons dû nous abstenir, pour les livres

modernes, de donner des prix, car il nous aurait fallu multiplier les citations, et les exigences de cet Almanach ne s'y prêtent pas. Nous nous contentons de redire que les beaux livres, en bon état, soutiennent très fermement leur valeur, surtout quand il ne s'agit pas d'éditions où les tirages ont dépassé les quantités normales et pour lesquelles on a été obligé de recourir à cette déplorable pratique commerciale qu'on appelle le solde, soit pour liquider une situation fâcheusement obérée des détenteurs, soit tout simplement pour faire de la place, et réaliser, coûte que coûte, un capital dormant ou tout au moins fortement engagé.

Pour ces derniers, tout espoir de relèvement n'est pas définitivement perdu; il faut en effet se souvenir que beaucoup des plus belles publications de la fin de la première moitié du siècle ont dû subir cette triste opération, laquelle en a fait disparaître bon nombre de la circulation; mais l'estime, dont se trouvent jouir maintenant les exemplaires qui ont pu subsister, permet aux acquéreurs des éditions, soldées plus récemment, de fonder quelque espoir sur l'avenir. L'écrivain et beaucoup de ses lecteurs, s'il en a, ne seront

plus là malheureusement pour le constater. Nous souhaitons, en attendant, que le sort soit favorable aux bibliothèques appelées à affronter prochainement les enchères à l'hôtel Drouot ou à la salle Silvestre. Ainsi soit-il!





Les
Éditions de Bibliophiles

PAR

CLÉMENT-JANIN.



Les livres sont le reflet de leurs éditeurs. Ils valent ce que vaut l'homme, témoignent de ses habitudes d'esprit, de sa connaissance du métier, de son goût. Avant de parler des livres, il est donc utile de définir l'éditeur. Qu'est-ce qu'un éditeur?

Un éditeur est un architecte. Comme l'architecte, il doit préciser la signification de son édifice, en arrêter les profils et la masse, en subordonner les détails à l'ensemble. Il doit se pénétrer de l'œuvre pour en choisir judicieusement la typographie, l'illustrateur et le format, pour fixer le rythme du livre, c'est-à-dire les rapports de proportions entre les éléments constitutifs du

volume; enfin, il ne doit pas perdre de vue qu'un livre est d'abord, et avant tout, un texte, que le texte doit demeurer la partie essentielle et attrayante du livre, et qu'en conséquence, l'illustrateur ou le décorateur, lui est subordonné⁽¹⁾.

L'éditeur a donc un rôle prépondérant. Il est l'intelligence directrice, qui tient dans sa dépendance typographe, dessinateur et graveur. Surtout le dessinateur, qui volontiers ne considère que son

⁽¹⁾ Illustrateur ou décorateur! La distinction est importante. Tout livre ne supporte pas une illustration, ainsi les ouvrages de philosophie, de critique ou d'histoire, mais tout ouvrage peut être décoré. L'illustration est un commentaire pittoresque du texte, encore faut-il que ce texte s'accorde de ce commentaire. Je ne vois pas le «Madame se meurt, Madame est morte» en vignette, non plus que les poésies de M. Sully Prudhomme, fût-ce le *Vase brisé*. Toute illustration qui n'est pas le complément figuratif du texte, le rapetisse et contrarie l'attention.

Il n'en est pas de même de la décoration. Celle-ci est partout à sa place. Une lettre ornée, un pied de mouche, un bandeau, un cul-de-lampe, un frontispice, un encadrement, même médiocres, ne gênent point, car ils sont un hommage rendu à un texte, comme le cadre est un hommage rendu à un tableau. Et, à ce point de vue, il n'est guère de livre qui ne soit décoré, peu ou prou, par les fleurons typographiques, mais ce sont d'autres ornements, plus appropriés, qui doivent nous intéresser.

dessin et qui, si on le laissait libre, détruirait toute harmonie dans les proportions. Non seulement il détruirait, mais il démontrerait par $A + B$ qu'il était nécessaire de détruire. Ce qui ne l'empêche pas de critiquer ailleurs une fresque dont le coloris perce la muraille et une décoration qui ne fait pas corps avec l'objet. Mais plus encore que l'amour, l'amour-propre est aveugle.



Aux qualités que doit posséder un éditeur, combien le sont, autrement que par la patente qu'ils paient! Éditeur-artiste, s'entend, puisque nous ne nous occupons pas des autres. Je laisse la question posée. Mais que de braves gens s'imaginent qu'il suffit de connaître le prix de revient d'un livre, d'avoir un bon illustrateur et un bon imprimeur, pour être un éditeur parfait. Est-on Vatel ou Carême parce qu'on a des truffes, de la pistache et la hure du sanglier d'Érymanthe? Est-on Ictinus, parce qu'on a Phidias? Puvis de Chavannes, parce qu'on a un mur au Panthéon? On n'est pas davantage éditeur, quand on n'a pas la volonté réfléchie de l'être, et le don.

La production bibliophilique de 1899 n'a pas été des plus satisfaisantes. Les livres médiocres et mauvais forment le principal lot, et nous le déplorons sincèrement. Il nous serait très agréable de n'avoir qu'à décerner des éloges, à ne louer que des *éditeurs*! Cette année viendra peut-être, et sûrement quand les bibliophiles le voudront. Mais en attendant. . .



En attendant, nous avons *Gringoire* et *Cyranu*, ce qui prouve bien que les bibliophiles n'ont pas voulu. *Gringoire*, cette perle, montée sur Wagrez, cette étoupe! Qu'ont-ils donc eu, les bibliophiles, pour enlever, à ce qu'on prétend, ce laissé pour compte de Boissier, eux qui n'ont pas enlevé les *Quatre fils Aymon*, de Grasset! Ont-ils été séduits par les eaux-fortes, fondantes comme un *granité* de la via Calzajoli, ou par les « petites femmes »? Car il y a, en bibliophilie, le genre « petites femmes » auquel personne, et M. le sénateur Piot, moins que tout autre, ne trouverait à redire, s'il y avait au bout un résultat. Mais quand le résultat est un *Gringoire* on proteste, et quand c'est le *Pater*, on est stupéfié.

Oui, il y a des « petites femmes » dans le *Pater!* On ne s'en doutait pas, jusqu'à ce que M. Mucha vint ouvrir notre intelligence. Chacun comprend la prière à sa façon; M. Mucha la comprend entourée de macaroni, de filaments, de cordons ombilicaux, condiments barbares de son goût morave. On commence à se lasser de cette cuisine, où fort peu d'art est accommodé avec beaucoup de sauce indigeste.

Ce *Pater*⁽¹⁾, sauce Mucha, est découpé en six tranches. Le texte latin de chaque tranche est inscrit dans un tas de carrés et de cercles qui passent au-dessus d'autres cercles, lesquels encadrent la « petite femme ». Au-dessous, le texte français se lit dans un cartouche rectangulaire, d'où partent des nouilles dorées qui vont rejoindre les carrés et les cercles du dessus. C'est toujours d'une extrême complication. La page d'après offre le commentaire, en noir et rouge, avec lettres de fantaisie dessinées dans un cadre fleuri, et grande initiale ornée (encore!) d'une petite femme. Puis vient une

⁽¹⁾ *Le Pater*, commentaire et composition de M. Mucha. F. Champenois, imprimeur-éditeur. H. Piazza et C^{ie} «L'Édition d'Art», Paris. En feuilles, 28 pl. en couleurs et en noir; 556 ex.

composition noire, en pleine page, illustrant le commentaire. Tout cela au procédé, bien entendu.

Mais revenons au *Gringoire*⁽¹⁾.

C'est le second spécimen du genre. Théodore de Banville en a du avoir, dans sa tombe, un sursaut d'éccœurement. Ce livre est tout simplement insupportable. M. Wagrez n'a cherché que le joli, «une des manifestations du laid», disait Tourguéneff. Passe encore pour les types de femmes, bien qu'on leur eût désiré plus de fermeté, mais les hommes!

Quoi! ce bellâtre, c'est Gringoire! Ce vieillard de comédie, au visage grimé et paterne, c'est Louis XI! Nous retournons à l'illustration pour keepsake, chère aux misses d'antan! La veulerie est partout dans ce livre, dans la gravure comme dans le dessin. M. Boisson, qui a interprété ces confitures, n'y a ajouté ni un accent, ni une valeur. Son eau-forte est grise et sans nerf, et ne contribue pas peu à l'impression défavorable que cause ce volume. Plaignons Banville et passons.

⁽¹⁾ Théodore DE BANVILLE, *Gringoire*, comédie en un acte, en prose. 1 portrait et 14 compositions de J. Wagrez, gravés à l'eau-forte par L. Boisson. Paris, Carteret, 1899; 250 ex.

Passons également devant quelques autres livres, qui, sans être pires, toutefois, que le *Gringoire*, n'ont pas eu son succès.

Fleurs de Cyclamens ⁽¹⁾ nous donne le type de l'erreur totale en bibliophilie, avec ses lourdes eaux-fortes en couleurs, et ses encadrements aquarellés au patron, hors de proportion. Mais ce livre, franchement mauvais, nous plaît mieux que les banalités courantes, et certains y trouveront même un intérêt, s'ils y veulent voir, comme le propose la préface, une conception nouvelle de l'estampe (*sic*), grâce à l'emploi de trois planches repérées qui donnent le noir par leur superposition. En vérité, la nouveauté est relative, puisqu'elle fut inventée par Charles Cros, pour la photographie en couleurs, il y a plus de trente ans! Un bibliophile a fait là, bravement, *une école*; le volume aura encore eu son utilité si elle lui profite.

La Vie à Montmartre ⁽²⁾ est un livre abondant et indifférent. M. Montorgueil a associé son

¹ André THEURIET, *Fleurs de Cyclamens*. Illustr. de Ch. Coppier; imprimé pour A. Girard, 1899, in-4°; 115 ex. (9 eaux-fortes).

² Georges MONTORGUEIL, *La Vie à Montmartre*. Illustr. de Pierre Vidal. Boudet et Taillandier; 750 ex.

inspiration à celle de M. Pierre Vidal, et le produit n'est pas merveilleux. Quand deux haridelles tirent le fiacre, celui-ci n'avance pas plus vite. L'an dernier, avec *Paris dansant*, Willette emportait l'attelage. Cette année, il va cahin-caha, comme chantait autrefois Félicia Mallet.

Les lithographies de M. Vidal, qui n'ont pas la sûreté des dessins de Steinlen, ni la grâce de ceux de Willette, mais en suggèrent le souvenir et le regret, jouent mal dans une typographie trop dense et, d'ailleurs, dans quel texte une lithographie joue-t-elle bien!

Pœuf et *Entr'actes de Pierres* sont encore des livres ternes. Tout ce qu'il y a de plus quelconque. Dans *Pœuf*⁽¹⁾ les vignettes de Jeannot sont bonnes, mais gâtées par une gravure sur bois à la course. Dans *Entr'actes de Pierres*⁽²⁾ la typographie est lourde, détestablement tirée et les eaux-fortes de Béjot s'y noient. C'est à peine si de tels livres méritent une citation.

(1) LÉON HENNIQUE, *Pœuf*. Édition illustrée de 45 dessins inédits de Jeannot, gravés sur bois par Viéjo. Floury, 1899; couv. héliog. en couleurs; in-8"; 250 ex.

(2) *Entr'actes de Pierres*, par MAURICE GUILLEMOT. Eaux-fortes d'Eugène Béjot. Floury; 325 ex., 10 eaux-fortes et une couverture à l'eau-forte en couleurs.

Il serait injuste de refermer le sac aux oublis, sans y placer, bien au fond, la *Nausikaa*⁽¹⁾, de Piazza et Cie, qui mériterait un traitement de faveur, n'étant la crainte de faire des jaloux. Oncques ne vit la typographie se battre plus désespérément avec l'illustration ni celle-ci avec le bon sens. Sérieusement, on ne devrait pas avoir le droit de déposer quoique ce soit le long d'Homère, sans une enquête de *commodo* et *incommodo*. Cela écarterait les sous-Mucha et de vilains livres de notre chemin.

Je ne suis guère plus indulgent pour la manière dont on a traité cet autre athénien, Anatole France. A l'écrivain nuancé et rythmique de *Balthazar et la reine Balkis*⁽²⁾, on a infligé M. Caruchet et ses encadrements énormes. De sorte que M. France semble chargé de faire valoir M. Caruchet. C'est évidemment flatteur pour ce dernier, mais ce n'est peut-être pas très. . . malin.

⁽¹⁾ *Nausikaa*, trad. de Leconte de l'Isle. Compos. décoratives par Gaston de Latenay. H. Piazza et Cie, 1899, 460 ex. in-4°.

⁽²⁾ A. FRANCE, *Balthazar et la reine Balkis*. Aquarelles originales d'après Henri Caruchet. Carteret, 1900, 350 ex.

Arrivons enfin à la perle du genre, celle où l'incompétence de l'éditeur se révèle sans voiles, comme la *Véronique* d'*Albertus*. Il s'agit de cet inénarrable *Cyrano de Bergerac*, qui provoque, selon la disposition d'esprit où l'on se trouve, le haussement d'épaules ou le rire de Pantagruel.

Je penche pour le rire, étant d'un naturel gai. Et puis, je préfère réserver mes indignations pour quelque chose qui en vaille la peine. J'aurais pu m'indigner pour *Gringoire*, parce que *Gringoire* c'est Banville, tandis que *Cyrano* . . .

Donc *Cyrano*⁽¹⁾, grand succès de théâtre cuisiné selon la recette, demandait une édition mirifique. L'éditeur jugea que ce ne serait pas trop de cinq illustrateurs, un pour chaque acte, et il convia à la tâche MM. Adrien Moreau, Léandre, Albert Laurens, François Flameng et Albert Besnard. Il s'adjoignit, en outre, M. Thévenot pour le frontispice, la couverture et le portrait. Il avait hâte d'arriver, ce bon éditeur, et en partageant la besogne, il assurait sa date. Il avait pensé aussi,

⁽¹⁾ Edmond ROSTAND, *Cyrano de Bergerac*, drame en 5 actes. Illustrations par MM. Besnard, Flameng, Alb. Laurens, Léandre, Adrien Moreau, Thévenot; gravées par M. Romagnol. Armand Magnier, 1899, in-8°: 500 ex.

pour demeurer dans la logique, à tirer sur six papiers : vert-pomme pour la couverture, saumon pour le premier acte, crème pour le deuxième, bleu pâle pour le troisième, rouge pour le quatrième et mauve pour le cinquième. De même six graveurs devaient interpréter les dessins, savoir : couverture églomisée de Pierre Roche, portrait héliogravuré, frontispice du premier acte en bois, les autres actes en eau-forte, lithographie, simili en couleurs, enfin M. Besnard devait être interprété par des bois au canif de M. Vallotton.

Malheureusement, M. Romagnol, qui exploite un procédé pour varloper la gravure sur bois, a réclamé. Du séduisant projet primitif, il ne resta plus qu'un bois en deux tons : le portrait de Rostand, tout noir, avec le ruban *rouge* à la boutonnière (présentez armes!) et quelques similis en couleurs des aquarelles originales. M. Romagnol a sévi sur le reste et, en homme qui sait ce que signifient ces mots : unité du livre, il s'est si admirablement servi de son *rélo* qu'on ne distinguerait plus Moreau de Laurens et Léandre de Besnard, s'il n'y avait de temps à autre un fac-simile qui montre à quel travail original le graveur s'est livré.

Mais ce n'est pas tout. Il faut parler de la mise

en pages, car elle est délicieuse. Figurez-vous de grandes masses sombres, en forme de cubes, dans lesquelles pataugent des vers entiers, des noms de personnages, des indications de scènes. On voit, — ou à peu près, je ne garantis pas, — Coquelain s'écriant :

Ce sont les Cadets de Gascogne,
Qui font cocus tous les jaloux,

et le mot moliéresque s'inscrit sur la calotte blanche de ce pauvre Ragueneau. Ailleurs, quand le vers est un peu faible, il y a une frondaison d'arbre qui vient le cacher, et on pourrait mettre au bas de la page : *cherchez la rime*. Je vous assure qu'avec ce volume on ne s'ennuie pas.

Tel est ce mémorable *Cyrano*, qui est bien la gasconnade bibliophilique la mieux venue que je connaisse, et qu'il faudra faire habiller, cela va de soi, dans une reliure genre « Le Gascon ».



Il me reste, avant de passer à une autre catégorie d'ouvrages, à m'exprimer sur le compte de *La Maison du Chat qui pelote* et des *Fêtes galantes*,

ce qui m'embarasserait fort si, là encore, les éditeurs ne devaient pas endosser la responsabilité des erreurs commises.

La Maison du Chat qui pelote⁽¹⁾, — faisons-en la constatation immédiate, — est spirituellement illustrée par M. Dunki. Ce livre rappelle, du reste, un précédent ouvrage du même artiste, paru chez un autre éditeur, ce qui est à sa louange, car le modèle est bon. Mais l'habillage n'est pas très satisfaisant, les proportions des vignettes prêtent fréquemment à la critique, et leur placement est monotone. En outre, M. Dunki a été gravé par M. Baud et celui-ci, excellent théoricien du bois et graveur fort intelligent, a pourtant des planches qui laissent à désirer. On regrette cette inégalité, dont une certaine hâte est peut-être l'excuse. Dans ces planches, — pas dans toutes, je le répète, — il use de la surcoupe plus que ne l'exigeait la délicatesse des dessins qu'il interprétait et beaucoup plus que ne le demandait le caractère romantique de ces dessins. L'occasion

¹ H. DE BALZAC, *La Maison du Chat qui pelote*, préface de Fr. Sarcey; 10 compositions de Louis Dunki, gravées sur bois par Maurice Baud. Carteret, 1899; 200 ex., 11-8°.

était bonne, pourtant, de se rapprocher de Lavoignat ou, ce qui devrait être facile à M. Baud, de son maître Clément Bellenger. Il est des observations qu'un éditeur aurait du faire et que M. Baud aurait d'autant mieux accueillies qu'elles concordaient davantage avec ses propres écrits. Ont-elles été faites?

Malgré tout, *La Maison du Chat qui pelote* demeure un beau livre. Les *Fêtes galantes*⁽¹⁾, de la Société du Livre illustré, ne se défendent pas aussi aisément. La typographie y est par trop détestable. Ah! quelle typographie! Il était impossible de choisir une italique qui tînt moins la page. De plus, le mauvais gout sévit jusque sur les titres en plein feuillet où une anglaise de carte de visite à trente sous se dissimule dans un coin, au bas et à droite, laissant le milieu à une vignette, qui joue le rôle principal, quand elle ne devrait être que l'accessoire.

Les illustrations de M. Gérardin sont bien comprises et ont assez d'allure, quoique leur qua-

⁽¹⁾ Paul VERLAINE, *Fêtes galantes*, ornées de 69 compositions originales par A. Gérardin, gravées sur bois par les membres de la Société. Paris, Société artistique du Livre illustré; 250 ex.

lité soit plutôt le charme que l'imagination. Mais je ne pense pas qu'elles aient été gravées avec la souplesse nécessaire. On pouvait, certes, comme on l'a fait, adopter la formule romantique, mais à la condition que la simplification des ombres fût adroite et que le trait demeurât nuancé. Or, on a quelque peine à reconnaître M. Gérardin dans certains bois presque sommaires, et un soupçon d'infidélité nous point à l'esprit.



Arrivons maintenant aux œuvres *faites*, qui révèlent, soit hasard, soit habitude, un architecte expérimenté.

Voici, d'abord, M. Courboin, dont la fonction apparente est de décorer, mais que je crois également apte à confectonner un volume. Il a illustré une *Mimi Pinson*⁽¹⁾ d'eaux-fortes en couleurs tout à fait agréables, bien proportionnées et bien en place. M. Rodrigues a présidé à la confection de

⁽¹⁾ Alfred DE MUSSET, *Mademoiselle Mimi Pinson*, profil de grisette. Eaux-fortes en couleurs, par François Courboin; Paris, Les Cent Bibliophiles, 1899; 115 ex., 20 eaux-fortes, en 3 états.

ce volume, pour la Société des Cent Bibliophiles, mais, de même qu'il avait laissé M. Legrand maître de faire ce qu'il voulait dans *Les Quinze histoires d'Edgard Pöë* (1897), je suppose qu'il a laissé sa liberté à M. Courboin. Celui-ci n'a pas tiré la couverture à lui; il a beaucoup trop de sens critique pour commettre cette faute, si commune! et le livre y gagne en harmonie et en distinction. Félicitons donc M. Rodrigues et M. Courboin.

Je signalerai, ensuite, en ne lui reprochant que de légères erreurs de proportions (les bois sont parfois trop réduits), un petit volume, *Le Premier amour de Charles Nodier*⁽¹⁾, où Vogel a posé sa note volontaire et savante dans des dessins d'une composition adroite, d'une forme serrée et d'un caractère bien affirmé. Vogel est un disciple direct de Menzel. M. Ernest Florian, le frère de Frédéric, dont c'était le premier livre, s'y est montré graveur adroit et expérimenté.

Les Amours de Psyché et de Cupidon⁽²⁾ sont

⁽¹⁾ Paul FÉVAL, *Le Premier amour de Charles Nodier*. Avant-propos de Maurice Tourneux. Rouquette, 1900, in-8°; 150 ex. Illustr. de H. Vogel, gr. sur bois de E. Florian.

⁽²⁾ *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, suivies d'*Ado-*

également un beau livre, de noble apparence, contenant les reproductions fac-similées des aquarelles de Borel, « qui, sans avoir été un artiste de premier ordre, fut un illustrateur-né et l'un des meilleurs à coup sûr du règne de Louis XVI ». Ce volume a été fait pour utiliser ces vingt-six aquarelles, apparues dans une vente et payées fort cher. Il n'a rien été ajouté à cette suite. Le texte est composé en un corps judicieusement choisi et le tirage de Chamerot est parfait. Quant aux reproductions des aquarelles, on n'y retrouve pas ce « coloris si délicat et si fin » dont parle M. Claretie dans la préface. Le procédé photographique, infidèle quoi qu'on en dise, l'a probablement amorti.

Les Événements de Pontax⁽¹⁾ sont un ouvrage manuscrit comme il est de mode d'en faire depuis quelques années. Il s'agit d'une aventure comique, comiquement illustrée par M. Henriot, à qui l'on n'aurait pas supposé les loisirs nécessaires pour un

nis, poème, par Jean de La Fontaine. Nouvelle édition, ornée de 26 figures de Borel, gravées en couleurs par Vignavigneron; préface de Jules Claretie. Théophile Belin, 1899; tirage unique à 250 ex.; 2 vol. in-4°.

⁽¹⁾ Gaston BERGERET, *Les Événements de Pontax*, écriture manuscrite et aquarelles originales d'après Henriot. Cartier, 1899; 225 ex. in-4°.

tel travail. Oh! ce n'est pas qu'il se soit renouvelé! C'est toujours l'Henriot du verso de la couverture de l'*Illustration* ou du *Journal pour rire*, ses mêmes bourgeois ahuris, ses mêmes types d'élégants pour modistes, sa même formule au trait, clichée et agrémentée d'un lavis d'aquarelle. Toute révérence gardée, c'est la *Lanterne de Boquillon*, en moins imprévu. Mais la mise en pages est excellente, et l'anecdote drôle. On a de quoi rire et s'amuser pour . . . 125 francs! C'est donné!

Dans la même note, M. Henriot a illustré *Imprudences*⁽¹⁾, de Guy de Maupassant. Quel lien mental peut-il exister entre l'auteur et le dessinateur; et quelle parenté d'art! Poser la question, c'est la résoudre, comme disent les parlementaires, et cela nous dispense d'une plus longue appréciation.

L'*Aspasie*, *Cléopâtre*, *Théodora*⁽²⁾, publié par

¹ GUY DE MAUPASSANT, *Imprudences*. Texte autographié et dessins par Henriot. Paris, aux dépens d'un Ami des livres, 1899. Plaq. in-4° sur Japon, 100 ex.

² HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française, *Aspasie*, *Cléopâtre*, *Théodora*. Illustr. de Giraldon. Paris, Les Amis des livres, 1899; in-8°, 120 ex. Grav. sur bois de Quesnel teintées en 3 coul. par Ducourtioux et Huillard; 87 compos., fleurons et culs-de-lampe.

les Amis des livres, mérite une mention à part. C'est un livre; on sent qu'un cerveau et une main ont présidé à sa confection, que cette main était ferme et ce cerveau éclairé. Volume non illustré, mais décoré. M. Giraldon a témoigné dans ses compositions d'une recherche heureuse, d'une sobriété distinguée, et les petits sujets, noir, vert et or, — presque camaïeu, — qu'il présente dans un gout pompéïen, sont agréables de mouvement et non dénués d'esprit. Un petit rien, et les plus difficiles se déclareraient entièrement satisfaits. Ce petit rien aurait été un rapport mieux calculé entre les dimensions des vignettes et de la justification (tel cul-de-lampe est trop important, de même les frontispices; par contre, les en-têtes auraient pu être légèrement agrandis), et la lettre initiale des chapitres aurait gagné à être teintée comme le bandeau et l'ornement qui contient le numéro du chapitre. Le lien entre la partie décorative et le texte serait devenu plus étroit.



Continuons à progresser et venons-en aux éditions Pelletan.

Par *La Mandragore*⁽¹⁾, M. Pelletan, quoiqu'il s'en défende, a abordé le problème de la couleur dans l'illustration; par la *Prière sur l'Acropole*, il a abordé celui de la couleur dans le texte. Ce double exemple montre qu'il y a bien des façons de colorer une page, et qu'il n'est pas besoin de recourir aux fac-similés de la peinture ou de l'aquarelle pour obtenir ce résultat. Le frontispice de *La Mandragore* est un bois de noir, qui porte une tache rouge, une tache verte, une tache bleue, et cela suffit pour que la page paraisse indiscutablement une page en couleurs. A vrai dire, cela rappelle assez l'*imagerie*. On y sent plus de spontanéité que de recherche, mais l'effet demeure amusant. L'entête de la table et le fleuron du faux titre, bleu, rouge et noir, — un ton de moins, — sont plus réfléchis et plus colorés peut-être, grâce aux proportions des masses cernées, qui donnent au blanc du papier la valeur d'un quatrième ton.

M. Marcel Pille a curieusement illustré ce volume dans une note moyen âge d'une exacti-

⁽¹⁾ Jean LORRAIN, *La Mandragore*. 32 illustr. de Marcel Pille, gravées par Deloche, E. Florian, les deux Froment et Julien Tinayre. In-4° réimposé et in-8°; 150 ex. Pelletan, 1899.

tude documentaire, et la variété de l'habillement est telle qu'on ne peut rien souhaiter de plus satisfaisant.

La *Prière sur l'Acropole*⁽¹⁾ a été le *great event* de l'année. Sa coloration, si l'on se réfère aux usages du jour, est nettement paradoxale, car ce n'est pas l'illustration qui porte la couleur, mais le texte. Les compositions en bordure de M. Bellery-Desfontaines enserrent des pages où les mots rares, employés au vocatif par Renan, sont tirés, selon leur caractère, en rouge et en bleu et où les lettres initiales des paragraphes sont d'or. L'effet est d'une richesse et d'une distinction achevées; et cette impression se dégage qu'on est en présence d'un livre qui s'est assimilé, en les transposant, les éléments qui font la gloire des manuscrits.

Ce livre n'est pas illustré, il est décoré. M. Bellery-Desfontaines a été à la hauteur de la tâche ardue qu'il avait acceptée. Il n'y fallait rien moins qu'une vive intelligence. Son œuvre est grecque, exactement comme celle de Renan, c'est-à-dire

⁽¹⁾ ERNEST RENAN, *Prière sur l'Acropole*. Illustrations de Bellery-Desfontaines, gravées par Froment. Grand et petit in-4°, imprimé en couleurs par Lahure, Pelletan, 1899; 400 ex.

qu'elle s'inspire des principes de proportion et de rythme, d'harmonie en un mot, qui distinguent l'art hellénique. Dans dix compositions doubles, il a montré une variété d'imagination, un style et une cadence qui ne sont point d'un artiste vulgaire. Les bibliophiles doivent retenir ce nom, — déjà signalé ici même pour l'*Almanach* de 1898.

C'est M. Froment père qui a gravé ces remarquables compositions. Il a été sobre et calme, ainsi qu'il convenait. Plus de vivacité d'outil aurait détonné dans l'ensemble, et c'est un grand mérite, pour un interprète, que de savoir s'effacer, en utilisant, pour cela, toutes les ressources de son talent.

La *Prière*, — ai-je besoin de le dire? — est un livre *fait*. Certains disent même : *parfait*, et non sans intention malicieuse. Il est évident que l'éditeur s'y révèle tout entier, avec sa science profonde des lois du livre, avec sa faculté d'attention, avec son jugement sûr et sa puissante volonté. Nos critiques contemporains sont-ils donc comme les Athéniens du temps d'Aristide? Car, plusieurs fois, j'ai entendu ce propos : « Les livres de Pelletan sont trop soignés. On leur voudrait plus de laisser aller, quelques fautes qui servent de repoussoir. »

Que l'on n'y compte pas ! M. Pelletan ira toujours jusqu'à l'extrême limite des soins qu'il *doit* à ses ouvrages, parce qu'il ne travaille point pour la galerie, mais pour lui-même, et que c'est lui qu'il *veut*, avant tout, satisfaire. Voilà pourquoi son œuvre est, dans sa grande variété, si *une* qu'on en reconnaît immédiatement l'origine, et pourquoi aucune négligence ne sera accordée au désir bizarre de quiconque. Cela est évidemment très blâmable, mais il faut en prendre son parti ⁽¹⁾.

¹⁾ Pour ne pas allonger outre mesure cette étude, j'ai passé sous silence bien des points qui sont à signaler. Je renvoie ceux qu'une appréciation détaillée intéresse à celle que j'ai publiée dans la *Gazette des Beaux-Arts* du 1^{er} septembre 1900, sous ce titre : *Le Livre, à l'occasion d'une édition d'art de la « Prière sur l'Acropole »*. Ils y trouveront, notamment, un essai de formulation de la loi de l'illustration en couleurs.

Mais ce qu'il serait impardonnable de passer sous silence, c'est la cérémonie qui a marqué l'apparition de la *Prière*. Jadis, quelques éditeurs, dont Bourdin, faisaient frapper des médailles commémoratives de leurs éditions; M. Pelletan, lui, a rénové cet esprit et commémoré à sa manière la naissance d'un volume si digne de cet honneur. Devant une vingtaine d'amis : MM. Ary Renan, G. Séailles, M. et M^{me} Jean Psichari, M. et M^{me} Louis Barthou, M. et M^{me} Gaston Paris, M. Pierre Dauze, M. et M^{me} G. Larroumet, M. et M^{me} G. Berthelot, M. et M^{me} Eug. Carrière, M. et M^{me} Ad. Bordes, M. et M^{me} Félix Lescur, MM. Chaplain, Claretie, Bellery-

Je terminerai cette étude en rappelant l'*Almanach* de 1899⁽¹⁾, dans lequel M. Fréd. Florian se montra dessinateur-graveur plus amplement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Ce sont de très hautes qualités que M. Florian a manifestées dans 29 compositions sur les « Quais de Paris », qualités d'émotion et de distinction, en même temps que de maîtrise dans le maniement du burin. L'*Almanach* de 1899 révèle un tempérament de premier ordre, et, ne serait-ce qu'à ce titre, — mais il en a d'autres, — il fait époque et mérite de rester.

Desfontaines, Froment, France, Steinlen, M. et M^{me} Vierge, M. et M^{me} Louis Tinayre, MM. Paul Desjardins, Ferd. Dreyfus, Marius Michel, etc., après une audition de la *Pallas-Athéné*, de Saint-Saëns, M^{me} Bartet, de la Comédie-Française, a lu la *Prière*, avec le charme infini qu'elle sait apporter à l'interprétation des grandes choses. Rarement cette admirable artiste, Bérénice exquise et Antigone inoubliable, a rencontré d'aussi nobles et suaves accents. C'était une prêtresse de Pallas invoquant la divine sagesse, au seuil même du Parthénon. Celle, que l'on compare si justement à un Tanagra, ne fut jamais plus sœur des *Charites* de Phidias. Elle en avait le geste, nous leur prêtions sa voix.

⁽¹⁾ *Almanach du bibliophile* pour 1899. 29 compositions dessinées et gravées par Florian; texte de MM. A. France, J.-K. Huysmans, G. Lamouroux, G. Larroumet, J. Claretie, G. Vicaire, F. Drujon, Clément-Janin, D'Eylac, Pierre Dauze, Gabriel Séailles.

Tel est le bilan de l'année 1899. La production a été abondante, trop sans aucun doute. Nous comptons : neuf volumes illustrés par la lithographie, le bois, l'eau-forte et le cliché en couleurs ; six illustrés par le bois ; deux par l'eau-forte et un par la lithographie. Au total dix-huit ! Combien de chefs-d'œuvre ou simplement d'œuvres ! Nous avons exprimé notre sentiment, *en toute indépendance*, et nous savons qu'il est aussi celui de beaucoup d'amateurs éclairés. Nous conseillons à ceux qui sont d'un avis différent de soumettre leurs exemplaires à nos critiques, leur promettant de faire amende honorable si nous nous sommes trompé.





*La Société
des Bibliophiles françois*

PAR

GEORGES VICAIRE.



M. Édouard Pelletan a bien voulu me confier, voilà plus d'un an, la mission de retracer, en quelques pages, pour les lecteurs de l'*Almanach du Bibliophile*, l'histoire de la Société des Bibliophiles françois. Mission fort agréable assurément et que je m'efforcerai de remplir comme il convient; mais, au moment de commencer la rédaction de cette notice, je me demande avec quelque inquiétude si je n'ai point trop présumé de mes forces et je ne me dissimule pas les difficultés qui, plus d'une fois peut-être, vont se dresser devant moi et me barrer le chemin. Car la Société des Bibliophiles françois qui, dès l'instant

de sa création, a publié d'intéressants travaux, est aujourd'hui plus qu'octogénaire, et les documents relatifs aux vingt-trois ou vingt-quatre premières années de son existence sont peu nombreux. Arthur Dinaux a bien fourni sur elle quelques renseignements plus ou moins vagues⁽¹⁾; les articles des dictionnaires ou des encyclopédies, généralement calqués les uns sur les autres, sont d'une notoire insuffisance, ce qui est regrettable, quand ils ne sont pas inexacts, ce qui l'est davantage.

Le but que je me propose d'atteindre, dans ce rapide historique traité à un point de vue uniquement documentaire, étant de faire connaître les origines de la Société des Bibliophiles françois, d'en expliquer le fonctionnement, de la suivre dans ses travaux, il m'a semblé que le moyen de l'atteindre avec le plus de sûreté était de remonter aux sources et de mettre à contribution les divers documents imprimés, statuts ou comptes rendus, publiés par ses soins et dont des exemplaires sont déposés à la Bibliothèque nationale.

⁽¹⁾ Les Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires, leur histoire et leurs travaux. Ouvrage posthume, revu et classé par M. Gustave Brunet. *Paris, Bachelin-Deflorenne*, 1867, 2 vol. in-8, tome I, p. 89.

Les statuts de la Société ont été imprimés pour la première fois, en 1820, en tête du premier volume de *Mélanges*; ils comprenaient dix-huit articles. Ils ont été réimprimés dans les volumes suivants, avec quelques additions, en 1825, 1826, 1827 et 1829.

Les premiers statuts publiés séparément qui soient à ma connaissance portent la date de 1844, le premier compte rendu, celle de 1846. C'est aux statuts de 1844 que j'emprunterai les quelques détails relatifs à la formation de cette Compagnie d'élite et aux bibliophiles qui résolurent de la fonder. Je cite textuellement: « En 1819, MM. de Chateaugiron, de Pixérécourt, Walckenaër, de Malartic, Durand de Lançon, Bérard, Édouard de Chabrol et de Morel-Vindé, tous amateurs de livres et possesseurs de bibliothèques, conçurent le projet de former une Société dans le but de faire imprimer des ouvrages inédits, ou réimprimer des ouvrages très rares. Cette Société, dont l'existence commença le 1^{er} janvier 1820, est celle des Bibliophiles françois. »

A ces huit passionnés du livre vinrent bientôt s'adjoindre, du 30 janvier au 30 avril de cette même année 1820, M^{me} la maréchale duchesse

de Raguse, MM. Sensier, le duc de Poix, Hély d'Oissel, le marquis du Roure, Hippolyte de la Porte, de Monmerqué, Coulon (de Lyon), le duc de Crussol, le comte Léon d'Ourches, le chevalier Langlès, Duriez de Lille et le marquis Garnier; dans le premier trimestre de 1821, la Société, dont le nombre des membres titulaires était statutairement fixé à vingt-quatre, complétait son effectif par l'admission de MM. le chevalier Artaud de Montor, l'abbé de la Bouderie et le marquis de Fortia d'Urban. Les statuts permettaient l'adjonction de cinq associés étrangers. Le prince Alexandre Labanoff, lord Spencer et le Rév. Frognaill Dibdin furent reçus à ce titre en 1821. On trouvera à la suite de la présente notice la liste complète des bibliophiles qui ont fait ou font partie de la Société depuis sa fondation jusqu'à ce jour; il m'a semblé cependant qu'une mention spéciale était bien due ici aux fondateurs qui rédigèrent les premiers statuts et aux sociétaires qu'ils ont, dès la première heure, associés à leur œuvre.

Les statuts de 1844 « ne sont autre chose que les statuts de 1820 combinés avec les articles supplémentaires et augmentés de quelques déci-

sions nouvelles dont l'expérience a démontré la nécessité». La note qui les précède nous apprend, en effet, que « plusieurs articles supplémentaires furent ajoutés les 4 aout 1823, 27 juin 1825, 9 janvier 1826 et 1^{er} juin 1829 » et que « dans ses séances des 13 mars, 24 avril et 8 mai 1844, la Société des Bibliophiles s'occupa de revoir et de refondre ses statuts »; mais cette note ne nous dit pas sur quels points ont porté les changements ou additions. De 1844 à ce jour, il y eut encore de notables modifications. Nous signalerons les plus importantes dans des notes placées au bas des articles essentiels des statuts actuellement en vigueur, réimprimés plus loin.

La Société se compose actuellement de vingt-neuf membres; à diverses reprises, quelques-uns d'entre eux proposèrent d'augmenter le nombre des sociétaires, mais cette proposition ne fut jamais accueillie. Depuis les origines de la Compagnie jusqu'à l'heure présente, cent vingt-cinq bibliophiles en ont été ou en sont encore membres. Le bureau se compose d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Le premier président de la Société fut M. le marquis de Chateaugiron; MM. le marquis de Fortia d'Urban, l'abbé de la

Bouderie, Hély d'Oissel et le marquis Scipion du Roure occupèrent ensuite le fauteuil présidentiel. C'est du moins ce que nous apprennent les listes imprimées dans les volumes de *Mélanges* de 1820 à 1829. A partir de cette date jusqu'en 1844, je ne trouve aucun renseignement. En 1844, M. le baron Jérôme Pichon fut élu président; réélu chaque année, il conserva la présidence jusqu'en 1894. La Société, à l'occasion des vingt-cinquième et cinquantième anniversaires de cette présidence, lui fit hommage de jetons commémoratifs.

Le baron Pichon ayant, pour des raisons de santé, résigné ses fonctions présidentielles, en janvier 1894, fut à l'unanimité nommé président honoraire. Le fauteuil de la présidence échut alors à M. Guyot de Villeneuve, qui l'occupa jusqu'à sa mort, survenue en 1898. Le président actuel est M. le comte Lanjuinais, député du Morbihan. Pour la première fois en 1872, la Société des Bibliophiles françois nomma un président d'honneur. Le 24 janvier de cette année, S. A. R. M^{gr} le duc d'Aumale était élu membre de la Société; le 14 février suivant, la présidence d'honneur lui était conférée. A la mort du prince, ce

fut S. A. R. M^{gr} le duc de Chartres qui recueillit cette succession.

Le premier trésorier fut M. Bérard, qui remplit ces fonctions de 1820 à 1829 et probablement même plus longtemps; mais, ainsi que pour les présidents, des renseignements certains font défaut. Les successeurs de M. Bérard furent MM. Armand Cigogne (1844-1859), le vicomte de Janzé (1859-1866), le comte Octave de Béhague (1866-1879), le comte Lanjuinais (1879-1898). Le trésorier en exercice est M. le duc de Montesquiou-Fezensac.

En 1820, M. Guilbert de Pixérécourt fut élu secrétaire de la Société; en 1825, M. de Chateaugiron prit sa succession et la conserva jusqu'à une époque que j'ignore, mais tout au moins jusqu'en 1829. La liste des membres imprimée en 1844 fait mention du président et du trésorier, mais n'indique pas le secrétaire. De 1847 à 1869, M. Le Roux de Lincy remplit ces fonctions; MM. le comte de Fresne et le baron de Ruble lui succédèrent, le premier de 1869 à 1891, le second de 1891 à 1897. M. le comte de Laborde est le secrétaire actuel. De 1859 à 1871, la Société a utilisé les services

d'un «clerc», aux appointements annuels de 200 francs. Ce «clerc» était M. Petit de Beau-regard.

Les Bibliophiles françois ne tiennent pas leurs réunions pendant toute l'année. La session annuelle s'ouvre au mois de décembre ou de janvier et prend fin au mois de mai ou de juin. Pendant cette période de six mois environ, la Société se réunit tous les quinze jours, le mercredi, et chaque membre est individuellement convoqué à chacune des assemblées par les soins du secrétaire. Indépendamment des convocations, chaque sociétaire reçoit, suivant une décision prise au mois de décembre 1875, au début de la session, une carte ornée d'un élégant encadrement au milieu duquel sont inscrites les dates de toutes les séances de l'exercice.

Jusqu'à 1844, j'ignore chez lequel de ses membres se réunissait la Société des Bibliophiles françois; à partir de cette année, ce fut chez le président, qui demeurait alors rue Blanche, qu'elle tint régulièrement ses assises; en 1849, quand le baron Pichon vint habiter ce bel et historique hôtel du quai d'Anjou, qu'il avait acquis en 1842 et qui, depuis sa mort, est devenu la propriété de

la Ville de Paris, les Bibliophiles françois s'y réunirent. Cette antique demeure, construite par Charles Gruyn des Bordes en 1657, cédée quelques années plus tard au duc de Lauzun, fut pendant quarante-cinq ans le témoin de leurs délibérations. En 1894, les Bibliophiles françois se transportèrent à l'avenue de Messine, chez leur nouveau président, M. Guyot de Villeneuve. Depuis la mort de M. de Villeneuve, ils tiennent leurs séances en l'hôtel de M. le comte Lanjuinais, président actuel; en son absence, ils ont souvent agréé l'invitation de M^{me} la marquise de l'Aigle à se réunir dans les salons de son bel hôtel de la rue d'Astorg. Quelquefois aussi, la Société des Bibliophiles a été invitée par M^{gr} le duc d'Aumale à tenir séance en son château de Chantilly.

Quand le Prince fut frappé par cette odieuse mesure qui l'envoyait en exil, les Bibliophiles françois, pour témoigner leur respectueux attachement à leur Président d'honneur exilé, résolurent de se rendre à Bruxelles, où Son Altesse Royale s'était retirée, et de se réunir une fois encore sous sa présidence. La réunion eut lieu le 19 mars 1888. En commémoration de cette séance, il fut unanimement décidé qu'un jeton

d'or serait remis à M^{gr} le duc d'Aumale et que chacun des membres présents recevrait un jeton analogue en argent. Ce jeton porte à l'avvers l'effigie de J.-A. de Thou, et, au revers, l'inscription suivante : *Société des Bibliophiles françois fondée en 1820. Séance tenue chez M^{gr} le duc d'Aumale, à Bruxelles, 19 mars 1888.*

En 1858, la Société résolut la création de jetons de présence. Une commission composée de MM. Feuillet de Conches, le comte Léon de Laborde, Prosper Mérimée et Paulin Paris fut chargée d'étudier le projet. Le jeton adopté, — encore en usage aujourd'hui, — gravé par M. Eugène Farochon, porte le millésime de 1861; il représente à l'avvers l'effigie de Jacques-Auguste de Thou; au revers, une bibliothèque avec cette exergue : *Soc des biblioph fr fondée en 1820* et, dans le haut : *Et in eâ invenies*. Dès le 12 décembre 1860, chaque membre de la Compagnie reçut une épreuve en bronze de ce jeton qui ne fut mis en circulation qu'en 1861. Conformément aux statuts, un jeton en argent est remis à la fin de chaque séance à chaque membre arrivé avant quatre heures. Une délibération du 23 février 1872 autorisait l'échange de vingt-six

de ces jetons d'argent contre un jeton d'or frappé sur le même modèle. A l'heure actuelle, en raison de la dépréciation de l'argent, cet échange n'a plus lieu que contre trente jetons.

Il existe aussi une autre sorte de jetons, dits *jetons-médailles* ou jetons de réception. Ces jetons, en or, à l'effigie de de Thou à l'avant, portent, au revers, la mention : *Société des bibliophiles français fondée en 1820*, le nom du sociétaire et la date de sa réception.

Il est bien rare qu'une société, quelle qu'elle soit, ne réunisse pas au moins une fois l'an ses membres dans un banquet. La Société des Bibliophiles français n'a pas rompu avec cette coutume. Son dîner est annuel. Ce dîner eut-il lieu dès la fondation ? Je le croirais volontiers, mais aucun document certain ne me renseigne sur ce point. Je sais seulement que, le 28 avril 1846, ce fut chez M. Cigogne que fut célébrée cette cérémonie gastronomique.

Deux lettres de Prosper Mérimée, adressées à M. le baron Pichon, nous apprennent que les Bibliophiles français ne craignaient pas de se transporter hors Paris. Plusieurs fois, en 1848 et en 1850 notamment, le dîner fut donné au Pavil-

lon Henry IV, à Saint-Germain. Mais ici je laisse la parole à l'auteur de la *Chronique du temps de Charles IX*; voici donc les deux lettres en question :

Monsieur et très honoré confrère,

Je suis aussi embarrassé pour accepter que pour refuser la mission que la Société a bien voulu me conférer. Il est vrai que dans ma jeunesse je me suis fait une certaine réputation parmi quelques amis pour un salmis qui porte encore mon nom, mais je me déclare tout à fait indigne d'organiser un dîner comme celui dont vous me parlez. Cependant, Monsieur, avec vos conseils peut-être pourrai-je faire quelque chose. Mieux que personne vous connaissez les ressources culinaires de St-Germain et vous voudrez bien me guider. Nous causerons de cette grosse affaire, mercredi s'il vous plaît. J'ai le regret de n'avoir pu assister à nos dernières réunions, une commission de l'Institut dont on m'a nommé membre me retient presque tous les mercredis. Je ferai cep^t en sorte de m'échapper mercredi prochain et si vous persistez à vouloir de moi pour aide de cuisine, nous prendrons jour pour aller goûter les sauces de l'artiste patenté par la Société. Je crains bien que nous n'ayions pas nos deux

savoirs en bibliophilie, c'est un grand voyage que celui de S'-Germain par le temps qui court, en outre je crois que Mad. D⁽¹⁾ ne sera pas encore à Paris le 27.

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré confrère, l'expression de tous mes sentiments de haute considération.

P^r MÉRIMÉE.

17 juin 1848.

Monsieur et cher Président,

M^r Cigogne ayant montré peu d'ardeur pour le voyage de S^t-Germain, je suis allé ce soir commander le dîner tout seul. Il y aura de quoi manger mais rustiquement. M^r Cigogne, inquiet des liquides, me charge de vous rappeler deux bouteilles de je ne sais quoi, qui, dit-il, sont déposées dans les archives de la Compagnie. Il sera à S^t Gⁿ à 5 h^{es}. Le dîner est commandé pour 6 $\frac{1}{2}$, heure militaire.

Mille amitiés & compls.

P^r MÉRIMÉE.

Samedi 20 mai.

¹⁾ Madame Gabriel Delessert.

Mérimée et M. Cigongne étaient les commissaires désignés pour mener à bonne fin ces importantes négociations et je me suis laissé dire qu'ils y excellaient.

Divers restaurants de Paris reçurent aussi les Bibliophiles françois; en 1864, le dîner eut lieu au Moulin Rouge⁽¹⁾; plus tard, ce fut Voisin qui eut l'honneur de les traiter. La belle salle à manger de l'hôtel de Lauzun leur donna souvent asile et plus régulièrement de 1880 à 1887. Encore ici je citerai une lettre de Mérimée, pétillante de verve et de bonne humeur :

Mon cher Président,

Quinze membres adhèrent

On dînera chez vous

On prend vos vins

On vous enverra Chevet mardi matin,

à moins

que vous ne préféreriez faire faire le dîner par vos gens.

Dans ce cas, il faudrait que nous en fussions avertis

⁽¹⁾ Il ne s'agit pas ici du Moulin-Rouge actuel, mais d'un restaurant fameux, aujourd'hui disparu, alors situé près des Champs-Élysées, et qui fut très en vogue sous le second Empire.

M^r Cigogne & moi lundi matin au plus tard. Nous vous ferions part de la carte que nous aurions méditée. Nous comptons sur un mot de vous qui nous dira si nous devons ou non aller chez Chevet.

Voici notre élucubration :

Potage printannier (*sic*).

Turbot, sauce hollandaise. Id. aux crevettes.

Pommes de terre en chemise.

Selle de mouton, haricots à la bretonne.

Poulet à la Marengo.

Timballe (*sic*) à la portugaise.

Sorbets.

2 Poulardes truffées.

Terrine de Nontron.

Asperges en branches.

Écrevisses à la bordelaise.

Mousse bavaroise.

Gateau à

On dit que vous avez des ramifications avec des marchandes d'hûtres d'Ostende, ce qui fait venir l'eau à la bouche.

Avez-vous besoin de domestiques? faut-il apporter des couverts (chacun le sien dans sa poche).

Le dessert à votre choix. On croit que la glace et du fromage suffisent, inventez quelque chose pour le pittoresque.

Les écrevisses très recommandées avec poivre en suffisance avec lequel nous sommes vos très humbles commissaires.

P^r MÉRIMÉE.

L'histoire ne dit pas si la « petite élucubration » du spirituel académicien fut agréée; elle méritait à coup sûr de l'être.

Après l'hôtel de Lauzun, ce fut dans différents cercles parisiens que la Société tint ses assises gastronomiques. Le Cercle de l'Union artistique, autrement dit l'*Épatant*, la reçut d'abord, puis le Cercle de la rue Royale; l'année dernière et cette année, les Bibliophiles françois se sont réunis au Cercle de l'Union dont un grand nombre d'entre eux sont membres.

Parfois, au dessert, la poésie entraît en scène. Tantôt c'était Prosper Blanchemain, tantôt M. le comte de Longpérier-Grimoard, d'autres encore peut-être, qui lisaient de petits vers de circonstance.

En 1878, S. A. R. M^{gr} le duc d'Aumale voulut bien inviter la Société à faire son dîner à Chantilly. Pour conserver le souvenir de cette journée, il fut décidé que le jeton de présence

« porterait à l'avers la bibliothèque et, au revers, la date du 22 mai 1878, avec le nom du membre qui le recevrait ». Un jeton semblable, sauf l'inscription du nom, fut donné à ceux des membres qui n'avaient pu assister à la réunion.

Les archives de la Société sont, selon l'usage, déposées chez son président. De 1849 à 1894, l'hôtel de Lauzun les abrita, et ce fut miracle si elles ne périrent pas en 1871, car un obus à pétrole, lancé par les communards installés dans le cimetière du Père-Lachaise, traversa le toit de l'hôtel et creva le plancher de la pièce qui renfermait les archives et les publications de la Société. La bombe n'éclata point, par bonheur, et alla se loger sur une poutre au-dessus du salon. En 1894, tous ces documents furent transportés en l'hôtel de M. de Villeneuve; ils sont aujourd'hui sous la garde vigilante de M. le comte Lanjuinais.

Un article des statuts stipule que les ouvrages offerts à la Société seront tirés au sort, tous les deux ans, entre les sociétaires. Cette clause subsiste encore dans les statuts actuellement en vigueur; toutefois, l'an dernier, il a été décidé (c'est le nouvel article 27) que « les ouvrages qui auraient une valeur tout à fait particulière pour-

ront être, sur l'avis de la Société, retirés de ce partage et conservés dans la bibliothèque de la Société ». La création de cette bibliothèque, où doit figurer un exemplaire de chacune des publications de la Compagnie, ne date que de 1899. C'est également le président qui a mission de conserver ce dépôt.

J'arrive maintenant aux publications de la Société des Bibliophiles françois. On sait que, d'après ses statuts, certaines de ces publications sont imprimées strictement au nombre des sociétaires et que, de certaines autres, il est mis des exemplaires dans le commerce. En ce dernier cas, la Société charge un ou plusieurs libraires de la vente. Au début de son existence, elle n'avait pas, comme à présent, de libraire attitré; c'est ainsi que *Les Carrasses à cinq sols*, parus en 1828, — le premier ouvrage dont il fut mis en circulation dans le public des exemplaires, — portent, au verso du faux titre, la mention suivante : « Se trouve à Paris, chez Firmin-Didot, rue Jacob, n° 24; Mesnier, successeur de Sautelet, place de la Bourse; Delaunay, au Palais-Royal; Blaise, rue Féron, n° 24. » Silvestre, le libraire qui a donné

son nom à la salle de vente de la rue des Bons-Enfans, a imprimé son adresse sur le titre de l'*Apparition de Jehan de Meun* (1845); ce fut aussi Silvestre qui, bien que son nom ne figure pas sur le livre, fût chargé de débiter les exemplaires du *Ménagier de Paris* (1847). Techener, Potier et Aubry devinrent, dans la suite, les libraires de la Société; je ne pourrais préciser la date de leur intronisation, mais c'est en 1858, sur le *Plan de Gemboust*, publié sur l'initiative de M. le comte Léon de Laborde, que je trouve leurs trois noms réunis pour la première fois. Par une délibération du 27 février 1867, Aubry est déclaré seul libraire de la Société. A la mort d'Aubry, qui eut lieu le 13 janvier 1878, Techener redevint libraire des Bibliophiles françois; le premier ouvrage sur lequel figure son nom seul est la *Vie de Charles Henry, comte de Hoym* (1880); il y est suivi de cette qualification : « Libraire de la Société des Bibliophiles » (*sic*). Léon Techener conserva cette qualité jusqu'en 1887, époque à laquelle Damascène Morgand recueillit sa succession. Le libraire actuel de la Société est M. Édouard Rahir, successeur de Morgand. Voilà pour les libraires, passons aux imprimeurs.

La Société des Bibliophiles françois a, depuis sa fondation, utilisé les presses de divers imprimeurs; ses premières publications, de 1820 à 1837, portent le nom de Firmin-Didot frères; de 1837 à 1844, la Société ne publie rien; en 1844, quand elle reprend le cours de ses travaux, c'est à Jean-Charles Crapelet qu'échoit l'honneur d'imprimer pour elle; son nom figure pour la dernière fois, en 1850, sur un volume de *Mélanges*; de 1850 à 1852, nouvel arrêt; lorsque paraît, en 1853, le premier volume de l'*Heptaméron*, le nom de Crapelet est remplacé par celui de Charles-Auguste Lahure, son beau-frère, qui lui a succédé le 8 juillet 1852. Le dernier ouvrage sorti des presses de la maison Lahure est l'*Inventaire des meubles du château de Pau* et porte la date de 1892. Entre temps, les Bibliophiles françois ont confié quelques-unes de leurs impressions à Boussod et Valadon, d'Asnières; à Joseph Pigelet, de Châteaudun; à Charles Hérissé, d'Évreux, et à Darantière, de Dijon. Darantière n'a jamais imprimé que des statuts.

La Société des Bibliophiles françois, qui a toujours voué un culte fidèle aux siècles passés, résolut un jour d'acquérir des caractères anciens pour

l'impression de ses publications. Cela se passait en 1850. Elle avait jeté son dévolu sur « une suite de matrices ou seulement une fonte de caractères gravés par Alexandre ou Grandjean sous le règne de Louis XIV ». Mérimée et Benjamin Delessert, de concert avec le baron Pichon, entamèrent, en vue de cette acquisition, des pourparlers avec l'Imprimerie nationale. Bien qu'habilement menées, les négociations échouèrent. La Société frappa à une autre porte et fut, cette fois, plus heureuse; elle parvint à se procurer les matrices de caractères gravés vers 1730 pour les Westein et autres grands imprimeurs hollandais par le fameux graveur Fleischmann; en 1851, elle acquit les frappes de sept caractères, mais ne fit fondre alors que deux alphabets avec leurs capitales et leurs italiques. Cette fonte servit, pour la première fois, en 1853-1854, à la composition, texte et notes, de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre, dont la publication avait été décidée en 1846, mais fut, pour diverses raisons, ajournée. Depuis lors, la majeure partie des ouvrages publiés par la Société a été imprimée avec ces caractères anciens. Une nouvelle fonte en a été faite en 1877.

On trouvera, à la fin de cette notice, la liste

détaillée des ouvrages émanant de la Société des Bibliophiles françois. Cette liste est déjà longue. La Société n'a cependant pas fait paraître toutes les publications qu'elle avait projetées. Ainsi, en 1847, elle avait décidé de publier à l'avenir, à partir de 1848, un volume annuel sous le titre de *Annuaire des Bibliophiles*. Une annonce, imprimée sur la couverture du *Ménagier de Paris*, fournit quelques renseignements sur les matières que devait contenir cette publication; l'annonce était ainsi conçue :

« Pour paraître en 1848 :

« *Annuaire des Bibliophiles* pour 1848. Ce volume in-18 contiendra : 1° des éphémérides bibliophiles; 2° un précis historique et les statuts de la Société; 3° le catalogue des livres du connétable de Bourbon, en 1523; 4° des lettres inédites de la duchesse de Bourgogne; 5° une liste des amateurs de livres avec une indication sommaire du genre de livres recueillis par eux, etc. »

L'*Annuaire* ne parut pas, sous cette forme du moins. Le compte rendu de 1848-1849, distribué aux sociétaires en février 1850, nous apprend que « ce volume, qui devait d'abord être peu étendu, s'est augmenté d'un travail important de M. Dessalles, des Archives, sur un document précieux du xiv^e siècle et qu'il porterait le titre de

Mélanges, au lieu de celui d'*Annuaire*». En réalité, il y eut plus qu'une modification de titre, car les matières renfermées dans les *Mélanges* de 1850 ne sont pas strictement conformes à l'annonce du *Ménagier*, et l'on y chercherait en vain la liste promise des amateurs de livres avec l'indication du genre de leur collection.

Une autre publication, entreprise par la Société des Bibliophiles françois, dut être abandonnée à la suite d'un incident que je vais rapporter brièvement. Il s'agit des *Mémoires* de Jules de Gassot, fils du voyageur Jacques de Gassot, qui fut secrétaire du roi Henri II et publia un livre intitulé : *Discours du voyage de Venise à Constantinople contenant la querelle du grand Seigneur avec le Sophi*, etc. Ce Jules de Gassot, lui, fut secrétaire de Henri III et accomplit plusieurs missions diplomatiques; il assista, notamment, de la Chaigneraie, lors de son ambassade à Rome. En 1857, Louis Lacour, qui préparait, en collaboration avec Mérimée, une édition de Brantôme, avait, au cours de ses recherches à la Bibliothèque impériale, découvert ces *Mémoires*, encore inédits, qui embrassent les années 1555 à 1623. Le jeune archiviste sollicita de la Société des Bi-

bibliophiles françois l'honneur de les faire paraître sous ses auspices; sa proposition fut agréée et, quelque temps après, il remettait, avec la copie du manuscrit, les notes destinées à en éclaircir le texte.

A la même époque, l'éditeur des *Mémoires* de Gassot donnait ses soins à un autre ouvrage qui devait paraître chez Poulet-Malassis, les *Mémoires* du duc de Lauzun. Aux approches de la mise en vente, Malassis lança, selon l'usage, des prospectus; l'un d'eux tomba entre les mains d'un membre de la Société des Bibliophiles françois qui y releva certaines assertions injurieuses pour la société du XVIII^e siècle et le communiqua à ses collègues dans la séance du 12 mai 1858. Les membres présents à la réunion, — ils étaient seize, — après avoir pris connaissance du prospectus, estimant que « un nom accolé à ces odieuses paroles ne pouvait figurer sur un volume publié par la Société », décidèrent, à l'unanimité, que les *Mémoires* de Gassot ne paraîtraient point, qu'abandon serait fait à M. Louis Lacour des sommes déjà touchées par lui à titre d'acompte, que les notes jointes à son travail lui seraient renvoyées, mais que la copie, entièrement payée, demeurerait la propriété de la Compagnie. Les

membres qui n'avaient pu assister à la séance, mis au courant de l'incident, adressèrent au président une lettre collective dans laquelle ils déclaraient s'associer au vote de leurs collègues. Par la même délibération, le baron Jérôme Pichon était chargé d'informer M. Lacour de la résolution prise; il remplit aussitôt sa mission et, par surcroît, lui donna congé du petit logement qu'il occupait dans l'hôtel de Lauzun.

L'éditeur évincé fit retomber toute la responsabilité de la mesure qui le frappait sur le baron Pichon et se vengea en publiant contre lui, en tête d'une nouvelle édition des *Mémoires* de Lauzun, sous le titre de *Tribulations d'un éditeur*, un violent pamphlet qui amena son auteur devant les tribunaux et lui valut, en fin de compte, quelques mois de prison.

La Société avait également, en 1858, projeté de réimprimer *Le Livre commode*, d'Abraham du Pradel; pour des raisons que j'ignore, elle ne donna pas suite à son projet. Ce fut Édouard Fournier qui, une vingtaine d'années plus tard, publia cette nouvelle édition dans la Bibliothèque elzévirienne.

En 1877, il avait été question, dit le compte

rendu de cet exercice, «de donner une édition de Montaigne avec le véritable texte des corrections faites par lui sur l'édition de 1588 et que M^{lle} de Gournay ne paraît pas avoir donnée avec une complète exactitude ». La Société, après avoir hésité longtemps, a pensé que cette publication sortait de son cadre et elle a renoncé à la faire.

Enfin, la Société avait songé à réimprimer le *Traicté de l'origine de la charge de maistre des requestes ordinaires du Roy*, par Blanchard, d'après le manuscrit de l'auteur. La question fut mise à l'étude et finalement aucune résolution ne fut prise. Le manuscrit, qui appartenait à M. le baron Pichon, a figuré à sa vente en mai 1898, sous le n^o 4425 et a été adjugé 605 francs. Il fait aujourd'hui partie du cabinet d'un bibliophile érudit.

Quand la Société entreprend la publication d'un ouvrage, elle nomme, pour en établir les devis et en surveiller l'exécution, une commission dont font partie de droit le président, le trésorier et le secrétaire.

La Société publie, quand elle le juge utile, des annuaires contenant la liste complète de ses membres ainsi que ses statuts. Quelques-uns donnent un état sommaire des publications pa-

rues depuis la fondation. A ma connaissance, il a été publié des annuaires en 1844, 1847, 1849, 1856, 1862, 1865, 1870, 1872, 1876, 1880, 1887, 1891, 1893 et 1898. Ce dernier annuaire, établi par M. le comte de Laborde, secrétaire de la Société, mérite une mention spéciale. Aux renseignements habituellement publiés sont venus s'ajouter des documents d'un autre ordre. On y trouve une notice nécrologique consacrée par M. de Villeneuve, président, à la mémoire de son savant prédécesseur, M. le baron Jérôme Pichon, doyen et président honoraire de la Compagnie, un éloge funèbre de M. de Villeneuve, prononcé par M. le comte Lanjuinais, alors trésorier, actuellement président. Ces deux notices sont accompagnées, la première, d'un portrait du baron Pichon, de son *ex libris*, qui représente la salle de l'hôtel de Lauzun où se tenaient les séances de la Société, d'une vue extérieure de l'hôtel; la seconde, d'un portrait de M. de Villeneuve. En tête, un très intéressant portrait de S. A. R. M^{gr} le duc d'Aumale.

La Société publie également des comptes rendus exposant l'état de ses travaux et de sa situation financière. Le premier compte rendu

qui soit à ma connaissance est de 1846; le second, de 1847; les autres ont trait aux exercices 1848-1849, 1850-1851, 1852-1854, 1854-1858, 1868-1869, 1869-1872, 1872-1873, 1873-1874, 1876-1877 et 1877-1878. Ces comptes rendus sont un résumé des procès-verbaux manuscrits, rédigés à la fin de chaque séance, signés par tous les membres présents, réunis en volumes et conservés dans les archives de la Société qui les possède depuis janvier 1848 jusqu'à nos jours. Il existe toutefois une lacune regrettable dans la collection. Du procès-verbal du 27 décembre 1854 on passe à celui du 11 avril 1860. J'ai ouï dire que M. Le Roux de Lincy, qui fut secrétaire des Bibliophiles françois de 1847 à 1869, avait un jour oublié dans une voiture ces documents et que oncques depuis il ne fut possible de les retrouver.

En quelles mains sont tombés ces procès-verbaux? Peut-être quelque débitant de cannelle en a-t-il jadis fait des sacs ou des cornets, peut-être aussi, — ce qui est à souhaiter, — sont-ils simplement engloutis dans un océan de pape-rasses chez un collectionneur négligent? Puissent ces quelques lignes attirer l'attention et faire

rentrer dans les archives de la Société des documents précieux pour elle et d'un médiocre intérêt pour tout autre!

Sauf de très rares exceptions, les ouvrages publiés par les Bibliophiles françois portent une marque distinctive. Cette marque, gravée sur bois, est à l'effigie d'un ancêtre de la bibliophilie, Jacques-Auguste de Thou. Je ne saurais préciser l'année où elle fut adoptée, mais c'est en 1844, sur les *Jeux de cartes tarots et de cartes numériques* qu'on la voit figurer pour la première fois. La Société a employé deux marques, toutes deux représentant de Thou, mais d'un dessin et d'une ornementation différents. La première, qui servit de 1844 à 1877, consiste en un médaillon où le célèbre bibliophile est vu de profil à gauche et à l'entour duquel est gravée cette inscription : *J. Auguste de Thou*; il est agrémenté dans le bas et sur les côtés de branches de laurier; au-dessus on a gravé : *Litteris patriaeque carus*.

En 1877, le bois de la marque étant usé, la Compagnie décida de la refaire et, comme elle ne la satisfaisait que médiocrement, profita de la circonstance pour en modifier la disposition. Cette seconde marque reproduit un portrait de

de Thou, dessiné, selon toute apparence, par Daniel du Monstier et appartenant à M. le baron de Schweiter qui le prêta gracieusement à la Société. Le portrait de de Thou, de trois quarts, a été entouré d'une partie des ornements d'une marque lyonnaise du *xvi*^e siècle; employée pour la première fois sur le titre du compte rendu de l'exercice 1876-1877, cette marque est encore en usage aujourd'hui. On remarquera toutefois qu'elle a été allégée d'un motif (sorte de guirlande) placé en dessous de l'encadrement même du médaillon.

La Société des Bibliophiles françois, actuellement et depuis longtemps déjà en pleine prospérité, a eu pourtant quelques moments difficiles à traverser. Jusqu'en 1849, sa caisse ne fut pas toujours aussi florissante qu'elle l'est à présent, si bien même qu'en 1847, elle accusait un déficit de 853 francs. Pour combler ce déficit, la Société décida la vente d'un certain nombre d'autographes qu'elle avait acquis, en 1833, partie à l'amiable, partie à la vente du marquis de Chalabre, partie en Italie. M. Le Roux de Lincy rédigea le catalogue de ces autographes, dont quelques-uns de la duchesse de Chevreuse, du maréchal de La Force, du chancelier Sé-

guier, etc. ; Crapelet l'imprima, mais les acquéreurs ne se présentèrent pas; un dépôt public cependant offrit mille francs de la totalité du lot; l'offre parut insuffisante, et la vente fut ajournée. Plus tard, en juillet 1850, la Bibliothèque nationale fit l'acquisition de ces papiers moyennant la somme de 1,250 francs.

Ces mauvais temps furent de courte, très courte durée; car, dès 1849, la Société des Bibliophiles françois est entrée dans une ère de prospérité qui n'a fait que grandir davantage d'année en année.

Première société de bibliophiles créée en France, doyenne, après le *Roxburghe Club*, de toutes les sociétés similaires existant à l'étranger, ce n'est pas seulement par droit d'ancienneté qu'elle tient le premier rang. Sa réputation, sa notoriété sont, on peut le dire, universelles. Jetez un regard sur la liste des membres qui, depuis sa fondation jusqu'à l'heure présente, ont successivement occupé et occupent encore les fauteuils de cette Compagnie d'élite; parcourez la nomenclature des publications artistiques et savantes auxquelles elle a attaché son nom et vous comprendrez aisément pourquoi, lorsqu'on parle des Bibliophiles françois, on les appelle les *Majores*.

STATUTS

DE

LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

ARTICLE PREMIER.

La Société des Bibliophiles françois est instituée pour entretenir et propager le goût des livres, pour publier ou reproduire des ouvrages inédits ou rares, mais surtout pouvant intéresser l'histoire, la littérature ou la langue françoise, et pour perpétuer dans les publications les traditions de l'ancienne imprimerie françoise.

ART. 2.

La Société des Bibliophiles françois se compose de vingt-neuf membres ⁽¹⁾.

ART. 3.

Toute personne qui désirera faire partie de la Société devra en former la demande par une lettre adressée au président, et être présentée par deux membres. Elle déclarera en même temps avoir pris connoissance des présens statuts et en accepter toutes les obligations pour elle-même et pour ses ayans cause.

L'admission aura lieu au scrutin secret et sans ballottage. Le scrutin sera réitéré jusqu'à ce qu'un des candidats ait réuni la majorité absolue des suffrages des membres présens.

⁽¹⁾ Jusqu'en 1897, la Société des Bibliophiles se composait de vingt-quatre membres titulaires et de cinq associés étrangers ou membres adjoints. Il n'y a plus actuellement que des membres titulaires. Cet article a été modifié le 22 décembre 1897.

ART. 4.

Les élections n'auront lieu que du 1^{er} janvier à la fin de la session.

Elles ne pourront se faire qu'un mois après la déclaration d'une vacance.

Les membres habitant la province seront immédiatement prévenus de l'existence d'une vacance dans la Société.

ART. 5.

Aucune personne faisant le commerce de livres ne pourra être admise dans la Société.

ART. 6.

La Société se réunit deux fois par mois. La session commence en décembre et se termine en mai ou juin. Le jour de la première séance est fixé par le Président, et celui de la dernière par l'Assemblée.

ART. 7.

A la fin de chaque séance, tout membre arrivé avant quatre heures reçoit un jeton.

ART. 8.

La Société nommera chaque année un Président, un Secrétaire et un Trésorier. Le Président pourra faire les fonctions de Secrétaire.

Les membres du Bureau sont élus pour un an; ils pourront être continués.

En l'absence du Président, le plus ancien des membres présents prendra le fauteuil de la Présidence.

ART. 9.

Toute décision sera prise à la majorité des voix des membres présents, et au scrutin secret toutes les fois qu'il sera réclamé par un membre.

ART. 10.

Toute proposition tendant à modifier les statuts sera déposée en séance sur le bureau de la Société qui en renverra la discussion à une séance ultérieure.

La lettre de convocation à la séance qui sera désignée fera mention de cette proposition et la portera à l'ordre du jour.

La proposition ne pourra être acceptée qu'à la majorité des deux tiers des voix.

Les décisions de la majorité obligent tous les membres présents ou absens à la délibération.

ART. 11.

Toute discussion politique est interdite aux sociétaires assemblés.

ART. 12.

Les procès-verbaux des séances, rédigés par le Secrétaire ou par le Président faisant fonctions de Secrétaire, seront inscrits sur un registre tenu à cet effet. Ils seront signés par tous les membres présents à la séance.

ART. 13.

Tous les ans, dans la première séance du mois de janvier, chaque sociétaire versera entre les mains du Trésorier la somme de cent francs à titre de souscription pour l'année courante⁽¹⁾.

Tout fragment d'année compte pour l'année entière, aussi bien pour les membres nouvellement admis que pour les membres démissionnaires ou décédés.

Tout membre nouvellement admis payera un droit d'entrée de deux cents francs.

⁽¹⁾ Exceptionnellement, en 1848, la cotisation annuelle fut abaissée à 50 francs. Dès 1849, elle fut relevée à 100 francs.

ART. 14.

Le Trésorier présentera ses comptes dans la seconde séance du mois de mai. Ils seront discutés et approuvés par la Société.

ART. 15.

Tous les ans, le Président, ou, à son défaut, le Secrétaire, adressera aux membres de la Société un compte rendu des principales décisions qui auront été prises dans les séances de l'année. Le compte du Trésorier y sera annexé, au moins en extrait.

ART. 16.

Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation le 1^{er} mars sera invité à deux reprises différentes, le 15 mars et le 1^{er} avril, à satisfaire aux prescriptions de l'article 13.

Si ces mises en demeure restent sans réponse effective, le membre qui se sera mis dans cette situation pourra être considéré comme démissionnaire et la Société délibérera à son sujet dans la dernière séance de la session.

ART. 17.

Le montant des souscriptions sera employé :

1^o A faire imprimer, soit des ouvrages français inédits ou devenus très rares, soit des ouvrages en langue étrangère avec la traduction;

2^o A payer toutes dépenses régulièrement votées par la Société, telles que rachat d'exemplaires de ses publications, menus frais, etc.;

3^o A accroître le fonds de réserve actuellement existant par l'achat d'obligations ou de tous autres fonds publics déterminés par la Société, à l'effet de pourvoir à la dépense des jetons de présence et de faire face aux circonstances extraordinaires.

ART. 18.

La Société choisira parmi les différents ouvrages dont la publication lui aura été proposée, celui ou ceux qui devront être publiés. L'adoption devra avoir lieu à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART. 19.

La publication sera préparée par un ou plusieurs membres désignés par la Société. Elle pourra néanmoins adopter un travail qui lui serait présenté par une personne étrangère.

ART. 20.

La Société fera toujours imprimer sur un papier ou dans un format particulier, pour chacun de ses membres et pour sa Bibliothèque, un exemplaire de l'ouvrage dont elle aura arrêté la publication. Ces exemplaires spéciaux devront se distinguer notablement du reste de l'édition destinée au public.

ART. 21.

Les ouvrages publiés porteront sur leur titre l'indication suivante : *Publiés par la Société des Bibliophiles français*, le fleuron de la Société et la date de l'année.

La liste des sociétaires sera imprimée sur le feuillet qui suivra le titre. Les présents statuts pourront même être insérés au commencement ou à la suite des volumes les plus importants, ainsi que la liste des ouvrages publiés antérieurement par la Société.

Chacun des exemplaires destinés aux membres de la Société portera le nom du membre auquel il doit appartenir et un numéro d'ordre.

ART. 22.

L'impression sera surveillée par le Président, le Secrétaire et le Trésorier. La Société pourra leur adjoindre un ou plusieurs de ses autres membres.

ART. 23.

Si l'éditeur d'une publication faite par la Société est un de ses membres, les exemplaires qui lui seront accordés ne lui seront livrés qu'à la charge par lui de remettre au Président la liste des

personnes auxquelles ils les destine. Chaque exemplaire devra, de plus, porter un envoi signé de lui, et un petit timbre sec dans l'intérieur du volume.

Si l'éditeur est étranger à la Société, il ne pourra lui être donné que douze exemplaires au plus, et son travail lui sera payé en argent.

Les exemplaires destinés aux membres leur seront remis par le Président; ceux destinés à la vente seront livrés aux libraires de la Société contre un reçu énonçant le titre et le nombre de ces volumes.

Il sera formé, pour les cas imprévus, chez un libraire de la Société, un dépôt de réserve de 5 exemplaires de chacun des livres publiés par la Société, auquel il ne sera touché que par décision de la Société.

Les livres qui resteront invendus au magasin des libraires de la Société, après 10 ans de date à partir de celle de leur publication, seront écoulés par leurs soins dans le commerce au mieux des intérêts de la Société. Les libraires devront fournir, le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année, un état semestriel de la situation de leur dépôt.

ART. 24.

Le Président sera dépositaire de la Bibliothèque de la Société qui comprendra un exemplaire en format particulier, s'il y a lieu, de tous les ouvrages publiés depuis sa fondation.

Il conservera un registre dans lequel seront inscrits tous les volumes composant la Bibliothèque et le dépôt de la Société, ainsi que les livraisons faites aux libraires.

ART. 25.

Tout membre démissionnaire qui aura satisfait aux obligations de l'article 13 aura droit aux volumes qui paraîtront dans l'année où il aura quitté la Société, à moins que ces volumes ne forment le commencement d'une nouvelle publication. S'il s'agit d'un ouvrage dont une partie a déjà été distribuée, et dont la suite ne doit paraître que dans les années suivantes, le membre démissionnaire aura le choix ou de recevoir cette suite, en versant d'avance une somme qui sera déterminée par la Société, ou de

rendre la partie qu'il aura déjà reçue contre une indemnité également fixée par la Société.

Cet article s'applique aussi aux héritiers des membres décédés.

ART. 26.

Les nouveaux membres n'auront droit à aucun des ouvrages publiés dans l'année de leur entrée dans la Société, à moins que ce ne soit le commencement d'une publication.

Si, dans l'année qui suivra leur entrée, la Société ne publioit que la suite d'un ouvrage commencé antérieurement, dont le grand papier appartient, par l'article 25, aux membres sortans ou décédés, il seroit donné à ces nouveaux membres un exemplaire complet, en petit papier, de l'ouvrage en cours de publication.

Si, dans le même cas d'une publication commencée, le membre sortant, usant de l'alternative qui lui est offerte, avoit rendu son exemplaire en grand papier de la partie déjà parue, cet exemplaire pourra être attribué au nouveau membre, à la charge par lui de rembourser à la Société l'indemnité qu'elle auroit payée au membre sortant.

ART. 27.

Les ouvrages offerts à la Société seront inscrits, au fur et à mesure de leur réception, sur le registre mentionné à l'art. 24, et seront tirés tous les deux ans au sort entre les sociétaires à la dernière séance du mois de mai.

Par exception, les ouvrages qui auroient une valeur tout à fait particulière pourront être, sur l'avis de la Société, retirés de ce partage et conservés dans la Bibliothèque de la Société.

ART. 28.

Il sera conservé, dans les archives de la Société, un exemplaire des présens statuts, imprimé sur vélin, et revêtu de la signature de tous les membres, en témoignage de leur adhésion.



LISTE

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DES PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

I. Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles françois. *Paris, de l'imprimerie de Firmin-Didot frères, imprimeurs de l'Institut de France, rue Jacob, n° 24, 1820-1834.* 7 vol. gr. in-8°.

Ces volumes contiennent les matières suivantes :

Tome I (1820) : La Pièce et le Prologue, comédie par Diderot. — Moralité très singulière et très bonne des blasphémateurs du nom de Dieu. — Lettres sur la prise de Moscou en 1812 (par l'abbé Sarugues). — Lettres de Leibniz au P. Malebranche et au P. Lelong. — Lettre de Voltaire à l'abbé Raynal. — Lettre du chancelier Daguesseau au marquis de Torcy.

Tome II (1822-1824) : Li Gieus de Robin et de Marion, par Adam de Le Hale, précédé du Jeu du Pélerin avec un glossaire. — Mémoires du duc d'Antin. — Relation de la mort de Giacomo et de Béatrix Cenci et de Lucrezia Petroni, leur belle-mère, arrivée à Rome, sous le pontificat de Clément VIII, le 11 septembre 1590. — Lettre de l'abbé Leroy à M. de Caylus — Lettre de Bossuet à M. Conrart, secrétaire perpétuel de l'Académie française. — Lettre de Bossuet à M. Obrecht, prêteur royal à Strasbourg. — Lettres de Bossuet au Pape et à différents cardinaux. — Lettres de Bossuet à M. Gerbais, docteur de Sorbonne, et au révérend père ***. — Trois lettres de Buffon à l'abbé Leblanc. — Lettre de Diderot à sa femme. — Lettres de Voltaire. — Lettres de Louis XIV, de M^{gr} le Dau-

phin et d'autres princes et princesses de la Maison de France, adressées à Madame la marquise de Maintenon. — Lettres de Madame.

Tome III (1825) : Discipline de clergie, traduction de l'ouvrage de Pierre Alphonse (avec le texte latin et une autre traduction en vers intitulée : *Le Chastoiement du pere à son fils*). — Préface historique des œuvres de J.-B. Rousseau (par M. de Séguy). — La Fête du Marrube noir, fable par M. Haiüy en l'honneur de M. Lhomond. — Lettre de M. Le Nain de Tillemont à M. Arnauld (Antoine). — Lettres du Père Théophile Raynaud, jésuite, et de Pierre Chanut au Père Mersenne, minime.

Tome IV (1826) : Chansons des rues sur le retour du roi Louis XV et sur son heureuse arrivée à Paris, en 1744, par Piron. — Lettres de Piron à diverses personnes. — Lettres de M. R*** à M. M***, concernant ce qui s'est passé d'intéressant à la Cour, depuis la maladie et la mort de Louis XV jusqu'au rétablissement du Parlement de Paris. — Gratifications faites par Louis XIV aux savans et hommes de lettres, depuis 1664 jusqu'en 1679. — Lettre de l'abbé Foucher à Dom. . . , religieux de l'abbaye de Saint-Remy de Reims. — Lettre du président Hénault. — Lettre du chancelier d'Aguesseau à M. de Caylus, évêque d'Auxerre.

Tome V (1827) : Notice sur M. Langlès. — O temps! ô mœurs! comédie en trois actes, composée en 1772 par l'impératrice Catherine II et traduite du russe en français par M. Leclerc. — Relation de la Cour de France, en 1699, par le chevalier Erizzo, ambassadeur de Venise. — Extraits de la philosophie de Madame de M. . . . y [Monspey], chanoinesse de Remiremont. — Inventaire et budget de la garde-robe de l'Empereur Napoléon. Costumes du sacre de l'Impératrice Joséphine. — La Canonisation de Saint Yves, conte par Grosley. — Lettres de Fénelon à l'abbé Dubois. — Lettres de l'abbé Ledieu à l'abbé Fleury. — Lettre de J.-B. Lebrun Desmarettes à Étienne Baluze. — Lettre de M^{me} de Maintenon. — Lettre de Dom Gui-Alexis Lobineau à Dom Simon Bougis, supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur. — Lettre de l'abbé Goujet à l'abbé Papillon. — Lettre de Voltaire à

M. Seguy. — Lettre de Colini, secrétaire de Voltaire, à M. Schoepflin (à Strasbourg). — Lettres du président Bouhier à l'abbé Leblanc. — Lettre de M. le marquis Leztranc de Pompiignan à M. Thiériot. — Lettre de Diderot à Naigneon. — Lettres de M. de Joursanvault à M. J. G. Wille. — Lettre de l'abbé Morellet à Madame Necker. — Lettre de M. Necker au Roi. — Lettre du marquis de Louvois au marquis de Champcenets; et réponse de ce dernier. — Lettres de Ducis. — Lettre de François Pasumot. — Lettres du duc de Brunswick. — Lettre du général Pichegru. — Lettre de Daniel Roy à Napoléon Bonaparte.

Tome VI (1829) : *Li Jus Adan ou De la Feuillié*, par Adam de Le Hale, avec un glossaire. — *Moralité de l'enfant de perdition*. — *Le Dialogue du fol et du sage*, moralité du XVI^e siècle. — *Farce joyeuse et récréative à trois personnages*, à sçavoir : *Tout, Chacun et Rien*. — *Procès de la princesse Caroline Mathilde, reine de Danemarck*. — *Lettres d'Étienne Baluze à Dom Bernard de Montlaucon et à Dom Charlot de l'Hostellerie, religieux de la Congrégation de Saint-Maur*. — *Lettre de M. de Saint-Hyacinthe à M. de Burigny chez M. de Pouilly, à Rheims*. — *Lettre de Piron à Hugues Maret de Dijon*. — *Lettre du marquis de Caraccioli à d'Alembert*. — *Lettres de M^{me} la marquise de Pompadour*. — *Lettre du comte de Ferriol, ambassadeur à Constantinople, à M^{me} Aïssé*. — *Lettre de Maupertuis à M^{me} de Vertillac*. — *Lettre de M^{me} de Deshoulières au Prince de Condé*. — *Lettre de Racine le fils à l'abbé d'Olivet*. — *Lettre de Voltaire à M. de Machault, contrôleur général, à l'occasion de l'impôt du vingtième*. — *Quatre lettres relatives à Gresset*. — *Table générale des six volumes de Mélanges*, table des auteurs et table des éditeurs.

Tome VII : Ce volume est composé de pièces publiées séparément de 1831 à 1834 et dont voici la liste :

1831 : *Le Mystère de St. Christophle*. — *Lettres du maréchal de Saxe à la princesse de Holstein, sa sœur*. — *Lettre du prince d'Orange Guillaume, surnommé le Taciturne, aux États-Généraux*. — *Lettres tirées de la correspondance du cardinal Quirini*.

1832 : *Deux lettres adressées par Madame Cottin à M. Germain Garnier, sénateur*.

1834 : Li Jus Saint Nicolai, par Jehan Bodel. — Pièces jointes au jeu de S. Nicolas. — La Vie monsignour Saint Nicholai. — De Sancto Nicholao, *alias* li livres de Saint Nicholay, par Wace, poète anglo-normand du XII^e siècle. — Extrait du livre intitulé : *Li établissement des mestiers de Paris*.

Ces sept volumes de *Mélanges* ont été imprimés pour les Sociétaires seulement; aucun exemplaire n'a été mis dans le commerce; chaque volume (1826-1829) contient les statuts, la liste des membres, et une table des pièces.

II. Les carrosses à cinq sols, ou les Omnibus du dix-septième siècle. Société des Bibliophiles français. Paris, imprimerie de Firmin-Didot, rue Jacob, n^o 24, MDCCCXXXVIII (1828). In-12, couv. impr.

Publié par M. de Monmerqué, avec le fac-similé d'une lettre de M^{me} Perier à Arnaud de Pomponne, apostillée par Blaise Pascal. Les exemplaires mis dans le commerce ne portent pas la mention : *Société des Bibliophiles français*.

III. La guerre et le débat entre la langue, les membres et le vêtre, cest assauoir, la langue, les yeulx, les oreilles, le nez, les mains, les piedz, quilz ne veullent plus rien bailler ne administrer au ventre, et cessent chascun de besongner. *On les vend a Paris en la rue neufue Nostre Dame à lenseigne saint Nicolas* (impr. F. Didot frères, 1835). Pet. in-4^o.

Publié par MM. Bérard et de Monmerqué. Réimpression en fac-similé, avec figures en bois, tirée à 30 exemplaires sur papier vélin fort pour les membres de la Société.

IV. Mélanges publiés par la Société des Bibliophiles français. — Credo du sire de Joinville. Paris, typographie de Firmin-Didot frères, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56, 1837. In-8^o.

Publié par M. Paulin Paris. — Notice contenant la tra-

duction du ms. du *Credo*, imprimé en fac-similé sur vélin, petit in-4°, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale et tiré seulement pour les membres de la Société.

V. Jeux de cartes tarots et de cartes numérales du quatorzième au dix-huitième siècle, représentés en cent planches d'après les originaux, avec un précis historique et explicatif, publiés par la Société des Bibliophiles français. *A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, 9, rue de Vaugirard, MDCCCXLIV (1844)*. In-fol., couv. non impr.

Publié par M. Duchesne aîné. Tiré à 32 exemplaires sur grand papier in-folio pour les membres de la Société et à 100 exemplaires destinés à la vente, tirés sur petit pap. in-folio. Il y a des ex. avec les fig. en noir, d'autres avec les fig. coloriées.

VI. L'apparition de Jehan de Meun ou le Songe du prieur de Salon, par Honoré Bonet, prieur de Salon, docteur en décret MCCCLXXXVIII, publié par la Société des Bibliophiles français. *A Paris, chez Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfants, n° 30 (impr. Crapelet), MDCCCXLV (1845)*. Pet. in-4°, couv. impr.

Publié par M. le baron Jérôme Pichon. 10 grav. hors texte. Tiré à 17 exemplaires sur vélin pour les membres de la Société et à 100 exemplaires sur papier, mis dans le commerce.

VII. Le Ménagier de Paris. Traité de morale et d'économie domestique composé vers 1393 par un bourgeois parisien; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du Roi, des Princes et de la Ville de Paris, à la fin du quatorzième siècle, des conseils sur le jardinage et sur le choix des chevaux; un traité de cuisine fort étendu, et un autre non moins com-

plet sur la chasse à l'épervier. Ensemble : l'histoire de Grisélidis, Mellibée et Prudence, par Albertan de Brescia (1246), traduit par frère Renault de Louens; et le chemin de Povreté et de Richesse, poème composé, en 1342, par Jean Bruyant, notaire au Châtelet de Paris. Publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, 9, M.D.CCC.XLVI (1846).* 2 vol. in-8°, couv. impr.

Publié par M. le baron Jérôme Pichon. Tiré à 24 exemplaires sur grand papier de Hollande pour les membres de la Société et à 300 exemplaires sur petit papier, destinés à la vente. Il existe des cartons pour les pages 39 à 62 du tome II.

VIII. Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, de l'imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, 9, MDCCCL (1850).* Pet. in-8°, couvr. impr.

Ce recueil comprend les articles suivants :

- 1° Notice sur la vie et les lettres de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, publiées par M^{me} la vicomtesse de Noailles;
- 2° Catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, par M. Le Roux de Lincy;
- 3° Aide payée par les habitants du diocèse de Paris pour la rançon du Roi Jean;
- 4° Notice sur un missel du XV^e siècle;
- 5° Du caractère dit de civilité et des livres qui ont été imprimés avec ce caractère au XVI^e siècle, par M. le baron Jérôme Pichon;
- 6° Note sur un papier du XIII^e siècle;
- 7° Recette de l'encre employée par l'anneguy-Lefèvre.

IX. L'Heptaméron des nouvelles de très haute & très illustre princesse Marguerite d'Angouleme, reine de Navarre.

Nouvelle édition publiée sur les manuscrits par la Société des Bibliophiles français. *A Paris, imprimé avec les caractères de la Société des Bibliophiles français* (impr. Ch. Lahure), MDCCLIII-MDCCLIV (1853-1854). 3 vol. pet. in-8°, couv. impr.

Publié par M. Le Roux de Lincy. Dans les exemplaires destinés à la vente, le portrait de la Reine de Navarre (tome I) est en noir. Dans les exemplaires des membres de la Société, il est rehaussé de couleur.

Au mois de décembre 1875, le libraire Eudes sollicita de la Société des Bibliophiles français l'autorisation de reproduire le texte de son édition de l'*Iteptaméron*, dans une édition nouvelle, ornée des figures de Freudenberg retouchées et de nouvelles gravures des culs-de-lampe. La Société accorda à M. Eudes l'autorisation demandée, à la condition qu'il ne reproduirait ni la *Vie de Marguerite*, ni l'*Inventaire des meubles du comte d'Angoulême*, ni l'*État de la maison de François I^{er}*, qui se trouvent dans le tome III, et qu'il donnerait, à titre gracieux, à chaque membre de la Société un exemplaire en grand papier de son édition. Cette édition a paru, en 1880, en 4 volumes de format pet. in-8°.

X. Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles français. Première partie. *Paris, de l'imprimerie de Ch. Lahure, rue de Vaugirard, 9*, MDCCLVI (1856). Pet. in-8°, couv. impr.

Ce recueil contient les articles suivants :

- 1^o Notice sur Madame la vicomtesse de Noailles, par M. S. de Noailles-Standish;
- 2^o Mémoire sur Pierre de Craon, par M. le baron Jérôme Pichon;
- 3^o Conversation de la marquise de Pompadour et du président de Meinières, par M. le baron Jérôme Pichon (avec un plan);

4° Notice sur un évangélaire byzantin, par M. le baron Ernouf;

5° Sur Germain Pillon, sculpteur du Roi, par M. le baron Jérôme Pichon;

6° Lettres de l'abbé Viguier, par E. de Sermizelles;

7° Mémoires de Pajou et de Drouais pour M^{me} du Barry, par M. le baron Jérôme Pichon;

8° Lettres du duc de Choiseul à M^{me} Senac de Meilhan.

Tiré à 30 exemplaires en grand papier de Hollande pour les membres de la Société; le tirage destiné à la vente est sur petit papier vergé.

Pour la seconde partie, voir le n° XVI.

XI. Plan de Paris, dressé géométriquement en 1619, et publié en 1652 par Jacques Gomboust, avec le texte, les vues et ornemens qui accompagnent quelques exemplaires, augmenté d'une feuille d'assemblage pour faciliter les recherches, gravé en fac-simile par Lebel, et publié par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, chez Techener, rue de l'Arbre-Sec, 52; Potier, quai Malaquais, 9; Aubry, rue Dauphine, 16, MDCCCLVIII (1858). Imprimé avec les caractères de la Société des Bibliophiles françois par Charles Lahure et C^{ie}, rue de Vaugirard, 9. Gr. in-fol. (en portefeuille).*

Le texte signé P. P. est du mathématicien Pierre Petit. 11 planches gravées. Tiré à 273 ex. y compris ceux des membres de la Société. Ces ex., tirés sur pap. de Chine, portent gravée sur la marge de chaque feuille une des six tourelles de Paris et trois autres remarques dont l'Hôtel de Lauzun. Il a été tiré aussi quelques ex. sur vélin. Ce plan a été livré avec la notice suivante :

Notice sur le plan de Paris de Jacques de Gomboust, publié pour la première fois en 1652, reproduit par la So-

ciété des Bibliophiles français, en 1858, avec le discours sur l'antiquité, grandeur, richesse, gouvernement de la ville de Paris, par P. P., et une table alphabétique indiquant les rues, les ponts, les portes, les églises, les couvents, les collèges, les palais, les hôtels et maisons remarquables. *Paris, chez Techener, rue de l'Arbre-Sec, 52; Potier, quai Malaquais, 9; Aubry, rue Dauphine, 16.* (Typ. Ch. Lahure), MDCCCLVIII (1858). In-12, couv. impr.

XII. Noël de Lucas Le Moigne, curé de Saint-Georges du Puy La Garde, en Poitou, publiés sur l'édition gothique par la Société des Bibliophiles français. On y a joint les Noël composés (vers 1524) par les prisonniers de la Conciergerie, et deux Aguillenneufs, tirés du recueil des Noël du Plat d'argent. *A Paris, imprimé par Ch. Lahure avec les caractères de la Société des Bibliophiles français, MDCCCLX (1860).* In-16, couv. impr.

Publié par M. le baron Jérôme Pichon. Tiré à 29 exemplaires pour les membres de la Société, et à 2 exemplaires pour le dépôt légal.

XIII. Registre criminel du Châtelet de Paris, du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392, publié pour la première fois par la Société des Bibliophiles français. *A Paris, imprimé par Ch. Lahure, avec les caractères de la Société des Bibliophiles français, MDCCCLXI-MDCCCLXIV (1861-1864).* 2 vol. in-8°, couv. impr.

Publié par M. Duplès-Agier. Tiré à 30 exemplaires in-4° sur papier de Hollande, 30 exemplaires in-8° sur papier ordinaire pour les membres de la Société, et à 300 exemplaires sur papier ordinaire, destinés à la vente.

XIV. Les Blasons domestiques, par Gilles Corrozet, libraire de Paris. Nouvelle édition publiée par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, imprimé par Ch. Lahure, avec les caractères de la Société des Bibliophiles françois*, MDCCCLXV (1865). In-16, couvr. impr.

Réimpression, avec vignettes sur bois, faite par les soins de M. Paulin Paris. Tiré à 30 exemplaires sur vélin et à 30 exemplaires sur papier de Hollande pour les membres de la Société; et à 300 exemplaires sur petit papier, destinés à la vente.

XV. Inventaire de la Bibliothèque du roi Charles VI, fait au Louvre, en 1423, par ordre du Régent, duc de Bedford. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles* (sic) (impr. Ch. Lahure), MDCCCLXVII (1867). Pet. in-8°, couv. impr.

Publié par M. Douct d'Arcq. Tiré à 30 exemplaires sur grand papier pour les membres de la Société. Les ex. destinés à la vente sont sur petit papier.

XVI. Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. Seconde partie. *Paris, de l'imprimerie de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9*, MDCCCLXVII (1867). Pet. in-8°, couv. impr.

Ce recueil contient les articles suivants :

1° Petite chronique françoise de l'an 1270 à l'an 1356, publiée par M. Douct d'Arcq;

2° Des Salons de Paris vers la fin du règne de Louis XIV, à l'occasion d'une lettre de la marquise d'Ussé;

3° Notice sur un bibliophile émigré, par le prince Augustin Galitzin;

4° Lettres et billets de Voltaire à l'époque de son retour de Prusse en France, en 1753;

5° Note sur la XXV^e nouvelle de la Reine de Navarre, par le baron Jérôme Pichon;

6° Le Fauconnier parfait ou Méthode pour dresser et faire voler les oiseaux... par M. de Boissoudan. Publié par le baron Jérôme Pichon et le baron du Noyer de Noirmont;

7° Mémoire sur le vin de Champagne, publié par M. Louis-Perrier;

8° Chasses du Roy et la quantité des lieuës que le Roy a fait (*sic*) tant à cheval qu'en carosse pendant l'année 1725, par le sieur Mouret. Publié par le baron Jérôme Pichon.

Même tirage que pour la première partie de ces *Mélanges*. V. ci-dessus le n° X.

XVII. **Livre-Journal de Lazare Duvaux**, marchand-bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758, précédé d'une étude sur le gout et sur le commerce des objets d'art au milieu du XVIII^e siècle, et accompagné d'une table alphabétique des noms d'hommes, de lieux et d'objets mentionnés dans le Journal et dans l'introduction. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois* (Typ. Lahure), MDCCLXXIII (1873). 2 vol. gr. in-8°, couv. impr.

Publié par M. L. Courajod, avec quelques notes du baron J. Pichon. Tiré à 30 ex. sur pap. de Hollande, in-4°, pour les membres de la Société, et à 330 ex. sur pap. vergé, gr. in-8°, destinés à la vente.

XVIII. **Voyage de Lister à Paris** en MDCXCVIII, traduit pour la première fois, publié et annoté par la Société des Bibliophiles françois. On y a joint des extraits des ouvrages d'Evelyn de 1648 à 1661. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles* (*sic*) (Typ. Lahure), MDCCLXXIII (1873). Gr. in-8°, couv. impr.

Planche gravée, hors texte, représentant l'Exposition des tableaux du Louvre en 1699. La traduction est de M. E. de Sermizelles; les notes sont de MM. le baron J. Pichon, Paulin Paris et Clément de Ris.

XIX. Le Livre du voir-dit de Guillaume de Machaut, où sont contées les amours de messire Guillaume de Machaut & de Peronnelle, dame d'Armentières, avec les lettres & les réponses, les ballades, lais & rondeaux du dit Guillaume & de la dite Peronnelle, publié sur trois manuscrits du XIV^e siècle par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois* (typ. Lahure), MDCCLXXV (1875). In-8°, couv. impr.

3 planches gravées hors texte. Publié par M. Paulin Paris.

XX. Mélanges de littérature et d'histoire, recueil- lis et publiés par la Société des Bibliophiles françois. *Paris, pour la Société des Bibliophiles françois* (impr. Lahure), MDCCLXXVII (1877). Pet. in-8°, couv. impr.

Ce recueil contient :

- 1^o Notice sur M. Le Roux de Lincy, par M. Paulin Paris;
- 2^o Les Enseignes de Paris, par le comte Clément de Ris;
- 3^o Note sur le plan de Gomboust, par le baron J. Pichon;
- 4^o Lettre autographe de M^{me} Geoffrin, publiée par le marquis de Biencourt;
- 5^o Instruction pour le vidame de Chartres, par le baron J. Pichon;
- 6^o Lettre d'André Thevet à Ronet;
- 7^o Choix de lettres françoises inédites de J.-A. de Thou (annotées par MM. Le Roux de Lincy et Paulin Paris);
- 8^o État de distribution des présens de la corbeille de Madame la Dauphine, par le baron J. Pichon;
- 9^o Une entrevue de mariage sous Louis XIV, par le baron J. Pichon.

XXI. Vie de Charles-Henry, comte de Hoym, ambassadeur de Saxe-Pologne en France et célèbre amateur de livres, 1694-1736, publiée par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, chez Techener, libraire de la So-*

ciété des Bibliophiles (sic), *rue de l'Arbre-Sec*, 52 (impr. Lahure), MDCCCLXXX (1880). 2 vol. in-8°, couv. impr.

Frontispice grave, portrait du comte d'Hoym, gravé par Morse d'après Rigaud, têtes de chapitres, lettres ornées et fac-simile de lers et de reliures.

XXII. La Svite des Evvres poetiques de Vatel, reproduite en fac-simile d'après le manuscrit original par les soins de la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois*, MDCCCLXXXI (1881). In-fol., dans un portefeuille.

Publié par S. A. R. M^{se} le duc d'Aumale. Tiré à quelques exemplaires pour la famille royale, pour les Bibliothèques nationale et de l' Arsenal et à 29 ex. pour les membres de la Société.

La *Notice sur Vatel*, écrite par M^{se} le duc d'Aumale, reproduite en fac-simile, a été tirée à 40 exemplaires pour les membres de l'Académie française et à 75 exemplaires pour les membres de la Société des Amis des livres.

XXIII. Histoire journalière de Paris, par Dubois de Saint-Gelais (1716-1717). *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois* (impr. A. Lahure), MDCCCLXXXV (1885). Pet. in-8°, couv. impr.

Publié par M. Maurice Tournoux. — 1 eau-forte hors texte.

XXIV. Notice svr vn manvscriit du XIV^e siècle. Les Hevres dv maréchal de Bovcicavt. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois* (Asnières, impr. Boussod et Valadon), MDCCCLXXXIX (1889). In-folio, couv. impr.

10 planches hors texte (en noir et en couleurs). Publié par M. G. de Villeneuve.

Tiré à 30 exemplaires pour les membres de la Société (avec les planches colorées à la main par Ernest Guerrier), et à 70 exemplaires sur papier à la forme, numérotés de 31 à 100.

XXV. **Le Livre d'heures de Henri II.** *Paris, pour la Société des Bibliophiles françois* (Typ. Lahure), MDCCXC (1890). In-8°, couv. impr.

2 eaux-fortes hors texte. Notice par M. Ernest Quentin-Bauchart.

XXVI. **Roti-Cochon.** *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois. Suivant la copie imprimée à Dijon chez Claude Michard. Chez Morgand* (Chateaudun, impr. J. Pi-gelet), MDCCXC (1890). Pet. in-8°, couv. impr.

Publié par M. Georges Vicaire. Reproduit en fac-simile.

Tiré à 30 exemplaires sur grand papier de Hollande pour les membres de la Société et à 300 exemplaires sur petit papier, tous numérotés à la presse, dont 220 seulement ont été mis dans le commerce.

XXVII. **Les Pineau**, sculpteurs, dessinateurs des bati-mens du Roy, graveurs, architectes (1652-1886), d'après les documents inédits, contenant des renseignements nouveaux sur J. Hardouin-Mansart, les Prault, imprimeurs-libraires des fermes du Roy, Jean-Michel Moreau le jeune, les Feuillet, sculpteur & bibliothécaire, les Vernet, &c. Publié par la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois, chez Morgand, libraire de la Société* (impr. Lahure), MDCCXCII (1892). In-4°, couv. impr.

22 planches hors texte. Publié par M. Émile Biais.

Tiré à 30 exemplaires sur grand papier pour les membres de la Société et à 250 exemplaires sur petit papier, destinés à la vente.

XXVIII. **Inventaire des meubles du château de Pau.** 1561-1562. Publié par la Société des Bibliophiles

françois. *A Paris, chez Morgand, libraire de la Société* (impr. Lahure), 1892. In-4°, couv. impr.

Portrait de Jeanne d'Albret et 2 planches hors texte.

Publié par MM. Emile Molinier et Fernand Mazerolle. Tiré à 30 exemplaires sur grand papier pour les membres de la Société et à 100 exemplaires sur petit papier dont 70 seulement ont été mis dans le commerce.

XXIX. Les Commentaires de la guerre gallique, reproduits en fac-simile d'après le manuscrit original, par les soins de la Société des Bibliophiles françois. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois*, MDCCCLXXXIII (1894). 3 vol. in-8°.

24 portraits, 61 miniatures et 3 cartes. Aperçu historique par M. le baron du Noyer de Noirmont. Publié par les soins de MM. de Villeneuve et le comte Foy. Tiré à 31 exemplaires dont vingt-neuf pour les membres de la Société, un pour la Bibliothèque nationale et un pour le British Museum.

XXX. La Bataille de Rocroy, par Henri d'Orléans, duc d'Anjou. *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois, chez Ed. Rahir et C^o, libraires de la Société* (Évreux, impr. Ch. Herissey), MDCCCXCIX (1899). Gr. in-8°, couv. impr.

Planches en couleurs hors texte et dans le texte, par Adolphe et Alphonse Lafauze.

Publication faite par les soins de MM. Germain Bapst et le baron A. de Claye. Tiré à 30 exemplaires sur papier du Japon (n^{os} I à XXX) pour les membres et les Archives de la Société; 10 exemplaires sur papier vélin du Marais (n^{os} XXI à XL) pour le dépôt légal et les collaborateurs; et à 104 exemplaires sur papier vélin du Marais (n^{os} 41 à 144) destinés à la vente.

LISTE

DES

ANCIENS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ⁽¹⁾.

MM.

- WALCKENAER (Le baron), *fondateur* (1^{er} janvier 1820. — Démissionnaire en 1836).
- PINÉRECOURT (DE), *fondateur* (1^{er} janvier 1820. — Démissionnaire le 7 mai 1838).
- MOREL-VINDÉ (Le vicomte DE), *fondateur* (1^{er} janvier 1820. — Décédé le 20 décembre 1842).
- MALARTIC (DE), *fondateur* (1^{er} janvier 1820. — Démissionnaire le 7 avril 1844).
- DURAND DE LANÇON, *fondateur* (1^{er} janvier 1820. — Démissionnaire le 2 août 1844).
- CHATEAUGIRON (Le marquis DE), *fondateur* (1^{er} janvier 1820. — Nommé membre honoraire le 11 février 1846).
- BÉRARD, *fondateur* (1^{er} janvier 1820. — Démissionnaire le 27 mars 1858).
- CHABROL (Le comte Edouard DE), *fondateur* (1^{er} janvier 1820. — Décédé le 18 décembre 1883).
- SENSIER (30 janvier 1820. — Démissionnaire le 8 avril 1837).
- RAGUSE (Madame la maréchale duchesse DE) [30 janvier 1820. — Démissionnaire le 5 avril 1843].
- HÉLY D'OISSEL (13 février 1820. — Décédé en 1833).
- POIX (Le comte JUSTE DE NOAILLES, duc DE) [13 février 1820. — Décédé le 1^{er} août 1846].

⁽¹⁾ Cette liste des anciens membres de la Société, décédés ou démissionnaires, est établie suivant l'ordre chronologique de réception de chacun.

- COULON (de Lyon) [2^e février 1820. — Décédé en 1830].
 CRUSSOL (Le duc DE) [2^e février 1820. — Décédé en 1837].
 MOXMERQUEL (DE) [2^e février 1820. — Démissionnaire le
 15 avril 1843].
 DU ROURE (Le marquis) [2^e février 1820. — Démissionnaire le
 2 mars 1848].
 LA PORTE (Hippolyte DE) [2^e février 1820. — Décédé le 29 fé-
 vrier 1852].
 L'ANGLÈS (Le chevalier) [3 avril 1820. — Décédé le 28 janvier
 1821].
 DURIZ DE LILLE (3 avril 1820. — Décédé en 1825).
 OURCHES (Le comte Leon D') [3 avril 1820. — Décédé en
 1843].
 GARNIER (Le marquis) [30 avril 1820. — Décédé le 8 octobre
 1821].
 LA BOUDRIE (L'abbé DE) [1821, avant avril. — Démissionnaire
 le 5 février 1840].
 ARTAUD DE MONTOR (Le chevalier) [1821, avant avril. — Dé-
 missionnaire le 1^{er} mars 1843].
 FORTIA D'URBAN (Le marquis DE) [1821, avant avril. — Décédé
 le 1^{er} août 1843].
 SPENCER (Lord), *associé étranger* (25 mai 1821. — 1^{er} mars 1843).
 GUILLAUME (de Besançon) [24 décembre 1821. — Démission-
 naire le 5 avril 1843].
 FROGNALL DIBDIN (Le rév.), *associé étranger* (1821. — 1^{er} mars
 1843).
 LABANOFF (Le prince Alexandre), *associé étranger* (1821. —
 Décède en 1867).
 ORLOFF (Le comte), *associé étranger* (9 février 1824. — Décédé
 en 1826).
 CORBIÈRE (Le comte DE) [9 février 1824. — Démissionnaire le
 5 avril 1843].
 NODIER (Charles) [9 janvier 1826. — Démissionnaire le 5 fé-
 vrier 1829].
 REIFFENBERG (Le baron DE), *associé étranger* (3 septembre 1827.
 — Décédé le 18 avril 1850).
 COSIANZO GAZZERA (L'abbé), *associé étranger* (3 septembre 1827.
 — Nommé membre honoraire le 15 décembre 1852).
 LA BÉDOYÈRE (Le comte DE) [16 mars 1829. — Décédé le
 1^{er} juin 1861].

- SAINT-MAURIS (Le comte DE) [fin 1830. — Demissionnaire le 26 avril 1848].
- FEUILLET DE CONCHES (24 février 1833. — Demissionnaire le 3 mai 1843. — Rentre dans la Société le 11 janvier 1860 et redémissionne le 8 janvier 1862).
- CREUZÉ DE LESSER (Le baron) [1^{er} février 1836. — Décédé en août 1839].
- HAUTERIVE (Le comte D') [26 avril 1837. — Demissionnaire en 1844].
- COSTE (26 avril 1837. — Decédé le 5 mai 1851).
- JANIN (Jules) [5 février 1840. — Demissionnaire le 5 avril 1843].
- CARAMAN (Le duc DE) [5 février 1840. — Demissionnaire le 15 octobre 1843].
- CHOISEUL D'AILECOURT (Le marquis DE) [5 février 1840. — Demissionnaire le 7 février 1844].
- L'ESCALOPIER (Le comte Charles DE) [15 mars 1843. — Demissionnaire le 28 janvier 1846].
- PICHON (Le baron Jérôme) [5 avril 1843. — Nommé président honoraire le 10 janvier 1894, décédé le 26 août 1896].
- CIGONGNE (Armand) [3 mai 1843. — Decède le 20 mai 1859].
- USSY (Le comte D') [1^{er} février 1844. — Decède le 23 avril 1845].
- YÉMÉNIZ (25 décembre 1844. — Demissionnaire en avril 1868).
- DU NOYER DE NOIRMONT (Le baron) [26 mars 1845. — Decède le 21 mars 1896].
- TRAPIER (Léon) [14 janvier 1846. — Demissionnaire le 12 décembre 1855].
- COISLIN (Le marquis DE) [11 février 1846. — Demissionnaire le 14 décembre 1853].
- CHARPIN-FOUGEROLLES (Le comte DE) [6 mai 1846. — Demissionnaire le 11 janvier 1854].
- LANJUINAIS (Le comte) [20 mai 1846. — Décédé le 5 mars 1820¹⁾].
- SERMIZELLES (Ernest DE) [20 mai 1846. — Décédé le 5 avril 1884].
- DELESSERT (Benjamin) [3 juin 1846. — Demissionnaire le 11 décembre 1861].

¹⁾ M. le comte Lanjuinais (Paul-Eugène) était le père de M. le comte Lanjuinais, président actuel de la Société.

- LE ROUX DE LINCY (3 juin 1846. — Décédé le 13 mai 1869).
 NOAILLES (Madame la vicomtesse DE) [17 juin 1846. — Décédée le 13 septembre 1851].
 DELFSSERT (Madame Gabriel) [22 juillet 1846. — Démissionnaire le 11 février 1862].
 ERNOU (Le baron) [13 janvier 1847. — Démissionnaire le 21 avril 1861].
 MÉRIMÉE (Prosper) [17 janvier 1847. — Décédé le 23 septembre 1870].
 LABORDE¹⁾ (Le comte Léon DE) [27 janvier 1847. — Démissionnaire le 8 juin 1859].
 LE PRÉVOST (Auguste) [10 mars 1847. — Démissionnaire le 12 décembre 1855].
 GRANGIER DE LA MARINIÈRE (21 février 1849. — Démissionnaire le 30 décembre 1864).
 FOY²⁾ (Le comte) [21 février 1849. — Décédé le 1^{er} novembre 1871].
 LIGNEROLLES (DE) [28 mai 1851. — Décédé le 13 février 1893].
 CHAPONAY (Le comte Henry DE) [24 décembre 1851. — Décédé en avril 1878].
 SOULTRAIT (Le comte Georges DE) [14 janvier 1852. — Décédé le 13 septembre 1888].
 DURIEZ DE VERNINAC (14 janvier 1852. — 13 avril 1892).
 STANDISH (Madame), née NOAILLES (26 mai 1852. — Décédée le 20 mars 1870).
 MOUCHY (Madame la duchesse DE) [15 décembre 1852. — Décédée le 20 février 1858].
 JANZÉ (Le vicomte DE) [15 décembre 1852. — Décédé le 23 janvier 1900].
 BÉRENGER (Le marquis DE) [11 janvier 1854. — Décédé le 13 décembre 1875].
 BOTFIELD (Beriah), *associé étranger* (23 janvier 1855. — Décédé en 1863).
 BLANCHEMAIN (Prosper) [29 janvier 1856. — Décédé le 25 décembre 1879].

¹⁾ M. le comte, depuis marquis de Laborde, était le père de M. le comte de Laborde, actuellement membre et secrétaire de la Société.

²⁾ M. le comte Foy (Max.-Séb.-Aug.-Arth.-Louis-Fernand) était le père de M. le comte Foy, actuellement membre de la Société.

- PARIS (Paulin) [12 mars 1856. — Décède le 13 février 1881].
 SCHÉFER (Charles) [21 mars 1858. — Décède le 3 mars 1898].
 FIRMIN-DIDOT (Ambroise) [12 mai 1858. — Décède le 22 février 1876].
 BEAUCHESNE (Le vicomte DE) [22 mai 1861. — Décède le 1 décembre 1873].
 BEHAGUE (Le comte Octave DE) [24 décembre 1861. — Décède le 1^{er} mars 1879].
 CLÉMENT DE RIS (Le comte) [24 décembre 1861. — Décède le 10 octobre 1882].
 FRESNE (Le comte DE) [1861. — Décède le 3 mai 1891].
 GALITZIN (Le prince Augustin), *associé étranger* (26 janvier 1862. — Décédé le 17 décembre 1875).
 BIENCOURT ⁽¹⁾ (Le marquis DE) [26 février 1862. — Décédé le 14 juillet 1862].
 BRAY (DE) [13 janvier 1864. — Décédé le 14 mai 1886].
 FITZ-JAMES (Le duc DE) [22 février 1865. — Démissionnaire en décembre 1900].
 VILLENEUVE (Gustave DE) [27 mai 1868. — Décédé le 22 mars 1898].
 SAHRER DE SAHR, *associé étranger* (12 janvier 1870. — Décédé le 14 août 1874].
 BOSSUET (L'abbé) [24 janvier 1872. — Décédé le 29 octobre 1888].
 AUMALE (S. A. R. Monseigneur le duc D') [24 juin 1872. — Décédé le 5 mai 1897].
 LA BÉRAUFIERE (Le comte DE) [27 janvier 1875. — Décédé le 17 janvier 1885].
 CHAULNES (Le duc DE) [8 mars 1876. — Décédé le 26 septembre 1881].
 LONGPÉRIER-GRIMOARD (Le comte DE) [22 mai 1878. — Décède le 3 novembre 1890].
 LASSUS (Le baron Marc DE) [9 avril 1879. — Décédé le 21 août 1897].
 SAINT-GENIES (Le baron DE) [23 mars 1881. — Décédé le 25 août 1885].

⁽¹⁾ M. le marquis de Biencourt (Armand-Marie-Antoine) était le père de M. le marquis de Biencourt, actuellement membre de la Société.

MOSBOURG (Le comte DE) [24 janvier 1883. — Décédé le 16 mai 1892].

MITTERNICH (Le prince DE), *associé étranger* [27 février 1884. — Décédé le 1^{er} mars 1895].

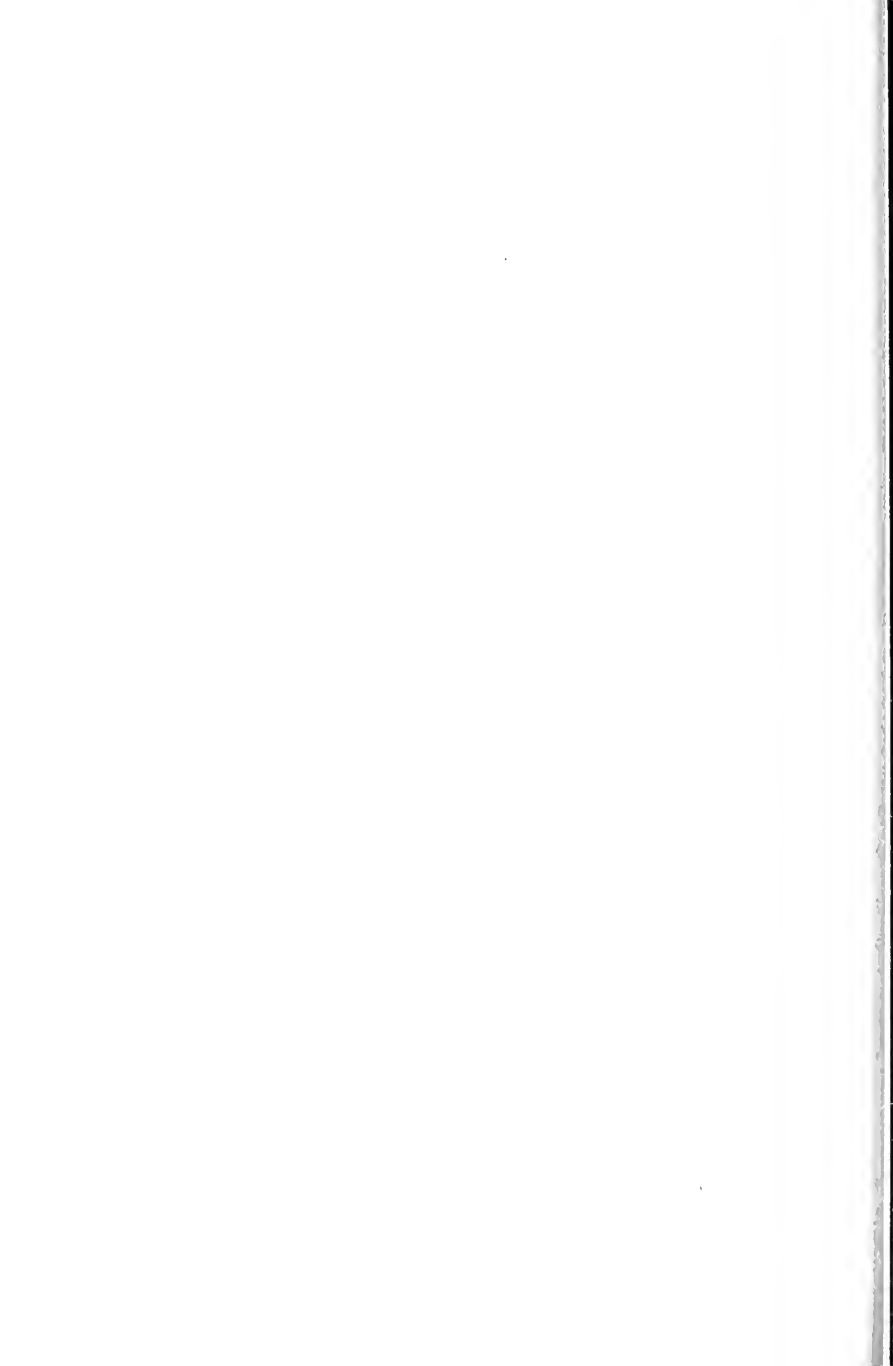
RUBLE (Le baron DE) [28 janvier 1891. — Décédé le 15 janvier 1898].

La Société a également compte au nombre de ses membres correspondants la *Société des Bibliophiles belges*, et, à partir de 1854, la *Société Philobiblon* de Londres. Ces deux sociétés n'existent plus aujourd'hui.



DEUXIÈME PARTIE.

LISTES
DES
SOCIÉTÉS DE BIBLIOPHILES.



SOCIÉTÉ

DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

FONDÉE EN 1820.

Le chiffre des membres est fixé par les statuts à vingt-neuf.
Le millésime inscrit à la suite de chaque nom indique l'année
de l'admission dans la Société.

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

S. A. R. Monseigneur le duc DE CHARTRES, rue Jean-Goujon, 2-
(1898).

PRÉSIDENT.

M. le comte LANJUNAIS, rue Cambon, 31 (1872).

TRÉSORIER.

N...

SECRÉTAIRE.

M. le comte DE LABORDE, avenue du Trocadéro, 5 (1893).

MEMBRES.

MM.

LA FERRONNAYS (Madame la comtesse Fernand DE), Cours-la-
Reine, 34 (1863).

FITZ-JAMES (Le duc DE), rue Fabert, 22 (1865).

BIENCOURT (Le marquis DE), rue de l'Université, 102 (1867).

NADAILLAC (Madame la marquise D'), rue Duphot, 18 (1870).

APPONYI (Le comte), château de Lengyel (Golna Megye) [Hon-
grie] (1874).

- LA TRÉMOILLE (Le duc DE), avenue Gabriel, 4 (1876).
 BOCHER (Emmanuel), rue de Grenelle-Saint-Germain, 113
 (1876).
 PORTALIS (Le baron Roger), avenue de Wagram, 123 (1880).
 SAVIGNY DE MONCORPS (Le vicomte DE), avenue de l'Alma, 6
 (1882).
 BROGLI (Le duc DL), rue de La Boétie, 48 (1884).
 BAPST (Germain), rue de Miromesnil, 17 (1885).
 L'AIGLE (Madame la marquise DE), rue d'Astorg, 12 (1886).
 QUENTIN-BAUCHART (Ernest), rue François I^{er}, 31, et au châ-
 teau de Villers-le-Sec, par Ribémont [Aisne] (1887).
 FOY (Le comte), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 85 (1889).
 ESSLING (Le prince D'), rue Jean-Goujon, 8 (1889).
 BIRON (Le marquis DE), rue d'Aguesseau, 11 (1892).
 VAUFRELAND (Le vicomte DE), rue Chateaubriand, 8 (1892).
 CLAPIERS (Le comte DE), rue de Grenelle, 71 (1893).
 LA BASSETIERF (Le comte DE), rue Godot-de-Mauroi, 1 (1895).
 CLAYE (Le baron A. DE), rue de Varenne, 52 bis (1896).
 LUPPÉ (Le marquis DE), rue Barbet-de-Jouy, 29 (1897).
 MONTESQUIOU-FEZENSAC (Le duc DE), rue de la Baume, 5
 (1898).
 PARIS (Madame la comtesse DE), château de Randan, par Ran-
 dan [Puy-de-Dôme] (1898).
 BARANTE (Le baron DE), rue du Général-Foy, 22 (1898).
 PICOT (Emile), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
 avenue de Wagram, 135 (1898).
 SOMMIER (Edme), rue de Pontificu, 57 (1900).



SOCIÉTÉ DES AMIS DES LIVRES.

COMITÉ.

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

M. PAILLET (Eugène).

PRÉSIDENT.

M. BERARDI (Henri).

VICE-PRÉSIDENTS.

M. PARRAN.

M. HOUSSAYE (Henry).

ARCHIVISTE-TRÉSORIER.

M. BILLARD (Armand).

SECRÉTAIRE.

M. BÉGIS (Alfred).

ASSESEURS.

M. GRONDARD (Charles).

M. MERCIER (Victor).

M. RODRIGUES.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

ADAM (M^{me} Juliette), boulevard Malesherbes, 190.

ARNAL (Albert), avocat à la Cour d'appel, *fondateur*, rue de Ponthieu, 58.

BAPST (Germain), *fondateur*, rue de Miromesnil, 17.

BARTHOU (Louis), député, avenue d'Antin, 7.

BÉGIS (Alfred), avocat, *fondateur*, boulevard de Sébastopol, 16.

BERARDI (Henri), *fondateur*, avenue de Messine, 10.

- BESSAND (Charles-Alloend), ancien président du Tribunal de commerce de la Seine, rue du Pont-Neuf, 2 bis.
- BILLARD (Armand), ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine, *fondateur*, place Dauphine, 27.
- BONAPARTI (S. A. le prince Roland), avenue d'Iena, 10.
- BORMANS (Paul van der Vrecken DE), rue de Saint-Petersbourg, 7, à Paris.
- BRIVOIS (Jules), *fondateur*, rue de Montpensier, 10.
- CHERRIER (Henri), notaire, *fondateur*, rue du Louvre, 44.
- CHRISTOPHE (Albert), député de l'Orne, avenue d'Iena, 38.
- CLAYE (Le baron A. DE), rue de Varenne, 52 bis.
- CLÉMENT (Lucien), avocat, *fondateur*, rue Dupont-des-Loges, 10.
- COLLIN (Émile), ingénieur, rue de Miromesnil, 49.
- DELAFOSSÉ (Charles), avocat, rue de Berlin, 45.
- DESCAMPS-SCRIVE (R.), avenue Friedland, 20.
- DÉSÉGLISE (Victor), ancien membre du Tribunal de commerce de la Seine, *fondateur*, à Trapesle, près Issoudun (Indre).
- DROIN (Ernest), ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine, boulevard de Courcelles, 50.
- DRUJON (Fernand), chef de bureau à la Préfecture de police, *fondateur*, rue du Vieux-Colombier, 17.
- GALICHON (Roger), rue des Écuries-d'Artois, 29.
- GALLIMARD (Paul), architecte, *fondateur*, rue Saint-Lazare, 79.
- GAUTHIER (Ferdinand), *fondateur*, rue de La Boétie, 19.
- GIRARD (Antoine), rue du Four, 37.
- GRONDARD (Charles), rue Legendre, 22 ter.
- HANOTAUX (Gabriel), de l'Académie française, ancien Ministre des affaires étrangères, boulevard Saint-Germain, 258.
- HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, avenue de Friedland, 39.
- LACOMBE (Paul), rue de Moscou, 5.
- LAUGEL (Auguste), ingénieur des Mines, *fondateur*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 12.
- LEBEUF DE MONTGERMONT (Comte Louis), rue de Varenne, 72.
- LUCAS (Paul), rue Richepanse, 5.
- MASSÉNA (Prince D'ESSLING), rue Jean-Goujon, 8.
- MIRCIER (Victor), conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Miromesnil, 77.
- OUACHÉL (Charles), ancien président de section au Tribunal de commerce, *fondateur*, rue du faubourg-Saint-Honoré, 130.

- PAILLET (Jean), avocat à la Cour d'appel, rue de Saint-Pétersbourg, 7.
 PARRAN (Alphonse), ingénieur en chef des Mines, rue des Saints-Pères, 56.
 PIET (Alfred), avocat, *fondateur*, boulevard de la Madeleine, 17.
 PORTALIS (Le baron Roger), *fondateur*, avenue de Wagram, 123.
 RIBOT (Henri), avenue d'Antin, 37.
 ROBERT (Nicolas-Éloi), ancien notaire, avenue d'Antin, 61.
 RODRIGUES (Eugène), avocat à la Cour d'appel, rue de Berlin, 40.
 SAVIGNY DE MONCORPS (Le vicomte DE), avenue de l'Alma, 6.
 SIX-DENIERS (Albert), ancien chef de bureau à la Banque de France, *fondateur*, à Bures (Seine-et-Oise).
 SOLACROUP (Émile), ingénieur en chef adjoint du chemin de fer d'Orléans, boulevard Malesherbes, 56.
 TRICAUD (Auguste), avoué près le Tribunal civil de la Seine, boulevard Poissonnière, 17.
 TUAL (Léon), commissaire-priseur, *fondateur*, rue de la Victoire, 56.
 VAUTIER (A.), manufacturier, rue Ampère, 32, à Paris, et à Maubeuge (Nord).
 VILLEBŒUF (Paul), avoué près la Cour d'appel de Paris, rue Louis-le-Grand, 3.
 VIEFVILLE (DE), président à la Cour d'appel, rue Murillo, 20.

MEMBRES HONORAIRES.

- S. M. la Reine Élisabeth DE ROUMANIE, à Bucharest.
 M. TRUCHY (Émile), ancien président de section au Tribunal de commerce de la Seine, rue Duphot, 9.
 M. TRUELLE SAINT-EVRON, à Nantes (Loire-Inférieure), boulevard Saint-Agnan, 20.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

- ANFREVILLE (Alexandre-Victor D'), caissier principal de la Banque de France, rue Radziwill, 2.
 ARBAUD (Paul), à Aix (Bouches-du-Rhône), rue du Quatre-Septembre.

- BIBESCO (Le prince Alexandre), rue de Courcelles, 69.
 BORDES (Adolphe), rue de Prony, 11 *bis*, à Paris.
 BORDES (Henri), quai Louis XVIII, à Bordeaux (Gironde).
 CLAPIERS (Le comte Luc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, 71.
 CLARETIE (Jules), de l'Académie française, administrateur général du Théâtre-Français, boulevard Haussmann, 155.
 CLAUDE-LAFONTAINE (Raymond), rue de la Tour-des-Dames, 7.
 DESFOMBES (Pierre), boulevard de Cambrai, 33, à Roubaix (Nord).
 DUPUICH (Georges), rue Fénelon, 7.
 GIRAudeau (Léon), agent de change, rue Laffitte, 36.
 HOÉ (Robert), ancien président du Grolier club, Grand street, 504, à New-York.
 HUVÉ (Jules), à Montmorency (Seine-et-Oise); et à Paris, avenue Victor-Hugo, 132.
 LACHENAL (Adrien), ancien président de la Confédération suisse, place Molard, 3, à Genève (Suisse).
 MANCHON (Léon), ancien notaire, rue du Rocher, 56.
 MATTY-HUTCHINSON, rue de la Renaissance, 3.
 MONTZON (G. DE), rue Lincoln, 10.
 RAISIN, avocat du Consulat général de France, rue du Rhône, 30, à Genève (Suisse).
 RÉVILLON (Théodore), rue de Presbourg, 12.
 ROBERT (Julien), rue des Cordeliers, à Brignoles (Var).
 SALVERT-BELLENAVE (Marquis DE), ingénieur en chef de 1^{re} classe de la Marine, à Toulon (Var).
 SILVESTRE DE SACY (Jules), rue d'Angivilliers, 2 *bis*, à Versailles (Seine-et-Oise).
 TERAH-HAGGIN (M^{me}), 5th avenue, 28, à New-York; et à Paris, chez Kane and Co, banquiers, rue Scribe, 19.
 VEVER (Henri), rue de la Paix, 19.
 WERLÉ (Le comte Alfred), à Reims (Marne).



LES CENT BIBLIOPHILES.

MEMBRES D'HONNEUR.

M. CLARETIE (Jules), de l'Académie française.
M. HOUSSAYE (Henri), de l'Académie française.

COMITÉ.

PRÉSIDENT.

M. RODRIGUES (Eugène).

VICE-PRÉSIDENTS.

M. BRIVOIS (Jules).
M. MERCIER (Victor).

ARCHIVISTE-TRÉSORIER.

M. LACOMBE (Paul).

ARCHIVISTE-TRÉSORIER ADJOINT.

M. LE SENNE (Eugène).

SECRÉTAIRE.

M. COLLET (Émile).

SECRÉTAIRE ADJOINT.

M. VAUTIER (Antoine).

ASSESEURS.

M. MARX (Roger).
M. TRICAUD (Auguste).
M. BERGE (Jules).
M. MANCHON (Léon).

SOCIÉTAIRES.

MM.

- ADAM (Georges), rue de Monceau, 71, Paris.
 AIGLE (Le marquis de L'), rue d'Astorg, 12, Paris.
 ANFREVILLE (D'), caissier principal de la Banque de France.
 ARBAUD (Paul), rue du Quatre-Septembre, Aix-en-Provence.
 ARTUS (Louis), boulevard Haussmann, 105, Paris.
 BALP (Paul), rue de Suresnes, 21, Garches (Seine-et-Oise).
 BARTHOU (Louis), avenue d'Antin, 7, Paris.
 BELLEMAIN (André), rue de Vendôme, 148, Lyon.
 BERALDI (Henri), avenue de Messine, 10, Paris.
 BERGE (Jules), rue de la Victoire, 60, Paris.
 BESNUS (Paul), rue Petit, 36, Saint-Denis (Seine).
 BLONDEAU (Paul), rue Perronet, 70, Neuilly-sur-Seine.
 BONAPARTE (S. A. le prince Roland), avenue d'Iéna, 10, Paris.
 BORDEREL (Jean), rue Saint-Lazare, 81, Paris.
 BORDES (Adolphe), rue de Prony, 11 *bis*, Paris.
 BORMANS (Paul van der Vrecken DE), rue de Saint-Pétersbourg, 7, Paris.
 BOURDERY (Louis), à Bourganeuf (Creuse).
 BOYER (Édouard), commandant au 54^e d'infanterie, Villa Rebstock, rue de Gramont, Compiègne (Seine-et-Oise).
 BRIVOIS (Jules), rue de Montpensier, 10, Paris.
 BRUN (E.-Irénée), rue de la République, 42, Lyon.
 CASTRO-MAYA (Raymundo DE), rue Boissière, 43, Paris.
 CHAUVET (Charles), quai Saint-Vincent, 31, Lyon.
 CLAUDE-LAFONTAINE (Raymond), rue de la Tour-des-Dames, 7, Paris.
 CLERMONT (Paul), rue Thiac, 8, Bordeaux.
 COLLET (Émile), avenue de l'Opéra, 24, Paris.
 COMTE (Jules), rue Lord-Byron, 18, Paris.
 CORNIL (André-Victor), rue Saint-Guillaume, 19, Paris.
 COSTE (G.), rue du Palais, 17, Montpellier.
 DAUZE (Pierre), boulevard Malesherbes, 10, Paris.
 DEHAITRE (Fernand), rue d'Oran, 6, Paris.
 DELAFOSSE (Charles), rue de Berlin, 45, Paris.
 DESCAMPS-SCRIVE (R.), boulevard Vauban, 23, Lille.
 DÉSÉGLISE (Victor), Frapesle, près Issoudun (Indre).
 DOBY (Auguste), rue Saint-Roch, 24, Paris.

- DROIN (Ernest), boulevard de Courcelles, 50, Paris.
 DUBOIS (H.), rue de l'Hôpital-Militaire, 66, Lille.
 DUPONT (Louis), rue des Trois-Bornes, 17, Paris.
 DURAND (Armand), rue Cambon, 36, Paris.
 ESNEVAL (Le baron D'), rue Saint-Guillaume, 20, Paris.
 EUDEL (Paul), rue Gustave-Flaubert, 4, Paris.
 FOURNIER (Alfred), rue de Miromesnil, --, Paris.
 GADALA (Charles), boulevard Poissonnière, 21, Paris.
 GALICHON (Roger), rue d'Artois, 29, Paris.
 GARNIER (Remy), rue de Sèvres, 20, Boulogne (Seine).
 GIRARD (Antoine), rue du Four, 39, Paris.
 GIRARD (Max), rue Rossini, 2, Paris.
 GIRAudeau (Léon), rue Laffitte, 36, Paris.
 GOUBERT (Émile), rue Baudin, 6, Paris.
 GUILLON (Léon), rue Choron, 7, Paris.
 HETTIER (Charles), rue Guilbert, 27, Caen.
 HIRSCH (Henry), Lille (Nord).
 HORNUNG (Albert), Grand-Faubourg, 29, Chartres.
 JACOB (Eugène-Amédée), Angerville (Seine-et-Oise).
 LACHENAL (Adrien), place Molard, 3, Genève (Suisse).
 LACOMBE (Paul), rue de Moscou, 5, Paris.
 LA CROIX-LAVAL (Le vicomte DE), avenue de La Bourdonnais, 18, Paris.
 LAMBERT (François), domaine de Gervais, à Lagnieu (Ain).
 LEBEUF DE MONTGERMONT (Le comte Louis), rue de Varenne, 72, Paris.
 LEBŒUF (Charles), rue François I^{er}, 50, Paris.
 LE PETIT (Jules), rue de Florence, 8, Paris.
 LE SENNE (Eugène), boulevard Haussmann, 73, Paris.
 LUCAS (Paul), rue Richepanse, 5, Paris.
 MAISON (Eugène), Le Vésinet (Seine-et-Oise).
 MANCHON (Léon), rue du Rocher, 56, Paris.
 MARÉCHAL (Édouard), impasse Dupin, *Les Marronniers*, Viroflay (Seine-et-Oise).
 MAREUSE (Edgar), boulevard Haussmann, 81, Paris.
 MARX (Roger), rue de la Pompe, 105, Paris.
 MASSIGLI (Charles), avenue de l'Observatoire, 24, Paris.
 MERCIER (Victor), rue de Miromesnil, --, Paris.
 MÉRIC (Maurice), rue Séguier, 2, Nîmes (Gard).
 MONTOZON (Guillaume DE), rue Lincoln, 10, Paris.

- MOREAU (Paul), rue du Général-Foy, 48, Paris.
 MUNIER, ingénieur, Genève (Suisse).
 NIVERT (Pierre), rue de Choiseul, 1, Paris.
 OROSDI (Léon), rue Cimarosa, 6, Paris.
 PAGES (Victor), avenue de Villiers, 87, Paris.
 PIET (Alfred), boulevard de la Madeleine, 17, Paris.
 QUENTIN-BAUCHART (Maurice), rue François 1^{er}, 31, Paris.
 RAISIN (Frédéric), rue du Rhône, 30, Genève.
 RÉVILLON (Théodore), rue de Presbourg, 12, Paris.
 RIDDER (Gustave DE), rue Perrault, 4, Paris.
 RODRIGUES (Eugène), rue de Berlin, 40, Paris.
 ROUX (Agricol), Cavaillon (Vaucluse).
 SAINSERE (Olivier), rue de Miromesnil, 30, Paris.
 SALVERT-BELLENAVE (Étienne DE), à l'arsenal de Toulon (Var).
 SCHUCK (Léon), rue Paradis, 125, Marseille.
 SOCQUET (Jules), boulevard Richard-Lenoir, 6, Paris.
 SOUCHON (Victor), rue Chaptal, 10, Paris.
 SOUFFLOT (Paul), avenue d'Antin, 57, Paris.
 STILLING (Docteur H.), boulevard de Grancy, 1, Lausanne
 (Suisse).
 TEYSSIER (Georges), rue de Monceau, 43, Paris.
 TRICAUD (Auguste), boulevard Poissonnière, 17, Paris.
 TUAL (Léon), rue de la Victoire, 56, Paris.
 VAUTIER (Antoine), rue de la République, 15, Maubeuge
 (Nord).
 VEVER (Henri), rue de la Paix, 19, Paris.
 VIAU (Georges), boulevard Haussmann, 47, Paris.
 VILLEBŒUF (Paul), rue Louis-le-Grand, 3, Paris.
 VUILLE (Charles), rue Bellot, 7, Genève (Suisse).



LES XX.

COMITÉ.

PRÉSIDENT.

M. DAUZE (Pierre), boulevard Malesherbes, 10.

VICE-PRÉSIDENT.

M. le D^r GOUBERT (Émile), rue Baudin, 6.

TRÉSORIER-ARCHIVISTE.

M. ANFRLVILLE (V. D'), caissier principal de la Banque de France.

MEMBRES.

MM.

ADAM (M^{me} Juliette), boulevard Malesherbes, 150.

BONAPARTE (S. A. I. le prince Roland), avenue d'Iéna, 10.

BORDES (A.), rue de Prony, 11 *bis*.

BRIVOIS (J.), rue Montpensier, 10.

CAHEN (Georges), rue de Châteaudun, 41 *bis*.

CANAPE (Georges), rue Visconti, 18.

CLAUDE-LAFONTAINE (Raymond), rue de la Tour-des-Dames, 7.

CLAYE (Le baron DE), rue de Varenne, 52 *bis*.

COURTOT (E.), intendant général à Châlons-sur-Marne.

GALLIMARD (O.), rue Saint-Lazare, 79.

LACHENAL (Adrien), conseiller fédéral, Genève.

LENSEIGNE (Henri), rue de Tocqueville, 22.

MARIANI (J.), rue Scribe, 11.

MARX (Roger), rue de la Pompe, 105.

RAISIN (Frédéric), avocat du Consulat de France, rue du Rhône, 30, Genève.

SCHUCK (Léon), rue Paradis, 124, Marseille.

SOUCHON (Victor), agent général de la Société des auteurs et compositeurs de musique, rue Chaptal, 10.

SOCIÉTÉ DE PROPAGATION DES LIVRES D'ART.

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

M. GUILLAUME (Eugène).

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. TAIGNY (Edmond).

VICE-PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. ROSSIGNEUX (C.).

MEMBRES DU CONSEIL.

PRÉSIDENT.

M. GUIFFREY (Jules).

VICE-PRÉSIDENTS.

M. MACIET.

M. MARN (Roger).

TRÉSORIER.

M. SANDOZ (Gustave-Roger).

SECRÉTAIRES.

M. VASNIER.

M. MAUBAN (Gorges).

M. BARTAUMIEUX.

M. CHAMPIER (Victor).

M. CORROYER (Édouard).

M. DAUZE (Pierre).

M. ÉTIENNE (Lucien).
 M. FÉRET.
 M. GAGNEAU.
 M. GARNIER (Paul).
 M. LAHURE (A.).
 M. LAYUS (Lucien).
 M. LE BÈGUE.
 M. LUCAS (Charles).
 M. MASSIN.
 M. NOIROT-BIAIS.
 M. POUSSIELGUE-RUSAND.
 M. ROBERT (Alphonse).
 M. ROYER (Ernest).

MEMBRES.

MM.

AGNELLET, rue de Rome, 11.
 AGUILLON, rue Richepanse, 10.
 Association philotechnique de Bois-Colombes.
 Association philotechnique de Paris, rue Saint-André-des-Arts,
 47.
 Association polytechnique de Paris, rue de l'École-de-Médecine,
 15.
 AUGER, rue Étienne-Marcel, 54.
 BARTAUMIEUX, rue de La Boétie, 66.
 BAUDRIER (Léon), boulevard Malesherbes, 64.
 BAZIN, boulevard Saint-Germain, 68.
 BELIN, rue de Vaugirard, 52.
 BENOIT, rue de Rivoli, 64.
 BERGER (Georges), rue Legendre, 8.
 BEURDELEY, rue Dautancourt, 20.
 BING (Ferdinand), rue du Général-Foy, 43.
 BLANCHARD, faubourg Saint-Honoré, 164.
 BOIN, rue Pasquier, 3.
 BOISON, avenue Ledru-Rollin, 77.
 BOUCHERON, place Vendôme.
 BOUCICAUT (Maison), au « Bon Marché », rue du Bac.
 BOULHET (Henri), rue de Bondy, 56.
 BOURGEOIS, Chaussée-d'Antin, 23.

- BRACK (Georges), boulevard de Courcelles, -0.
 BROUARDEL (Le D^r), École de médecine.
 CAMBON, rue Dautancourt, 4.
 CAMUS (Ch.), avenue de Neuilly, 49 (Seine).
 CARLHIAN et BEAUMETZ, rue Beaurepaire, 30.
 CERF, rue Française, 8.
 CHAMBIN, rue de Turbigo, 11.
 Chambre syndicale de la bijouterie, rue de la Jussienne.
 Chambre syndicale de l'horlogerie, rue Manin.
 Chambre syndicale du papier, rue Bertin-Poirée, 9.
 Chambre syndicale de la tapisserie, rue Casimir-Perier, 7.
 CHAMPIER (Victor), rue Saint-Louis-en-l'Île, 14.
 CHANÉE, rue de Cléry, 25.
 CHAPON (Gustave), rue Guiraude, 11, Bordeaux.
 CHERRIER (Henri), rue du Louvre, 44.
 CHEVRIE, rue Debelleye, -.
 CHOMPRET (Le D^r), rue de Rivoli, 182.
 CHRISTOFLE, rue de Bondy, 56.
 COLIN (Émile), rue des Tournelles, 17.
 COLLOT et RENON, rue Beaurepaire, 10.
 CORROYER (Édouard), rue de Courcelles, 16.
 COSTE, rue du Palais, 17, Montpellier.
 CUSINBERCHE, quai de Clichy, 200, Clichy.
 DAUZE (Pierre), faubourg Poissonnière, 9.
 DEBAIN, rue du Temple, -9.
 DECUGIS (Omer-Marius), rue Pierre-Lescot, 5.
 DENNERY, boulevard de Sébastopol, 86.
 DE SAUX (M^{me} Jules), rue Jean-Goujon, 31.
 DESPRÉS-ROUVENAT, rue d'Hauteville, 62.
 DIETTE, avenue de l'Opéra, -.
 DONON, boulevard Maillot, 12, à Neuilly-sur-Seine.
 DUPLESSY (M^{me} V^{ve}) et HINQUE, rue Saint-Martin, 220.
 DURAND-LERICHE, rue Montesquieu, 4.
 DURENNE, rue Legendre, 4.
 DUVAL (Adrien), rue Vicille-du-Temple, 132.
 DUVERT, place du Havre, 16.
 EDWARDS (Alfred), rue Saint-Georges, 51.
 ENGEL, rue du Cherche-Midi, 91.
 ÉTIENNE (Lucien), rue Arsène-Houssaye, 11 bis.
 EXUPÈRE, rue de Turbigo, -1.

- FALIZE frères, rue d'Antin, 6.
 FAURÉ LE PAGE, rue de Richelieu, 8.
 FÉRET, rue Étienne-Marcel, 16.
 FIRMIN-DIDOT (Alfred), rue Jacob, 46.
 FOLLOT (Félix), boulevard Diderot, 43.
 FONTANA frères, rue de la Paix, 7.
 FOURDINOIS, rue de Charonne, 22.
 FROIDEFON, rue Michel-le-Comte, 34.
 FROMENT-MEURICE, rue d'Anjou, 46.
 FUMOUCHE, faubourg Saint-Denis, 78.
 GAGNEAU, rue Lafayette, 115.
 GALLI fils, rue de Turbigo, 45.
 GARIEL, rue Serpente, 28.
 GARNIER (Paul), rue Taitbout, 16.
 GIF et fils, rue de Louvois, 12.
 GILLOU (Émile), impasse Charles-Dallery, 7.
 GOUNOUILHOU (Gustave), rue Guiraude, 11, Bordeaux.
 GRADOS, boulevard Richard-Lenoir, 107.
 GRANDVIGNE, rue des Gravilliers, 30.
 GRAVELIN, rue d'Amsterdam, 46.
 GROSS et LANGOULANT, rue du Temple, 79.
 GRUEL, rue Saint-Honoré, 118.
 GUIFFREY (Jules), avenue des Gobelins, 42.
 GUILLAUME (Eng.), rue de l'Université, 5.
 HACHETTE, boulevard Saint-Germain, 79.
 HAGNEAUX, rue Turbigo, 78.
 HAUSSMANN, rue des Réservoirs, 17, Versailles.
 HENIN, rue des Archives, 77.
 HENRY (Georges), rue Pasquier, 3.
 HÉRISSEY, à Evreux.
 HOLLANDE (Jean), rue Lesdiguières, 7.
 HOLZBACHER, faubourg Poissonnière, 40 bis.
 HUSSENOT DE SENONGES, rue Suger, 16.
 JACTA, rue du Quatre-Septembre, 26.
 JACQUET, rue des Archives, 86.
 JEAN, rue des Martyrs, 52 bis.
 JEANSELME, rue des Arquebusiers, 7.
 JEHENNE, boulevard Saint-Michel, 87.
 JOUANNY, rue de Rome, 55.
 KLÉBER (Émile), Valfrey-Rives (Isère).

- LACOMBE (Paul), rue de Moscou, 5.
 LAFFOLY, rue Condorcet, 34.
 LAHURE, rue de Fleurus, 9.
 LAISNÉ, rue du Louvre, 6.
 LAMY (Ernest), boulevard Haussmann, 113.
 LAVESSIÈRE frères, rue de la Verrerie, 58.
 LAYUS (Lucien), rue de la Planche, 1.
 LE BÈGUE, rue Castellane, 12.
 LEFEBVRE aîné, rue de Rivoli, 106.
 LEMAIGRE, rue de Birague, 8.
 LEROY (Isidore), rue Château-Landon, 11.
 LESOUËF, boulevard Beaumarchais, 107.
 LEVRAULT, boulevard Haussmann, 50.
 LIMOUZIN, rue des Petits-Hôtels, 16.
 LOIRE, rue Thimonnier, 3.
 LUCAS, rue de Dunkerque, 23.
 MACIET, rue Cambon, 42.
 MAES frères, à Clichy.
 Mairie de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine.
 Mairie du II^e arrondissement, rue de la Banque.
 Mairie du XVI^e arrondissement, avenue Henri-Martin.
 MANNHEIM, rue Saint-Georges, 7.
 MAREUSE (Edgar), boulevard Haussmann, 81.
 MARIOTTON, rue Riblette, 23.
 MARRET frères, rue Vivienne, 16.
 MARTEAU, boulevard Haussmann, 135.
 MARTIN, rue des Petites-Écuries, 11.
 MARX (Roger), rue de la Pompe, 105.
 MASSIN, rue de la Chaussée-d'Antin, 66.
 MAUBAN, rue de Solférino, 5 bis.
 MOTTEROZ, rue Saint-Benoît, 7.
 MONOD, avenue des Champs-Élysées, 91.
 MOREAU (François), professeur à l'École de Saint-Cyr.
 MORRIS, rue Amelot, 64.
 MOTARD, à Saint-Symphorien (Indre-et-Loire).
 MUHLBACHER, avenue des Champs-Élysées, 63.
 MURAT, rue des Archives, 62.
 Musée Carnavalet, rue Sévigné.
 NAUTON, rue Lesueur, 11.
 NOIROT-BIAIS, rue Bonaparte, 74.

- OELEY (Marquis D'), avenue de l'Opéra, 19.
 PELLETIER fils, rue Saint-Augustin, 33.
 PERRISSIN, boulevard Poissonnière, 17.
 PLOYER, boulevard Haussmann, 83.
 POIRIER, rue Lafayette, 105.
 POPELIN, rue de Téhéran, 7.
 POUSSIELGUE-RUSAND (Maurice), rue Cassette, 5.
 POUSSIELGUE (Charles), rue du Regard, 3.
 QUIGNON, rue Saint-Sabin, 38.
 RAMBOUR (André), boulevard de Sébastopol, 81.
 REVIL (Fernand), boulevard Malesherbes, 199.
 ROBERT (Alphonse), rue Bichat, 17.
 ROBERT (Arthur), rue d'Assas, 120.
 ROSSIGNEUX, quai d'Anjou, 23.
 ROTHSCHILD (Baron Alphonse DE), rue Laffitte, 21.
 ROTHSCHILD (Baron Edmond DE), faubourg Saint-Honoré, 41.
 ROTHSCHILD (M^{me} la baronne James DE), avenue de Friedland,
 38.
 ROYER (Ernest), boulevard Malesherbes, 17.
 ROZET, rue Aumont-Thiéville, 7.
 SANDOZ (G.-Roger), rue Royale, 10.
 SANDOZ (M^{me} Gustave), rue Royale, 10.
 SIMON (Alex.), rue Grange-Batelière, 13.
 SIMON (Paul), rue d'Amsterdam, 81.
 STEIN, rue de Richelieu, 104.
 SUZOR, avenue de Friedland, 24.
 TAIGNY (Edmond), avenue Montaigne, 41.
 TEMPLIER (Paul), place des Victoires, 3.
 THOMAS (Alexandre), rue de Reuilly, 23.
 VAQUEZ-FESSARD, rue de Clichy, 26.
 VASNIER, rue de Constantinople, 34.
 VERGER, rue Sainte-Anne, 51.
 VINIT, rue Lesueur, 11.
 WOLFF (Louis), rue Saint-Martin, 110.



SOCIÉTÉ
DES BIBLIOPHILES BRETONS.

PRÉSIDENT D'HONNEUR.

S. A. R. M^{FR} le duc DE CHARTRES.

MEMBRES.

MM.

- ALIZON (Émile), rue Franklin, 20, Nantes.
- AMELOT DE CHAILLOU (M^{me} la comtesse), née DU HALLAY-COETQUEN, avenue de la Grande-Armée, 24, Paris.
- APURIL (Arthur), château de Bellouan, en Ménéac (Morbihan).
Archives du département des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc.
Archives du département de la Loire-Inférieure, Nantes.
Archives du département du Morbihan, Vannes.
- ARMAILLÉ (Le comte Hervé D'), château de la Menantière, par Montrevault (Maine-et-Loire).
- ARONDEL DE HAYES (Sélim), rue George-Sand, 14, Auteuil-Paris.
- AUDREN DE KÉRDREL (Le comte Amaury), château de Kerusoret en Plouédern, près Landivisiau (Finistère).
- AUMALE (La bibliothèque de M^{FR} le duc D'), à Chantilly (Oise).
- AUTICHAMP (Le marquis D'), château d'Autroche, par Meung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher); et rue Jeanne-d'Arc, 3, à Orléans.
- AVRIL DE LA VERGNÉE (Ernest), rue Dauphine, 31, La Rochelle (Charente-Inférieure).
- BAGNEUX (Le vicomte DE), château de la Péliissonnière, près Pouzauges (Vendée).
- BAGUENIER-DÉSORMEAUX (Henri), rue Crevaux, 6, Paris.
- BALLEROY (M^{me} la comtesse de), quai d'Orsay, 41, Paris.
- BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, Vannes.
- BARTHÉLEMY (Anatole DE), rue d'Anjou, 9, Paris.

- BAZIN (François), à Saint-Malo.
BAUGÉ (Simon), rue La Fayette, 1, Nantes.
BEAUFORT (Xavier DE), Pontivy (Morbihan).
BÉCIGNEUL (Le docteur), rue Thiers, 3, Nantes.
BÉJARRY (Le comte Amédée DE), château de la Roche-Louherie, par Bournezeau (Vendée).
BELLEVUE (Le comte Xavier DE), rue de Paris, 9, Rennes.
BENOIT (Arthur), boulevard Saint-Aignan, 2, Nantes.
BERTHOU (Paul DE), rue de Gigant, 8, Nantes.
BURGES (M^{me} la comtesse Gaston de), chemin du Verger, Vannes.
Bibliothèque de l'Institut de France, Paris.
Bibliothèque publique de Morlaix (Finistère).
Bibliothèque publique de Nantes.
Bibliothèque publique de Quimper.
Bibliothèque publique de Rennes.
Bibliothèque publique de Vannes.
Bibliothèque publique de Vitré (Ille-et-Vilaine).
Bibliothèque Harvard University, Cambridge, Massachusetts (États-Unis).
BIGNE VILLENEUVE (Alexandre DE LA), Villa Sainte-Anne, Dinan (Côtes-du-Nord).
BIGNE VILLENEUVE (Armel DE LA), Place de la Préfecture, 3, Nantes.
BIGNE VILLENEUVE (Paul DE LA), manoir de Villeneuve, par Combourg (Ille-et-Vilaine).
BILER (L'abbé), Angers.
BIZIEN DU LÉZARD (Le comte Louis DE), château de Coulon, par Bazouges-sur-le-Loir (Sarthe).
BLACAS (Le duc DE), château de Beaupreau, Beaupreau (Maine-et-Loire).
BLANCHARD (René), rue Royale, 1, Nantes.
BLATIER (L'abbé Auguste), Saint-Étienne-de-Mont-Luc (Loire-Inférieure).
BODINIER (Guillaume), rue Tarin, 2, Angers.
BOIS DE LA VILLERABEL (L'abbé André DU), Saint-Brieuc.
BOISMEN (Eugène), rue Bertrand-Geslin, 9, Nantes.
BOIS-SAINT-SÉVRIN (Félix DU), avenue de la Gare, 16 bis, Rennes.
BOIVIN (Louis), à Saint-Malo.
BONNEAU (Louis), Auray (Morbihan).

- BONNIGAL (Louis), Vertou (Loire-Inférieure).
 BORD (Gustave), à Porcé, près Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
 BORDERIE (Waldeck DE LA), Vitré (Ille-et-Vilaine).
 BOSSIS (Auguste), avenue de Launay, 15, Nantes.
 BOUBÉE (Eugène), place de la Petite-Hollande, 3, Nantes.
 BOULAY (Stanislas), rue Saint-Nicolas, 21, Nantes.
 BOURDONNAYE (Le vicomte DE), château de la Varenne, par Champtoceaux (Maine-et-Loire).
 BREBEL (L'abbé Joseph), Janzé (Ille-et-Vilaine).
 BRÉCHARD (Le comte Paul de), rue Sully, Nantes.
 BRÉMONT D'ARS-MIGRÉ (Le marquis Anatole DE), château de la Porte-Neuve, commune de Riec (Finistère); et rue Harouys, 5, Nantes.
 BRETÉCHÉ (L'abbé Charles), à Riaillé (Loire-Inférieure).
 BRETESCHE (Le marquis Charles DE LA), rue Tournefort, 2, Nantes.
 BRUNETIÈRE (Ferdinand), de l'Académie française, rue Bara, 4, Paris.
 BUSNEL (Amador DE), rue d'Aguessseau, 12, Nantes.
 CADIC (L'abbé), à Bieuzy, par Pluméliau (Morbihan).
 CAILLÈRE (H.), place du Palais, 2, Rennes.
 CALAN (Charles DE), La Houssaye, Redon (Ille-et-Vilaine).
 CARNÉ DE CARNAVALET (Adrien DE), place Charpentier, Vitry sur-Seine (Seine).
 CARNÉ DE CARNAVALET (Jean DE), rue Cassette, 16, Paris.
 CARRÉ (Antonio), rue La Fayette, 12, Nantes.
 CARRÉ (Théodore), rue Voltaire, 10, Nantes.
 CHABOT (Le comte DE), château du Parc-Soubise, par Mouchamp (Vendée).
 CHABOT (Le comte Fernand DE), rue François I^{er}, 1, Paris.
 CHABOT (Le vicomte Paul DE), château de la Boissière, par Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres); et avenue Bosquet, 50, Paris.
 CHAILLAND, Laval (Mayenne).
 CHAMPIGNY (Le vicomte Henri DE), château de Kerduel, par Lannion (Côtes-du-Nord).
 CHARDIN (Paul), rue des Pyramides, 2, Paris.
 S. A. R. M^{SE} le DUC DE CHARTRES, rue Jean-Goujon, 27, Paris.
 CHATELIER (Édouard), quai Penthicvre, 4, Nantes.
 CHAUFFIER (L'abbé Louis-Marie), Vannes.

- CHEGUILLAUME (Henri), rue des Cadeniers, 3, Nantes.
 CHEGUILLAUME (Joseph), rue de Briord, 13, Nantes.
 CHIRON DU BROSSAY, rue des Platanes, Château-Gontier
 (Mayenne).
 CINTRÉ (Le vicomte Alphonse DE), rue de la Monnaie, 13,
 Rennes.
 CLERC (Gabriel), place Saint-Michel, 2, Bordeaux.
 COCAR (Frédéric), quai de Châteaubriand, 5, Rennes.
 COETLOSQUET (Dom Édouard DU), abbé de Saint-Maur-de-
 Glanfeuil (Maine-et-Loire).
 COETQUEN DE POILLY (M^{me} la baronne DE), rue de Ponthieu,
 53, Paris.
 COLLIN (Sullian), rue du Quinconce, 85, Angers.
 COLLINEAU (Émile), rue Royale, 9, Nantes.
 CONIAC (M^{me} Renée DE), boulevard Saint-Germain, 255,
 Paris.
 CONOR-GRENIER (Léon), Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
 CORMERAIS (Ludovic), boulevard Deforme, 34, Rennes.
 CORNULIER (Louis DE), château de la Lande, par Montaigu
 (Vendée).
 COUESPEL (Alphonse), rue Sully, 6, Nantes.
 CRÈVECŒUR (Armand DE), rue de la Vannerie, Abbeville
 (Somme).
 CROIX (Le comte E. DE LA), contour de la Motte, 1, Rennes.
 CRUCY (Félix-Georges), rue Rosière, 22, Nantes.
 DANIEL (L'abbé), Dinan (Côtes-du-Nord).
 DELAFOY (René), quai Brancas, 7, Nantes.
 DELAVILLE-LE-ROULX (Joseph), château de la Roche, par Monts
 (Indre-et-Loire).
 DORANGE (Magloire), contour de la Motte, 2, Rennes.
 DRESNAY (Vicomte Maurice DU), château de Dréneuc, près Redon
 (Ille-et-Vilaine).
 DUINE (L'abbé François), Saint-Lô (Manche).
 DULAU et C^e, Soho Square, 37, Londres (Angleterre).
 DUPRÉ-LASALE (Émile), rue Vignon, 2, Paris.
 DUPUY (Camille), rue Marceau, 7, Nantes.
 ELBÉE (Le commandant, comte D'), boulevard Béranger, 108,
 Tours.
 ÉMÉRIQUE (E.), boulevard Malesherbes, 52, Paris.
 ÉON (Edgard), rue des Halles, 22, Nantes.

- ESTOURBEILLON (Le marquis Régis DE L'), place de l'Evêché, Vannes.
- FALLIERES (M^{re}), Saint-Brieuc.
- FARCY (Olivier DE), rue Rallier, 5, Rennes.
- FERRONNAYS (Le marquis DE LA), château de Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Inférieure).
- FORMON (Étienne), château de la Crilloire, par Maulévrier (Maine-et-Loire).
- FOUCAUD (Auguste DE), rue de Belair, 12, Rennes.
- FOUCAULT (C.), notaire, Vue (Loire-Inférieure).
- FOUZÉ-MACÉ (L'abbé), recteur de Lehon, près Dinan (Côtes-du-Nord).
- FURNIL (Hippolyte), rue de la Monnaie, 7, Rennes.
- FRAIN (Édouard), Vitré (Ille-et-Vilaine).
- GABORIAU (A.-N.), docteur en médecine, rue de Moscou, 39, Paris.
- GAILLARD (L'abbé Alexis), Saint-Jacques, Nantes.
- GALIBOURG (Alexandre), avocat, Saint-Nazaire (Loire-Inf.).
- GENUIT (Marcel), à la Guichardaye-en-Tréal, par Carentoir (Morbihan).
- GIQUELLO (L'abbé P.), rue Bernard-Palissy, 8, Fours.
- GOUJON DE GRONDEL (Le comte Jean), passage Louis-Levesque, 13, Nantes.
- GOURCUFF (Olivier DE), rue Gounod, 5, Paris.
- GOURDEN (R. DE), avocat, Rennes.
- GOUSSE (Jules), quai de Châteaubriand, 15, Rennes.
- GOUSSET (Henri), place Saint-Pierre, 2, Nantes.
- GOUSSET (Le comte René), place Saint-Pierre, 2, Nantes.
- GOUZERH (Eugène), hôpital militaire du Belvédère, Tunis.
- GRIMAUD (Émile), place du Commerce, 4, Nantes.
- GRIMAUDIERE (Hippolyte DE LA), château de la Hamonais, par Châteaubourg (Ille-et-Vilaine).
- GUILLOTIN DE CORSON (L'abbé), château de la Noë-en-Bain (Ille-et-Vilaine).
- HAMARD (Anatole), avocat, Rennes.
- HARCOET (M^{me} DE), rue Saint-Yves, 11, Brest.
- HEMERY (Ernest), la Roche-sur-Yon (Vendée).
- HERVÉ (Louis), rue Motte-Fablet, 5, Rennes.
- HOUEBINE (L'abbé Timothée), Institution de Combrée (Maine-et-Loire).

- HOUDET (Furey), rue Mondésir, 1, Nantes.
 HUON DE PENANSTER (Charles), château de Kergris, près Lannion (Côtes-du-Nord).
 JOCHAUD DU PLESSIS (Paul), rue de la Grange, Dinan (Côtes-du-Nord).
 JOSSE (Joseph), rue de Gigant, 44, Nantes.
 JOUON DES LONGRAIS (Ferdéric), rue du Griffon, 4, Rennes.
 KERANFLECH-KERNEZNE (Charles DE), château du Quélenec, par Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord).
 KERJÉGU (James DE), Scaër, par Rosporden (Finistère).
 KERVENOAEL (Emile JOUAN DE), rue Tournéfort, 3, Nantes.
 KERVILER (René), Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
 LAFOLYE (René), place des Lices, 2, Vannes.
 LALLIÉ (Alfred), rue Bertrand-Geslin, 5, Nantes.
 LANDEMONT (Le comte DE), château de la Guère, près Ancenis (Loire-Inférieure).
 LANJUNAIS (Le comte Paul-Henri), rue Cambon, 31, Paris.
 LE BRESQUE (William-Georges), notaire, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
 LE BORGNE (M^{me} Ferdinand), avenue Victor-Hugo, 43, Vannes.
 LE BRAS (L'abbé), Riantec (Morbihan).
 LECADRE (Le chanoine), Vannes.
 LECOQU (L'abbé Toussaint), Saint-Brieuc.
 LE COUR (Charles), rue de Bréa, 2, Nantes.
 LE FRANÇ (L'abbé), Notre-Dame-de-Josselin (Morbihan).
 LEFRANC (Eugène), boulevard Arago, 114, Paris.
 LE GONIDEC DE TRAISSAN (Le comte), Vitré (Ille-et-Vilaine).
 LE LIEVRE DE LA TOUCHE (Navier), rue de l'Écluse, 3, Nantes.
 LELONG (Eugène), avocat, Angers.
 LE MEIGNEN (Henri), avocat, rue Bonne-Louise, 7, Nantes.
 LE MÉE (L'abbé Remy), Mérillac, près Loudéac (Côtes-du-Nord).
 LEMIERE (Edmond), avocat, boulevard Royal, Saint-Brieuc.
 LEMOINE (Jean), Quimper.
 LE PROVOST (L'abbé), Saint-Brieuc.
 LE ROUX (Albert), château de Brézal, par Landivisiau (Finistère).
 LESCOET (Le marquis DE), château de Lesquiffou-en-Pleyber-Christ (Finistère).

- LESIMPLE (L'abbé), Ancenis (Loire-Inférieure).
 LE VASSEUR (Albéric), villa Soleil, Hyères (Var).
 LIBAROS (Victor), place du Change, 3, Nantes.
 LINYER (Louis), avocat, rue Paré, 1, Nantes.
 LORGERIL (Le vicomte Charles DE), chez M. Legrant, Tinténiac (Ille-et-Vilaine).
 LUCAS (Léo), rue Montaigne, 12, Paris.
 LUCAS (L'abbé Yves-Marie), Plouëzec (Côtes-du-Nord).
 LUNEAU (Gabriel), rue de la Bastille, 64, Nantes.
 MACÉ (Albert), rue Forest, 41, Charleville (Ardennes).
 MALESTROIT DE BRUC (Le comte DE), rue de Marignan, 27, Paris.
 MARIE-BAUDRY (Victor), avocat, Cholet (Maine-et-Loire).
 MARTY (Le D^r J.), hôpital Saint-Martin, Paris.
 MARY (Fernand), avoué, rue de Bouillé, 6, Nantes.
 MAUDUIT DU PLESSIX (René DE), château de Kercadiou-en-Guimaëc (Finistère).
 MENARD (Anthime), avocat, avenue de Tourville, 4, Paris.
 MÉNARD-BRIAUDEAU (Léon), rue Gresset, 9, Nantes.
 MÉRESSE-LESSAC (Gabriel), par Guérande (Loire-Inférieure).
 MERLAND (Julien), place Gigant, 1, Nantes.
 MICHEL DE MONTUUCHON (Stanislas), château de Monthuchon, par Coutances (Manche).
 MIEULLE (Le comte Ludovic DE), avenue Bosquet, 2, Paris.
 MOISSAC (Raoul DE), rue de Gigant, 32 bis, Nantes.
 MONNERAVE (Le comte Charles DE LA), château du Cléyo, par Malestroit (Morbihan).
 MONTAIGU (Le comte DE), château de la Bretesche-en-Missillac (Loire-Inférieure).
 MONTESSUY (Le comte DE), rue de Paris, 18, Rennes.
 MONTI DE REZÉ (Bernard DE), rue de Nantes, 17, Laval (Mayenne).
 MONTI DE REZÉ (Claude DE), quai de Ceineray, 3, Nantes.
 MONTI DE REZÉ (Yves DE), quai de Ceineray, 3, Nantes.
 MONTREUIL (Le vicomte Édouard DE), avenue d'Antin, 57, Paris.
 NÉTUMIÈRES (M^{me} la comtesse Élie DES), château de la Montagne, par la Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
 NICOL (L'abbé Maximilien), Vannes.
 OGER (Émile), rue de l'Océan, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

- OHEIX (Robert), Savenay (Loire-Inférieure).
 Rév. Père OLLIVIER, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 222, Paris.
- OLLIVIER (J.-L.), rue de l'Alma, 2, Rennes.
 ORIEUX (Eugène), passage du Nord, rue Félibien, Nantes.
 PALYS (Le comte Élie DE), rue Saint-Yves, 3, Rennes.
 PANNETON (Georges), boulevard Deforme, 38, Nantes.
 PAPIN DE LA CLERGERIE (Raoul), rue Voltaire, 5, Nantes.
 PARIS-JALLOBERT (L'abbé), Balazé, par Vitré (Ille-et-Vilaine).
 PAWLOWSKI (Gustave), rue Jacob, 56, Paris.
 PESQUIDOUX (M^{me} la comtesse DE), le Houga (Gers).
 PLAINE (L'abbé Jean-Louis), Rennes.
 PLANJOL (Marcel), rue de Tournon, 12, Paris.
 PLANTARD (Jean-Marie), boulevard Pasteur, 1, Nantes.
 PLESSIS-GOURET (Émile DU), Vernier, commune de Genève (Suisse).
- PLIHON (Joseph), rue Motte-Fablet, 5, Rennes.
 POCQUET (Barthélemy), rue Saint-François, 2, Rennes.
 POMMEREUIL (Le baron Henri DE), château de Marigny, près Fougères (Ille-et-Vilaine).
 POTIER (Charles), rue des Carmes, 8, Angers.
 POULAIN (Clément), passage Louis-Lévêque, Nantes.
 POULPIQUET DU HALGOUET (Le lieutenant-colonel Maurice DE), député d'Ille-et-Vilaine, Redon (Ille-et-Vilaine).
 PRUCHE (Le D^r), rue Thiers, Vannes.
 PRUD'HOMME (Ludovic), rue Saint-Pierre, 28, Saint-Brieuc.
 PUY (Paul DU), avocat, avenue d'Antin, 61, Paris.
 QUANTIN (A.), rue du Regard, 6, Paris.
 QUINEFAULT (Camille), rue du Général-Foy, 22, Paris.
 RAISON DU CLEUZIQU (Alain), rue Vicairie, Saint-Brieuc.
 RAISON DU CLEUZIQU (Yves), avocat, Châteaulin (Finistère).
 RETAILLIAU (Georges), rue des Arènes, 8, Angers.
 RIARDANT (Charles), place Royale, 6, Nantes.
 RICORDEL (L'abbé Emile), rue Malherbe, 6, Nantes.
 ROBERT (Emmanuel), greffier au Tribunal civil, Rennes.
 ROBIEU (Le marquis DE), château de Robien, par Quintin (Côtes-du-Nord).
 ROCHEFOUCAULD (Le marquis DE LA), rue Félix, 12, Nantes.
 ROHAN (Le duc DE), château de Josselin, à Josselin (Morbihan).

- ROSMORDUC (Le comte DE), manoir de Coatromarc'h, par Ples-tin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).
- ROTHSCHILD (La bibliothèque de M. le baron James DE), avenue de Friedland, 38, Paris.
- ROUSSE (Joseph), rue Royale, 14, Nantes.
- RUSTEL (L.), professeur de l'Université, à Lannion (Côtes-du-Nord).
- SAINT-JEAN (Le comte DE), boulevard Delorme, 37, Nantes.
- SAINT-MEDEUC (Raulo DE), château de la Haute-Forêt, Bréal-s.-Montfort, par Mardelles (Ile-et-Vilaine).
- SAINT-PERN (Le baron René DE), directeur du haras, à Libourne (Gironde).
- SAINTE-SUZANNE (Le vicomte DE), rue Lincoln, 14, Paris.
- SAVÉ (Léopold), pharmacien, Ancenis (Loire-Inférieure).
- SAY (Edouard), rue Rosière, 15, Nantes.
- SCHREIBER (Henri DE), rue des Écuries-d'Artois, 29, Paris.
- SÉBILLOT (Paul), boulevard Saint-Marcel, 80, Paris.
- SÉCHÉ (Léon), rue de la Santé, Paris.
- Société des Beaux-Arts, rue Voltaire, 4, Nantes.
- Société des bibliophiles bretons, Nantes.
- Société polymathique du Morbihan, Vannes.
- SOULLARD (Paul), rue Basse-du-Château, 10, Nantes.
- TANOUARN (Henri DE), avocat, Rennes.
- TERVES (Le vicomte Roger DE), rue Grandet, Angers.
- TIERCELIN (Louis), faubourg de Fougères, 41, Rennes.
- TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE (René), lieutenant-colonel au 19^e dragons, Vienne (Isère).
- TOUCHE (Le comte DE LA), rue aux Chèvres, Saint-Brieuc.
- TRÉMOILLE (Le duc Louis DE LA), avenue Gabriel, 4, Paris.
- TRÉVÉDY (J.), rue de la Préfecture, 1, Laval (Mayenne).
- TRÉVELEC (Le marquis Henry DE), Herbignac.
- TROUETTE (Edouard), rue Boccador, 7, Paris.
- TRULLE SAINT-ÉYRON, boulevard Saint-Aignan, 20, Nantes.
- URSEAU (L'abbé Ch.), secrétaire de l'Évêché, Angers.
- VATAR (Hippolyte), rue Saint-François, 8, Rennes.
- VATAR (Paul), avocat, rue de Bourbon, 8, Rennes.
- VÉZINS (Jacques DE), Péronne, par Vézins (Maine-et-Loire).
- VILLEBIOT (Geoffroy DE LA), château de la Roche-Vernaize, par les Trois-Moutiers (Vienne).
- VILLENEUVE (Louis-Henry DE), au parc de la Salle-Verte, par Quintin (Côtes-du-Nord).

VILLOUTREYS (Le marquis Ernest DE), château du Plessis-Villoutreys, par Montrevault (Maine-et-Loire).

VINCENT (Félix), château de la Gaubinière, Nantes; et rue de Bouillé, 4, Nantes.

VOLLATIER (Philibert), quai de la Fosse, 39, Nantes.

WISMES (Le baron Gaëtan DE), rue du Coudray, 33, Nantes.



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE.

PRÉSIDENT.

M. BORDES DE FORTAGE.

VICE-PRÉSIDENTS.

M. DEZEIMERIS.

M. ROBOREL DE CLIMENS.

SECRÉTAIRE.

M. BOUCHERIE.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

M. SARRAU (Le comte DE).

TRÉSORIER.

M. DUCAUNNÈS-DUVAL (Ariste).

MEMBRES.

MM.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

Archives départementales de la Gironde, rue d'Aviau, Bordeaux.

ARMAINGAUD (Le Dr A.), cours de Tourny, 51, Bordeaux.

AYGUEPARSSE (Albert), au château de Toulouze, par Vayres (Gironde).

BARCKHAUSEN (Henri), cours d'Aquitaine, 8c, Bordeaux.

BÉNARD (Charles), avenue Thiers, 30, Bordeaux.

BEYSSAC (Jean), rue Boudet, 18, Bordeaux.

Bibliothèque de la ville de Bordeaux, rue Mably, Bordeaux.

BOISSAC (Ernest DE), rue Franklin, 1, Bordeaux.

BONNEFON (Paul), à la Bibliothèque de l' Arsenal, Paris.

BORDES (Henri), quai Louis XVIII, 6, Bordeaux.

BORDES DE FORTAGE (Louis-Philippe DE), rue Billaudet, 86, Bordeaux.

- BOUCHERIE (Jacques), route du Médoc, 285, Le Bouscat.
 BOUCHON (Georges), rue du Panorama, 6, à Caudéran, près Bordeaux.
 British Museum, Londres.
 CALVÉ (Jules), rue Lafaurie-de-Monbadon, 48, Bordeaux.
 CASTELNAU D'ESSENAULT (Le marquis Guillaume DE), au château du Casse, à La Trésne (Gironde).
 CÉLESTE (Raymond), rue Soissons, 63, Bordeaux.
 CHAPON (Gustave), rue de Cheverus, 8, Bordeaux.
 CHAPON (Jules), rue de Cheverus, 8, Bordeaux.
 CLERMONT (Paul), rue Thiac, 8, Bordeaux.
 COUNORD, cours du Médoc, 142, Bordeaux.
 COUSTEAU (Camille), cours d'Aquitaine, 15, Bordeaux.
 DANÉY (Alfred), rue de la Rousselle, 36, Bordeaux.
 DASPIT DE SAINT-AMAND, La Réole (Gironde).
 DAVID (Gaston), aux Briards, par Saint-Yrieix (Haute-Vienne).
 DETROYAT (Arnaud), à Bayonne (Basses-Pyrénées).
 DEZEIMERIS (Reinhold), rue Vital-Carles, 14, Bordeaux.
 DUCAUNÈS-DUVAL (Ariste), rue Croix-de-Seguey, 85, Bordeaux.
 DUGUIT (Léon), rue du Jardin-Public, 2, Bordeaux.
 DUPUIS (Paul), au Bouscat, près Bordeaux.
 DUTHU (Hippolyte), cours de l'Intendance, 37, Bordeaux.
 EICHTAHL (Le baron D'), au château de Saint-Selve (Gironde).
 ESCANDE (Le D^r), rue Notre-Dame, 30, Bordeaux.
 FAURE (Gabriel), quai des Chartrons, 27, Bordeaux.
 FAYOLLE (DE), cours Balguerie-Stutzenberg, 69, Bordeaux.
 FERET (Édouard), cours de l'Intendance, 15, Bordeaux.
 GADEN (Charles), rue de la Course, 109, Bordeaux.
 GAULNE (Alfred DE), au château de Richafort, à Langoiran (Gironde).
 GAUTIER-LAGARDÈRE (Louis), rue Huguerie, 51, Bordeaux.
 GOUNOUILHOU (Gustave), rue de Cheverus, 8, Bordeaux.
 GOYETCHE (A.-L.), rue Vauban, 2, Bordeaux.
 GRELLET-DUMAZEAU (A.), rue Baubadat, 28, Bordeaux.
 HABASQUE (Francisque), rue Émile-Fourcand, 21, Bordeaux.
 HOCHARD (Polydore), rue de l'Église-Saint-Seurin, 22, Bordeaux.
 JOHANNETON (Georges), cours du Jardin-Public, 25 bis, Bordeaux.
 JOHNSTON (Harry), pavé des Chartrons, 18, Bordeaux.

- LACOMBE (Ernest), cours Saint-Louis, 11, Bordeaux.
 LAFFITTE (Pierre), à Béguey, près Cadillac (Gironde).
 LALANNE (Émile), rue de la Trésorerie, 34, Bordeaux.
 LESCA (Léon), rue du Palais-Gallien, 130, Bordeaux.
 LESPIAULT (Gaston), rue Michel-Montaigne, 5, Bordeaux.
 LÉVÊQUE, chef du cabinet du maire, Bordeaux.
 LOSTE (William), pavé des Chartrons, 27, Bordeaux.
 LUR-SALUCES (Le comte PIERRE DE), au château de Malle, à Preignac (Gironde).
 LUR-SALUCES (Le marquis DE), au château de Filhot, à Sautesnes (Gironde).
 MAUREL (Jean), rue d'Orléans, 6, Bordeaux.
 MAXWELL (J.), rue Thiac, 37, Bordeaux.
 MELLER (Pierre), rue Ferrère, 20, Bordeaux.
 MENSIGNAC (Camille DE), cours Victor-Hugo, 19, Bordeaux.
 MERMAN (Jules), pavé des Chartrons, 33, Bordeaux.
 MIALHE (Paul), rue d'Aviau, 22, Bordeaux.
 MOLLAT, libraire, galerie Bordelaise, Bordeaux.
 MONTAGUT (M^{me} Marie), rue Croix-de-Segney, 109, Bordeaux.
 MONTESQUIEU (Le baron Albert DE SECONDAT DE), au château de Brécy (Cher).
 MONTESQUIEU (Le baron DE), au château de La Brède (Gironde).
 MONTESQUIEU (Le baron Gaston DE), aux Fougères, La Brède (Gironde).
 MONTESQUIEU (Le baron Gérard DE), à Baron (Gironde).
 MONTESQUIEU (Le baron Godcfroy DE), au Chalet, La Brède (Gironde).
 MONTESQUIEU (Le baron Henry DE), aux Fougères, La Brède (Gironde).
 MONTESQUIEU (Le baron Allain DE), château Palmers, Cenon. Musée des Antiques, à Bordeaux.
 New-Club, au Grand-Théâtre, Bordeaux.
 NICOLAI (Alexandre), rue d'Albret, 18, Bordeaux.
 OBERKAMPFF (Le baron Émile), à Alais (Gard).
 OUVRE (Henri), rue de Cornail, 4, Paris.
 PELLEPORT-BURETE (Le baron Charles DE), place du Champ-de-Mars, 8, Bordeaux.
 PELLEPORT-BURETE (Le vicomte Pierre DE), place du Champ-de-Mars, 8, Bordeaux.

- PETIT (Henri), à la mairie (instruction publique), Bordeaux.
PICQ (André), à La Brède (Gironde).
PUIFFERAT (Le marquis Théobald DE), au château du Breuil,
à Talence (Gironde).
RENEUFVE (Gustave), rue Vital-Carles, 22, Bordeaux.
ROBOREL DE CLIMENS (Lodi), impasse Hustin, 1, Bordeaux.
RODEL (Henri), rue de Condé, 1, Bordeaux.
ROY DE CLOTTE (René), rue du Temple, 17, Bordeaux.
SAIGNAT (Léo), rue Mably, 18, Bordeaux.
SAMAZEUILH (Fernand), rue Bardineau, 1 *bis*, Bordeaux.
SARRAU (Le vicomte Aurélien DE), rue de Rohan, 22, Bor-
deaux.
SAZIAS (Henri), cours Victor-Hugo, 186, Bordeaux.
SCHRÖDER, cours du XXX juillet, 20, Bordeaux.
SÈZE (Aurélien DE), rue des Remparts, 23, Bordeaux.
SOURGET (Adrien), cours de Gourgue, 8, Bordeaux.
TIXIER (Léon), rue des Piliers-de-Tutelle, 12, Bordeaux.
TOULOUSE (Adolphe-Bertrand), rue Fcrbos, 33, Bordeaux.
WETTERWALD (Charles), quai Louis XVIII, 13, Bordeaux.



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES LYONNAIS.

PRÉSIDENT.

M. BOISSIÛ (Maurice DE), rue Vaubecour, 12, à Lyon; et château de la Douc, par Saint-Galmier (Loire).

SECRÉTAIRE.

M. POIDEBARD (William), rue Jarente, 11, à Lyon; et à Oullins (Rhône).

TRÉSORIER-ARCHIVISTE.

M. GALLE (Léon), quai de la Pêcheurie, 1, à Lyon.

MEMBRES.

MM.

- ALBON (Le marquis D'), rue Vaneau, 17, à Paris; et château d'Avauges, par Pontcharra (Rhône).
BAUDRIER (Julien), rue Bellecour, 3, à Lyon; et château d'Amarceins, par Montmerle (Ain).
BERTHIN (Éolde), rue Saint-Joseph, 15, à Lyon; et à Beauraupaire (Isère).
BREGHOT DE LUT (Francisque), rue Pierre-Dupont, 28, à Lyon.
BRÔLEMANN (Arthur), quai de l'Est, 14, à Lyon.
BRÖSSLT-HLCKEL (Edward), rue de la République, 71, à Lyon.
CAZANOVE (Raoul DE), rue de la Charité, 17, à Lyon; et à La Roquette, montée de Balmont, près Lyon.
CHAPANAY (Marquis DE), rue de Berry, 28, à Paris; et château de la Flachise, par le Bois d'Oingt (Rhône).
CLAVIERE (Raoul DE), château de Jarnioux (Rhône); et rue Jacques-Cœur, 12, à Montpdllicr.

LONGEVIALLE (Louis DE), avocat, rue Sala, 4, à Lyon; et château de Vaurenard, à Gléizé, par Villefranche-sur-Saône (Rhône).

MOREL DE VOLLINE (Irénée), château de Lucardièrre, à Cognac par Denicé (Rhône).

MORIN-PONS (Henry), quai Saint-Clair, 15, à Lyon.

PERRET (Aimé), rue de la Part-Dieu, 44, à Lyon; et à Ecully (Rhône).

RAMEL (Jean), quai Saint-Vincent, 26, à Lyon.

TERREBASSE (Humbert DE), rue du Plat, 3, à Lyon; et château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

SAINT-VICTOR (Pierre DE), chemin de Francheville, 60, à Lyon.



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES NORMANDS.

PRÉSIDENT.

M. CH. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, rue du Beffroi, 24,
Rouen.

VICE-PRÉSIDENT.

M. LE VERDIER (P.), boulevard Cauchoise, 47, Rouen.

SECRÉTAIRE.

M. GENTY (Tony), avenue de Courseulles, 13, Caen.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

M. BEAUREPAIRE (Ch.-A. DE), rue de l'École, 19, Rouen.

TRÉSORIER.

M. ALLARD (Christophe), rue Saint-Nicolas, 32, Rouen.

ARCHIVISTE.

M. l'abbé TOUGARD, au Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades,
près Rouen.

MEMBRES.

MM.

ALLARD (Paul), rue de la Corderie, 12, Rouen.

BAUDRY (Paul), à la Motte, Rouen.

BEZUEL D'ESNEVAL (Le baron), rue Saint-Guillaume, 29, Paris.

BEAUCOUSIN, à Yvetot.

BEAUVOIR (le comte Henri DE), rue Saint-Éloi, 23, Noyon
(Oise).

BELBEUF (le marquis DE), au château de Belbeuf, près Rouen.

- BOUQUET (F.-V.), rue Bras-de-Fer, 2 bis, Rouen.
BOURY (Le comte DE), au château d'Amfreville-la-Campagne (Eure).
CIVILLE (Le marquis DE), au château du Bois-Hérault, par Buchy (Seine-Inférieure).
CIVILLE (Le vicomte DE), rue de Rouen, 33, à Beauvais.
COLLETTE (L'abbé), rue Daliphard, 9, Rouen.
DELISLE (Léopold), rue Neuve-des-Petits-Champs, 8, Paris.
ESTAINTOT (Le comte D'), au château du Montpinçon, par Auffay (Seine-Inférieure).
FESTUGIERE (Paul), boulevard Haussmann, 154, Paris.
FORMIGNY DE LA LONDE (DE), rue des Carmes, 33, Caen.
LE FILLEUL DES GUERROTS (Aymar), au château des Guerrots, par Auffay (Seine-Inférieure).
GASTÉ (Armand), rue Jean-Romain, 16, Caen.
GLANVILLE (Léonce DE), rue du Bourg-l'Abbé, 19, Rouen.
GERMONIÈRE (DE LA), au château du Vast (Manche).
HÉRON, rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
HETTIER (Ch.), rue Guilbert, 27, Caen.
KELLER (M^{me} Jean), rue de Commailles, 2, Paris.
LAFFLEUR DE KERMAINGANT, avenue des Champs-Élysées, 102, Paris.
LACHÈVRE (Léon), château de Briquedalle, par Sassetot-le-Mauconduit (Seine-Inférieure).
LAIR (Jules), rue Croix-des-Petit-Champs, 11, Paris.
LE BRETON (Gaston), rue Thiers, 25, Rouen.
LE COURT, Lierremont, Trouville-sur-Mer (Calvados).
LE MIRE (Eugène), rue du Nord, 1, Rouen.
LESOURD (L'abbé), place Saint-Arnaud, 19, Rouen.
LOTH (L'abbé Julien), rue Eugène-Dutuit, Rouen.
LORMIER (Georges), boulevard Jeanne-d'Arc, 23, Rouen.
MÉRY DE BELLEGARDE (Louis), au château de Berthenonville, par Ecos (Eure).
MÉRY (Étienne DE), avenue de Breteuil, 54, Paris.
MÉRY (M^{lle} DE), avenue de Breteuil, 54, Paris.
OURSEL, au château de Bertreville, par Bacqueville (Seine-Inférieure).
PELAY (Édouard), rue de Crosne, 76, Rouen.
PETITEVILLE (Le vicomte DE), au château de Petiteville, par Bourth (Eure).

PRÉVOST (Gustave-A.), rue Chasselièvre, 42, Rouen.

QUESNEL (Louis), rue Las Cases, 26, Paris.

RÉGNIER (Louis), rue Chartraine, 59, Evreux.

ROYS (Le marquis DES), au château de Gaillfontaine (Seine-Inférieure).

TRAVERS (Émile), rue des Chanoines, 18, Caen.

VATIMESNIL (DE), au château de Vatimesnil, par les Thilliers-en-Vexin (Eure).

VERGER (Ch.), à Pont-Audemer.



LA SOCIÉTÉ NORMANDE

DU LIVRE ILLUSTRÉ.

MEMBRES.

MM.

- AUBRY-VITET, rue Barbet-de-Jouy, 9, Paris.
BOURY (Le comte DE), député de l'Eure, au château d'Amfreville-la-Campagne (Eure).
CLAUDE-LAFONTAINE (Lucien), rue Scribe, 13, Paris.
CLAUDE-LAFONTAINE (Raymond), rue de la Tour-des-Dames, 7, Paris.
DÉLAMARRE (Louis), avenue Percier, 10, Paris.
ÉSNEVAL (Le baron D'), rue Saint-Guillaume, 29, Paris.
DOLBEAU (Pierre), rue du Général-Foy, 46, Paris.
FESTUGIERE (Paul), rue de Miromesnil, 18, Paris.
GERMONIÈRE (DE LA), place Vendôme, 20, Paris.
GUILLET (Jules), à Saintes (Charente-Inférieure).
HALLEY DES FONTAINES, avenue des Champs-Élysées, 88, Paris.
HÉRISSEY (Charles), rue de l'Université, 35, Paris.
JOIN-LAMBERT, rue de Penthièvre, 24, Paris.
LANQUEST, boulevard Haussmann, 94, Paris.
LE COMTE, rue de Provence, 124, Paris.
LEFEBVRE (Jacques), rue de Penthièvre, 24, Paris.
L'HOPITAL (Henri), rue Logelbach, 4, Paris.
L'HOPITAL (Joseph), Evreux (Eure).
MARSAY (Le vicomte René de), boulevard Saint-Germain, 189, Paris.
VATIMESNIL (DE), boulevard de Latour-Maubourg, 20, Paris; et au château de Vatimesnil, par les Thilliers-en-Vexin (Eure).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

BROGLIE (Le duc DE), rue de la Boétie, 42, Paris.

CARBONNIER (Paulin), rue Édouard-Detaille, 6, Paris; et au château du Bostenney, par Beuzeville (Eure).

DARCEL (Le capitaine), villa San Carlo, rue d'Alsace, Mustapha (Algérie).

IZARN (Pierre), Évreux.

SÉGUR (Le comte Louis DE), rue de la Boétie, 44, Paris.



SOCIÉTÉ ROUENNAISE DES BIBLIOPHILES.

MEMBRES.

MM.

- BEAUCOUSIN, à Yvetot.
BEURAI (N.), rue Bonnefoy, 5, Rouen.
BENÉCHION (L.), rue de Crosne, 24, Rouen.
BERRANGER (DE), rue de Fleurus, 21, Lille.
BESSELIEVRE, rue de Crosne, 24, Rouen.
BILLOD (L'abbé).
BLIGNY (Jules), rue d'Harcourt, 1, Rouen.
BOUIS, rue de la Glacière, 5, Rouen.
BOURY (Le comte DE), rue du Beffroy, 12, Rouen.
BOULEN (P.), rue Saint-Georges, 3, Rouen.
British Museum, Londres.
CHEVALIER (F.), à Rouen.
COMONT (L'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville (Seine-Inférieure).
DEGLATIGNY (Louis), rue Blaise-Pascal, 11, Rouen.
DEGLATIGNY (Lucien), rue Valmont-de-Bomare, Rouen.
DESPREZ, ingénieur, Paris.
Dieppe (La Bibliothèque de).
DUPRÉ (E.), rue du Pré, 31, Rouen.
ESNEVAL (BEZUEL, baron D'), rue Saint-Guillaume, 29, Paris.
ÉSTAINOT (Le comte D'), rue de la Scille, 12, Rouen.
FESTUGIÈRE (Paul), boulevard Haussmann, 154, Paris.
FORMIGNY DE LA LONDE (DE), rue des Carmes, 33, Caen.
FORTIN (Ch.), à Rouen.
GARRETA, rue du Cordier, 14, Rouen.
GENTY (Tony), avenue de Courseulles, 13, Caen.
GERMONIÈRE (DE LA), place Vendôme, 20, Paris.
GRAVIER (G.), rue d'Alsace-Lorraine, 18, Rouen.
GY (Léon), rue des Basnages, Rouen.
HEILLOT, boulevard Malesherbes, 62, Paris.

- HÉRON (A.), rue du Champ-du-Pardon, 20, Rouen.
 HOMAIS (A.), rue Thiers, 6, Rouen.
 HOUZARD, rue Longue, 1 *bis*, Rouen.
 HUE (L'abbé), rue de Cormeille, 10⁴, Levallois-Perret (Seine).
 LAURENT, rue Stanislas-Girardin, 5, Rouen.
 LECOMTE, rue Stanislas-Girardin, 10 *bis*, Rouen.
 LE COURT (H.), Lierremont, Trouville-sur-Mer (Calvados).
 LEDUC (E.), rue de l'Avalace, 51, Rouen.
 LEGRELLE (A.), rue Berthier, 29, Versailles.
 LEGROS, rue Alexandre-Legros, 15, Fécamp.
 LEMANISSIER, Petite-Rue-Chasselièvre, 7 *bis*, Rouen.
 LE MIRE, rue du Nord, 1, Rouen.
 LEPREVOST, rue Jeanne-d'Arc, 47, Rouen.
 LESOURD (L'abbé), place Saint-Amand, 19, Rouen.
 LESTRINGANT, libraire, rue Jeanne-d'Arc, 11, Rouen.
 LE VERDIER (P.), boulevard Cauchoise, 17, Rouen.
 LOUVET (Léon), rue Jeanne-d'Arc, 57, Rouen.
 LOQUET-PINSON, rue de Socrate, 24, Rouen.
 MAUR (L'abbé), rue Martainville, 195, Rouen.
 MASSIF, libraire, Caen.
 MOREL, rue de l'École, 40, Rouen.
 MONTIER, à Pont-Audemer (Eure).
 NIEL (Henri), rue Herbière, 28, Rouen.
 PELAY (E.), rue de Crosne, 74, Rouen.
 ROYS (Le marquis DES), à Gaillefontaine (Seine-Inférieure); et
 à Paris, boulevard de La Tour-Maubourg, 11.
 TINEL (E.), rue de Crosne, 63, Rouen.
 TOUGARD (L'abbé), Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades, près
 Rouen.
 TOURVILLE (DE), à Tourville, près Pont-Audemer (Eure).
 TROUETTE, rue Boccador, 7, Paris.
 VERGER (Charles), à Pont-Audemer (Eure).
 WALLON (Henri), rue du Val-d'Euaplet, 45, Rouen.

L'ABONDANCE DES MATIÈRES DE CET ALMANACH
 NOUS OBLIGE A REMETTRE AU PROCHAIN
 LA SUITE DES LISTES DES SOCIÉTÉS
 DE BIBLIOPHILES.

TROISIÈME PARTIE.



L'ANNÉE THÉÂTRALE



LES PREMIÈRES THÉÂTRALES

A PARIS EN 1899.

Comédie-Française.

Administrateur général : M. Jules CLARETIE.

Secrétaire général : M. GUILLOIRE.

- 15 janvier. *Salut à Molière*, hommage en prose, de M. Gustave GEFFROY.
- 27 février. *Othello, le More de Venise*, drame en vers, en 5 actes et 7 tableaux, de M. Jean AICARD.
- 9 mars. *Histoire du bon vieux temps*, 1 acte de M. Guy DE MAUPASSANT.
- 5 mai. *Le Torrent*, pièce en 4 actes, en prose, de M. Maurice DONNAY.
- 30 mai. *Le Soleil des morts*, à-propos de M. CHRISTOPHE; — *Compliment au public*, lu par M. Mounct-Sully.
- 6 juin. *Deux Amis*, à-propos de M. Tancrède MARTEL.
- 8 juillet. *Douceur de croire*, 3 tableaux, en vers, de M. Jacques NORMAND; — *Frêle et Forte*, pièce en 1 acte, en prose, de M. E. VEYRIN.
- 11 décembre. *La Conscience de l'Enfant*, comédie en 4 actes, en prose, de M. Gaston DEVORE.

Odéon.

Directeur : M. GINISTY.

- 14 janvier. *La Tunique merveilleuse*, comédie chinoise en 1 acte, de M^{me} Judith GAUTIER.
- 15 janvier. *Molière et Cyrano*, à-propos en 1 acte, en vers, de M. JUBIN.
- 3 février. *Le Monde renversé*, féerie-revue, de M. LESAGE.

- 3 février.... *Les Antihel*, pièce en 4 actes, en prose, de MM. Famile POUVILLON et Armand D'ARTOIS.
- 18 février.... *La Légende de l'Aigle*, de M. Georges D'ESPARBES.
- 22 mars..... *Les Truands*, drame en 5 actes, en vers, de M. Jean RICHEPIN.
- 6 avril.. ... *Struonsée*, poème dramatique, de M. Pierre BARBIER, d'après le drame allemand de M. Michel Beer, musique de MEYERBEER.
- 24 avril..... *La Fausse conversion*, comédie en 1 acte, de Théophile GAUTIER.
- 3 mai..... *Ma Bru!*... comédie en 3 actes, de MM. Fabrice CARRÉ et Paul BILHAUD; — *L'Amour quand même*, comédie en 1 acte, de MM. Georges MITCHELL et Maurice VAUCAIRE.
- 18 mai..... *Le Neveu de Beaumarchais*, à-propos en vers, de de M. H. JOUIN.
- 10 juin..... *Laure et Pétrarque*, poème dramatique en 1 acte, de M. Lucien PATÉ.
- 30 septembre. *La Visite*, comédie en 1 acte, de M. Daniel RICHE.
- 21 octobre... *Le Moineau de Lesbie*, comédie de M. Armand BARTHET.
- 11 novembre. *Chénécœur*, comédie en 4 actes, en prose, de M. Maurice SOULIÉ; — *La Tontine*, comédie en 1 acte, en prose, de M. LESAGE.
- 9 décembre. *France... d'abord*, drame en 4 actes, en vers, de M. Henri DE BORNIER.
- 23 décembre. *La Farce du borgne aveuglé*, accommodée à la scène par M. Jules DE MARTHOLD.

Opéra.

Directeurs : MM. BLRTRAND et GAILHARD.

Secrétaire général : M. Georges BOYER.

- 8 mai *Briséis*, drame lyrique en 1 acte, de MM. Ephraïm MIKHAEL et Catulle MENDES, musique de M. Emmanuel CHABRIER.

- 26 mai. *Joseph*, opéra en 3 actes, d'Alexandre DUVAL,
musique de MÉHUL.
15 novembre. *La Prise de Troie*, opéra en 4 actes, d'Hector
BERLIOZ.

Opéra-Comique.

Directeur : M. Albert CARRÉ.

- 2 mars. *L'Angelus*, opéra en 1 acte, de M. MITCHELL,
musique de M. BAILLE.
24 mars. *Beaucoup de bruit pour rien*, opéra en 4 actes et
5 tableaux, poème de M. Édouard BLAU
(d'après Shakespeare), musique de M. Paul
PUGET.
20 avril. *Le Cygne*, ballet en 1 acte de M. Catulle MEN-
DES, musique de M. Charles LECOCQ.
24 mai. *Cendrillon*, conte de fées, en 4 actes et 6 ta-
bleaux, d'après Charles Perrault, paroles de
M. Henri CAIN, musique de M. MASSENET.
23 octobre. *Javotte*, ballet en 1 acte et 3 tableaux, de M. J.-L.
CROZE, musique de M. Camille SAINT-SAENS.

Ambigu.

Directeurs : MM. HOLACHER et PONTET.

Secrétaire général : M. Henri SÉBILLE.

- 12 janvier. *La Mioche*, pièce en 5 actes et 9 tableaux, dont
un prologue, de M. Jules MARY.
2 février. *Le Roi des mendians*, pièce en 5 actes et 8 ta-
bleaux, de MM. Jules DORNAY et A. MA-
THEY.
4 mars. *Le Coupable*, pièce en deux parties, 4 actes et
11 tableaux, tirée du roman de M. François
Coppée, par M. Jules DE MARTHOLD.
10 mai. *La Légion étrangère*, pièce en 5 actes et 7 ta-
bleaux, de MM. Jean LA RODE et ALÉVY.

- 1^{er} septembre. *Cogne-Dur*, pièce en 5 actes et 7 tableaux, de M. Michel CARRÉ.
 21 octobre... *Mam'zelle Bon-Cœur*, drame en 5 actes et 10 tableaux de MM. Ch. SAMSON et Ch. RAYMOND.
 29 décembre. *A Perpète!* pièce en 5 actes et 7 tableaux de MM. Pierre DECOURCELLE, Edmond LEPELLETIER et Léon XANROF.

Athénée-Comique.

Directeurs : MM. Henry BURGUET et Abel DEVAL.

- 19 janvier... *Mirages*, pièce en 3 actes de MM. Lucien CRESSONNOIS et Charles RAYMOND.
 28 février... *La Petite Famille*, comédie en 1 acte, de M. Maurice VAUCAIRE; — *Les Miettes*, comédie en 2 actes, de M. Edmond SÉE; — *L'Anglais tel qu'on le parle*, vaudeville en 1 acte, de M. Tristan BERNARD.
 2 mai... *Les Apparences*, comédie en 4 actes, de M. Henri LYON.
 25 octobre... *Allons à l'Athénée!* vaudeville en 1 acte, de MM. Georges DOCQUOIS et CRESSON; — *L'Amour pleure et rit*, comédie en 3 actes de M. Edmond LEPELLETIER.
 8 décembre. *La Mariée du Touring-Club*, vaudeville en 4 actes, de M. Tristan BERNARD.

Bouffes-Parisiens.

Directeurs : MM. COUDERT et BERNY.

Secrétaire général : M. Georges DE BRUS.

- 1 octobre... *La Demoiselle aux Camélias*, opérette en 3 actes, de MM. Eugène et Adolphe ADENIS, musique de M. Edmond MISSA.
 23 novembre. *Shakespeare!* opérette-bouffe en 3 actes, de MM. Paul GAVAULT et P.-L. FLERS, musique de M. Gaston SERPETTE.

Châtelet.

Directeur : M. Émile ROCHARD.

Secrétaire général : M. JUDIC.

- 20 octobre... *Robinson Crusôé*, pièce en 4 actes et 22 tableaux, de MM. Ernest BLUM et Pierre DECOURCELLE.

Cluny.

Directeur : M. Léon MARX.

- 13 janvier... *La Poule blanche*, opérette en 4 actes, de MM. Maurice HENNEQUIN et Antony MARS, musique de M. Victor ROGER.
- 25 mars... *A qui le caleçon!* vaudeville en 3 actes, de M. Paul FERRIER; — *Le Monsieur de chez Maxim*, fantaisie-revue en 2 actes, de M. Alfred DELILIA.
- 9 mai... *Le Champion du monde*, vaudeville en 3 actes, de MM. Edgar POURCELLE et Stephen LEMONIER.
- 20 juillet... *Celles qu'on lâche*, vaudeville en 3 actes, de MM. Edmond DUESBERG et Georges DARLEY; — *Que d'œufs! Que d'œufs!* omelette-revue en 1 acte, de MM. Dominique BONNAUD et Numa BLÉS.
- 6 septembre. *Le Petit Puceron rouge*, comédie-vaudeville en 3 actes, de M. Jean MARSÈLE; — *L'Express-Union*, vaudeville en 1 acte, de M. Albert BARRÉ.
- 10 octobre... *Plaisir d'amour*, comédie-bouffe en 3 actes, de MM. Maurice FROYEZ et Georges COLIAS; — *Le Baron qui enlève des gitanes*, comédie en 1 acte, de M. Georges COLIAS.

Déjazet.*Directeur* : M. Georges ROLLE.*Secrétaire général* : M. Victor DOLMETSCH.

- 31 janvier... *Le Constat Poulardin*, vaudeville en 3 actes, de MM. Victor GRÉHOU et Pierre MONVILLE; *L'Oncle d'Adolphe*, vaudeville en 1 acte, de Victor GRÉHON et Pierre MONVILLE.
- 8 mars... *Le Budget*, comédie-bouffé en 1 acte, de M. Maurice HENNEQUIN.
- 26 avril... *Le Mandat*, vaudeville en 1 acte, de M. Henry FRANÇOIS; — *Joli sport*, vaudeville en 3 actes, de MM. Paul DEHÈRE et Maurice FROYEZ.
- 15 décembre. *Le Pseudonyme*, vaudeville en 1 acte, de M. DUTHIL.

Folies-Dramatiques.*Directeur* : M. Victor SILVESTRE.*Secrétaire général* : M. Paul LORDON.

- 22 février... *Excellente affaire*, vaudeville-opérette en 4 actes, de M. Charles CLAIREVILLE, musique de MM. Léon VASSEUR et DE THUISY.
- 14 juin... *Madame Pistache*, opérette-vaudeville en 3 actes, de M. Jules MERY, musique de M. PICHERAN.

Gaité.*Directeur* : M. DEBRUYÈRE.*Secrétaire général* : M. Alfred DELILIA.

- 21 avril... *Les Sœurs Gaudichard*, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux (dont un prologue), de M. Maurice ORDONNEAU, musique de M. Edmond AUDRAN.
- 30 décembre. *Les Saltimbanques*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, de M. Maurice ORDONNEAU, musique de M. Louis GANNE.

Gymnase.

Directeurs : MM. Émile CHAUTARD et Alphonse FRANCK.
Secrétaire général : M. Émile ABRAHAM.

- 13 avril..... *Le Fiancé malgré lui*, comédie en 3 actes, de MM. André SYLVANE et A. DE FARGES.
 6 mai..... *Dégénérés!*... comédie en 3 actes, de M. Michel PROVINS.
 12 mai..... *Table ouverte*, comédie en 3 actes, de MM. Paul FOURNIER et Maurice SOULIÉ.
 13 novembre. *Petit chagrin*, comédie en 3 actes, de M. Maurice VAUCAIRE.
 16 décembre. *Le Commissaire est bon enfant*, comédie en 1 acte, de MM. COURTELINE et Jules LÉVY.
 23 décembre. *La Layette*, comédie en 3 actes, de M. A. SYLVANE.

Nouveautés.

Directeur : M. Henri MICHEAU.
Secrétaire général : M. Lionel MEYER.

- 17 janvier.... *La Dame de chez Maxim*, vaudeville en 3 actes, de M. Georges FEYDEAU.

Nouveau-Théâtre.

Directeur : M. Paul FRANCK.

- 17 mars..... *La Belle Madame Hesselin*, pièce en 5 actes, de M. Edouard GALLIER.
 28 mars..... *Marthe*, pièce en 4 actes, de M. Henri KISTEMAËKERS.
 3 avril..... *Salomé*, pièce en 3 actes, en vers, de M. Joseph DE PESQUIDOUX, musique reconstituée par M. BOUSSAGOL.
 15 avril..... *La Pâque socialiste*, pièce en 4 actes, de M. Émile VEYRIN.

- 21 avril. *Les Deux Dentistes*, vaudeville en 3 actes, de M. Maurice DEVILLIERS.
 26 mai. *Othello* (le Maure de Venise), de Shakespeare, traduit en vers, par M. Louis MÉNARD.
 28 octobre. . . . *Tristan et Yseult*, drame lyrique en 3 actes, de Richard WAGNER.

Palais-Royal.

Directeur : M. Maurice CHARLOT.
Administrateur général : M. Armand LÉVY.
Secrétaire de la direction : M. Eugène HÉROS.

- 7 mars. *La Poire*, pièce en 3 actes, de M. Louis ARTUS.
 21 septembre. *La Mouche*, pièce en 4 actes et 5 tableaux, de M. Antony MARS; — *Le Secret de la cafetière*, pièce en 1 acte, de M. Ernest DEPRÉ.
 20 octobre. . . . *L'Élu des femmes*, pièce en 4 actes, de MM. Pierre VÉBER et Victor DE COTTENS.
 19 décembre. *Le Raccommodeur*, pièce en 1 acte, de M. André LEMOINE.

Porte-Saint-Martin.

Directeurs : MM. FLOURY frères.

- 4 avril. *Plus que Reine*, pièce en 5 actes et 7 tableaux, de M. Émile BERGERAT.

Renaissance.

Directeurs : MM. MILLIAUD frères.
Secrétaire général : M. Edmond STOUILLIG.

- 30 mai. *Le Duc de Ferrare*, drame lyrique en 3 actes, de M. Paul MILLIET, musique de M. Georges MARTY.

- 10 octobre... *La Bohème*, comédie lyrique en 4 actes, de M. LÉONCAVALLO, traduction française de M. Eug. CROSTI.
- 8 novembre. *Daphnis et Chloé*, comédie lyrique en 3 actes, de MM. Jules et Pierre BÂRBIER.
- 16 novembre. *Éros*, opéra-comique en 1 acte, paroles de M. Julien GOUJON, musique de M. Frédéric LE REY.
- 23 décembre. *L'Hôte*, pièce lyrique en 3 actes, d'après la pantomime de MM. Michel Carré et Hugonnet, poème de M. Michel CARRÉ, musique de M. Edmond MISSA.
- 26 décembre. *Nora* (Maison de poupée), d'Henrik IBSEN (représentation allemande).

Théâtre Sarah-Bernhardt.

Directrice : M^{me} SARAH BERNHARDT.

Administrateur : M. GEOFFROY.

Secrétaire général : M. DUBERRY.

- 20 mai..... *Hamlet*, drame en 15 tableaux, de William SHAKESPEARE, traduction de MM. Eugène MORAND et Marcel SCHWOB.

Théâtre Antoine.

Directeur : M. André ANTOINE.

Secrétaire général : M. Marcel LUGUET.

- 26 janvier... *L'Avenir*, comédie en 1 acte, de M. Georges ANCEY; — *Son Petit cœur*, saynète en vers, en 1 acte, de M. Louis MARSOLLEAU.
- 30 janvier... *Mademoiselle Julie*, tragédie en prose, en 1 acte, de M. Auguste STRINDBERG.
- 11 mars..... *La Nouvelle Idole*, pièce en 3 actes, en prose, de M. François DE CUREL; — *Que Suzanne n'en sache rien*, comédie en 3 actes de M. Pierre VÉBER.

- 4 mai. *Les Gaietés de l'escadron*, revue militaire en 3 actes et 8 tableaux, de MM. G. COURTELINE et Ed. NORÈS; — *Cœurblette!*... comédie en 2 actes, de M. Romain COOLUS.
- 10 novembre. *Père naturel*, comédie en 3 actes, de MM. Ernest DEPRÉ et Paul CHARTON; — *Les Girouettes*, pièce en 2 actes, de M. Maurice VAUCAIRE.
- 11 décembre. *La Peur de souffrir*, comédie en 1 acte, de M. André RIVOIRE.

Théâtre de la République.

Directeur : M. Alphonse LEMONNIER.

Secrétaire général : M. Amédée DE JALLAIS.

- 23 mars. *Le Chat botté*, féerie en 4 parties et 20 tableaux, de M. Ernest MOREL, musique de M. Gustave MAUGET.
- 7 juin. *Le Roi des Gascons*, pièce en 5 actes et 6 tableaux, de MM. Paul FOURNIER et Rodolphe BRINGER.
- 29 août. *Roulbasse le saltimbanque*, pièce en 5 actes, de M. Charles ESQUIER.
- 29 septembre. *L'Auvergnate*, pièce en 7 tableaux, dont un prologue en 2 tableaux, de M. F. MEYNET et de M^{me} Marie GEFFROY.
- 27 octobre. . . . *Les Blanchisseuses de Paris*, pièce en 5 actes et 10 tableaux, de MM. Jules DORNAY et Georges BERTAL.

Théâtre de l'Œuvre.

Directeur : M. LUGNÉ-POE.

- 10 février. . . . *La Noblesse de la Terre*, pièce en 4 actes, de M. Maurice de FARAMOND.
- 6 juin. *Le Jong*, pièce en 3 actes, de M. Lucien MAYBARGUE.

Variétés.*Directeur* : M. Fernand SAMUEL.*Secrétaire général* : M. Jules BRASSEUR.

- 3 mars *Le Vieux Marcheur*, comédie en 5 actes, de
M. Henri LAVEDAN.

Vaudeville.*Directeur* : M. POREL.*Secrétaire général* : M. GRENET-DANCOURT.

- 25 février *Le Lys rouge*, pièce en 5 actes, de M. Anatole
FRANCE.
30 mars *Madame de Lavalette*, pièce en 5 actes, de
M. Emile MOREAU.
28 septembre . . . *La Bonne Hôtesse*, comédie en 3 actes, de MM. Am-
broise JANVIER et Marcel BALLOT.
23 novembre . . . *Le Faubourg*, comédie en 4 actes, de M. Abel
HERMANT.





TABLE DES MATIÈRES

ET DES GRAVURES.

COUVERTURE DÉCORÉE : *Le Travail.*

AVANT-PROPOS.....	1
EN-TÊTE : <i>L'humanité fragile a fait ses destinées</i>	1
<i>LE TRAVAIL</i> , par M. SULLY PRUDHOMME.....	1
HORS TEXTE : <i>Le Bois</i>	3
Calendrier du 1 ^{er} trimestre.....	4
HORS TEXTE : <i>La Pierre</i>	5
Calendrier du 2 ^e trimestre.....	6
HORS TEXTE : <i>Le Fer</i>	7
Calendrier du 3 ^e trimestre.....	8
HORS TEXTE : <i>La Houille</i>	9
Calendrier du 4 ^e trimestre.....	10

Janvier.

HORS TEXTE : <i>La Grève des charpentiers</i>	11
<i>LE PETIT PALAIS</i> , par M. Anatole FRANCE.....	13
CUL-DE-LAMPE : <i>Construction d'un dôme</i>	18

Février.

HORS TEXTE : <i>Le Trotin</i>	19
<i>LE GRAND PALAIS</i> , par M. Maurice HAMEL.....	20
CUL-DE-LAMPE : <i>Travaux du métropolitain</i>	38

Mars.

HORS TEXTE : <i>Les Terrassiers</i>	39
<i>LE PONT ALEXANDRE</i> , par M. Édouard PELLETAN.	40
CUL-DE-LAMPE : <i>Les fermes métalliques</i>	46

Avril.

HORS TEXTE : <i>Les premières violettes</i>	47
<i>LA RUE DES NATIONS ET LA RUE DE PARIS</i> , par M. Jules CLARETIE.....	48
CUL-DE-LAMPE : <i>L'échafaudage</i>	58

Mai.

HORS TEXTE : <i>Idylle au faubourg</i>	59
<i>LA RELIURE A L'EXPOSITION DE 1900</i> , par M. Henri BERARDI.....	60
CUL-DE-LAMPE : <i>Un banc de quartier</i>	72

Juin.

HORS TEXTE : <i>Les Laveuses</i>	73
<i>LES RÉTROSPECTIVES DU LIVRE A L'EX-</i> <i>POSITION DE 1900</i> , par M. CLÉMENT-JANIN.	74
CUL-DE-LAMPE : <i>Scène de grève</i>	86

Juillet.

HORS TEXTE : <i>Le 14 Juillet</i>	87
<i>L'EXPOSITION DE 1900</i> , par M. André HALLAYS.	88
CUL-DE-LAMPE : <i>Construction</i>	100

Août.

HORS TEXTE : <i>La Porteuse de pain</i>	101
<i>ANATOLE FRANCE</i> , poète, par M. Gustave LARROU- MET.....	102
CUL-DE-LAMPE : <i>Le vieux cheval</i>	116

Septembre.

HORS TEXTE : <i>Les Chemineaux</i>	117
LABIBLIOTHÈQUE GUYOT DE VILLIENEUVE, par M. D'ÉYLAC.....	118
CUL-DE-LAMPE : <i>Chalands sur la Seine</i>	134

Octobre.

HORS TEXTE : <i>La petite Blanchisseuse</i>	135
LE MARCHÉ DU LIVRE, par M. Pierre DAUZE. .	136
CUL-DE-LAMPE : <i>La Fonderie</i>	148

Novembre.

HORS TEXTE : <i>A la sortie de l'atelier</i>	149
LES ÉDITIONS DE BIBLIOPHILES, par M. CLÉ- MENT-JANIN.....	150
CUL-DE-LAMPE : <i>Le Palais de l'Industrie</i>	174

Décembre.

HORS TEXTE : <i>Sortie d'atelier</i>	175
LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS, par M. Georges VICAIRE.....	176
CUL-DE-LAMPE : <i>Chanteurs ambulants</i>	234

SOCIÉTÉS DE BIBLIOPHILES.

Société des Bibliophiles français.....	237
Société des Amis des livres.....	239
Les Cent Bibliophiles.....	243
Les XX.....	247
Société de propagation des Livres d'art.....	248
Société des Bibliophiles bretons.....	254
Société des Bibliophiles de Guyenne.....	264

Société des Bibliophiles lyonnais.....	268
Société des Bibliophiles normands.....	270
Société normande du Livre illustré.....	273
Société rouennaise des Bibliophiles.....	275
L'ANNÉE THÉÂTRALE.....	277





L'Almanach du Bibliophile pour l'année 1900 a été achevé d'imprimer le 12 juillet 1901, au nombre de mille exemplaires, — dont cinquante sur chine, — par l'Imprimerie nationale.

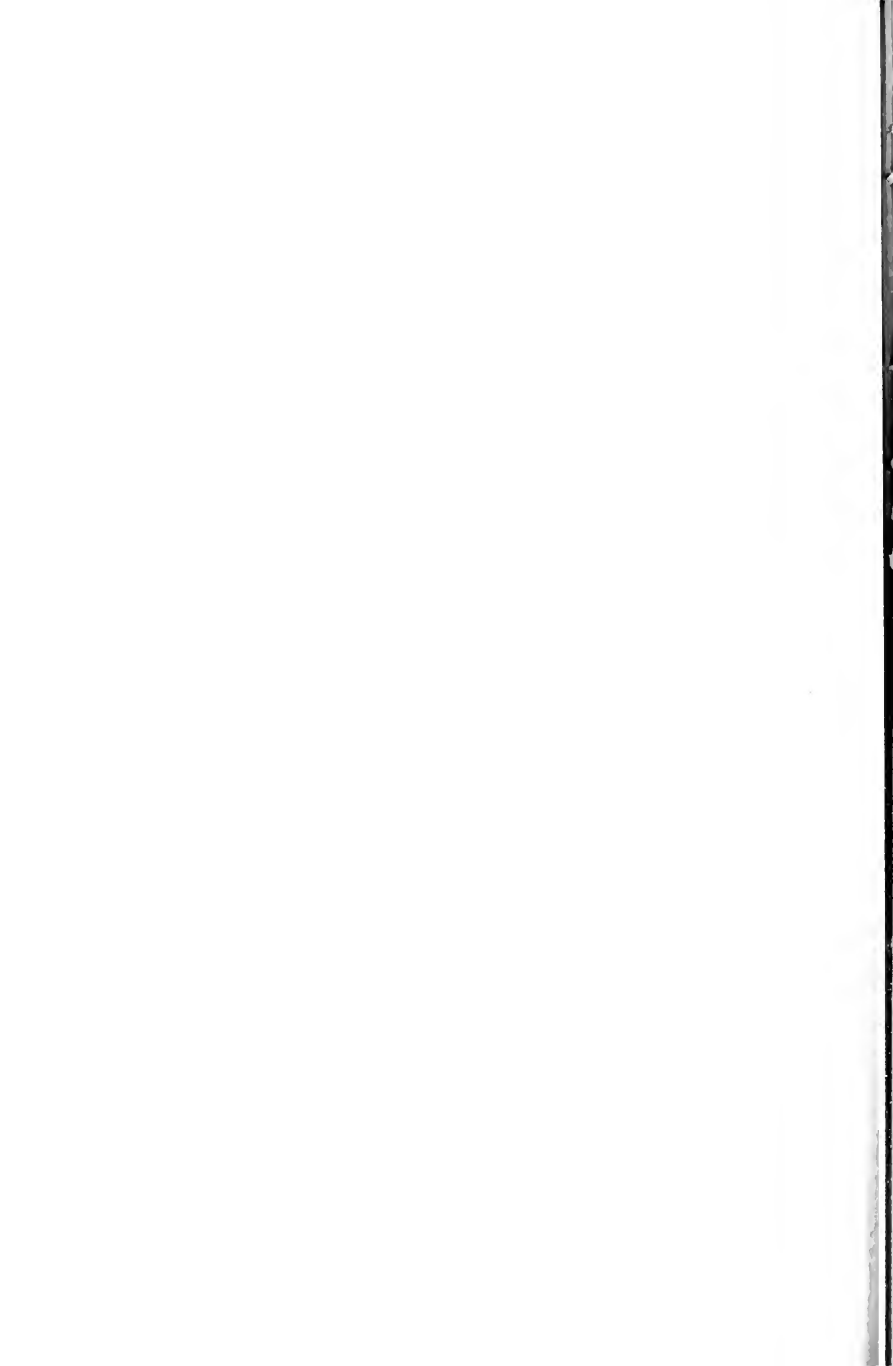
Les compositions ont été dessinées par Steinlen et gravées par Émile et Eugène Froment.





EDITIONS D'ART

125 BOULEVARD S^T GERMAIN
PARIS





Le véritable luxe d'un livre doit s'entendre de la supériorité de l'œuvre écrite, de la beauté de l'illustration, de l'appropriation de la typographie, de la perfection du tirage, de la qualité du papier et du nombre limité des exemplaires.



Paru en 1896

ALFRED DE MUSSET

ET

SOUVENIR

★

Illustrations de A. GÉRARDIN

GRAVÉES PAR FLORIAN

Un volume in-4 et in-8 raisin, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 500 exemplaires numérotés.

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ :

- Un exemplaire — N° 1 — sur satin, avec une double suite d'épreuves signées, sur japon et sur chine.
- Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- 23 exemplaires — de 3 à 25, — sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine, au prix *net* de. 500 fr.

IN-8 RAISIN :

- 25 exemplaires — de 26 à 50, — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures sur japon ancien et sur chine, au prix *net* de. 225 fr.
- 50 exemplaires, de 51 à 100, sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ancien et sur chine, au prix *net* de 200 fr.
- 100 exemplaires, de 101 à 200, sur vélin à la cuve des papiers du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ), avec un tirage à part sur japon ancien, au prix de : 100 fr.
- 300 exemplaires, de 201 à 500, sur vélin à la cuve des papiers du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ), au prix de. 50 fr.

Paru en 1896

HÉGÉSIPPE MOREAU

A

MA SŒUR

★

63 illustrations de L. DUNKI

GRAVÉES PAR CLÉMENT BELLENGER

In-4 et in-8, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 550 exemplaires numérotés.

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ

- Un exemplaire unique, sur satin, avec six aquarelles peintes sur l'exemplaire, et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien et sur chine.
- Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant sur chacun des faux-titres un dessin original (soit 6), et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien et sur chine.
- 26 exemplaires, de 3 à 28, sur Japon ancien à la forme, contenant une aquarelle ou un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine, au prix *net* de 600 fr.
- 2 exemplaires, de 29 à 30, sur vélin blanc à la forme, des pape-teries du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien et sur chine.

IN-8 RAISIN

- 25 exemplaires, in-8 raisin, de 31 à 55, sur japon des manu-factures impériales, avec un tirage à part de toutes les gra-vures, sur japon ancien et sur chine, au prix *net* de 250 fr.
- 50 exemplaires, de 56 à 105, sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur japon ancien et sur chine, au prix *net* de 225 fr.
- 100 exemplaires, de 106 à 205, sur vélin à la cuve, des pape-teries du Marais (liligrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ), avec un tirage à part sur japon ancien ou sur chine 150 fr.
- 115 exemplaires, de 206 à 350, sur vélin à la cuve, des pape-teries du Marais (liligrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ) 60 fr.

Paru en 1896

FRANÇOIS VILLON

es allades

70 illustrations de A. GÉRARDIN

GRAVÉES PAR JULIEN TINAYRE

*In-4 et in-8, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras,
limite à 350 exemplaires numérotés*

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien et sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant les maquettes et croquis de l'illustrateur, avec un motif à l'aquarelle sur chacun des faux-titres (soit 33) et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien et sur chine.

25 exemplaires, de 3 à 27, sur japon ancien, contenant une aquarelle originale et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince et sur chine, au prix *net* de 600 fr.

3 exemplaires, de 28 à 30, sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien et sur chine.

IN-8 RAISIN

25 exemplaires, de 31 à 55, sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon mince et sur chine, au prix *net* de 250 fr.

50 exemplaires, de 56 à 105, sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon mince et sur chine, au prix *net* de 250 fr.

100 exemplaires, de 106 à 205, sur vélin à la cuve des papiers du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ), avec un tirage à part sur japon ancien ou sur chine de toutes les gravures 150 fr.

145 exemplaires, de 106 à 350, sur vélin à la cuve des papiers du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ). 75 fr.

Paru en 1896

THÉOCRITE

Texte grec, et traduction nouvelle de M. A. BELLESSERT

PRÉCÉDÉ

D'UNE LETTRE DE SICILE

Par M. ANATOLE FRANCE

De l'Académie Française

*

Illustrations de GEORGES BELLENGER

GRAVÉES PAR E. FROMENT

*In-4 et in-8, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras,
limité à 350 exemplaires numérotés.*

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ

- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- Un exemplaire — N° 2 — contenant une aquarelle originale sur chacun des faux-titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- 25 exemplaires, de 3 à 27, sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine, au prix *net* de 300 fr.
- 3 exemplaires, de 28 à 30, sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.

IN-8 RAISIN

- 50 exemplaires, de 31 à 80, sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon et sur chine, au prix *net* de 150 fr.
- 100 exemplaires, de 81 à 180, sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ), avec un tirage à part sur chine fort de toutes les gravures 75 fr.
- 170 exemplaires, de 181 à 350, sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ). 30 fr.

Vient de paraître :

THÉOCRITE

Texte grec, et traduction nouvelle de M. A. BELLISSORT

Illustrations de MARCEL PILLE

GRAVÉES PAR FROMENT FILS

*In-4 et in-8, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras,
limité à 350 exemplaires numérotés.*

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ

- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les
dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'ar-
tiste signées, sur japon et sur chine.
- Un exemplaire — N° 2 — contenant une aquarelle originale,
sur chacun des faux-titres, avec une double suite d'épreu-
ves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- 10 exemplaires, de 3 à 27, sur japon ancien à la forme,
contenant une aquarelle originale, avec une suite
d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix *net*
de 300 fr.
- 13 exemplaires, de 28 à 30, sur grand vélin du Marais à la
forme, avec une suite d'épreuves d'artiste signées, sur
chine, au prix *net* de 300 fr.

IN-8 RAISIN

- 50 exemplaires, de 31 à 80, sur japon des manufactures im-
périales, avec un tirage à part de toutes les gravures,
sur chine, au prix *net* de 160 fr.
- 100 exemplaires, de 81 à 180, sur vélin à la cuve des papete-
ries du Marais (filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ), avec un tirage
à part sur chine de toutes les gravures. 80 fr.
- 170 exemplaires, de 181 à 350, sur vélin à la cuve des pape-
teries du Marais (filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ) 35 fr.

Paru en 1897

LES AVENTURES

DU

PAR

CHATEAUBRIAND

*

44 illustrations de Daniel VIERGE

GRAVÉES PAR FLORIAN

*In-4 et in-8 jésus, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras,
limité à 350 exemplaires numérotés.*

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ.

- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les
dessins originaux avec une double suite d'épreuves
d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, avec un dessin
original sur chacun des faux-titres et une double
suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur
chine.
- 15 exemplaires, de 3 à 17, sur japon ancien à la forme,
contenant une aquarelle originale, une double suite d'é-
preuves d'artiste signées, sur japon et sur chine, au prix
net de 600 fr.
- 13 exemplaires, de 18 à 30, sur vélin du Marais à la forme,
avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur
japon et sur chine.

IN-8 JÉSUS

- 15 exemplaires, de 31 à 45, sur japon des manufactures
impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures
sur japon ou sur chine, au prix *net de* 300 fr.
- 55 exemplaires, de 46 à 100, sur chine fort, avec un tirage à part
de toutes les gravures, sur chine, au prix *net de* 250 fr.
- 100 exemplaires, de 101 à 200, sur vélin à la cuve des
papeteries du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ) avec un
tirage à part sur chine de toutes les gravures, au prix
de 150 fr.
- 150 exemplaires, de 201 à 350, sur vélin à la cuve des
papeteries du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ) au prix
de 75 fr.

Paru en 1897

ALFRED DE VIGNY

MILITAIRES

I

SOUVENIRS

SERVITUDE MILITAIRE

84 illustrations de DENIS

GRAVÉS PAR GUYOT DE BRÉVILLE

In-4 et in-8, imprimé par la lithographie à la presse à vapeur
limité à 50 exemplaires numérotés.

I-4. TENTE DÉFROGÉ

- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les
dessins originaux avec une double suite d'épreuves d'ar-
tiste signées, sur japon et sur chine.
Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant sur cha-
cun des faux-titres un dessin original, et une double
suite d'épreuves d'artiste signées sur japon et sur
chine.
15 exemplaires, de 3 à 17, sur japon ancien, contenant un
dessin original, avec une double suite d'épreuves d'ar-
tiste signées, sur japon et sur chine, au prix net de 60 fr.
13 exemplaires, de 18 à 30 sur vélin blanc à la forme des pape-
teries du Marais, contenant une double suite d'épreuves
d'artiste signées, sur japon et sur chine.

IN-8 DÉTACHÉ

- 15 exemplaires, de 31 à 45 sur japon des manufactures impé-
riales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur
japon ou sur chine, au prix net de 250 fr.
55 exemplaires, de 46 à 100, sur chine fort, avec un tirage à
part de toutes les gravures sur chine au prix net de 225 fr.
100 exemplaires, de 101 à 200, sur vélin à la cuve des pape-
teries du Marais (diligencé KTHMA EZ AET), avec un tirage
à part sur chine fort, au prix net de 150 fr.
150 exemplaires, de 201 à 350, sur vélin à la cuve des pape-
teries du Marais (diligencé KTHMA EZ AET), au prix net de 60 fr.

Paru en 1898

ALFRED DE VIGNY

MILITAIRES

II

SOUVENIRS

DE

GRANDEUR MILITAIRE

★

51 illustrations de DUNKI

GRAVÉS PAR CLÉMENT BELLENGER

*In-4 et in-8, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras,
limité à 350 exemplaires numérotés.*

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ

- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant sur chacun des faux-titres un dessin original et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- 15 exemplaires, de 3 à 17, sur japon ancien, contenant un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine, au prix *net* de 600 fr.
- 13 exemplaires, de 18 à 30, sur vélin blanc à la forme des papeteries du Marais, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.

IN-8 JÉSUS

- 15 exemplaires, de 31 à 45, sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix *net* de . . . 250 fr.
- 55 exemplaires, de 46 à 105, sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de 225 fr.
- 100 exemplaires, de 106 à 205, sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ), avec un tirage à part sur chine fort 150 fr.
- 150 exemplaires, de 206 à 350, sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ) . . . 60 fr.

Paru en 1898

SULLY PRUDHOMME

A

SONNET

★

ILLUSTRATIONS

DE

Georges BELLENGER, BELLERY-DESFONTAINES,
DUNKI et FLORIAN

GRAVÉES PAR FLORIAN

Plaquette in-4 et in-8 jésus, imprimée par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 150 exemplaires numérotés en chiffres arabes, plus 50 exemplaires de présent numérotés en chiffres romains, dont 40 pour l'Académie française :

Exemplaire unique, sur whatman, contenant le manuscrit du poète avec les dessins originaux et les fumés du graveur.

12 exemplaires in-4 sur japon ancien avec une suite d'épreuves d'artiste signées.

3 exemplaires in-8 jésus sur japon des manufactures impériales avec une suite d'épreuves d'artiste signées, au prix de 50 fr.

140 exemplaires in-8 jésus sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ) à. 25 fr.

Il a été tiré 25 collections d'épreuves d'artistes signées

Dont 10 sur Japon ancien à 20 fr.
Et 15 sur Chine, à 15 fr.

Paru en 1898

ALFRED DE VIGNY

Précédées de

MOÏSE

★

46 illustrations de Georges BELLENGER

GRAVÉES PAR FROMENT

Un volume in-4 et in-8 raisin, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4 RÉIMPOSÉ

- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle originale sur chacun des faux-titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- 15 exemplaires — de 3 à 17 — sur japon ancien à la forme, contenant un dessin original, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine, au prix net de 600 fr.
- 13 exemplaires — de 18 à 30 — sur vélin du Marais à la forme, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.

IN-8 RAISIN

- 15 exemplaires — de 31 à 45 — sur japon des manufactures impériales, avec un tirage à part de toutes les gravures, sur japon ou sur chine, au prix net de 250 fr.
- 55 exemplaires — de 46 à 100 — sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix net de 225 fr.
- 100 exemplaires — de 101 à 200 — sur vélin à la cuve des papiers du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ) avec un tirage à part sur chine fort de toutes les gravures. 150 fr.
- 150 exemplaires — de 201 à 350 — sur vélin à la cuve des papiers du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ) 60 fr.

Paru en 1899

JEAN LORRAIN

a andragore

★

33 illustrations de MARCEL PILLE

GRAVÉES PAR

DELOCHE, E. FLORIAN, LES DEUX FROMENT

ET JULIEN TINAYRE

In-4° et in-8, imprimé en COULEURS par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 150 EXEMPLAIRES :

Deux exemplaires grand in-4° sur Whatman, contenant : l'un tous les dessins originaux et aquarelles, l'autre une aquarelle sur chacun des faux-titres, soit trois : plus une double suite d'artiste signées sur Chine et sur Japon mince des gravures.

15 exemplaires in-4° sur Japon ancien contenant une aquarelle et une double suite d'épreuves d'artiste, au prix *net* de 350 fr.

6 exemplaires in-4° sur vélin de cuve des Papeteries d'Arches, avec une double suite d'épreuves d'artiste.

20 exemplaires in-8° sur Chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures, au prix *net* de 175 fr.

110 exemplaires sur vélin à la cuve des Papeteries du Marais, filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ, au prix de 100 fr.

Il a été tiré en outre :

12 collections sur Chine d'épreuves monochromes, et 16 collections d'épreuves d'artiste dont 6 sur Japon ancien et 10 sur Chine.

Paru en 1900

ERNEST RENAN

PRIÈRE

SUR

Illustrations de BELLERY-DESPONTAINES

GRAVÉES PAR FROMENT

Grand et petit in-4, imprimé en couleurs par Lahure, tirage à la presse à bras, limité à 400 exemplaires

GRAND IN-4. TEXTE RÉIMPOSÉ

- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien et sur chine
- Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aquarelle sur chacun des faux-titres, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- 25 exemplaires, de 3 à 27, sur japon ancien à la forme, contenant une aquarelle originale, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince et sur chine, au prix *net* de 400 fr.
- 25 exemplaires, de 28 à 52, sur grand vélin blanc à la forme des papeteries d'Arches, contenant une aquarelle originale avec une double suite d'épreuves d'artiste signées sur Japon mince et sur chine, au prix *net* de 400 fr.

PETIT IN-4

- 45 exemplaires, de 53 à 97, sur chine fort, avec un tirage à part de toutes les gravures sur chine, au prix *net* de 225 fr.
- 100 exemplaires, de 98 à 197, sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ), avec un tirage à part sur chine de toutes les gravures.
- 203 exemplaires, de 198 à 400, sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ).

NOTA : Les quelques exemplaires restant de ces deux dernières catégories sont portés à 150 fr. et à 100 fr.

Vient de paraître :

CHARLES NODIER

PRÉFÉDÉL

D'UNE LETTRE A JEANNE

Par M. ANATOLE FRANCE

De l'Académie Française

★

25 compositions de STEINLEN

dont 5 hors-texte en couleurs

GRAVÉES PAR DELOCHE, FROMENT, ERNEST & FRÉDÉRIC FLORIAN

Un volume in-4, tirage limité à 127 exemplaires numérotés

Établi spécialement pour l'Exposition Universelle de 1900

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince et sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant un dessin original sur chacun des faux-titres avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon mince et sur chine.

25 exemplaires — N° 3 à 27 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané KTHMA ΕΞ ΑΕΙ, contenant un dessin original de Steinlen et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon ancien et sur chine, au prix net de 350 fr.

100 exemplaires — N° 28 à 127 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané KTHMA ΕΞ ΑΕΙ, au prix de 125 fr.

Il a été tiré, en outre :

15 collections d'épreuves d'artiste signées, de toutes les gravures, dont

5 sur japon ancien, au prix net de 125 fr.

10 sur chine, au prix net de 100 fr.

Plus 10 collections polychromes sur chine :

Plus 10 collections, sur chine, des gravures non utilisées dans l'édition.

Vient de paraître :

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ean utenberg

SUIVI DU

TRAITTÉ DES PHANTOMES

DE NICOLE LANGELIER

★

Illustrations de G. BELLENGER, BELLERY-DESFONTAINES,
STEINLEN et FRÉDÉRIC FLORIAN

GRAVÉS PAR DELOCHE, LES DEUX FROMENT, ERNEST & FRÉDÉRIC FLORIAN

*Grand et petit in-4, tirage à la presse à bras,
limité à 113 exemplaires.*

Un exemplaire — N° 1 — sur peau de vélin, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées sur japon ancien et sur chine, plus une collection d'épreuves de toutes les gravures sur parchemin.

Un exemplaire — N° 2 — sur peau de vélin, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées sur japon ancien et sur chine, plus une collection d'épreuves de toutes les gravures sur parchemin.

6 exemplaires — N° 3 à 8 — sur Japon ancien, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées sur japon ancien et sur chine, au prix *net de* 175 fr.

5 exemplaires — N° 9 à 13 — sur grand vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΞ ΑΕΙ, contenant une double suite d'épreuves d'artiste signées sur japon ancien et sur chine, au prix *net de* 175 fr.

100 exemplaires — N° 14 à 113 — sur vélin à la cuve des papeteries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΞ ΑΕΙ au prix de 60 fr.

Il a été tiré, en outre, 17 collections d'épreuves de toutes les gravures, dont 1 sur parchemin, 6 sur japon ancien et 10 sur chine.

Publication annuelle illustrée

★

SOMMAIRE

DE LA PREMIÈRE ANNÉE (1898) :
28 illustrations de BELLERY-DEFONTAINES

GRAVÉES PAR FROMENT

PREMIÈRE PARTIE :

JANVIER : *La Vie à Paris*, par M. Jules CLARETIE. —
FÉVRIER : *Du Poème dans le drame lyrique*, par M. Catulle
MENDÈS ; *Nouveau théâtre*, par M. Emile BERGERAT. — MARS :
La Reliure en 1897, par d'EYLAC (M. le baron de Claye). —
AVRIL : *L'Impressionnisme*, par M. Gabriel SÉAILLES. — MAI :
Les Snobs, par M. Jules LEMAITRE. — JUIN : *Les Sociétés de
Bibliophiles*, par M. Pierre PAUZE. — JUILLET : *Vues géné-
rales sur le mouvement poétique en France*, par M. SULLY-PRU-
DHOMME. — AOUT : *L'ancienne Bibliothèque Sainte-Geneviève*,
par M. Georges LAMOUBOUX. — SEPTEMBRE : *Antisemitisme*,
par M. Anatole FRANCE. — OCTOBRE : *Les Editions de
bibliophiles en 1897*, par M. CLÉMENT-JANIN. — NOVEMBRE :
Couté pour les bibliophiles, par M. Octave MIRBEAU ; —
Les Ventes de livres en 1897, par M. Georges VICAIRE. —
DECEMBRE : *Le duc d'Aumale, Henri Meilhac et Alphonse
Daudet*, par M. Gustave LARROUMET. — *Notules nécrologiques*,
par M. Fernand DRUJON. — *Le Centenaire de A. de Vigny*,
par M. Melchior de Vogué.

DEUXIÈME PARTIE :

*Listes et adresses des membres des Sociétés de Bibliophiles en
France et à l'étranger* : La Société des Bibliophiles français.
— La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles.
— Les XX. — Les Bibliophiles Bretons. — Les Bibliophiles
de Guyenne. — Les Bibliophiles Lyonnais. — La Société des
Bibliophiles Normands. — La Société Normande du Livre
illustré. — La Société Rouennaise de Bibliophiles. — The
Bibliographical Society de Londres. — Grolier club de New-
York.

TROISIÈME PARTIE :

L'Année théâtrale et bibliographique.

Tirage en noir et rouge, à 1.200 exempl. numérotés, dont :
100 exemplaires sur chine fort, texte réimposé (50 avec un
tirage à part à la presse, des 28 gravures, sans la lettre, à 50 fr.,
et 50 exemplaires sans suite, à 30 fr.).

Pour unifier la justification de cette première année
avec les années suivantes, cinquante exemplaires sur
chine ont été détruits. En conséquence la justification
définitive est la suivante :

25 ex. avec suite, au prix net de 80 fr. et à 25 ex. sans
suite, au prix net de 40 fr.

1.100 exemplaires sur beau papier, à 10 fr.

POUR L'ANNÉE 1899

(2^e ANNÉE)

★

Trente-huit compositions

DESSINÉES ET GRAVÉES PAR FLORIAN

PREMIÈRE PARTIE :

JANVIER. Anatole FRANCE : *Les Bouquinistes et les Quais*. —
FÉVRIER. J.-K. HUYSMANS : *Le quartier Notre-Dame*. — MARS.
Georges LAMOUROUX : *La Bibliothèque Mazarine*. — AVRIL.
Gustave LABROUMET : *L'ancienne Sorbonne et le vieux quartier
Latin*. — MAI : Jules CLARETIE : *Souvenirs d'un Bibliophile :
la Librairie nouvelle*. — JUIN. Georges VICAIRE : *La Biblio-
thèque d'Éugène Paillet*. — JUILLET. Fernand DRUJON : *La
Société des Amis des Livres*. — AOUT. Clément-JANIN : *Les
Editions de Bibliophiles*. — SEPTEMBRE. D'ÉYLAC (Le Baron
DE CLAYE) : *La Reliure de 1879 à 1899*. — OCTOBRE. Pierre
DAUZE : *Le marché du Livre en 1898*. — NOVEMBRE. *Les Dis-
parus*. — DÉCEMBRE. Gabriel SÉAILLES : *Puis de Chavannes*.

DEUXIÈME PARTIE :

*Liste et adresse des membres des Sociétés de Bibliophiles en
France et à l'étranger* : La Société des Bibliophiles français. —
La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. —
Les XX. — The Bibliographical Society de Londres. — Grolier
club de New-York.

TROISIÈME PARTIE :

L'Année théâtrale ; — *L'Année bibliographique*.

Tirage en noir et rouge, à 1,000 exempl. numérotés, dont :
50 exemplaires sur Chine fort, *texte réimposé*, (25 avec un
tirage à part à la presse, des 38 gravures, sans la lettre, à
60 fr. net, et 25 exemplaires sans suite, à 35 fr. net).

Les derniers exemplaires sur chine de l'année 1899 sont
portés respectivement à 80 fr. net et à 40 fr. net.

950 exemplaires sur beau papier, à 10 fr.

Pour paraître le 5 Juin :

POUR L'ANNÉE 1900

(3^e ANNÉE)

★

31 compositions de STEINLEN

GRAVÉES PAR LES DEUX FROMENT

PREMIÈRE PARTIE :

Le Travail, par SULLY PRUDHOMME. — JANVIER, Anatole FRANCE : *Le Petit Palais*. — FÉVRIER, Maurice HAMEL : *Le Grand Palais*. — MARS, Édouard PELLETAN : *Le Pont Alexandre III*. — AVRIL, Jules CLARETIE : *La rue des Nations et la rue de Paris*. — MAI, Henri BERARDI : *La Reliure à l'Exposition de 1900*. — JUN, CLÉMENT-JANIN : *Les Rétrospectives du Livre à l'Exposition*. — JUILLET, André HALLAYS : *L'Exposition de 1900*. — AOUT, Gustave LARROUMET : *Anatole France, poète*. — SEPTEMBRE, Georges VICARÉ : *La Société des Bibliophiles françois*. — OCTOBRE, D'EYLAC (BARON DE CLAYE) : *La Bibliothèque Guyot de Villeneuve*. — NOVEMBRE, Pierre DAUZE : *Le Marché du Livre*. — DÉCEMBRE, CLÉMENT-JANIN : *Les Editions de Bibliophiles*.

DEUXIÈME PARTIE :

Listes et adresses des membres des Sociétés de Bibliophiles en France et à l'étranger : La Société des Bibliophiles françois. — La Société des Amis des Livres. — Les Cent Bibliophiles. — Les XX. — Les Bibliophiles Bretons. — Les Bibliophiles de Guyenne. — Les Bibliophiles Lyonnais. — La Société des Bibliophiles Normands. — La Société Normande du Livre illustré. — La Société Rouennaise de Bibliophiles. — The Bibliophical Society de Londres. — Early English Text Society. — Type Facsimile Society. — Grolier club de New-York. — Les Bibliophiles de l'Empire allemand.

Tirage en noir et rouge, à 1,000 exempli. numérotés, dont :

50 exemplaires sur chine fort, *texte réimposé* (25 avec tirage à part à la presse des 31 gravures, sans la lettre, à 80 fr. net et 25 exemplaires sans suite, à 40 fr. net).

950 exemplaires sur beau papier, à 12 fr.

PIERRE LAFFITTE

Professeur au Collège de France.

e aust de æthe

*

ILLUSTRATIONS

de

BELLERY-DESFONTAINES et H. VOGEL

GRAVÉES PAR FROMENT FILS

Un volume in-8 cavalier, sur beau papier, tirage noir et rouge 4 fr. 50
Il a été tiré 30 exemplaires sur Chine fort, avec tirage à part de toutes les gravures, au prix net de 30 fr.



NOUVELLES

Par **TOLA DORIAN**

*

Un volume in-18, couverture et titres décorés par Bellery-Desfontaines, gravés par Froment 3 fr. 50

Il a été tiré, en outre, 27 exemplaires — texte réimposé — dont 7 sur Chine fort à 30 fr. net, *épuisés*, et 20 sur vélin de cuve des Pape-teries d'Arches, avec un tirage à part, sur Chine, des gravures, au prix net de 25 fr.

Pour paraître le 30 Mai prochain :

GABRIEL SÉAILLES

L'HOMME ET L'ARTISTE

★

Compositions et Croquis d'EUGÈNE CARRIÈRE

GRAVÉES PAR MATHIEU

Un volume in-8 cavalier, sur beau papier, tiré en noir, bistre
et sanguine. 4 fr. 50

Il a été tiré 30 exemplaires sur chine fort, avec tirage à part
de toutes les gravures, sur Japon ancien, au prix net
de 35 fr.



En préparation :

ANATOLE FRANCE

de l'Académie française

ÉDITION ORIGINALE

Compositions et décorations en couleurs de
H. BELLERY-DESFONTAINES.

Pour paraître le 30 Mai prochain.

MAURICE DE GUÉRIN

(LE CENTAURE — LA BACCHANTE)

★

Compositions et décorations en couleurs de
H. BELLERY-DESFONTAINES

GRAVÉES PAR E. FLORIAN

*In-4 et in-8, imprimé en 6 couleurs par Lahure, tirage à la presse
à bras, limité à 167 exemplaires numérotés.*

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les
dessins originaux, avec une suite d'épreuves d'artiste
signées, sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aqua-
relle originale sur chacun des faux-titres, avec une
suite d'épreuves d'artiste signées sur chine.

23 exemplaires — N° 3 à 25 — sur japon ancien ou sur grand
vélín des papeteries du Marais, contenant une suite
d'épreuves d'artiste signées sur chine, plus une collection
monochrome et polychrome sur chine, au prix *net*
de 325 fr.

IN-8

10 exemplaires — N° 26 à 35 — sur chine, au prix de . 200 fr.

135 exemplaires — N° 33 à 167 — sur vélín à la cuve des pape-
teries du Marais, filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ, au prix de 100 fr.

Pour paraître le 1^{er} Juillet :

ANATOLE FRANCE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'AFFAIRE

★

ÉDITION ORIGINALE

★

55 Compositions de STEINLEN

GRAVÉES PAR DELOCHE, ERNEST ET FRÉDÉRIC FLORIAN, LES DEUX FROMENT,
GUZMAN, MATHIEU ET PERRICHON

*In-4 et in-8 jésus, tirage en rouge et noir sur les presses à bras
de Lahure, limité à 400 exemplaires numérotés.*

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ :

Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les
dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'ar-
tiste signées sur japon et sur chine.

Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, avec un dessin origi-
nal sur chacun des faux-titres, soit 10, plus une double
suite d'épreuves d'artistes signées sur japon et sur chine.

25 exemplaires — N° 3 à 32 — sur japon ancien ou sur grand
vélin, contenant un dessin original de Steinlen, plus une
collection d'épreuves d'artiste signées sur chine, au prix
net de 600 fr.

IN-8, JÉSUS :

40 exemplaires — N° 33 à 72 — sur chine, au prix de 300 fr.

28 exemplaires — N° 73 à 100 — sur vélin à la cuve des pape-
teries du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ), avec un tirage à
part de toutes les gravures sur chine, au prix de 175 fr.

300 exemplaires — N° 101 à 400 — sur vélin à la cuve des pape-
teries du Marais (filigrané KTHMA ΕΣ ΑΕΙ) au prix de 75 fr.

Pour paraître en Décembre prochain :

BEAUMARCHAIS

Illustrations de Daniel VIERGE

GRAVÉES PAR FROMENT

In-4 et in-8 raisin, imprimé par Lalure, tirage en noir et rouge à la presse à bras, limité à 350 exemplaires numérotés.

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ

- Un exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les dessins originaux, avec une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- Un exemplaire — N° 2 — sur whatman, avec un dessin original sur chacun des faux-titres et une double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et sur chine.
- 25 exemplaires, de 3 à 27, sur japon ancien à la forme et sur grand vélin, contenant une aquarelle originale et une suite d'épreuves d'artiste signées, sur chine, au prix net de. 600 fr.

IN-8 RAISIN

- 55 exemplaires, de 28 à 82, sur chine fort, au prix de 250 fr.
- 30 exemplaires, de 83 à 112, sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ) avec un tirage à part sur chine de toutes les gravures, au prix de 175 fr.
- 232 exemplaires, de 113 à 350, sur vélin à la cuve des papeteries du Marais (filigrané ΚΤΗΜΑ ΕΣ ΑΕΙ) au prix de 75 fr.

En préparation

JEAN RICHEPIN

ÉDITION INTÉGRALE

★

240 compositions de STEINLEN

EN TROIS PARTIES :

Première Partie

GUEUX DES CHAMPS

80 illustrations.

✻

Deuxième Partie

GUEUX DES VILLES

87 illustrations.

✻

Troisième Partie

NOUS AUTRES GUEUX

73 illustrations.

En préparation

ANATOLE FRANCE

de l'Académie française

LA ROTISSERIE

DE

83 compositions de DANIEL VIERGE



HENRI HEINE

Illustrations de BELLERY-DESFONTAINES

Pour paraître le 1^{er} Décembre 1901 :

ANATOLE FRANCE

De l'Académie Française

LES NOCES

★

Compositions de **GEORGES BELLENGER**

GRAVÉES PAR **ERNEST FLORIAN**

*In-4 et in-8, imprimé par Lahure, tirage à la presse à bras,
limité à 200 exemplaires numérotés.*

IN-4, TEXTE RÉIMPOSÉ

Exemplaire — N° 1 — sur whatman, contenant tous les
dessins originaux, avec une double suite d'épreuves
d'artiste signées, sur japon et sur chine.

Exemplaire — N° 2 — sur whatman, contenant une aqua-
relle sur chacun des faux-titres (soit cinq), avec une
double suite d'épreuves d'artiste signées, sur japon et
sur chine.

23 exemplaires — N° 3 à 22 — sur japon ancien ou sur grand
vêlin des papeteries du Marais, contenant une aquarelle
originale de l'illustrateur, plus une suite d'épreuves
d'artiste, signées, sur chine, au prix *net* de. . . . 500 fr.

IN-8

30 exemplaires — N° 23 à 54 — sur chine fort, au prix *net*
de. 200 fr.

145 exemplaires — N° 55 à 200 — sur vêlin à la cuve des
papeteries du Marais, filigrané **KTHMA ΕΣ ΑΕΙ** au prix
de. 50 fr.

Il a été tiré 20 collections sur chine de toutes les gravures au
prix de. 60 fr.

En préparation :

MAURICE HAMEL

35 compositions d'EUGÈNE CARRIÈRE

GRAVÉES PAR MATHIEU

*

Tirage en noir, rouge et bistre.



LOUIS BERTRAND

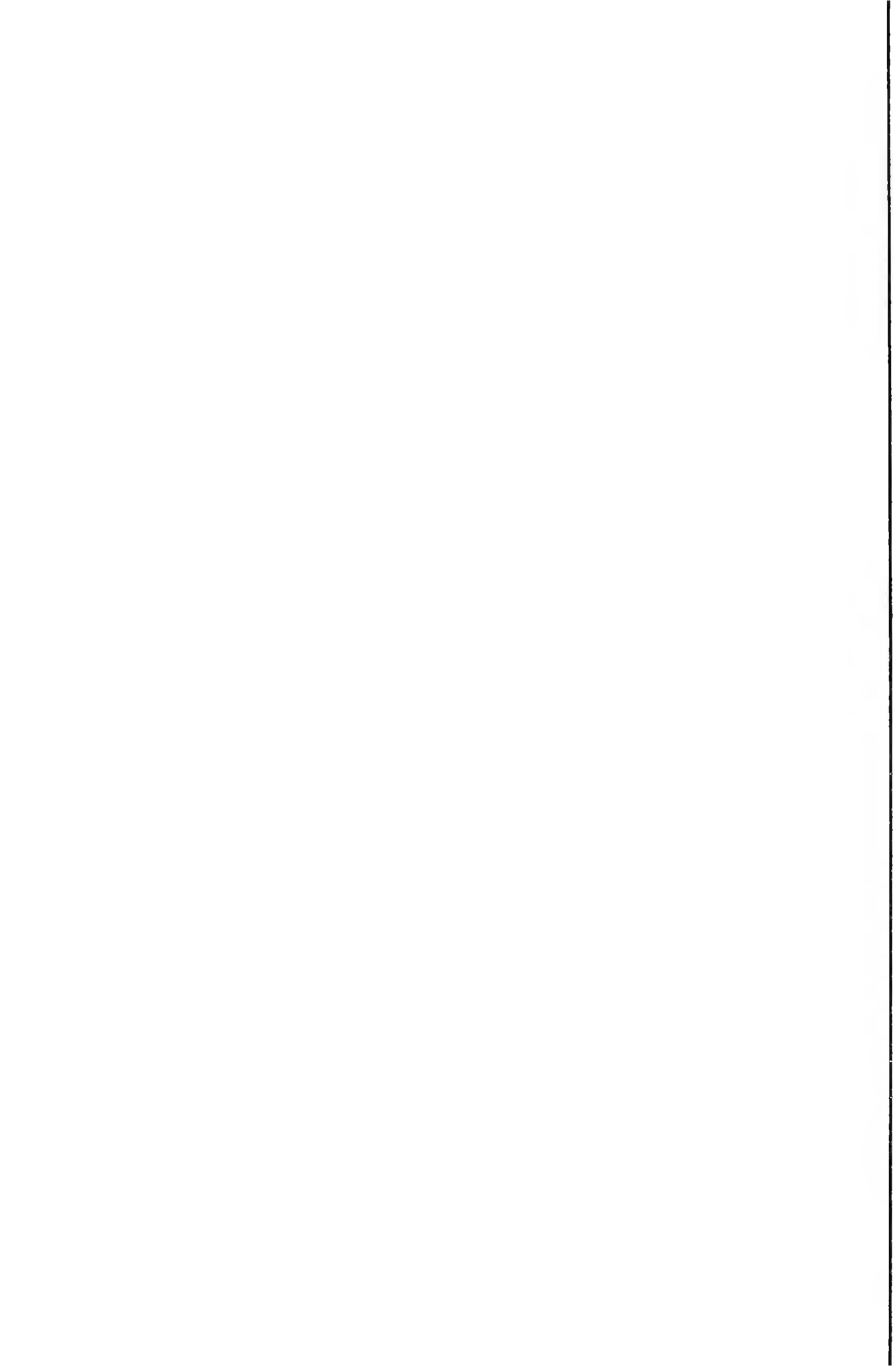
Édition des 6 peintres et des 6 graveurs.



GOETHE

TRADUCTION NOUVELLE

Compositions de H. BELLERY-DESFONTAINES.







NOV 12 1973

Z
992
A44
1900

Almanach du bibliophile

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
